
AP
20
J86
JOURNAL
DES
SCAVANS


LIBRARY
UNIVERSITY OF



20
'98

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

JUILLET.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



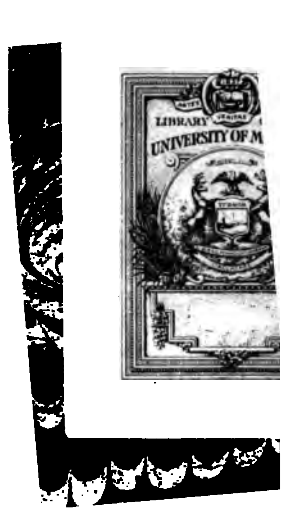
LE

JOURNAL DES SCAVANS.

JUIL. M. DCC. XXXIX.

FR. BIANCHINI VERONENSIS Astronomicæ, ac Geographicæ Observationes selectæ, Romæ, atque alibi per Italiam habitæ; ex ejus autographis exceptæ, una cum Geographica Meridiani Romani Tabula à mari supero ad inferum, ex iisdem observationibus collecta & concinnata. Curâ & studio *Eustachii Manfredi* in Bononiensi Scientiarum Instituto Astronomi. Veronæ,




LIBRARY
UNIVERSITY OF M



LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

JUILLET.



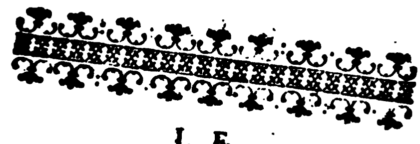
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





LE

JOURNAL DES SCAVANS.

JUIL. M. DCC. XXXIX.

FR. BIANCHINI VERONENSIS Astronomicæ, ac Geographicæ Observationes selectæ, Romæ, atque alibi per Italiam habitæ, ex ejus autographis exceptæ, una cum Geographica Meridiani Romani Tabula à mari supero ad inferum, ex iisdem observationibus collecta & concinnata. Curâ & studio *Eustachii Manfredi* in Bononiensi Scientiarum Instituto, Astronomi. *Veronæ*,

Juil. C ij

nomiques & Gé
Fr. Bianchini ,
en divers autre
recüeillies d'apr
trouvés après s
Carte Géograph
dienne de Rome
Adriatique jus
Toscane , dress
Observations. P
Manfredi *de l'*
stitut de Boulog
1737. *in-fol.* pag

LEs Journaux

nombre de ses Observations Astronomiques & Géographiques, qui n'avoient pas vû le jour, & quelques-unes qui étoient dispersées ailleurs, & qu'on y a ajoûtées pour faire une suite plus complette. Le choix en est dû, comme l'annonce le titre, aux soins d'un Astronome illustre dont nous regrettons aussi la perte depuis quelques mois, M. *Eust. Manfredi*, qui avoit été lié d'une étroite amitié avec l'Auteur, & qui étoit comme lui associé étranger dans l'Académie R. des Sciences.

Ce Recüeil est dédié à M. *Mocenigo* noble Vénitien, par le R. P. *Joseph Bianchini* de l'Oratoire, neveu de l'Auteur, & précedé d'une Préface de M. *Manfredi*, où l'on voit comment & en quel état tous les papiers du défunt lui furent remis, tout ce qu'il lui a fallu de travail pour y démêler ce qu'il convenoit de donner au Public, d'avec ce qui avoit déja paru, ou qui ne méritoit pas de pa-

faut que parcourir
voir combien la m
Bianchini & le Pu
M. *Manfredi* en cett
combien il est digne
trouver après sa m
sçavante qui nous
tout ce qu'il a sans
précieux dans ce gen

L'ordre le plus
l'on ait suivi en r
Observations, est c
& des années où ell
tes. Elles commencen
finissent en 1729. anné
de M. *Bianchini*, av
Appendice, qui ren

dépendantes, & en quelque maniere fortuites, à l'occasion des nouveaux Phénoménes qui paroissent dans le Ciel, ou comme relatives aux Ouvrages faits ou à faire par l'Auteur.

Les premieres comprennent les Observations des Cométes qui parurent en 1684. 1702. & 1723. les Eclipses de Lune & de Soleil, & les taches ou autres apparences vûes dans le disque du Soleil, de la Lune, & des Planétes de Saturne, de Jupiter & de Mars. Les secondes, qui sont en plus grand nombre, se rapportent à la construction de la méridienne que M. *Bianchini* traça en 1702. dans l'Eglise de Sainte *Marie des Anges*, c'est-à-dire, dans l'enceinte des *Thermes de Dioclétien*, à la continuation de cette méridienne, ou du méridien terrestre, Nord & Sud au-dessus & au-dessous de Rome, dans toute l'étendue de l'Italie en ce sens; & enfin à la Théorie des Phases de Venus, de sa rotation,

intitule *Hesperi & P*
Phænomena. Cepend
fredi n'a retenu que
dernieres, pour ne
Volume de ce qui e
dans l'Ouvrage que
d'indiquer.

Toutes ces Obser
accompagnées de
pourroit considerer co
ment auxiliaires, telles
ple, que les hauteurs
dantes du Soleil, ava
midi, & ses hauteurs n
plusieurs jours avant
l'observation principal
stances de la Lune o

avec quels secours ils les ont faites ; & l'on sçait de quelle importance sont quelquefois ces sortes d'attentions en pareille matiere.

M. *Manfredi* s'étonnoit, avec raison, que parmi les observations Astrononiques de M. *Bianchini* qui lui furent remises, il ne s'en trouvat point avant l'année 1702. sçachant bien par les Lettres de l'Auteur qu'il avoit observé longtems auparavant. M. *Manfredi* ne doute donc point que les papiers n'en aient été perdus, & il y a suppléé par quelques Mémoires qu'on voit ici sous le titre des années 1684. 1685. 1695. 1699. & 1701. extraits des Journaux de Lipsic & de quelques Lettres. Un de ces Mémoires, à notre avis, des plus interessans est celui qui regarde la fameuse méthode de feu M. *Cassini* pour trouver la parallaxe de Mars, que M. *Cassini* n'avoit donnée que très-succinctement dans son Abrégé des Observations

& des Réflexions sur la Comete parut en 1680. *&* 1681. M. *Bchini* ayant développé cette mé de, & ayant fait même bien observations en conséquence l'année 1685. le tout fut env peu de tems après aux Journal*ist* de Lipsic, par M. *Schelstraten* Bibliothécaire du Vatican, & ir primé dans les Actes de la mên année. Mais il se glissa dans cet impression des fautes de lettr dans les figures & dans le Texte, que M. *Manfredi* a corrigées, & qui ne sont pas indifferentes sur un sujet déja assez délicat, & assez difficile par lui-même. Nous nous rappellons à cette occasion que M. *Wiston*, excellent Juge en ces matieres, traite la méthode de M. *Cassini* de *Miraculeuse*, & qu'aiant à l'expliquer dans une de ses *Leçons Astronomiques*, il avertit qu'il se bornera à *suivre presque mot pour mot* l'explication que M. *Bianchini* en a donnée; *ne voiant pas*, ajoûte-t-il, *qu'il soit possible de fai-*

[redacted]

re rien de mieux dans ce genre. On est donc bien obligé au sçavant Editeur d'avoir inséré ici cette explication dans toute sa pureté.

Depuis 1702. inclusivement jusqu'à l'Appendix qui est à la fin du Volume, on trouve tout de suite les Observations véritablement postumes de notre Auteur. Car, quoiqu'une des principales de cette même année roule sur la Cométe qu'il y observa à Rome, & dont il avoit donné avis à feu M. *Cassini* par une Lettre, qui fut imprimée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, on a ici un détail jour par jour des Observations qu'il en fit, des calculs, & des figures de sa route, qui ne sont ni dans cette Lettre, ni dans les Remarques dont M. *Cassini* l'a accompagnée, & qui deviennent d'autant plus dignes de paroître, que la Cométe dont il s'agit, a été singuliere à plusieurs égards.

M. *Bianchini* a eu le bonheur, & l'industrie de se servir des plus

... Ajoutons que M.
avec un zéle pour l
qui ne se démentit ja
presque toute sa vie
très-propre aux obser
l'on ne sera pas surpris
fait plusieurs découver
disque des Planétes, &
vû des apparences qu
connoissoit pas, & qu'il
cile aux autres Astro
l'Europe d'y appercevoi
donné sur la Planéte de
est une bonne preuve.
ci plusieurs observation
espece, & quelques descr
es étoiles qu'on appelle

[redacted]

Nous en renvoions le détail au Lecteur, & nous allons achever de donner une idée du Livre, en disant un mot de la méridienne de Rome, & de la Carte qui la represente.

Les observations, les faits, & sur-tout les faits Astronomiques ont cet avantage, qu'il n'y a ni tour, ni coup de lime à leur donner pour les rendre utiles; ce qu'on appelleroit secheresse dans une autre sorte d'Ouvrage, y devient presque un titre d'exactitude & de fidélité. Il sembleroit par-là qu'il importe peu, qu'on les tienne des Auteurs mêmes pendant leur vie, ou de leurs Editeurs après leur mort; & en effet il y en a plusieurs de cette nature, & dont la plus grande partie de ce Recüeil nous fournit des exemples, ce sont tout autant de materiaux, si je l'ose dire, indéterminés que chaque Lecteur peut employer selon ses vûes. Mais il est des observations qui tendent manifestement à un

but pour lequel l'Obſervateur avoit raſſemblées, & qui ſon plus ſouvent relatives à d'au obſervations qui les ont préced qui les accompagnoient, ou q devoient les ſuivre. Celles-ci ma quant, on ne ſçauroit preſq plus faire uſage des autres, ou moins l'emploi en devient-il do teux ou très-difficile, lorſqu'o entreprend de les mettre en œuvr dans le deſſein d'un Auteur qu n'eſt plus. Cette défectuoſité n'et que trop ſenſible dans tout ce qu'on a trouvé après la mort de M. *Bianchini*, de meſures Géodeſiques, de figures & de plans, de latitudes & de longitudes de lieux, par rapport à ſon projet de la méridienne d'Italie. Il ne falloit pas moins qu'un Aſtronome auſſi intelligent que celui auquel on ſe reſolut de les confier pour en tirer quelque parti, & pour ſuppléer à ce qu'il y manquoit d'eſſentiel. Encore faut-il avoüer, & l'avoüer après M. *Manfredi*, que

malgré tous ses soins, l'Ouvrage qui en résulte ne peut guéres passer que pour l'ébauche du projet de M. *Bianchini*. Cette ébauche cependant, dans la partie qu'elle renferme est, à tout prendre, d'une exactitude superieure à ce que nous en ont laissé *Magin*, *Delisle* & les autres Astronomes ou Géographes qui ont décrit l'Italie, ou qui en ont donné des Cartes, & qui n'avoient guéres travaillé que sur des mesures itinéraires. Car tel est le sort des grandes mesures terrestres, lorsqu'elles ne sont pas absolument immédiates, & faites la toise à la main, qu'on ne sçauroit pleinement s'assurer de leur justesse que par le secours des déterminations célestes.

La Carte de la méridienne d'Italie que l'on trouve ici n'est donc pas un morceau de Géographie de petite importance. Cette ligne passe, comme nous l'avons déja dit, par les Thermes de Diocl-

tien, qui sont dans la partie meridionale de Rome. Elle descend de-là vers la mer de Toscane, & elle finit pres du Cap d'*Antium* qu'elle laisse à 7 à 8 milles vers l'Orient, le Port d'Ostie n'étant qu'à 10 ou 12 milles de l'autre côté, à l'Occident. Ainsi elle ne parcourt vers le midi dans les terres, qu'une vingtaine de milles dont les 75 — font le degré d'un grand cercle, tandis qu'elle s'étend à plus de 175 milles vers le Septentrion au-dessus de Rome, où elle passe par *Rig ano*, *Magliano*, tout proche de *Narni* & d'*Amelia*, & toûjours en remontant, par *Assise*, *Gubbio* & *Urbania*, jusqu'au Golfe de Venise, où elle se termine à 3 ou 4 milles de *Rimini* Les principales Villes qu'elle laisse à une petite distance vers l'Orient ou à sa droite, sont *Spolete*, *Urbin* & *Rimini*; à l'Occident ou à sa gauche, *Orviete*, *Perouse* & *Ravenne*. La Carte renferme encore quelques autres

lieux plus éloignés, sur environ 45 minutes de longitude orientale, & plus d'un degré de longitude occidentale; *Siene*, *Boulogne* & *Florence* y sont comprises. M. *Manfredi* donne la liste de quelques autres Villes, sur la position desquelles on peut le plus compter dans cette Carte, ou par les operations qui ont servi à la dresser, & il resume enfin sur la longitude de Rome, prise aux Thermes de Diocletien, qu'elle est de 10° 7′ 30″ plus orientale que celle de l'Observatoire de Paris; c'est 12′ 30″, ou environ 5 de nos lieuës de moins que selon le Livre de la connoissance des tems, & les Tables de *Desplaces* dans ses Ephémérides. Nous sommes fort trompés, si ce n'est cependant d'après d'autres observations de M. *Bianchini* que les Auteurs de ces Livres ont déterminé la longitude de Rome par rapport à celle de l'Observatoire. On trouve dans ce même Recüeil plusieurs observations

... peut - et
éclairciſſement là - de
une telle diſcuſſion coı
tôt à ceux qui voudron
ge du Livre, qu'à nous
voulu ſeulement le faire



HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à dire, jusqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. I 1738. & Tom II. 1739. A Paris, chez la veuve *Etienne*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. *in*-12. Tom. I. pag. 624. sans la Préface & la Table, Tom. II. pag. 606. sans un Avant-propos & la Table.

L'Histoire écrite par un homme habile & vertueux, devient pour la Societé un Livre de morale, d'autant meilleur que l'Instruction y est cachée sous l'attrait du plaisir & qu'elle inspire le goût de la vertu sans paroître en donner des leçons. Elle n'a

preceptes, elle é
grandeur des exe
Hiſtoires profan
peut-être point
produire cet effet
de la Republique
tes les vertus hun
pouſſées juſqu'au
roïſme, & notre
un tribut que nous
re à ces Maîtres d
puis un ſi long-t
ceſſé de l'être.

L'Hiſtoire Ancien
lin avoit fait deſirer
Hiſtoire Romaine d
Rollin a entrepris d

bien fait reconnoître dans son Histoire Ancienne.

Quelle obligation la Societé n'a-t-elle pas à ce célébre Auteur d'avoir entrepris ce nouvel Ouvrage dans un âge où les hommes ordinaires n'aspirent qu'au repos, & qui y auroit plus de droit que M. Rollin ? Mais M. Rollin pense peut-être d'un citoïen (& cette façon de penser est bien digne de lui) ce que Vespasien pensoit d'un Empereur ; M. Rollin pense qu'un citoïen doit mourir debout, c'est-à-dire, que tant qu'il peut être utile au Public, il ne doit pas cesser de l'être.

On trouve à la tête de l'Ouvrage une Préface, où l'Auteur essaïe (ce sont les termes modestes dont il se sert) de donner une légére idée des principaux caracteres du Peuple Romain, des régles de conduite sur lesquelles étoit fondé son gouvernement ; & des moïens qui ont le plus contribué à l'établissement de sa grandeur. C'est cet

ges, des batail
tres évenemens
tuée de la conn
qui mettent tou
ne nous presen
parler, qu'un s
ses os, tous s
les parties du c
sans vie.

Les Romains
la naissance de l
rent pour princi
leur politique la
& le respect pou
étoient persuadé
sens ou plûtôt pa
ligion naturelle

la prudence, la fermeté d'ame, le courage & toutes les autres qualitez d'où dépendent le succès des entreprises: on ne peut croire (dit notre Auteur) combien cette conviction de la Divinité qu'ils croioient être presente & présider à tout, gravée profondément dans l'ame encore tendre des enfans par l'éducation, par l'instruction, par les discours des parens, & sur-tout par la vûe des cérémonies publiques, faisoit dans la suite une vive impression sur leurs esprits. La sainteté des sermens qui se font comme sous les yeux de la Divinité ne fut nulle part respectée comme à Rome. Les Soldats quelque mécontens & emportés qu'ils fussent n'osoient quitter leurs Généraux, parce qu'ils s'étoient liés à eux par le serment, & dans une longue suite de siécles personne ne donna jamais au censeur une fausse déclaration de ses biens.

Ciceron rend sur ce sujet un témoignage glorieux à sa nation.

Nous (*a*) avons beau nous f
ter (dit-il) nous ne nous perſ
derons jamais à nous-mêmes
noüs l'emportions ni par le n
bre ſur les Eſpagnols, ni par la
ce du corps ſur les Gaulois, ni p
l'habileté & la fineſſe ſur les Ca
thaginois, ni par les Arts & l
Sciences ſur les Grecs, mais l'e
droit par lequel nous avons inco
teſtablement ſurpaſſé tous les Pe
ples & toutes les Nations, c'eſt la pieté, c'eſt la Religion, c'eſt l'intime perſuaſion où nous avons toûjours été qu'il y a des Dieux qui conduiſent & gouvernent l'Univers.

Après les Dieux, ce que les Romains avoient de plus cher étoit la Patrie. L'affection pour le lieu qui a donné la naiſſance eſt naturelle à tous les hommes, mais il ſemble que ce ſentiment avoit quelque choſe de plus animé & de plus vif dans les Romains que dans aucune autre nation. Il ne

(*a*) De Haruſp. Reſp. n. 19.

faut

faut pas s'en étonner (dit notre Auteur) ni juger des dispositions du Peuple Romain par celles des autres Peuples. A Rome chaque particulier avoit part au gouvernement : il avoit un interêt personnel à la prosperité de l'Etat, d'où dépendoient sa sureté & son bonheur. Les succès publics étoient son ouvrage, parce qu'il y avoit contribué par differentes voïes, par la sagesse de ses conseils dans les déliberations, par la fermeté de son courage dans les combats, par le choix des Generaux d'Armée & des Magistrats dans les assemblées. Or il est naturel (continue M. R.) d'aimer son ouvrage, de s'applaudir avec complaisance sur le succès de ses entreprises & de s'interesser vivement à la conservation de tout ce qui nous appartient & de tout ce que nous possédons.

Aucun mauvais traitement ne pouvoit étouffer dans le cœur des Romains cet amour que la nature

ter de ce qu'il
quand même el
sentimens de la n
citoïen est toûjour
trie, quelque in
qu'elle puisse être à

Coriolan est en
la vengeance ait
Patrie. Beaucoup d
qu'elle a injustem
n'en ont pas été m
servir; & Camille
ne sortit de son e
sauver des Gaulois.

A cet amour de la
mains en joignoient
té qui n'étoit pas m

tout esclavage. Ils se figuroient sous ce nom de liberté un état où personne ne fût sujet que de la loi & où la loi fût plus puissante que les hommes.

Ce goût republicain paroissoit né avec Rome même, & la puissance des Rois n'y fut point contraire, parce qu'elle étoit temperée par le pouvoir du Sénat & du Peuple qui partageoient avec eux l'autorité du gouvernement. Il est vrai néanmoins que pendant tout ce tems ce ne fut encore qu'un foible essai de la liberté. Les mauvais traitemens de Tarquin le Superbe en réveillerent vivement en eux l'amour, & ils en devinrent jaloux à l'excès, quand ils en eurent goûté la douceur toute entiere sous les Consuls.

Il falloit (ajoûte notre Auteur) que dès lors cet amour de la liberté fût bien vif & bien violent pour étouffer dans un pere tous les sentimens de la nature, & pour lui mettre en quelque sorte un poi-

gnard à la main contre ses prop
enfans. Mais Brutus crut dev
sceller par leur sang la délivra
de la Patrie & inspirer aux R
mains pour tous les siecles
cette sanglante exécution
horreur invincible de la servitud
& de la tirannie. Le fond d'un R
main, pour ainsi parler, éto
l'amour de la liberté & l'amour de
la Patrie. Joignez (dit notre Auteur) à ces deux caracteres le desir de la gloire, & l'envie de dominer, vous aurez le Romain tout entier. A voir le ton d'autorité que les Romains prirent d'assez bonne heure, on diroit que dès-lors ils se croïoient destinés à devenir un jour les maîtres du monde. Ils traitoient avec douceur les Peuples vaincus, mais en exigeant toûjours d'eux une soûmission marquée. Tout ce qui ne se soûmettoit pas à eux étoit ennemi, & surtout les Têtes couronnées: la raison qui les engageoit à faire la guerre à tous les Peuples, à toutes

[redacted]

les nations, à tous les Rois n'étoit autre qu'une passion démesurée de dominer; mais cette ambition étoit couverte d'un voile d'équité, de moderation, de sagesse qui lui ôtoit tout ce qui auroit pû la rendre odieuse : si les Romains étoient injustes pour conquerir, ils gouvernoient avec douceur les nations subjuguées & elles ne furent jamais plus heureuses que sous leur domination. M. R. fait voir ensuite que les qualitez propres à faire des Conquerans étoient encore aidées & soûtenuës dans les Romains par la constitution même de l'Etat & par les principes de leur politique.

Deux corps partagoient à Rome l'autorité, le Sénat & le Peuple. Une jalousie mutuelle fondée d'un côté sur le desir de dominer & de l'autre sur celui de se conserver libres & indépendans excita entre ces deux corps des querelles, des combats qui ont subsisté tant qu'a duré la Republique.

moins beaucoup affoibl
ces de l'Etat, cependa
traire arriva & elles ne
qu'à conserver & à affe
berté. Si l'autorité avoit
entiere entre les mains d
elle auroit pû dégenere
en tirannie & en pouvoi
que, mais le Peuple étar
bout par une opiniâtre
de la partager avec lui,
meura dans une espece d'é
qui fut le salut de la Repu
Ces dissensions (c'est
notre Auteur qui parle
qu'accompagnées d'un grar
re d'inconveniens procure

mens, les honneurs, les Magiſtratures ne pouvant les obtenir que par les ſuffrages des Plébeïens étoient obligés de faire tous leurs efforts pour prouver qu'ils en étoient dignes par des qualitez ſuperieures, par des ſervices réels & multipliés, par des actions d'éclat dont leurs adverſaires mêmes étoient témoins, & auſquelles ils ne pouvoient refuſer leur eſtime & leurs loüanges. Les Plébeïens de leur côté en pretendant aux premieres dignitez de la Republique, ſe virent contraints de ſe mettre en état de convaincre leurs citoïens qu'ils avoient toutes les qualitez néceſſaires pour les bien remplir. Il falloit donner des marques d'une valeur diſtinguée, d'une ſage & prudente conduite, d'une grande capacité pour remplir toutes les fonctions des charges qui conduiſoient par degré juſqu'aux premieres. Il falloit avoir non ſeulement les vertus militaires & la ſcience de conduire une

armée ; mais le talent d'opiner dans le Sénat, de haranguer le Sénat & le Peuple, de faire le rapport des grandes affaires de l'Etat, de répondre aux Ambassadeurs des Peuples étrangers & d'entrer avec eux dans les négociations les plus délicates & les plus importantes. Par toutes ces obligations que l'ambition imposoit aux Plébeïens, pour obtenir des dignitez, il se voioient forcés de faire preuve d'un merite complet & d'un merite égal à celui des Patriciens.

Tels étoient les avantages qui, selon notre Auteur, naissoient des divisions du Peuple & du Sénat, divisions qui même, suivant un Plaidoïer du fameux Orateur Antoine, quoique toûjours tristes & fâcheuses, étoient quelquefois justes & presque nécessaires pour le bien public. Sans elles on n'auroit pû venir à bout ni de chasser les Rois de la Ville, ni de créer des Tribuns du Peuple, ni de mettre un frein à la Puissance Consulaire, ni d'établir l'appel au Peuple as-

semblé, qui étoit le ferme appui de la liberté & le salut de l'Etat.

L'Auteur nous permettra néanmoins de remarquer que ces divisions ont enfin renversé totalement la Republique après l'avoir fortement ébranlée sous Marius & *Silla* : & cela ne pouvoit manquer d'arriver depuis que la Republique fut obligée d'entretenir des armées. Chaque parti, alors soûtenu de Troupes reglées dévoüées à leurs Generaux, s'en servit pour opprimer le parti contraire; & des citoïens ambitieux, après avoir opprimé l'un par l'autre s'en servirent pour dominer dans tous les deux. La liberté pouvoit-elle être bien affermie par un moïen violent, & par conséquent toûjours dangereux, en ce qu'on n'en pouvoit jamais prévoir ni régler les effets. M. Bossuet, dans son Discours sur l'HISTOIRE UNIVERSELLE, dit que *malgré la grandeur du nom Romain, malgré la politique profonde & toutes les belles Institu-*

... contre le

Au reste, ces
vant notre Aute
plus que toute au
connoître la sag
& du Peuple Ron
essoient les deux
par les endroits le
& étoient poussées
vivacité & toute l
ble. Néanmoins p
quatre siecles, c'
qu'au tems des Grac
coûterent pas une
sang à la Republi
sçavoit prévenir le
Peuple auroit pû s
relâchan...

usoit point. D'où croit-on (dit l'Auteur) que venoit une retenue si rare & si admirable ? c'est que ces deux ordres se respectoient & qu'ils étoient réellement très-respectables par un caractere & un merite non communs. Ne pourroit-on pas ajoûter à cette raison les guerres continuelles dont les Romains étoient occupés & qui les forçoient à suspendre leurs divisions pour se réunir contre l'ennemi commun. De quelles horreurs Rome n'a-t-elle pas été le Théatre après la destruction de Carthage ? Ne l'a-t-on pas vûë, libre de crainte au-dehors, déchirer au-dedans ses entrailles, & en tournant ses armes contr'elle même, venger l'Univers qu'elle avoit conquis ?

Notre Auteur, après avoir rapporté plusieurs exemples de la moderation des Romains dans les premiers tems, donne en particulier l'idée la plus haute de leur Sénat. Il remarque, après M. Bossuet,

que le S. Esprit n'a pas dédaign de loüer dans le Livre des Macha bées la haute prudence & les con seils vigoureux de cette sage com pagnie où personne ne se donnoi de l'autorité que par la raison, 8 dont tous les membres conspi roient à l'utilité publique sans pai tialité & sans jalousie.

Tout le monde sçait la célébr réponse de Cineas à Pirrhus. qu lui avoit demandé ce qu'il pensoi du Sénat Romain. Il lui dit qu'e voïant cet auguste corps, il avoi cru voir une assemblée de Rois tant il paroissoit de dignité, d grandeur & de majesté dans leu maintien, dans leurs discours 8 dans toute leur personne.

Quand la Puissance Romaine f fut considérablement aggrandie les Rois avec toute leur pomp étoient petits devant un simple Sé nateur. Popilius étonna par son ai de hauteur & de fierté, le puissan Roi de Sirie, qui se preparoit : conquerir l'Egypte, en l'obligean

de lui rendre une réponse positive
avant que de sortir du cer
troit qu'il avoit tracé aut
lui.

Qu'est-ce donc (demande
Auteur) qui pouvoit les faire
respecter par ceux - là même
vant qui tous les mortels ont co
tume de trembler
train & sans équ
même d'entr'eu
de leur pauvreté
R.) mais leurs
leur reputation pe
du corps dont ils fai
marchoient avant eux
noient lieu de cortege. C
rité à laquelle tout ce qu
plus grand dans le monde
hommage, étoit l'autorité
vertu même & du merite
rante à leur per
rente de celle
du pouvoir d
que. Etant nés
nourris dans les

que le S. Esprit n'a pas dédaigné de loüer dans le Livre des Machabées la haute prudence & les conseils vigoureux de cette sage compagnie où personne ne se donnoit de l'autorité que par la raison, & dont tous les membres conspiroient à l'utilité publique sans partialité & sans jalousie.

Tout le monde sçait la célébre réponse de Cineas à Pirrhus qui lui avoit demandé ce qu'il pensoit du Sénat Romain. Il lui dit qu'en voïant cet auguste corps, il avoit cru voir une assemblée de Rois, tant il paroissoit de dignité, de grandeur & de majesté dans leur maintien, dans leurs discours & dans toute leur personne.

Quand la Puissance Romaine se fut considérablement aggrandie, les Rois avec toute leur pompe étoient petits devant un simple Sénateur. Popilius étonna par son air de hauteur & de fierté, le puissant Roi de Sirie, qui se preparoit à conquerir l'Egypte, en l'obligeant

de lui rendre une réponse positive avant que de sortir du cercle étroit qu'il avoit tracé autour de lui.

Qu'est-ce donc (demande notre Auteur) qui pouvoit les faire ainsi respecter par ceux-là même devant qui tous les mortels ont coûtume de trembler ! Ils étoient sans train & sans équipage; & plusieurs même d'entr'eux faisoient gloire de leur pauvreté. Oüi (répond M. R.) mais leurs grandes actions, leur reputation personnelle, celle du corps dont ils faisoient partie, marchoient avant eux & leur tenoient lieu de cortege. Cette autorité à laquelle tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde rendoit hommage, étoit l'autorité de la vertu même & du mérite, inherante à leur personne & bien differente de celle qui naît seulement du pouvoir donné par la Republique. Etant nés dans l'Empire & nourris dans les triomphes tout ce qui partoit d'eux avoit un ca-

au moins celle qui vient
dence & de la ſageſſe,
dans cet auguſte corps.
conſtamment le plan de g
ment qui avoit été formé
Rois-même & fortifié enſ
les Conſuls. Dans le de
former un grand Empire,
mier ſoin devoit être de bi
pler Rome & de la remplir
tans. C'eſt ce que fit d'abo
mulus, en y invitant les étr
& en faiſant un favorable
à ceux qui venoient y étab
domicile. La coûtume qu'
ſerva enſuite d'incorporer
les Citoïens Romains en to

[redacted]

tans. Cette induſtrie (remarque notre Auteur) manqua à Sparte & à Athêne, dont auſſi il ne ſortit jamais plus de 20 mille hommes à la fois.

La multitude des citoïens qui croiſſoit tous les jours à Rome avec les nouvelles conquêtes, pouvoit lui être à charge, les Colonies remedierent à cet inconvenient, ou plûtôt il le convertirent en un des plus grands avantages & des plus fermes appuis de l'Empire. Elles produiſoient deux effets admirables : l'un de décharger la Ville d'un grand nombre de citoïens, & la plûpart pauvres ; l'autre de garder les poſtes principaux & d'accoûtumer peu à peu les étrangers aux mœurs romaines.

Jamais Rome ne s'écarta de ces deux coûtumes établies presque dans le tems de ſa fondation, & elles furent une des principales cauſes de ſa grandeur ; ſur-tout la premiere qui aggregeoit au nom-

...gées, qui de
fort dangereuſes quand
paſſent ou que même elle
les forces des naturels d
parce qu'on ne trouve
troupes mercenaires, &
gain ſeul conduit, ni zéle
reté, ni obéiſſance. Carth
joûte notre Auteur) ſentit
danger qui la mit à deux d
ſa perte. A l'attention con
des Romains à augmenter l
bre des citoïens & à ſe p
des alliés, ils joignoient un
ge intrepide dans les plus
dangers, une patience in
dans les plus durs travau
fermeté in...

sa Preface, de développer en Philosophe le caractere des Romains & les grandes qualitez qui leur ont donné l'Empire de l'Univers, il veut qu'on les considere en Chrétien & dans l'ordre de la Providence qui les a fait servir à l'accomplissement de ses vûës.

Qui peut douter (dit-il) que Dieu n'ait eu de grands desseins, par rapport à son Eglise, sur l'Empire Romain qui a englouti tous les Empires de l'Univers, & auquel il a soûmis toutes les terres & toutes les mers ! Le commerce de tant de peuples divers autrefois étrangers les uns aux autres & depuis réunis sous la Domination Romaine & rapprochés en quelque sorte par l'usage d'une même langue, a été un des plus puissans moïens dont la Providence se soit servie pour faciliter la propagation de l'Evangile. Ce principe étant une fois supposé (ajoûte notre Auteur) & il est incontestable; le Lecteur, à mesure qu'il verra Ro-

me par un enchaînement & ur suite d'évenemens extraordinaire s'accroître, se fortifier & étendr au loin ses conquêtes, admirera l beauté, la justesse, la proportio des moïens que la Divine Provi dence emploie pour parvenir à so but : moïens singuliers, nou veaux, inconnus jusqu'alors & jamais imités depuis; & il recon noîtra avec une surprise mêlée d Religion que l'on ne pouvoit rien imaginer de mieux assorti au dessein que Dieu se proposoit.

M. R. à la fin de sa Preface, renvoïe ceux qui voudront s'instruire plus au fond de la matiere aux sages reflexions de M. Bossuet, dans son Discours sur l'Histoire Universelle, dont il a (dit-il) fait usage en quelques endroits & à un Ouvrage recent intitulé: *Considerations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, qui est (ajoûte M. R.) fort court, mais très-solide & très-capable de donner une juste idée

[redacted]

du caractere de ce Peuple.

Après la Préface suit l'Histoire dont le premier volume est divisé en trois Livres. Le premier, où l'on trouve d'abord un Sommaire de ce qui s'est passé en Italie avant la fondation de Rome, contient l'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à l'expulsion de ses Rois, ce qui embrasse un espace de 244 ans; Tarquin le Superbe, le septiéme & le dernier de ses Rois en aïant été chassé l'an 244 de Rome, dont l'époque de la fondation est 751. avant Jesus-Christ & 3253. depuis la création du monde. Romulus Fondateur de Rome & le premier de ses Rois, conquerant par inclination & par necessité, ne songea qu'à former un peuple de Soldats. Numa son successeur porté naturellement à la paix, s'appliqua à adoucir & à humaniser par de sages Loix & par un culte religieux de la Divinité les mœurs encore dures & féroces de ces premiers Ro-

mains. Tullus - Hostilius, Ancus-Marcius, Tarquin l'ancien, par un heureux mélange de ces deux caracteres guerriers en même tems & pacifiques, firent marcher de compagnie les établissemens & les vûës que les deux premiers Rois sembloient s'être partagés. Enfin l'on vit dans les derniers tems sous Servius-Tullius se former un nouveau plan de gouvernement qui fixa les droits & les priviléges de chaque corps de l'Etat & qui dura autant que la République, tant les maximes en parurent concertées avec sagesse & maturité. Tarquin le Superbe monta sur le Trône par un crime horrible. Il avoit de grandes qualitez qu'il déshonora par la cruauté, l'orgüeil & le despotisme, & la mort de Lucrece ne fut que l'occasion d'un soulevement que sa tirannie sur un peuple naturellement ennemi de la servitude, ne pouvoit manquer de produire tôt ou tard.

Le ſecond Livre contient l'Hiſtoire de la Republique Romaine depuis l'établiſſement des Conſuls juſqu'à la création des Tribuns du Peuple incluſivement, c'eſt-à-dire depuis l'an de Rome 244. juſqu'à 261, ce qui fait un eſpace de 17 ans.

La triſte fermeté de Brutus qui fait mourir ſes enfans, la valeur généreuſe d'Horatius-Cocles qui ſoûtient ſeul l'effort de l'armée ennemie, tandis qu'on coupe le pont derriere lui, le courage de Mutius-Scevola qui tient la main ſur un braſier ardent ſans en paroître ému, celui de Clelie qui paſſe le Tibre à la nage à la tête de ſes compagnes, le ſoulevement du peuple contre le Sénat, ſa retraite ſur le mont Sacré, l'Apologue ingénieux de Menenius-Agrippa, la création des Tribuns ſont les faits célébres qu'on trouve dans ce ſecond Livre.

Le troiſieme Livre renferme à peu-près l'eſpace de 30 ans, de-

puis l'Histoire de Coriolan qui suit immédiatement l'établissement des Tribuns du Peuple jusqu'à la Loi proposée par le Tribun Terentillus qui prepare à l'établissement des Decemvirs : c'est-à-dire, depuis l'an de Rome 261. jusqu'à 290.

Ce Livre est remarquable par l'Histoire fameuse de Coriolan, & par une alternative continuelle de dissensions au-dedans & de guerres au dehors. Le peuple y paroît du moins en une occasion s'éloigner fort de cet esprit de moderation, que M. R. lui attribue au sein même du trouble & de la division. L'armée se laisse vaincre par les Volsques, par haine contre Appius qui la commandoit & qui lui étoit odieux, parce que sa famille & lui personnellement, s'étoient toûjours fortement opposés aux prétentions du Peuple.

Le premier Volume de M. R. finit donc en l'année de Rome 290. nous n'avons fait qu'indiquer ce qu'il contient. La brieveté d'un

Extrait ne nous permettant pas d'entrer dans un détail de faits, la plûpart extrêmement célébres, & par conséquent connus. On ne connoît pas moins le stile de l'Auteur & sa maniere d'écrire l'Histoistoire aussi instructive qu'agréable, & d'ailleurs on en peut juger par l'Extrait que nous avons donné de sa Préface. Nous remarquerons seulement qu'il ne laisse rien échapper de ce qui a rapport au gouvernement des Romains, & qu'en écrivant l'Histoire de ce Peuple fameux il a grand soin de développer les moïens par lesquels la Providence lui a donné l'Empire de l'Univers.

Nous donnerons l'Extrait du second Volume dans le Journal suivant.



du Sang. A Pa
pere, Quai de
Prault fils, Q
la Charité, 17
sans l'Avertisse
probat. & priv.

DANS le Jou
Fevrier dern
rendu compte de
tie de ce Recueil.
troisiéme ne cede
précedente, soit p
Pieces qu'elles con
par la beauté de l'
y trouve en premie

bé Renier, de l'Abbé Geneſt, de Duché, de Mˡˡᵉ Maſquieres, du P. de la Rue, de M. de la Monnoye, de l'Abbé de Villiers, du P. du Cerceau, de M. de la Motte, du P. Campiſtron. Les Poëtes dont on lit enſuite les Ouvrages, auroient dû naturellement être placés dans un ordre different de celui où ils ſe trouvent; l'Auteur obſerve à ce ſujet dans un Avertiſſement que les trois premieres Parties de ſon Recüeil étoient déja imprimées lorſqu'il s'eſt apperçû que pluſieurs morceaux de ces mêmes Poetes avoient échappé à ſa recherche, & que pour ne pas négliger des Pieces qui rendent ſon Recüeil plus complet, il s'eſt déterminé à les donner en forme de Supplément à la fin de la troiſiéme Partie. Ces Poëtes ſont Maynard, du Ryer, Cériſy-Habert, le Mⁱˢ de Beuzeville, Patrix, Brébeuf, Gomberville, Mᵐᵉ Deshoulieres Maucroix. Il eſt bon de remarquer que dans ce Recüeil les Ouvrages

qui n'avoient pas encore été *ir*
primés , sont distingués par *d*
caracteres italiques , ainsi q
l'Auteur en avertit dans une not

L'Auteur témoigne encore qu
desireroit avoir retranché dans
premiere Partie , certains extra
qui n'ont pas été du goût de quel-
ques amateurs de Poesie. On doit
aisément lui faire grace sur un pa-
reil sujet de reproche. Quel choix
de Poesies peut être également
heureux dans tout ce qu'il renfer-
me. De plus à supposer que dans
un Recüeil tout fût du même mé-
rite , peut - on se flatter que tout
plaira aux differens Lecteurs. Le
sentiment qui nous reste de la lec-
ture d'un Ouvrage ne vient pas
toûjours de l'Ouvrage même. Il y
a en nous des motifs d'approba-
tion & de dégoût qui nous sont
particuliers & que nous ne démê-
lons pas en nous-mêmes.

Ce que quelques personnes ont
pensé sur des changemens faits par
l'Auteur dans les anciens Poetes

peut avoir un plus juste fondement. C'est peut-être aussi le juger trop sévérement que de regarder comme un attentat, la liberté qu'il prend de substituer des mots du Langage present à des expressions qui ont vieilli ; d'autant plus que les vers qui lui ont paru susceptibles de changement ne sont point retranchés. Il les met en note au bas de chaque page : ainsi ces mêmes changemens peuvent être considerés comme de simples Remarques, au lieu d'être pris uniquement pour des corrections. L'Auteur expose que » tous les » Journaux Litteraires, sans en » excepter les Observations sur les » Ecrits modernes, l'ont justifié à » cet égard. « Il est vrai que la plûpart des Lecteurs pésent plus les mots que les pensées, ils ne sont guéres disposés à faire grace au reste d'un Ouvrage ; eût-il d'ailleurs de grandes beautez, dès qu'ils ont trouvé quelques mots inusités ou qui peuvent être pris

nt qui nous porte à applaudir
à craindre. Trifte Ouvrage
otre amour propre, notre
tefle le plus fouvent ne vaut
e moindre des plaifirs qu'elle
dérobe.

ie remarque que ce Recüeil
e lieu de faire, remarque qui
happera pas à ceux que les
es du genre de celles-ci tou-
t particulierement, c'eft que
n'avons guéres de Poëtes qui
nt emploïé leurs talens pour
eligion ou pour la morale.
le carriere auffi, ces deux
ds objets, n'offrent-ils pas à
ëfie! Les Ouvrages de pu
nent: Ceux qui ne porte
ur des chimeres peuvent, il
, prêter de certaines grac

HISTOIRE D'EPAMINONDAS, pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque, avec des Remarques-Critiques & Historiques, & les Observations de M. le Chevalier Folard sur les principales Batailles d'Epaminondas. Par M l'Abbé Seran de la Tour 1739. A Paris, chez Didot, ruë du Hurepoix. *in*-12. pag. 68 pour la Préface & le Discours qui est à la tête de l'Ouvrage, & 352 pour l'Histoire, y compris la Table des matieres.

LES personnes versées dans la connoissance de l'Antiquité s'étonnoient, dit M. l'Abbé de la Tour, qu'on laissât depuis si longtems dans l'oubli un Héros qui en est un des principaux ornemens. Plutarque nous avoit donné une Vie d'Epaminondas, mais elle a eu le sort de plusieurs autres de ses Ouvrages qui ont été perdus.

Le Continuateur d'Amiot avoit essaié de reparer cette perte ; mais outre que son Ouvrage est écrit avec peu d'exactitude, le langage en est si vieilli, qu'il y a peu de personnes qui puissent aujourd'hui le lire avec plaisir. Notre Auteur a donc cru qu'il ne pourroit employer plus utilement son loisir qu'en consacrant le talent qu'il a pour écrire l'Histoire, & dont il a déja fait l'heureux Essai sur la Vie de Scipion l'Affricain, à travailler sur celle d'Epaminondas. Le Lecteur y trouvera un modéle presque accompli de tous les talens & de toutes les vertus qui forment les hommes & qui forment les Héros, & il verra avec plaisir que M. l'Abbé de la Tour n'a rien épargné pour répondre à la grandeur & à la dignité de son sujet.

Comme rien n'est plus utile ni plus agréable à un Lecteur que de pouvoir suivre son Héros dans les lieux qui ont servi de Théatre à ses actions, il a mis à la tête de

ſon Ouvrage une Carte de cette partie de la Gréce, appellée par les anciens le Péloponnêſe, & connue aujourd'hui ſous le nom de Maurée. Elle a été dreſſée par M. Bellin Ingénieur au dépôt des Cartes & des plans de la Marine. Il en a profité pour déterminer avec préciſion le contour & le giſſement des côtes, que l'on ſçait être toûjours la partie la plus difficile & la plus importante. Auſſi nous aſſure-t-il dans une Lettre écrite à M. l'Abbé de la Tour, qu'il a fait imprimer à la ſuite de cette Carte, qu'on y trouvera la Gréce méridionale d'une figure bien differente de celle que lui ont donné les autres Géographes, ſans même en excepter M. Deliſle, mais pour le dedans des lieux, n'ayant pas été en état de vérifier leur juſte poſition, il a chargé ſa Carte le moins qu'il lui a été poſſible, & n'y a mis preſque que ceux dont il eſt parlé dans la Vie d'Epaminondas.

Apres cette Lettre ſuit un Diſ-

cours de M. l'Abbé de S. Pierre *sur les differences du Grand Homme & de l'Homme Illustre.* On y établit des régles pour assigner par des distinctions réelles les véritables places que nous devons donner dans notre estime & dans notre admiration à l'Homme célébre, à l'Homme illustre, & au grand Homme, en suivant ses principes il sera aisé de sentir combien Epaminondas est superieur à la plûpart des Héros de l'Antiquité, & c'est par cette raison que M. l'Abbé de la Tour nous donne ce Discours comme une espece d'Introduction à l'Histoire d'Epaminondas.

Il naquit à Thébes d'un pere distingué par la noblesse de son Sang, mais si mal partagé des biens de la fortune qu'il étoit presque reduit à l'indigence. Cependant l'élevation de ses sentimens & l'éclat de sa vertu lui attirerent insensiblement une grande consideration parmi ses concitoïens.

Ils lui en donnerent une preuve bien marquée, en lui confiant l'éducation du jeune Philippe, depuis Roi de Macédoine, qui avoit été mis en otage chez les Thébains; il n'oublia rien pour répondre à l'idée qu'on avoit euë de lui en le chargeant de cet emploi. Ici l'Auteur prétend que Philippe fut élevé avec le *jeune* Epaminondas, mais il y avoit une si grande difference entre leurs âges qu'il n'est pas possible d'accorder avec l'Histoire tout ce l'Auteur raconte à ce sujet, & ce n'est pas la seule rencontre où il ait cru devoir sacrifier l'ordre des tems à l'agrément de sa narration.

Epaminondas eut d'excellens Maîtres, & entre autres le Philosophe Lysis, célébre Pythagoricien. Il fit sous eux de si grands progrès, soit dans les sciences qui tendoient à former l'esprit, soit dans les exercices destinés à augmenter la force & l'adresse du corps, qu'on prévit, qu'il conser-

veroit dans un âge plus avancé la ſuperiorité qu'il avoit dès lors ſur tous ſes égaux.

Il étoit naturellement ſerieux, parloit ſi peu qu'il paſſoit pour un eſprit ſombre & taciturne, peu fait pour la ſocieté. » Mais on re- » marquoit dans le peu de paroles » qui lui échappoient ce ſens ex- » quis & judicieux, qui frappe, » qui éblouït & qui trahit la mo- » deſtie la plus en garde contre les » pieges de l'orgüeil & de l'amour » propre. « Philoſophe de bonne foi, jamais perſonne ne mit plus ri- goureuſement en pratique tout ce qu'ils ont écrit ſur le mépris des richeſſes, il le portoit juſqu'à l'a- mour de la pauvreté, car l'Auteur employe toûjours cette expreſſion quand il parle de la frugalité de la table, de la modeſtie de ſes habits, & de l'extrême ſimplicité qu'il conſerva toûjours dans ſa façon de vivre.

Une ſi grande auſterité de mœurs & de caractere ne l'empê-

cha pas de se lier d'une étroite amitié avec Pélopidas le plus riche citoïen de Thébes, & qui faisoit profession d'aimer le faste, la magnificence & le plaisir. Il étoit pour lors regardé comme la premiere personne de l'Etat, & y tint en effet le premier rang, tant qu'Epaminondas mena une vie privée, mais si-tôt qu'il commerça à paroître, & à mettre en œuvre les grands talens qu'il avoit reçûs de la nature; Pélopidas fut presque obscurci, & ce qu'on ne sçauroit assez admirer, il n'en fut pas moins sincerement son ami. C'est presque le seul exemple que l'Histoire nous fournisse de deux rivaux toûjours en concurrence, soit à la tête des Armées, soit dans le Gouvernement civil, & cependant toûjours étroitement unis. » La seule vertu étoit le lien » de leur amitié. S'ils avoient re» cherché la fausse gloire & les ri» chesses, leur union auroit bien» tôt cessé. Mais tous leurs projets,

» toutes leurs actions n'avoient
» pour but que l'augmentation de
» la puissance & du bonheur de
» leur patrie dont ils vouloient
» faire revivre la gloire. « D'où l'on voit qu'il est presque impossible d'écrire l'Histoire de l'un qu'on n'écrive en même tems celle de l'autre, & c'est effectivement ce que M. l'Abbé de la Tour a fait en quelque façon.

Aussi Pélopidas paroîtra bien plus dans le premier Livre de cette Histoire qu'Epaminondas. Ce ne fut qu'à la premiere bataille de Mantinée, où il eut la gloire & le plaisir de sauver la vie à son ami, qu'il commença à faire connoître les grands talens qu'il avoit pour la guerre. Le succès de cette bataille vint des Thébains qui y combattirent du côté des Lacédémoniens dont ils étoient pour lors alliés. Mais la jalousie qu'ils en conçurent fut la cause de la mésintelligence qui se forma depuis entre les deux Peuples. On verra

dans l'Auteur par quel artifice ils ſurprirent la Citadelle de Thébes, qui paſſoit pour la meilleure forteresse de la Gréce. Par quels moiens Pélopidas la reprit quatre ans apres que les Lacédémoniens s'en furent rendùs les maîtres. Il eſt remarquable qu'Epaminondas à qui Pélopidas avoit fait part de ſon projet, ne voulut point y entrer, parce qu'il craignoit que les conjurés ne mêlaſſent dans leur faveur le ſang innocent avec celui des coupables. Il promit ſeulement de faire ſecretement tout ce qui dépendroit de lui pour aſſurer le ſuccès de la conjuration, & il y travailla d'autant plus aiſément, que paſſant tout ſon tems dans l'étude de la Philoſophie, les Lacédémoniens & les Thébains de leur parti n'en prenoient aucun ombrage.

Il faut lire dans l'Auteur même le détail de cette conjuration. Il l'a rendu d'une maniere ſi intereſſante qu'on pourroit peut-être le ſoup-

er de l'avoir un peu embellie;
ourroit dire la même chose de
ques autres endroits de la mê-
ature , dans lesquels il est ai-
voir qu'il s'est plû à charger
rration de tous les ornemens
elle étoit susceptible.
uoiqu'il en soit , Pélopidas
egardé comme le liberateur
patrie , & fut chargé de la
uite de la guerre contre les
démoniens. Il y avoit long-
qu'il pressoit Epaminondas de
ger avec lui le fardeau du
ernement & de la Guerre.
génie vaste , un jugement
, un courage à l'épreuve le
doient capable de tout , mais

premiers exploits furent d'un homme consommé dans le metier de la Guerre, & firent d'abord avorter tous les projets qu'Agesilas, ennemi mortel des Thébains, avoit formés contr'eux. Dans toutes les petites occasions, l'avantage resta toûjours de leur côté. Agesilas y ayant été blessé : *Vous venez* (lui dit un *Lacédémonien*) *de recevoir la juste recompense de l'apprentissage de la Guerre que vous avez fait faire aux Thébains, sans vous ils l'ignoreroient encore.*

Peu de tems après il eut encore plus lieu de s'en repentir. Pélopidas ayant défait ses troupes en bataille rangée, acheva de détruire l'opinion où l'on étoit que les Armées de Lacédémone étoient invincibles. » Ce jour-là fit voir que la » noble audace & le courage intré» pide sont de tous les Païs, dont » l'on instruit les habitans à rougir » de tout ce qui est honteux, & à » prodiguer généreusement leur » sang pour la cause de la justice & » de l'honneur.

ceux que Thébes dev
ses ennemis sous la s
d'Epaminondas.

On le voit dans le
Commandant en ch
cependant toûjours se
lopidas, gagner la cél
de Leuctre, entrer à
dans la Laconie, &
& le feu jusque dans
cette Ville. Il ne tint
lui de la détruire ent
mais il crut avec raison
ne de Sparte, l'honneur
ce, & l'admiration du
tier depuis tant de siecle
roit contre lui tous les

» du Capitaine, il ne vouloit
» qu'affranchir ſa patrie de la ti-
» rannie des Lacédémoniens, &
» renfermer leur puiſſance dans ſes
» juſtes bornes.

Mais lorſqu'après tant d'actions glorieuſes il devoit s'attendre à la plus vive reconnoiſſance de la part de ſes citoïens, peu s'en fallut qu'il ne fût condamné à mort pour avoir par zéle pour le ſalut de ſa Republique gardé le commandement des Armées au-delà du terme preſcrit par les Loix, il en auroit ſubi toute la ſévérité, s'il n'avoit tenu ce diſcours au peuple aſſemblé pour le juger. » Je me
» condamne (dit-il) tout le pre-
» mier, mais que la poſterité en
» apprenant mon ſupplice en ap-
» prenne auſſi la cauſe. Je meurs
» pour vous avoir heureuſement
» conduit dans la Laconie, où nul
» ennemi n'avoit pû penetrer
» avant vous. Je meurs pour avoir
» porté dans ſes Villes & dans ſes
» campagnes la déſolation que ſon

» Lacédémonien
» pour vos vic
» conquêtes, &
» menté votre
» tous les crimes
» nent, faites-
» colomne de ma
» motifs de vot
» consacrés à l'
» meurs sans regre
» cordez cette de
» tion.

Ce discours, m
la jalousie, ramen
la multitude à l'équ
fidéle compagnon c
qui étoit compris

tombés. S'ils ne purent les perdre, ils eurent du moins le crédit de les faire exclure du Gouvernement.

Ils étoient cependant trop necessaires à l'Etat pour qu'il pût s'en passer. Pélopidas, que ses manieres douces & généreuses rendoient plus agréable aux Thébains, fut aussi le premier employé. Le mauvais succès de la commission dont il fut chargé auprès d'Alexandre Tyran de Phéres en Thessalie, la dure captivité qu'il y souffrit, la liaison secrette qu'il forma dans sa prison avec Thebé femme de ce Tyran. La mort qu'elle lui donna en haine de ces cruautez, & par amour pour la mémoire de Pélopidas, fournissent à l'Auteur la matiere d'un Episode sur lequel il paroît s'être étendu avec plaisir.

Sur les nouvelles de la prison de Pélopidas les Thébains envoïerent une Armée en Thessalie pour le délivrer, mais peu s'en fallut qu'elle ne pérît par le peu d'habileté & de courage de celui qui la

. ...pper, il Epaminond
toit rendu aux vœux unai
Thébains qui le prierei
mettre à leur tête. Il le fit
reuſement qu'Alexandre
attaquer dans leur retrai
qu'ils revinrent à Thébe
avoir reçu aucun échec.

On leva une ſeconde A
lont enfin on lui donna le
nandement, mais avant d
epter, il avertit les Th
que la conduite qu'ils av
tenue à ſon égard ne chan
rien à la rigueur de la diſci
qu'il leur avoit toûjours fai
erver, & que la crainte in
& foibl...

» néral les mêmes Soldats compo-
» ſerent une Armée bien differen-
» te. L'eſprit d'Epaminondas en fit
» pour ainſi dire d'autres hommes.
Le Tyran ne pouvant ſoûtenir leur effort, fut obligé d'accepter une tréve aux conditions qu'il plût à Epaminondas de lui impoſer, & le premier article de cette tréve fut la liberté de Pélopidas.

Il ne joüit pas long-tems du plaiſir de revoir ſa patrie, aïant été renvoïé une ſeconde fois en Theſſalie, il y fut tué dans une bataille qu'il gagna contre le Tyran. Par cette mort Epaminondas ſe trouva ſeul chargé du poids du Gouvernement; & ſurpaſſa encore par une infinité de belles actions, de ſages réglemens, & d'établiſſemens utiles à ſa patrie, la gloire dont il s'étoit couvert du vivant de Pélopidas; mais enfin il mourut comme lui dans le ſein de la Victoire à la ſeconde & célébre bataille de Mantinée.

En perdant ſon Général, la Ré-

que de Thébes perdit bien-
a vie & sa reputation, & la
r par laquelle elle se l'étoit
se. Epaminondas, dit Justin,
à son égard, ce qu'est la
e au fer du javelot. Lorf-
le est ou émoussée ou rompuë
plus aucune force & devient
able de servir & de nuire. On
aître & mourir la gloire des
ains avec ce grand Personna-
preuve manifeste qu'elle n'é-
ûe qu'à ses talens.
étoit difficile de décider le-
l l'emportoit en lui de l'hon-

[redacted]

» richesses, le trésor public fut » obligé de fournir à la dépense de » sa pompe funébre. L'ambition » n'eut pas plus de pouvoir sur lui » que la passion de s'enrichir. Phi- » losophe par attrait il devint hom- » me de guerre & d'Etat par rai- » son, & par amour pour sa patrie » .... & sans doute l'on est bien » fondé à douter avec Ciceron, » s'il ne fut pas le plus grand Hom- » me de la Gréce.

C'est par ces traits que nous avons choisis au milieu d'une infinité d'autres non moins frappans, & toûjours fondés sur des faits, que M. l'Abbé de la Tour termine la Vie d'Epaminondas. Nous avons emprunté en plusieurs endroits les te mes mêmes de l'Auteur non seulement pour mettre le Lecteur à portée de juger de son stile, mais sur-tout pour mieux faire sentir l'attention continuelle qu'il a pour inspirer les grands principes d'où dépend le bonheur des hommes en particulier & de la

societé en général. Nous croïons que le Public apprendra avec plaisir que le même Auteur promet de donner incessamment l'Histoire de Philippe, pere d'Alexandre le Grand.

ESSAI DE PHYSIQUE. Par M. Pierre Van-Musschenbroek, Professeur de Mathématiques à Utrecht; avec une description de nouvelles sortes de Machines Pneumatiques, & un Recüeil d'Experiences, par M. J. V. M. traduit du Hollandois par M. Pierre Massuet, Docteur en Medecine. A Leyden, chez Samuel Luchtmans, Imprimeur de l'Université, 1739. 2 Tomes *in* 4°. Et se trouve à Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science.

NOUS avons laissé M. Musschenbroek aux Mouvemens de projections. Tous les corps pesans jettés par une ligne paralléle à

à l'horizon, ou qui forment un angle avec lui ont deux ſortes de mouvemens, dont l'un eſt produit par la puiſſance qui pouſſe le corps, & l'autre par la peſanteur de ce même corps.

Il eſt toûjours aiſé de déterminer quelle courbe le corps décrira, le rapport des deux forces étant donné. L'Auteur ſuppoſe ici deux forces, l'une uniforme, & l'autre variable telle que, les eſpaces parcourus étant comme les quarrez des tems, il reſulte que le corps décrira une parabole, puiſque c'eſt elle qui renferme cette proprieté.

N'auroit-on pas accuſé d'inutilité les ſublimes ſpéculations de la Géometrie, ſi l'uſage des bombes n'avoit confirmé l'avantage qui en peut reſulter. L'art de tirer les bombes eſt nouveau, & quand il a été connu, on ne ſçavoit pas la méthode de les tirer exactement. Maintenant qu'on s'eſt apperçû, ou plûtôt qu'on a démontré que

ces corps jettés sous un angle quelconque décriront une parabole, on a mené cet art à une grande superiorité. Il est vrai que dans ces déterminations on considere les corps dans le vuide, comme fait notre Auteur, avec tous ceux qui ont parlé de cette matiere, & qui ont fait connoître qu'il y avoit pour l'amplitude de la parabole deux directions égales, & que le mortier pointé à 45 degrez donnoit la plus grande amplitude. M. Musschenbroek assez court sur cette matiere, renvoye son Lecteur à Toricelly-Keil-Taylor & Newton. Ce dernier n'a pas seulement supputé de quelle maniére les corps se meuvent dans le vuide, mais encore à travers les liquides qui font resistance. Cette matiere a été beaucoup traitée, & on en a fait des Livres assez étendus; mais nous ne connoissons personne qui lui ait donné une forme plus neuve & plus expeditive que celle qu'on lit dans les Mémoires de l'Acadé-

mie des Sciences (*), où une ſeule équation donne la ſolution des trois cas qui ſont à conſiderer, ſi la batterie eſt de niveau, plus baſſe ou plus élevée, & détermine la direction comme la moindre charge du mortier.

Les forces centrales ont été traitées ſi ſçavamment par M. Newton qu'elles ne laiſſent rien à deſirer. Mais tous les Géometres ne ſont pas en état de le ſuivre. M. Muſſchenbroek en donne un Eſſai qui peut ſervir d'Introduction à des propoſitions plus recherchées. Voici comme notre Auteur s'explique pour faire entendre l'origine de ces forces. Tandis qu'on tourne une fronde, la pierre fait un effort continuel pour s'échapper & s'avancer dans la tangente : elle tire la main de celui qui tient la fronde & qui eſt comme le centre du cercle : la force que la pierre exerce contre la main, avec laquelle elle s'efforce de s'éloigner

(*) Mem. de M. de Maupertuis.

du centre est nommée la force centrifuge. Mais lorsqu'on tient la fronde avec la main, on tire la pierre à soi, cette force s'appelle force centripete.

Quand un corps est supposé se mouvoir sur une courbe la pesanteur qui tend toûjours vers un certain centre se complique necessairement avec la force centrifuge qui tend à s'en éloigner, si la force centrifuge étoit plus grande le corps s'échapperoit par la tangente; si les deux forces étoient égales il ne se formeroit point de courbe, il faut donc pour cela que la pesanteur soit plus grande, ce n'est donc que de cet excès qu'elle presse sur la courbe qu'elle décrit. Si l'on veut reduire au calcul la force centrifuge toûjours exprimée par la petite ligne droite qui est la difference entre le rayon & la secante de l'arc que le corps décrit, on trouvera cette valeur égale au quarré de la vitesse divisée par le diametre de la

courbe. La viteſſe n'eſt que le rapport de l'eſpace au tems, or l'eſpace ou l'arc parcouru eſt connu, le tems eſt donné, & la diſtance du centre, donc il eſt aiſé d'exprimer la force centrifuge dans tous les points qu'on voudra aſſigner.

Il ſuit des autres principes de l'Auteur, que ſi deux corps ſe trouvent avec differentes viteſſes dans la même courbe, leurs tems periodiques ſeront en raiſon inverſe des viteſſes. Il faut auſſi conſiderer la peſanteur des corps qui circulent, & pour lors il s'enſuit que les forces centrifuges de deux corps qui ſe meuvent avec la même viteſſe dans une diſtance égale du centre ſeront entr'elles comme les grandeurs ou peſanteurs de ces corps. Si deux corps égaux ont le même tems periodique, mais qu'ils ſoient dans des diſtances differentes du centre, leurs forces centrifuges ſeront comme les diſtances du centre, par conſéquent ſi deux

... centrifuges ser...
Enfin si l'on suppose qu...
rez des tems soient com...
bes des distances, les for...
fuges seront dans la rais...
des quarrez des distances

Depuis que l'Astrono...
plus connuë, on a senti c...
pouvoit cadrer avec les...
mens circulaires. Coper...
étoit point encore désabus...
Kepler les a changés en des...
& M. Newton a recher...
differentes pesanteurs d'u...
néte en divers points de...
be tendant à un centre où...
cé le Soleil. Ce centre est...
de la courbe ...

M. Musschenbroeck a parlé de plusieurs proprietez générales des corps, il y en a de particulieres, comme la dureté, la molesse, la fléxibilité & l'élasticité. Il est presqu'inutile de définir ces termes, il seroit à souhaiter qu'on en connût la cause comme les effets. Aussi notre Auteur se contente de dire qu'il existe de pareils corps. Quant aux causes, nous remarquerons qu'il veut combattre l'existence de la matiere subtile, à qui plusieurs Philosophes ont attribué la propriété du ressort; il refute les petits tourbillons qui par leur force centrifuge, pressant les parties solides des corps les uns contre les autres, se trouvent ensuite obligés de se développer. L'Auteur nous fait entendre que le ressort dépend de l'attraction.

Il est étonnant qu'on ait été si long-tems à s'appercevoir qu'il y avoit dans la nature des loix constantes que les corps suivoient inviolablement. Néanmoins Descar-

tes eſt le premier à qui nous devons l'idée d'une auſſi belle découverte. Le choc ou la percuſſion eſt l'action qu'un corps employe, lorſqu'étant mis en mouvement il vient choquer un autre corps : on appelle viteſſe reſpective celle par laquelle deux corps s'approchent l'un de l'autre en un certain tems. On ſuppoſe dans la détermination de ces loix que les centres de gravité ſe meuvent ſur une même ligne droite. L'Auteur commence par aſſigner les loix des corps mous, puis celles des corps à reſſort, & enfin celles des chocs obliques; il eſt de notre devoir d'avertir que ſi on compare ces mêmes viteſſes reſultantes des chocs avec celles que la plûpart de nos Auteurs déterminent, on les trouvera differentes. La cauſe de cette diverſité eſt que M. Muſſchenbroek, comme on l'a dit, ſuppoſe que les forces des corps ſont comme les quarrez des viteſſes; il paroît même que s'il a ſuivi

ce sentiment, c'est qu'il a prétendu déduire de ces mêmes loix une preuve pour appuyer son raisonnement, parce qu'adoptant son principe, il s'ensuit que les quantitez de mouvement sont égales avant & après le choc, ce qui ne se rencontre pas dans l'ancien calcul. Il est vrai que cette difficulté avoit embarrassé de grands Philosophes, & cela n'est aujourd'hui d'aucune force, puisque l'on sçait que c'est à la vitesse respective qu'il faut avoir égard; l'on avoüe bien qu'il n'y auroit pas la même quantité de mouvement absoluë mais il y aura une égale quantité de mouvement de même part, & ce qui est la même chose, le centre commun de gravité se meuvera de la même vitesse avant & après le choc.

On connoît le mérite & l'adresse de notre Auteur quand il s'agit de faire des experiences délicates. Voici une matiere qui n'est qu'une suite d'experiences, c'est l'électrici-

. Il y a dans les corps
vertu, à l'aide de la-
tirent à eux les autres
: Physicien fait distin-
grand soin cette pro-
e qu'on peut appeller
ive qui paroît produi-
ffet. Selon lui, la ver-
: dépend de certains
fort déliés qui s'échap-
s, les uns des corps
utres de ceux qui sont
s la plûpart sortent des
nt chauds, & parti-

vateur. Parmi les corps électriques, il y a long-tems que l'on connoissoit l'ambre, mais de ce nombre sont toutes les resines qui viennent des plantes, & toutes les especes de verre sont doüées de la même vertu. Plusieurs des nouvelles experiences qui se trouvent rapportées ici sont tirées des Observations de M. Gray & de celles d'un des Membres de l'Académie des Sciences, que les amateurs de la Physique experimentale regrettent tous les jours. Il y avoit lieu d'esperer par les grandes recherches qu'il avoit faites, & qu'une vie plus longue lui auroit permis d'augmenter, qu'il auroit fourni de quoi former un Systême, du moins vraisemblable sur une chose presque nouvelle; c'est toûjours avoir beaucoup avancé que de connoître les Phénomenes.

On ne pouvoit mieux placer l'attraction qu'après l'électricité, comme fait notre Auteur, pour faire appercevoir en quoi ces deux

vertus different. Mais dans une question aussi délicate il ne nous convient pas de définir l'attraction comme nous le penserions, il faut se servir des propres termes de l'Auteur.

» Lors (dit-il) que nous voïons » deux corps libres éloignés l'un » de l'autre s'approcher mutuelle- » ment sans que l'on apperçoive » aucune cause ou que l'on puisse » soupçonner qu'il y en ait aucu- » ne qui agisse sur eux exterieure- » ment, & qui les pousse l'un vers » l'autre : on donne à ce Phénome- » ne le nom d'attraction, & la » vertu qui le produit est connue » sous le nom de vertu attractive.

On a fait des Ouvrages entiers pour défendre & combattre cette matiere, ce n'est point dans un extrait qu'une chose aussi difficile peut être examinée. Il nous suffit d'avertir que les anti-attractionnaires pretendent expliquer tous les Phénomenes qu'on attribue à *l'attraction* par la seule impulsion,

& qu'il n'y a point dans la matiere de vertu inherente, capable de produire de ſemblables effets ſans une cauſe externe ou priſe hors du corps même. Quant à la plûpart des experiences que M. Muſſchenbroek rapporte nous n'en parlerons point, elles nous meneroient trop loin. On y trouve un détail complet de tous les differens corps qui peuvent être attirés par l'aiman. Les Oùvriers qui voudront tailler & armer cette pierre avec avantage & ſçavoir aimanter la Bouſſole, ne peuvent mieux faire que de s'initier dans ces pratiques. Cette petite verge de fer aimantée fait toute la ſûreté de nos Navigateurs : une de ſes proprietez, qui eſt la direction du Nord au Sud, n'eſt cependant pas conſtante ; ſes inégalitez ou variations ſe trouvent ici marquées dans une Carte dreſſée par M. Halley, dont on peut faire un excellent uſage.

On reconnoît dans toutes ces ex-

periences un homme habile qui joint beaucoup de lecture à beaucoup d'invention. Quand on connoît sur quels principes raisonne M. Musschenbroek, on ne sera pas surpris de le voir attribuer l'adherence des corps à la vertu attractive. Tous les corps (dit-il) posés les uns sur les autres, tiennent ensemble quand ils ont une surface unie & polie par une vertu attractive. D'autres Physiciens n'ont pas recours à l'attraction pour expliquer comment il arrive que plus des corps sont raboteux moins ils se touchent, & qu'on a plus de peine à séparer ceux qui ont une surface polie & fort unie, sur-tout s'ils sont enduits de quelque liquide. Il est inutile d'entrer dans ce détail, le Lecteur pourra y suppléer par des explications simples & naturelles. L'Auteur n'a pas seulement travaillé pour la Physique, les Méchaniciens trouveront ici de quoi s'instruire. M. Musschen-

broek a consideré quelles étoient les forces des differens bois posés suivant leurs trois dimensions, ce qui se rapporte assez aux calculs qui sont dans les Mémoires de l'Académie sur la même matiere ; il y démontre qu'il est plus avantageux de placer de chan les poutres dont les faces sont de differentes largeurs : l'experience en ce point, comme en plusieurs autres, a précedé nos connoissances ; mais c'est un grand plaisir pour l'esprit de les trouver, confirmées par la Géometrie.

M. Musschenbroek s'est déclaré pour l'attraction dans la plûpart des causes que les Cartésiens attribuent au mouvement, c'est par cette voye qu'il explique les fluides. L'eau, le vin, les huiles sont ce qu'on nomme fluides ; il paroît assez probable (dit-il) que c'est un assemblage de corpuscules dont chacun pris & examiné séparément est si petit qu'il est insensible. Quant à la figure

on peut leur attribuer celle de la rondeur, parce que les corps qui ont une ſemblable figure roulent & gliſſent les uns ſur les autres avec une grande facilité. Les Microſcopes nous ont fait diſtinguer les petits globules de ſang, & on les apperçoit ronds ; il faut qu'un corps puiſſe ſe diviſer à la moindre reſiſtance pour être nommé fluide, & peut-être que ſi nous avions le tact plus fin nous trouverions corps ſolide ce que nous appellons fluide. Lorſqu'on compare enſemble les liquides on trouve qu'ils ne ſont pas tous également fluides ; il n'y en a aucun qui paroiſſe avoir plus de fluidité que le feu & la lumiere. On connoît pluſieurs corps qui de ſolides deviennent fluides, & de fluides deviennent ſolides. Ces liquides ou fluides (car notre Auteur a jugé peu neceſſaire de faire cette diſtinction) ont differens degrez de fluidité ; mais d'où peut provenir la cauſe de cette mobilité, de cette agitation,

qui fait l'essence de leur liquidité, plusieurs Physiciens l'ont attribuée au mouvement interne & continuel de ces parties entretenu par la matiere subtile qui pénétre & remplit les pores, comme les interstices de ces petits globules; ce mouvement venant à cesser par des causes exterieures, la force de cette matiere diminue, & les globules s'approchant, se rejoignent & forment un corps continu ou solide. Ce n'est pas ainsi que pense M. Musschenbroek, il assure que l'experience & la raison y sont contraires, qu'il faut un feu violent pour séparer les métaux, uniquement parce que les parties de ces corps s'attirent avec beaucoup de force. Il prétend qu'il n'est pas vraisemblable qu'un fluide renfermé dans une sphére soit en mouvement, parce qu'il n'est plus sujet à la compression. Un morceau de sucre (suivant notre Auteur) mis dans une eau tranquille vient à fondre, parce

ı a commencé par imprimer
nouvement , & ce mouve-
cesse , puisque les parties les
pesantes vont au fond , &
les plus legeres surnagent. Le
d Descartes (ce sont les ter-
de l'Auteur) adoptoit d'autres
ipes. Nous ne nous arrête-
point à joindre ici nos réflé-
, celles du Lecteur y sup-
ont.
oute cette Théorie conduit
tellement notre Auteur à exa-
r quelle est l'action de ces
s contre des surfaces ; un
ipe constant & apperçû du
ire c'est que l'eau se met de
u. Sa surface par conséquent

égale à la multitude de ses parties ou à toute sa pesanteur. La seconde se rapporte à la pression laterale, c'est-à-dire à l'effort qu'un liquide fait contre les parois du vase. Car un fluide en cela est fort different d'un corps pesant qui n'agit que par sa pesanteur. L'eau renfermée dans un vase n'agira plus que par une pression perpendiculaire, si elle se trouve gelée, & il faut joindre un second effort sur les parois de ce même vase, dès l'instant qu'elle redeviendra liquide. Les Géométres ont cherché avec soin à déterminer cette pression laterale, & notre Auteur l'a tenté comme eux. La troisiéme Proposition est également interessante & peut encore plus surprendre. Que l'on imagine un cilindre plein d'eau, auquel soit ajusté un autre tube d'un moindre diametre & rempli de la même liqueur, il est démontré que le fond du vase sera pressé autant que si le cilindre, étant uniforme

la hauteur du petit tube, rempli d'eau. Ces ſortes nſiderations ne demeurent riles. On connoît par ces s quelle eſt la viteſſe de l'eau entes hauteurs, & les dé- de ces eaux, ſuivant les ntes ouvertures qu'on leur e. Cette théorie n'eſt pas inutile dans la Medecine. gloire ne ſeroit-ce pas pour netrie que d'en affermir & gmenter les connoiſſances, l faut convenir que dans ation (cette ſcience la plus

Il n'y a point oublié l'utile, mais il y a joint l'agréable, il a donc traité des jets-d'eau. M. Mariotte, un des Membres illustres de l'Académie des Sciences, est celui que M. Musschenbroek a suivi sur cette matiere ; effectivement il n'y a pas d'Auteur qui ait fait plus d'experiences sur les reservoirs. Il a remarqué que plus un canal, par lequel l'eau coule, est large par rapport à l'ouverture qui lui sert d'ajutage, plus le jet s'éleve : que plus les ouvertures du jet sont larges, plus ce jet a de force, si les canaux sont assez larges. Il faut avoir recours au Livre pour toutes ces remarques dont on ne peut sentir la vérité que par l'enchaînement qu'elles ont les unes avec les autres.

Les Traitez dont nous venons de parler sont connus sous le nom de la science hydraulique. Mais si on compare les corps solides avec ces mêmes liquides, & qu'on les compare par rapport à leur pesan-

ɛette connoiſſance eſt appel-
nom d'hydroſtatique.
Muſſchenbroek ſe reduit
ement à trois Propoſitions ;
ı corps ſolide plongé dans
ſt égal en peſanteur au vo-
l'eau dans lequel il eſt plon-
ı il eſt plus peſant : ou il l'eſt
. Après que l'on a connu ces
& qu'on a comparé enſem-
peſanteur ſpécifique de diffe-
orps , il eſt neceſſaire pour
: qu'il en reſte quelque cho-
fixe & de permanent : c'eſt
ce deſſein que l'Auteur a

tions particulieres sur l'eau commune & les differentes eaux, principalement sur la raréfaction de l'eau boüillante reduite en vapeurs, il y trouve des forces prodigieuses, au-dessus de la dilatation de la poudre à canon, il paroît même assez vraisemblable que si cette raréfaction pouvoit se produire dans le même instant, comme celle de la poudre à canon, les effets en seroient beaucoup plus surprenans. Il soupçonne même que la cause physique de ce dernier Phénomene pourroit s'attribuer à l'évaporation des parties fluides qui sont entrées dans le salpêtre qui composent la poudre. On a joint ici l'explication d'une Machine qui fait connoître les effets de cette raréfaction, elle est curieuse & ne peut qu'exciter l'attention de ceux qui liront ces Essais de Physique. M. Musschenbroek a recherché la cause de la gelée, il prétend que le froid n'en est pas le principe immédiat, & qu'elle dépend de

ils n'ont pas besoin du même
de feu pour être également
és, & il y a tel métal qui ira
rarefaction de 100 degrez
une certaine chaleur, & tel
qui avec la même chaleur se
e au double & au triple. Ces
ux acquerent des degrez de
ur bien differens; la fusion
pas la marque du dernier de-
e chaleur où ils peuvent être
s, & il est assez difficile de
nnoître, du moins pour plu-
. M. Musschenbroek avance
tes métaux se trouvant fon-

comme pénétrés de tous côtez par le feu devront nécessairement se gonfler. Le Soleil, dans les approches de l'été, devra produire par sa chaleur les mêmes effets sur les corps de notre Globe; il est à propos de remarquer que le feu ne dilate pas tous les corps, au contraire il condense certains bois, les cordes à boyau, les membranes des animaux; le feu emporte avec lui plusieurs parties subtiles, d'où il arrive que les solides se rapprochent & se contractent.

Nous rendrons compte du second Volume dans le Journal suivant.



STOIRE DU CIEL onſiderée ſelon les idées des Poë-es, des Philoſophes & de Moïſe ù l'on fait voir 1°. l'origine di Ciel Poëtique: 2°. la mépriſe de Philoſophes ſur la fabrique di Ciel & de la Terre: 3°. la con-ormité de l'experience avec la ſeule Phyſique de Moïſe. A Paris hez la veuve *Etienne*. 1739 leux Tomes *in*-12. le premier 12 pages, ſans compter la Pré-ace de 20 pages, le ſecond

Le Ciel Poëtique, *Livre I.*

La plûpart des Fables du Paganisme ont été inventées dans differens siécles, elles viennent de differens Pays. Les unes paroissent n'être que des allégories ou morales ou Physiques ; les autres que l'Histoire Sacrée ou Prophane, dont les faits ont été alterés ; un grand nombre ont l'air de traditions populaires ; un plus grand nombre encore ne sont que les imaginations des Poetes, qui d'âge en âge n'ont fait qu'encherir les uns sur les autres & ajoûter fictions sur fictions, en sorte qu'il paroîtroit que c'est perdre le tems que d'entreprendre de les ramener toutes à une seule origine, & de vouloir trouver de la suite & de la liaison entre tant de parties si disparattes. Un grand nombre de Sçavans l'ont tenté & n'y ont point réussi. Leurs mauvais succès, bien loin de décourager M. Pluche,

fait que l'animer, & il se
l'avoir enfin deviné l'énig-
se propose dans ce premier
e dévoiler tous les mysteres
Mythologie; une seule idée
est venuë heureusement lui
our trouver des explications
raisemblables de toutes les
Nous croyons que ceux-
qui n'adopteront pas toutes
lications ne refuseront point
eur la gloire d'avoir propo-
Systême extrêmement ingé-
, & de l'avoir développé

gnorance ont convertis ensuite en autant de puissances dignes de respect & de crainte, & que le Ciel des Poëtes, ou le premier fond de toute la Mythologie Payenne, n'est dans son origine, qu'une écriture très-innocente, mais prise grossierement & dans le sens qu'elle presentoit à l'œil, au lieu d'être prise dans le sens qu'elle étoit destinée à presenter à l'esprit, & c'est-là sur quoi roule tout le nouveau Système de Mythologie de M. P. Un passage de Macrobe a été la base de tout son Edifice. » Voici (dit cet Au-» teur) les motifs qui ont fait » donner aux deux Signes que » nous appellons les portes ou les » barrieres de la course du Soleil, » les noms d'Ecrevisse & de chevre » sauvage. L'Ecrevisse est un ani-» mal qui marche à reculons & » obliquement, de même le Soleil » parvenu dans ce Signe commen-» ce à rétrograder & à descendre » obliquement. . . . . . .

» Quant à la chevre, sa façon

paître eſt de monter toûjours
e gagner les hauteurs tout en
utant, de même le Soleil ar-
é au Capricorne, commence à
tter le point le plus bas de
courſe pour revenir au plus
é.
tte origine des noms donnés
deux Conſtellations ont fait
r à M. P. que les autres Si-
du Zodiaque ont reçu des
également propres à carac-
r de mois en mois ce qui ar-
ſur la terre dans les divers dé-

Printems (*a*).

La furie du Lion pouvoit assez bien marquer celle du Soleil lorsqu'il abandonne le Cancer. La fille qui paroît à la suite du Lion portant une poignée d'épics exprime fort naturellement la coupe des moissons. Il n'étoit pas possible de mieux marquer l'égalité des jours & des nuits qu'ameine le Soleil parvenu à l'équinoxe, qu'en donnant aux Etoiles, sous lesquelles il se trouve alors, le nom de Balance. Les maladies d'Automne ont été caractérisées par le Scorpion qui traîne après lui son dard & son venin. La chasse que les anciens donnoient aux bêtes féroces à la chûte des feüilles ne pouvoit être mieux marquée que par un homme armé d'une fléche ou d'une massuë. Le Verseau a un rapport

(*a*) Les Orientaux n'ont point connu les Jemeaux ou les deux freres Castor & Pollux, & selon Hérodote c'étoient les Chevreaux qui occupoient leur place dans l'ancienne Sphére.

e aux pluyes d'hyver, & les
is liés ou pris au filet mar-
t la pêche qui eſt excellente
proches du Printems.
i l'ordre de ce qui ſe paſſe
terre durant le cours de
e ſe voit marqué dans l'ordre
gnes du Zodiaque & dans
énomination, mais cet or-
peut avoir lieu qu'à l'égard
uples qui habitent la Zone
rée : la ſuite des travaux de
e eſt toute differente vers les
ques, & ſur les bords de la
Torride. En Egypte, par

tous les bleds sont recüeillis vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril. Puis donc que le Signe qui caractérise la moisson se rapporte au mois d'Août & de Septembre, il s'ensuit que ce n'est pas en Egypte que les noms des Signes du Zodiaque ont été inventés. C'est, selon M. Pluche, dans les plaines de Sennaar & chez les enfans de Noé qu'il faut chercher le premier usage du Zodiaque. C'est de cette famille, tige & origine de toutes les autres, que cette invention s'est répanduë chez les Nations, avec tous les usages, toutes les cérémonies & toutes les Loix des premiers habitans du monde. Car c'est d'elle que les autres hommes ont appris encore à s'assembler pour loüer Dieu au retour de chaque nouvelle Lune, à offrir à Dieu le pain, le sel, les fruits de la terre, & les élémens ordinaires de la vie, à sacrifier des victimes, à manger en commun, & à joindre à l'action de graces le chant &

des Inſtrumens ; c'eſt - là
mblablement la raiſon de la
rmité qui ſe trouve en plu-
points entre les pratiques du
e de Dieu & celles des Na-
, livrées à la plus groſſiere
rie.

s caracteres inventés pour
er les differens mois & les
ns travaux de l'année, font
onner à M. P. que les pre-
conducteurs de Colonies ne
iſſant point l'Ecriture ſe ſer-
de ces ſortes de ſymboles,
nnoncer au peuple tout ce

plication de plusieurs de ces vieux chiffres.

Si nous voulons, dit-il, deviner quelques-uns de ces symboles n'ayons recours ni à Platon, ni à Porphyre, ni à Jamblique, consultons plûtôt les besoins des premiers habitans de l'Egypte. Dans ce Pays le labourage & par conséquent la vie est étroitement liée à l'observation, 1°. du souffle des vents : 2°. du lever de la Canicule : 3°. des crues de l'innondation du Nil. C'est à ces trois circonstances qu'il faut rappeller une grande partie des iéroglyphes Egyptiens.

Les oiseaux, par leur légéreté, sont l'image naturelle du vent, ainsi lorsque les Egyptiens ont eu à désigner le vent, ils se sont servis de la figure d'un oiseau, mais parmi les oiseaux, les uns passent en de certains tems dans des Pays chauds, d'autres cherchent les Pays froids ou les Pays temperés ; en un mot, tous ont une méthode de vivre particuliere à leur espece.

ne ſe contenta donc pas de
r les oiſeaux pour être en gé-
le ſymbole du vent, on ca-
riſa chaque vent en le déſi-
par la figure de l'oiſeau, qui
avec lui quelque rapport par-
er. L'Epervier ſe plait dans le
, mais quand le chaud vient
u'il veut muer, il s'avance
le midi, regardant toûjours
vient le chaud qui facilite ſa
, il ſe trouve par-là être l'em-
e naturel du vent Eteſien qui
e du Nord au Sud vers le Sol-
d'Eté, & qui en chaſſant les

ge, en suivant toûjours le cours de ce fleuve vers la mer : elle étoit donc très-propre à caracteriser la direction du vent méridional qui aidoit & annonçoit le dessechement desiré. On peut croire que les autres oiseaux qu'on trouve si souvent aussi-bien que la Huppe & l'Epervier sur les Monumens Egyptiens, désignoient d'autres vents pour des raisons à peu-près semblables ; d'autres symboles placés comme autant d'attributs sur la tête ou dans les pattes des oiseaux pouvoient exprimer les varietez de ces mêmes vents.

La seconde observation importante aux Egyptiens étoit le lever de l'étoile du Nil, dès qu'elle se débarrassoit des rayons du Soleil & qu'elle se montroit avant l'aurore, on étoit sûr que le Soleil s'avançoit sous le Signe du Lion, & que le débordement suivroit de près, ils l'appellerent pour cette raison Anubis, l'Aboyeur, le Moniteur, l'Astre Chien. Au lieu

eindre ſous la forme d'une
, ce qui ne la diſtinguoit
'une autre , ils la peigni-
is une figure qui avoit rap-
ſa fonction & à ſon nom ;
pour eux le commencement
née ils peignirent un Portier
oiſſable à une clef ou bien
donnoient deux têtes adoſ-
une d'un vieillard qui mar-
l'année expirante , l'autre
eune homme qui marquoit
vel an. Cette étoile annon-
s'il falloit faire au plus vîte
viſions , gagner les terraſſes

ches de terre, ils representerent le ravage de l'eau débordée sous la figure d'un Dragon, d'un Crocodile, d'un Hippopotame, ou d'un Monstre aquatique qu'ils nommerent *Ob* ou *Python*.

Cette méthode d'instruire ainsi les Peuples, faisant de jour en jour de nouveaux progrès, on inventa des Signes pour conserver la mémoire des évenemens les plus considerables, on en inventa d'autres pour enseigner aux Peuples tout ce qui leur étoit important de sçavoir, comme la Religion, la Police & la Morale. Les principaux de ces Symboles sont l'*Osiris*, l'*Isis*, & l'*Horus*, outre le *Tot* ou l'Etoile du Chien dont nous avons parlé ci-devant.

Osiris étoit le symbole de l'année, l'année a rapport à trois objets principaux, 1°. au cours du Soleil, 2°. à l'ordre des Fêtes de chaque saison, 3°. aux travaux qui se doivent faire en commun. Le Soleil, le plus magnifique objet

nature avoit été justement
pour être le symbole de l'E-
ut-puissant, & sa figure étoit
ve au nom qu'on lui donnoit;
nommoit *Osiris*, suivant son
ologie, ce mot signifioit l'*Ins-*
r, le *Cocher* ou le *Conducteur*,
i, le *Guide*, le *Modérateur*
tres, l'*Ame* du monde. On
ima tantôt par la figure d'un
ne portant un Sceptre, &
t par la figure d'un Cocher
un foüet à la main, ces fi-
se varioient encore & se

mais un Instrument de Marine, comme un Trident ou un Harpon; & quand on vouloit annoncer aux Egyptiens l'arrivée de cette flotte on exposoit cette figure que l'on nommoit alors *Poseidon*, c'est-à-dire la Provision des Païs maritimes, ou bien *Neptune*, qui signifie l'arrivée de la flotte.

Isis étoit l'année civile, on la désigna par la figure de la Terre & de ses productions qui varient suivant les saisons. La figure de l'homme qui commande aux animaux & qui gouverne tout sur la terre avoit paru la plus propre pour exprimer le Soleil : quand on voulut signifier la terre qui enfante & qui nourrit toutes choses, on choisit la femme : mere & nourrice, elle est une image assez naturelle de la Terre. Falloit-il avertir les hommes de se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver ? on couronnoit *Isis* de petites Tours ou de creneaux de murailles : vouloit-on annoncer les Néomenies d'hiver on

roit la tête d'*Isis* de bandelet-
e peaux cousues, quelquefois
lumes rangées les unes sur les
mitez des autres. On faisoit
oir au peuple que l'année se-
abondante en couvrant *Isis*
e symbole de la terre d'un
d nombre de mammelles.

orus fut le symbole des diffe-
travaux de l'année. Ce qui se
justifier par l'énumeration des
entes formes qu'on lui fai-
rendre, elles tendent toutes à
mer quelques-unes des opera-

Terre qui le délivre des ennemis qui traversent ses efforts. Cet enfant paroît ailleurs avec les aîles des differens vents qui lui sont favorables : quelquefois ses aîles, c'est-à-dire les vents étesiens lui manquent & alors on le voit triste & abattu : on le voit ailleurs, quoique déja grand, les pieds & les mains engagés & comme emmaillottés. Tout ce qu'il peut faire alors se réduit à tenir une perche, une équerre, ou un compas, ou quelquefois une giroüette ou un bâton terminé par une Huppe ou par quelqu'autre avance propre à recevoir l'impression du vent. Le labourage en effet est fort oisif pendant le débordement, il est alors borné à mesurer la hauteur des crûës & à observer le retour du vent méridional, ou ce qui est la même chose, le retour de la Huppe.

En suivant les mêmes principes, M. P. nous explique plusieurs autres symboles Egyptiens. Selon

le Serpent ſignifia la vie , le
ıier l'abondance, le Scarabée
toutes ces figures ſe trouvent
ent ou ſeules, ou combinées
nes avec les autres ſur les
umens Egyptiens qui nous
nt, & à la faveur de ces ob-
tions , M. P. en donne des
cations fort naturelles & fort
emblables. On trouve par
ple ſur une des faces des
les Pyramides cette piece d'é-
re ſymbolique ; vers le haut
it le Cercle Solaire élevé ſur
randes aîles de Papillon ; au
eſt Oſiris ſur ſon Trône , à
de lui eſt Iſis avec la meſure
lil , & devant eux eſt Horus

tion favorable aux plantes qu'il cultive : on voit deux petites croix suspenduës aux aîles du Papillon, cela marque une disposition d'air propre à donner une forte innondation.

Chapitre II. la Théogonie.

Le systême de l'écriture symbolique bien développé dans le premier Chapitre, M. P. passe au second qui traite de l'origine des Dieux & de leurs differens attributs.

Dès que l'on eut inventé les Lettres & l'écriture ordinaire, l'écriture symbolique cessa bientôt d'être en usage. Comme elle tenoit à la Religion & à la Philosophie, elle se conserva parmi les Sçavans & les Prêtres, & on l'appella Ecriture Sacrée ou Ieroglyphe, ce qui est la même chose. Mais les peuples pour qui toutes ces figures devinrent des mysteres, se firent aisément illusion, au lieu

es regarder comme des emblê-
, ils les prirent à la lettre, ils
ent voir des réalitez lorſqu'ils
oïoient que des Signes, & ſur
ondement ils bâtirent toutes
Fables dont ſe compoſa leur
ule Théologie.
iris fut un ancien Roi devenu
, *Iſis* fut ſa femme, *Horus*
fils bien aimé : tous les Sym-
s dont ces figures étoient or-
rement accompagnées devin-
auſſi des perſonnages impor-
, & bien-tôt on les honora
culte religieux. La fécondité

vinrent. Athéne, Colonie de *Saïs*, apporta avec elle toutes ces superstitions & les répandit dans le reste de la Grece. *Osiris*, chargé de ses differens attributs, devint Jupiter, Neptune, Apollon, Pluton. *Isis* fut changée en Diane, en Vénus, en Junon, en Cybéle. *Horus* fut Mars, Vulcain & Saturne. *Mercure* fut Tot ou l'Etoile du Nil déguisée: il en fut de même de toutes les autres Divinitez. Nous renvoyons au Livre même de M. P. pour y voir comment s'opererent toutes ces méthamorphoses; nous ne pouvons que les indiquer en général, seulement afin d'en donner quelque idée à nos Lecteurs: nous copierons l'article de *Saturne*.

SATURNE.

L'assemblée des Prêtres, pour juger les peuples, étoit annoncée par un *Horus* barbu, portant une Faux, & par une *Isis* mameluë & environnée de têtes d'animaux.

s barbu marquoit l'assem-
s Vieillards. La Faux dans
désignoit la fenaison & la
qui suivoient immédiate-
s assises. On donnoit à cet-
e, entre autres noms, ce-
rone, c'est-à-dire, la gloi-
dignité, la majesté : ou la
ne, c'est-à-dire, le cercle
es. Quant à l'*Isis* mamme-
environnée de têtes d'ani-
elle annonçoit les Fêtes de
lte des bleds & des foins
faisoit en Mars & en Avril:
onna le nom de *Rhœca*, qui

son origine l'exécution des Jugemens, ou la punition des criminels, qu'on disoit que *Saturne* emportoit quelqu'un tous les ans & demandoit sa victime: de-là vient la persuasion où l'on étoit que *Saturne* vouloit être honoré par l'effusion du sang humain, & la barbare coûtume qui s'en répandit partout en passant de Phénicie en Afrique, & après dans toute l'Europe. Parce que *Saturne* ou *Crone* avoit un rapport necessaire avec l'équité des jugemens qui se rendoient sans acception de personnes: on disoit que *Saturne* avoit regné avec une douceur & une intégrité parfaite. Si l'on ajoûtoit que de son tems il regnoit un Printems perpétuel, c'est parce que les scéances des Juges étoient anciennement inséparables du plus beau mois de l'année : tel est constamment en Egypte le mois de Fevrier. *Saturne* étoit le symbole des Prêtres, ils ne sortoient qu'au Printems de leur retraite ; on attachoit pendant

l'année la ſtatuë de *Saturne*, n ne rompoit ſes liens qu'aux ches de ſa Fête, de-là vinles chaînes dont on diſoit *aturne* avoit été chargé par *r*, qui s'étoit rendu maître npire. Pluſieurs autres preuonfirment les conjectures de ſur *Saturne*: dans les monuantiques, nous voyons au le ce Dieu un Serpent qui ſe la queuë: d'autres fois il eſt en Vieillard qui mord la tête n fils: ce qui ſignifioit que nblée des Juges & la moiſſon

re, ils allerent de folie en folie, jusqu'à dire que *Saturne* rongeoit des pierres, & que *Rhæca* obligée de lui donner ce qu'elle mettoit au monde, avoit sauvé Jupiter en emmaillotant une pierre que *Saturne* avoit devorée au lieu de son fils. C'est de ce ridicule jeu de mots que vient encore la Fable qui rend raison de la dureté des hommes en les faisant tous sortir non des enfans de l'homme & de la femme, qui échapperent au déluge, mais des pierres qu'ils jetterent l'un & l'autre derriere eux. Enfin rien ne prouve mieux combien on ignoroit le sens des figures, qu'on prenoit pour des personnages divinisés que l'idée toute nouvelle que les Grecs se firent de *Saturne* lorsqu'il fut apporté chez eux. Trouvant un rapport entre le nom de *Krone* & celui de Κρόνος, qui parmi eux signifioient le *Tems*; ils interpreterent tous les Symboles en ce sens: c'étoit un Vieillard, rien de plus vieux que le tems; que fai-

Faux qu'il tient en ſa main;
ſervira pour tout abbatre.
tres ſur-tout qu'on lui fai-
orer en Syrie ſembloient le
iſer parfaitement. Le tems
ut & ronge les pierres mê-
eſt aiſé de ſentir qu'on n'a
maginé ces folies à tête re-
mais qu'une figure fort in-
e qui ſervoit à annoncer &
eſpecter la Juſtice, n'étant
tenduë, quoique toûjours
e à certaines Fêtes, fut
une façon par les uns,
utre par d'autres, & que

Niobée & de ſes enfans, de la navigation des Argonautes, d'Argus aux cent yeux, de Protée, d'Atlas, de Minos, des Harpies, des Sphinx, des Syrênes, de Circé : il explique encore par de pareils ſymboles toutes les Métamorphoſes, la doctrine de la Métempſycoſe, & donne la raiſon du culte des animaux ; en un mot il n'y a rien dans toute la Mythologie dont ce Syſtême ne découvre la ſource.

Toutes ces differentes explications portent avec elles leurs preuves qui ſont leur ſimplicité & leur vraiſemblance, elles ſe trouvent encore confirmées par un grand nombre d'étymologies, & par quelques autoritez aſſez préciſes d'Auteurs anciens.

Chapitre III. la Divination.

M. P. a trouvé l'origine de tous les Dieux dans l'abus de l'écriture ſymbolique en uſage chez les pre-

hommes ; il fait remonter
ne ſource les differens gen-
ivination auſſi-bien que les
temens & les évocations :
aſion des influences plané-
les prédictions de l'Aſtro-
les operations de l'Alchy-
& preſque toutes les autres
es ſuperſticieuſes qui ont
ans les ſiécles paſſés & qui
ncore aujourd'hui que trop
ité chez bien des gens.
s avons vû que les anciens
ens déſignerent chaque vent
repreſentation d'une eſpece

Nord ou du Midi, dont le besoin lui étoit marqué par des figures de Colombe, d'Isis, d'Epervier ou de Huppe, s'avisa d'attendre, pour commencer une entreprise, l'apparition de l'oiseau même ; la difference, le nombre, la route, les plus petites varietez du vol des habitans de l'air devinrent des signes avancoureurs de tous les évenemens.

L'usage d'une Giroüette pour prendre le vent est aussi ancien que la necessité d'y avoir recours, & la vûë de cet Instrument diversifié, selon les circonstances du Païs & des saisons, pouvoit régler le Laboureur. Cette Giroüette, devint le Bâton augural, dont on tourna avec de grandes cérémonies la courbure, ou l'avance vers le midi ou vers le nord, & devint un Instrument Sacré pour désigner les points du Ciel, dans l'intervalle desquels le passage de l'oiseau avoit une signification bonne ou mauvaise. C'est ainsi que

s pratiques abſurdes ſe for-
Science des Augures & des
pices.
Serpent, ſymbole de la vie
la ſanté, ſi ordinaire dans
roglyphes, & faiſant ſi ſou-
partie de la coeffure d'Iſis;
urs attaché aux bâtons de
ure & d'Eſculape & inſépa-
du coffre qui contenoit les
eres, devint un des grands
ns de connoître la volonté
Dieux; on obſerva donc reli-
ement les allées & venuës
erpens & leurs plis & replis

ment revenu aujourd'hui. Si cet oiseau vient à crier en passant devant la fenêtre d'un malade, où il voit de la lumiere qu'il ne peut souffrir : on n'ôtera pas de l'esprit à bien des gens que ces cris annoncent la mort prochaine du moribond.

L'assortiment de differens feuillages annonçoit aux assistans une Fête ou une operation qui devoit être générale & uniforme. Quand on ne vit plus de liaison entre des branches ou des herbes placées de telle ou telle façon, & la guerison ou la recolte qu'on s'imaginoit en être l'effet ; on ne trouva point d'autre dénoüement, que d'en faire resider la principale vertu, dans le concours des paroles surannées & inintelligibles, que les Prêtres prononçoient ou chantoient, en portant ces symboles devant le peuple. Et de l'union de ces herbes & de ces paroles on fit un art auquel on attribua une puissance admirable, pour réussir dans tout ce que l'on souhaitoit.

ord on ſe borna à honorer
il comme le plus grand mo-
e la Nature : bien-tôt après
e eut le ſecond rang : en-
haque Signe, chaque Con-
on eut ſon département pro-
ſa meſure de pouvoir. De-
e la vertu des Planétes, elle
a du caractere des Dieux
y avoit établis, & la vertu
nſtellations, des noms qu'on
oit impoſés. Le Belier eut
tion puiſſante ſur les petits
upeaux : la Balance ne peut
r que des inclinations de

que l'enfant qui naissoit en ce moment, étoit celui qui en éprouvoit les plus puissantes impressions. Suivant cet argument, celui qui naît au moment précis où la premiere Etoile du Belier monte sur l'horison, doit être à coup sûr riche en troupeaux : les entreprises de l'enfant qui naît sous le Signe de l'Ecrevisse iront toûjours à reculons, & en baissant : le Lion doit imprimer le courage & former des Héros : l'aspect de la Vierge portant l'Epic Céleste, doit donner des inclinations chastes & joindre l'abondance à la vertu : heureux les peuples dont les Rois & les Magistrats sont nés sous le Signe de la Balance, *&c.* Toutes ces subtilitez sont souvent démenties par l'évenement ; pour remedier à cet inconvenient on allegua le concours de la Lune, des autres Planétes & des Etoiles qui par leurs oppositions & leurs conjonctions émoussoient la bonté de certaines influences & corrigeoient la mali-

: des autres : le fin de l'art fut
avoir combiner ces ſituations,
ſerver ſi les influences mar-
ent ſur des Signes paralléles :
chûte des unes étoit ou obli-
ou perpendiculaire ſur les au-
, il falloit ſçavoir meſurer des
ons de cercle, calculer des
es par les tangentes & par les
; il falloit étudier l'ordre du
pour connoître la diverſité des
ts : l'Aſtrologue ſe faiſoit
eur de tout cet étalage de ſça-
, la Géometrie & l'Aſtrono-

avoir abusé presque toutes les nations du monde, ont encore parmi nous un crédit qu'elles ne méritent guéres.

Tel est le nouveau Systême sur la Mythologie que propose M. P. dans son premier Livre ; nous aurions souhaité d'entrer dans un plus grand détail sur toutes ces matieres & de ne pas passer si légérement sur une infinité de choses curieuses dont ce Livre est rempli, ceux qui voudront prendre la peine de le lire y trouveront dequoi s'amuser & s'instruire : rien n'est plus ingénieux que la maniere dont l'Auteur suit jusques dans les moindres recoins ce ramas immense d'absurditez, & il est étonnant de voir avec quelle simplicité & quelle vraisemblance il les rappelle toutes à une origine commune, & comment les étymologies concourent à donner du poids & du jour à ses pensées.

On doit assurément beaucoup loüer les bons esprits, qui comme

ui, oſent s'éloigner des rou-
rdinaires, & qui s'efforcent
ire quelque nouvelle décou-
; car ce n'eſt que de cette
que les Sciences & les Arts
ent ſe perfectionner. Au re-
nous laiſſons aux Sçavans à
du degré de probabilité que
. a ſçu donner à ſes conjectu-

n donnera dans le Journal du
prochain la ſuite de cet Ex-

CE Recüeil est le 24me, l'Extrait de celui qui a précedé se trouve dans le Journal du mois d'Août 1738. Ce dernier contient sept Lettres ou Relations, avec une Epître du Pere *du Halde* aux Jesuites de France. Cette Epître mérite d'être lûë en entier, particulierement au sujet des Réponses du P. *du Halde* à quelques demandes qui lui ont été faites concernant les *Catéchistes* emploïés dans les Missions.

La premiere Lettre écrite de *Pekin* en 1735. est du P. *Parrennin*, elle est adressée à M. *le Mairan*. Nous la diviserons en deux parties.

La premiere concerne la Relation où le P. *Parrennin* se trouve avec l'Académie des Sciences de Paris par la correspondance qu'il entretient avec M. *le Mairan*. La reconnoissance qu'il marque au sujet de cette même correspondance lui donne lieu de rappeller des experiences qu'il a faites, » sur la

naniere de glacer de l'eau chau-
le auprès d'un brazier « : expe-
nces qui l'ont mis à portée d
nnoître la solidité de la Disserta-
n de M. *le Mairan* sur la glace
étoit pour satisfaire la curiosité
plusieurs Docteurs Chinois, que
P. *Parrennin* avoit entrepris de
re ces mêmes experiences. »Ce
engagement (*dit-il*) étoit une
uite des Entretiens que j'avois
us avec ces M^rs sur la congéla-
ion des liquides au tems froid ;
ls expliquoient cet effet de la

» ties les plus ſubtiles qui empê-
» chent les autres de ſe lier, & y
» en introduire d'autres capables
» de les fixer & d'en arrêter le
» mouvement. « Le ſçavant Miſ-
ſionnaire entre enſuite dans le dé-
tail de l'experience qui ſervit de
preuve à ſon raiſonnement. Il
rappelle auſſi quelques operations
qu'il a faites avec le même ſuccès
pour expliquer la formation & les
effets du tonnerre & d'autres ex-
periences encore ſur la formation
des pierres. Quel plus digne uſage
des Sciences! le Phyſicien ne ſatiſ-
faiſoit ainſi la curioſité de ces Doc-
teurs que pour donner lieu au
Miſſionnaire de leur perſuader des
véritez ſalutaires. » J'effacerois (*dit*
» *le P. Parrennin* à M. *le Mairan*)
» tout ce que je viens d'écrire, ſi
» j'adreſſois ma Lettre à une per-
» ſonne moins éclairée que vous,
» car on me reprocheroit peut-
» être qu'il ne convient à un Miſ-
» ſionnaire que d'annoncer la foi
» ſimplement à ces infidéles, ſans

» s'amuſer à les entretenir de
» tieres de Phyſique & de pur
» rioſité : je répondrois à c
» proche ce que l'experience
» pris à tous les anciens Miſ
» naires. Que quand il s'agi
» prêcher aux Grands & aux
» trés de cette nation , o
» réuſſit pas d'ordinaire en d
» tant par les myſteres de not
» Religion : il faut pour mé
» leur attention gâgner leur
» me par la connoiſſance des
» ſes naturelles qu'ils ignorer

riorité de leurs lumieres sur les vôtres. C'est un découragement de ne pouvoir éclairer votre raison qui ne vous laisse aucune prise sur la leur.

Passons à la seconde partie de la Lettre. Il seroit à souhaiter, comme le remarque le P. *du Halde*, que les Lettres de M. *le Mairan*, qui ont donné lieu aux réponses du P. *Parrennin*, eussent été jointes à ces mêmes réponses. On connoîtroit mieux l'esprit philosophique qui a occasionné les premieres, & tout le mérite des éclaircissemens que contiennent les secondes.

Le R. P. rappelle d'abord que dans une Lettre qu'il a écrite à M. *le Mairan* en 1730. il lui a marqué la plus grande partie des causes qui ont toûjours retardé à la *Chine* le progrès des Sciences. A l'égard de l'Astronomie, ajoûte-t-il, les tems où les *Hyparques*, où les Ptolomées cultivoient cette Science répondoient au 5me & 6me Empereur

de la Dinaſtie des grands *Han* qui avoient des Mathématiciens , leſquels pouvoient perfectionner ce que d'autres avoient commencé pluſieurs ſiécles avant eux. Il remarque entre autres cauſes de ce manque de progrès que les Chinois de ce tems-là avoient le même caractere , le même génie que ceux-ci ; gens ennemis de toute application , & préferant un interêt preſent & ſolide , ſelon eux , aux avantages d'une reputation qui leur paroît frivole. Ils craignent les nouveaux phénoménes autant que nous les ſouhaitons en Europe. Il leur en coûteroit pour aller en rendre compte à la Cour , des ſoins qui leur ſeroient à charge ; ajoûtez encore que de telles obſervations tournent contre ceux qui les ont faites. Toutes les nouveautez dans le Ciel ſont regardées comme une marque de ſon couroux contre le Gouvernement. Contrarieté trop ordinaire dans les jugemens des hommes : la ſuper-

stition qui accrédite l'Astronomie à la Chine, en retarde en même tems le progrès.

Notre Auteur, après avoir ajoûté quelqu'autres raisons à celles que nous venons de rapporter. Cite quelques explications qu'il a données précédemment à M. *le Mairan*, concernant la Chronologie des Chinois.

Il s'agit ensuite de quelques Traditions Chinoises qui semblent, dit M. *le Mairan*, tirer leur origine de l'Egypte. *Sesostris* portant ses conquêtes jusqu'au Gange, a pû passer jusqu'à la Chine, & y établir quelques Colonies. Le P. *Parrennin* penche à rejetter cette conjecture, il ne trouve pas qu'il soit certain que *Sesostris* ait été jusqu'au-delà du *Gange*. De plus, du *Gange à la Chine*, les passages moins praticables encore alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, auroient arrêté une armée. Ce n'est pas non plus que *Sésostris* ait pû envoyer une Colonie à la *Chine*,

rée dès ce tems-là en étoit in-
te aux étrangers, à la reſerve
Ambaſſadeurs qu'on n'admet-
qu'avec peu de ſuite, comme
it aujourd'hui, & qu'on re-
uiſoit avec tout leur monde
es aux frontieres. Ajoûtez
re que l'Hiſtoire Chinoiſe qui
ſouvent des irruptions faites
les nations plus voiſines, ne
ucune mention de celle qu'on
roit attribuer à *Séſoſtris*, dont
gne répond à celui des XIme
IIme Empereurs de la Chine,
3me Famille des *Chang* : ce

égard : » Quand est-ce (*dit-il*) que » les Egyptiens commencerent à » en avoir ? c'est ce qu'on ignore, » & qu'il faudroit sçavoir, « pour pouvoir dire laquelle de ces deux Nations a profité des découvertes de l'autre. Il fortifie son opinion à ce sujet par des remarques qu'il tire de l'Histoire de la *Chine*. Il attaque avec des raisons satisfaisantes d'autres ressemblances entre ces deux Peuples ; l'idée de la Métempsycose, par exemple, & certaines divisions appellées *Castes* ou *Tribus*. Il met au même rang la *Fête des Lanternes*, citée par Hérodote, & devenuë aussi célébre à la Chine qu'elle le pût être en Egypte.

» Pour ce qui est des autres » ressemblances qui se trouvent » entre les deux Nations, telles » que sont leur attachement invio- » lable aux anciens usages : le res- » pect pour les parens, pour les » Rois, & les Vieillards : l'amour » des Sciences & des Arts, *&c.* «

qui manquent de plusieurs
s avantages, & qui cepen-
n'éprouvent jamais ou
que jamais la famine ?
. P. propose plusieurs Ob-
ons sur cette objection, 1°. la
ne peut tirer aucun secours
voisins pour la nourriture de
itans : 2°. la Chine reduite
ir avec ses propres produc-
a foule innombrable de ses
ns ne pourroit y parvenir
ar de grandes précautions.
rdonnances des Empereurs

beaucoup de la quantité qui seroit suffisante pour nourir la multitude du Peuple Chinois ; les deffenses sur cet abus sont formelles, souvent réiterées & jamais en vigueur. Il resulte que l'objection de M. *le Mairan* est fondée : les frequentes disettes qui font perir un grand nombre d'habitans à la Chine provenant du mauvais gouvernement dans cette partie.

Comme M. *le Mairan* avoit demandé s'il paroît des aurores boréales à la Chine, notre Auteur observe qu'il n'y en arrive pas. Il propose quelques conjectures sur la nature des aurores boréales, en attendant qu'il reçoive le Livre de M. *le Mairan* sur cette matiere. Il termine sa Lettre par la nouvelle de la mort subite de l'Empereur *Yong-Tching* & du couronnement de l'aîné de ses trois fils. Le peuple instruit d'une éclipse de Soleil qui devoit arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de soupçonner que l'éclipse influoit par

ce ſur cette mort. Car tout le
de l'année court ſur le comp-
défunt. La ſuivante change
om. C'eſt par elle que le nou-
regne commence. Les Ma-
aticiens Chinois qui obſer-
it ſur la Tour avec les Peres
r & *Pereyra* ne pouvant voir
oſé, parce que le Ciel étoit
ert, allerent bien contens
ter le nouvel Empereur de ce
e Ciel, pour recompenſe de
ertus, lui avoit épargné le
rin de voir le Soleil éclipſé.

quelques Observations préliminaires au sujet des Royaumes de *Tongking* & de la *Cochinchine*,
» Ces deux Etats étoient autrefois
» une des plus grandes Provinces
» de la Chine sous le nom de *Ngan-*
» *Nan*, c'est-à-dire, *Repos Austral*,
» & qui s'étendoit vers le Septen-
» trion depuis le 22me degré jus-
» qu'au 23me.

Cette Province confiée à des Vice-Rois tiraniques, éprouva les Révolutions dont d'autres Païs ont dans le même cas fait voir des exemples ; elle se souleva, se choisit un Roi & se maintint dans la revolte.

Le nouveau Roi Gouvernant mal à son tour, se vit bien-tôt enlever une partie de ses Etats, il ne lui resta que ce qui forme aujourd'hui la *Cochinchine*, & le nouvel usurpateur garda le *Tongking* qui est renfermé entre le 15me & le 23me degré de longitude.

La Relation rappelle ici le tems où la Foi fut prêchée dans le *Tong-*

ce fut dès l'année 1626. que
Baldinoti Jesuite pénétra dans
oïaume ; son zéle secouru de
de quelques autres Mission-
s de la même Compagnie,
uisit des fruits si rapides que
êtres des Idoles conspirerent
'eux, ils leur firent éprouver
ine qui pouvoit les affliger
ntage, l'éxil; que des Mission-
s souffrent, pourvû que ce
n presence de leurs Néophi-
l'exemple qu'ils donnent fait
consolation. Ceux-ci plus

Cette persécution renouvellée dans les derniers tems a coûté la vie à quatre Missionnaires Jesuites. C'est l'intrépidité avec laquelle ils ont surmonté tous les obstacles qui les éloignoient du *Tongking*, ce sont les circonstances de leur prison & de leur mort qui remplissent le reste de cette Relation, & qu'il faut lire dans la Relation même ; des circonstances aussi interessantes perdroient trop à être reduites dans les bornes où nous sommes obligés de nous renfermer.

Le Pere *de Saignes*, Missionnaire dans le Roïaume de *Carnate*, est l'Auteur de la 3me *Lettre*. Il annonce d'abord le nombre des Eglises établies dans cette partie de l'*Inde* ; la quantité considerable des Chrétiens qu'il dirige sous les yeux mêmes des *Nabad* ou Vice-Rois; l'esprit d'union & de charité qui regne parmi ces nouveaux Fidéles. Circonstances très-interessantes, & qui font bien connoître

l'utilité des Missions.

parlant d'une Eglise que ce
onnaire a près de *Velour*,
une forêt, il fait la descrip-
d'un arbre bien singulier par
rme & par ses productions;
é de toute branche, sa cime
erte de feüilles, produit un
doux comme un Pavie de
e. Ce fruit, mis dans la terre
être cueilli, pousse en bas
acine & en haut un jet. Les
es, faites en forme d'évan-
servent à couvrir les mai-
la queuë de ces feüilles

ftacles que des *Brames* apporterent au succès de son zéle, en rappellant les nouveaux Chrétiens au culte des Idoles par l'attrait des vices dont la pratique fait partie des Misteres de ces honteuses Divinitez : la fidélité de quelques Néophites & le secours qu'ils se prêterent les uns aux autres dans leurs adversitez ; cette partie de la Lettre demande d'être lûë en entier.

Les *Brames* forment ce qu'on appelle la premiere *Caste*, c'est-à-dire, le premier rang. Dépositaires de la Religion & Ministres des Temples, ils sont nés, disent-ils, de la tête de leur Dieu *Brama*. Quelques-uns d'eux trouvent cette naissance médiocre, ils pretendent être le Dieu même, du moins se croïent-ils toûjours au-dessus des Rois. Les Rois, disent-ils, ne sont nés que des *épaules de Brama*. Les *Cometis de ses cuisses*, *&* *les Choutres de ses pieds*, quatre *Castes* principales qui se subdivisent en plusieurs autres.

oique ce soit alterer l'ordre
atieres contenuës dans cette
, il est bon, pour plus de
dans ce que nous extrai-
ar la suite, de rapporter ici
l'Auteur dit d'un des princi-
Dieux de l'*Inde* nommé *Vi-*
l'Histoire de ce Dieu est une
ion de Métamorphoses bi-
La premiere fois il s'étoit
é en *Poisson*, la deuxiéme ce
Tortuë, la troisiéme en *Co-*
a quatriéme en *Lion*, tel à
ès que les Grecs ont peint la
e. La cinquiéme, en *Brame*;

zéle infatigable à guerir un grand nombre de ces Idolâtres de leur aveuglement, mais une famine qui a duré deux ans dans le Royaume de *Carnate* a fait périr un grand nombre de Chrétiens : le P. *de Saignes* rapporte à ce sujet combien les Missionnaires ont concouru à terminer de tels malheurs. La peinture qu'il fait de ces tems de disette est très - touchante. Il passe ensuite au culte que quelques *Indiens* rendent à des Serpens, ausquels ils élevent des Temples. Leur respect pour ces animaux vient de ce qu'ils s'imaginent que le monde est porté sur la tête d'un Serpent ; d'autres pensent que *Vichenou* flottant dans une mer de lait, dont il est parlé dans leurs Livres Sacrés, est couché sur une fort grande Couleuvre.

L'Auteur, à propos de cette adoration, parle de certains Serpens à deux têtes qu'il décrit ainsi. » De la premiere tête, qui est la » mieux formée, il mord ; & la

onde , qui n'a point de dents
nme la premiere , eſt armée
n aiguillon dont il vous pique.
e deſcription , qui auroit pû
plus détaillée , eſt-elle ſatis-
nte ? nous nous en rapportons
Naturaliſtes.
n trouve enſuite le recit des
tes de quelques Catechiſtes
les *Gouroux* , c'eſt-à-dire ,
rames qui dirigent les *Indiens*,
n voit ces diſputes heureuſe-
t terminées à la honte des
s.
deſcription que fait le P. *de*

» te, les façades sont ornées de
» representations de toutes sortes
» d'animaux, elles sont terminées
» en tombeau, soûtenu aux qua-
» tre coins de quatre Taureaux, &
» surmonté de quatre petites py-
» ramides. Sous chaque Tour est
» une vaste salle où l'on conserve
» les Chars des Dieux & plusieurs
» autres meubles du Temple. Il
» n'y a qu'une seule porte à l'O-
» rient, sur laquelle est une cin-
» quiéme Tour plus belle que les
» autres & chargée d'ouvrages de
» sculpture jusqu'au haut. La pers-
» pective y est si bien menagée qu'à
» proportion que la Tour s'éleve,
» les figures y sont aussi plus gran-
» des. Cette Tour s'appelle la Tour
» de *Vichenou*, parce qu'on y a re-
» presenté les neuf Métamorphoses
» de cette fausse Divinité.

» La salle qui est sous cette Tour
» de *Vichenou* sert de Corps de
» Garde à des Soldats qui veillent
» à ce qu'il n'arrive point de de-
» sordres..... en entrant dans cet-

ɑſte enceinte qui eſt toute
ée de pierres de taille : on
d'abord la façade du Tem-
qui a ſoixante pieds de hau-
& eſt ornée de quatre cor-
es d'un travail bizare. Sur les
niches on a placé de diſtance
iſtance des ſtatuës des Dieux.
ongueur du Temple eſt d'en-
n cent cinquante pieds ſur
ante de largeur. La voûte eſt
tenuë de deux rangs de pil-
s chargés de l'Hiſtoire de *Bra-*
Les murailles ſont couvertes
peintures à l'huile qui repre-

» le-t-on le *Dieu destructeur*. Un
» Taureau furieux qui est sa mon-
» ture ordinaire est placé en dehors
» à l'entrée du Temple, sur un
» pied d'estal haut de quatre pieds,
» ayant la tête tournée vers la pre-
» tenduë Divinité. Ce Taureau,
» qui est d'une grandeur naturelle,
» est fait d'une seule pierre noire
» aussi polie que le marbre : en
» sortant du Temple on trouve du
» côté du Sud une belle esplanade,
» au bout de laquelle on voit un
» fort grand étang, on y descend
» par de grandes rampes. C'est-là
» que les *Brames* viennent se laver
» & se purifier.... Sur la droite,
» au nord, une place élevée de la
» longueur de l'étang qui est au
» midi, fait un point de vûë admi-
» rable. C'est une Colonade mag-
» nifique, ouverte de tous côtez
» & plafonnée de belles pierres de
» taille. Il y a neuf cens colomnes,
» chacune est d'une seule pierre
» haute de vingt pieds, elles sont
» toutes ouvragées, & l'on y voit

presentés des combats de
eux avec des Géans & divers
ux de Dieux & de Déesses, le
vail en est immense. C'est-là
e les Pellerins qui viennent de
ute l'Inde visiter ce Temple
ébre, se retirent en partie du-
nt la nuit. Derriere cette colo-
de, à cinquante pas plus loin,
mmence un corps de logis qui
gne jusqu'à la muraille de l'Est.
est-là que logent un grand
mbre de *Brames*, de Pénitens,
Sacrificateurs, de Musiciens,

quel doit être le genre de vie de ceux qui les operent,

La 4[me] Lettre est du P. *Chomé*, elle concerne certains Peuples Sauvages du *Paraguay* appellés *Chiriguanes* : l'Auteur entre dans des détails curieux sur l'étenduë des terres habitées par cette Nation. Il rend compte d'un voïage de près de mille lieuës qu'il a entrepris avec quelques autres Missionnaires pour pénétrer chez ces Infidéles. Parvenus enfin par des travaux inoüis jusqu'à ce Païs barbare, ils sont contrains de retourner sur leurs pas : leur zéle accru par les obstacles ils percent une seconde fois dans les mêmes Contrées, leur vie y est presque toûjours en danger & toûjours conservée par les ressources de ce même courage qui la leur fait exposer : l'un d'eux enfin perit sous les fléches de ces Indiens nés cruels. Quels exemples de zéle, de patience & de fermeté ne trouve-t-on pas dans ce recit ! On y voit

uceur & la charité opposées
utrages, les services à la du-
à l'ingratitude & même à la
té. Que de vertus sont neces-
dans une carriere si pénible.
caractere des *Chiriguanes* &
ues - uns de leurs usages
pose le P. *Chomé* sont aussi
ignes de curiosité. Ces Peu-
rusés jusqu'à la fourberie &
ellement cruels, sont d'ail-
portés à la gaité. Altiers jus-
l'excès s'ils ont l'avantage,
s dès qu'ils trouvent de la re-

tête comme une eſpece de couronne, elles teignent leur viſage en rouge & tout le corps aux jours de fête : les hommes joignent à ce rouge, dont ils ſe parent auſſi, quelques traces noires. Agrémens qui prouvent bien à quel point l'idée de la beauté eſt arbitraire. Ils ont encore ſoin de ſe percer la lévre inférieure & y attachent un petit cylindre de métal : enfin ſemblables, dans ce genre de folie, à bien d'autres Peuples qu'on ne ſçauroit cependant appeller Sauvages, ils s'étudient à ne point reſſembler à la nature.

Leur mariage, ſi ç'en eſt un, n'eſt qu'à terme : l'Indien qui recherche une Indienne emploïe, pour lui plaire, des preſens de gibiers ou de fruits, après quoi il met à ſa porte un faiſceau de bois, ſi elle le retire & le place dans ſa cabane le mariage eſt conclud, ſi elle laiſſe le faiſceau à la porte le prétendant ne doit plus ſonger à elle.

Les *Chiriguanes* ont des Mede-
s dont la ſcience conſiſte uni-
ement à ſouffler autour du ma-
e pour en chaſſer la maladie, &
ont grande foi à la Medecine,
t les hommes ſont deſtinés à
t croire ſur cette matiere.

Voici encore quelques uſages
n ſinguliers : une fille, dès
'elle a un certain âge, eſt ſuſ-
nduë dans ſon Hamac au haut
toit de la Cabane, le ſecond
is on la deſcend juſqu'à moitié,
le troiſiéme mois de vielles
mmes armées de bâtons entrent

ou plûtôt ils heurlent autour d'eux, ils font des clameurs horribles, & ce qu'on ne croiroit pas, si l'on ne connoissoit le pouvoir de l'imagination, le malade trouve de la consolation dans ces énormes cris, qui physiquement lui devroient être insupportables.

Ils croïent l'ame immortelle; mais sans démêler ce qu'elle devient par la suite: supposant qu'elle peut errer autour des Bourgades, ils vont le matin chercher les ames de leur connoissance, ne les trouvant point ils se lassent de la recherche. Quelques-uns pensent que les ames passent dans des animaux. Enfin, ajoûte le Pere *Chomée*, ils sont environnés d'erreurs d'autant plus funestes qu'elles éloignent de tout ce qui pourroit approcher d'eux la vérité.

Le P. *Fauque*, Missionnaire en Amérique, est l'Auteur de la 5[me] Lettre: son objet d'abord est de faire connoître l'idée qu'on doit se former des Missionnaires établis

auvages de la *Guyane* ,
ifferente de celle qu'en
es perſonnes qui lui ont
ijet. » Etre Miſſionnaire
Sauvages , c'eſt en raſ-
le plus grand nombre
poſſible pour en compo-
eſpece de Bourgade ,
s former peu à peu aux
Chrétiennes , en ne les
nant pas un moment :
u'on achepte par bien
ux. « Il parle d'une peu-
- nombreuſe , & que
s d'Enchanteurs nom-

d'un voïage du P. *Fauque*, accompagné d'un autre Missionnaire, chez plusieurs Nations Sauvages, dans la vûë de les réünir dans des Peuplades. Il peint les mœurs de ces differentes Nations & leur caractere, » leur inclination naturelle est d'errer dans les forêts » & de se transporter chaque année d'un endroit dans un autre : » Voci l'ordre de cette transmigration : plusieurs mois avant la » saison de deffricher les terres, » ils vont à une grande journée de » l'endroit où ils sont pour y choisir un emplacement : ils abattent tout le bois que contient le » terrain qu'ils veulent occuper, » & ils y mettent le feu : quand » le feu a tout consumé, ils plantent des branches de Magnoc, » car cette racine vient de Bouture : lorsque le magnoc est mur, » c'est-à-dire au bout d'un an ou » de quinze mois ; ils quittent leur » premiere demeure & viennent » camper dans le nouvel emplace-

: leur vie eſt courte, ils ne
t pas 40 ou 50 ans.
e Auteur fait mention de
imaux ſinguliers, l'un ap-
abiais ou *Cabionara*, eſt
ie, & reſſemble à un gros
in. L'autre qui eſt nommé
uri eſt une eſpece de Mulet
. Il traverſe les rivieres, &
ourſuivi, il ſe plonge &
r au bord oppoſé.
ere *Fauque* finit en témoi-
a ſatisfaction qu'il a d'ap-
par des Lettres de *Cayén-*
es Miſſionnaires réuſſiſſent

L'arbre nommé *Chitse* ou *Setse* manque à ce que l'Auteur présume en Europe, & pourroit y croître. Il envoye dans cette vûë des pepins du fruit de cet arbre au Pere *du Halde*. Le *Chi* est gros environ comme le Noyer, il a à peu-près les mêmes feüilles, » l'om» bre n'en est pas mal faine com» me celle des noyers; « les fruits, qu'on prendroit de loin pour des oranges, sont très-bons, une de leurs vertus est de rendre l'oüie & l'odorat plus libres pour le passage de l'air. L'Auteur pense que cet arbre pourroit être mis dans la classe des Neffliers. Il faut le enter, & on peut le enter sur lui même, entr'autres proprietez, quand les feuilles ont été couvertes de gelée blanche elles prennent diverses couleurs très-agréables. La maniere de conserver le fruit & d'en faire usage, est ensuite expliquée: une remarque singuliere, c'est qu'entre le *Chi* & les Ecrevisses il y a une telle antipathie que si l'on

de l'un & de l'autre dans un
repas on ſent un combat
ſtomac qui ſe marque par
des douleurs.
utre arbre dont le fruit eſt
Li-tchi eſt auſſi fort vanté
ine, & pourroit vraiſem-
nent trouver en Europe
e climat qui lui ſeroit favo-
L'Herbier Chinois marque
fruit donne de la force &
gueur au corps, de la viva-
e la ſubtilité & de la ſolidité
it. L'Obſervation qui ſuit
s moins étonnante. Le ma-

vateur Chinois ait pensé que c'est simplement l'exemple des hommes qui détermine les oiseaux. Il est bon d'observer que lorsque l'Auteur Chinois mêle du merveilleux sur ce qui concerne les proprietez des plantes, c'est sans garantie que le P. *Dentrecolles* le rapporte.

Une remarque digne d'attention, c'est que dans l'Herbier Chinois on trouve la circulation bien marquée du suc qui sert à la nourriture & à l'accroissement des plantes.

Les particularitez sur l'arbre nommé en Europe *Acacia* & à la Chine *Hoaï-chu* sont aussi très-curieuses ; la graine employée en Medecine éclaircit la vûë & empêche les cheveux de blanchir : les feuilles teignent des pieces de soïe en trois sortes de jaune, la maniere de cultiver ces arbres ainsi que les autres plantes dont il est question dans cette Lettre y est clairement expliquée.

Le P. D. rapporte ensuite un se-

Journal des Sçavans,
'il a trouvé dans un Livre
s, pour faire une pierre ar-
médicinale : la composition
ble, elle consiste à mêler
l'huile de navette 20 ou
res de l'urine d'un jeune
de 15 ans exposée en dif-
s fois sur le feu. Cette pier-
principalement employée
es maladies du poumon.
e-là qu'elle est appellée
d'Automne, analogie qui
n principe de la Medecine
fe. » Suivant cette maxime,

ques conjectures ſur ce que l'aimant pourroit avoir quelques vertus contre le venin, mais il ſoûmet avec modeſtie ces mêmes conjectures au jugement de nos habiles Phyſiciens.

Revenant ici à la Botanique, l'Auteur de la Lettre expoſe qu'entre les nombreuſes obſervations que lui fournit l'Herbier Chinois, il ne s'arrête qu'aux plantes qu'il connoît & qui ſont connuës en Europe. Il parle du coton, ou écume blanche de la fleur de Saule, que Matthiole a cité. Il rapporte d'après l'Herbier Chinois, certaines méthamorphoſes dont ce cotton eſt ſuſceptible, & l'uſage qu'on fait du bois de Saule pour la conſtruction des puits. Toutes ces remarques ſont extrêmement curieuſes.

Le Belvedere que pluſieurs Botaniſtes François ſe contentent de décrire eſt à la Chine une plante eſtimée, on l'appelle *Kive*. Entre ſes autres proprietez, ſa tige, ſes

, sa racine peuvent servir
riture dans un pressant be-
rapportant d'autres vertus
plante, le P. D. remarque
Chinois aiment à trouver
rveilleux où il n'y en a
Nous pouvons dire en pas-
e les autres hommes ont
ur part de cette manie. Il
t dans l'Herbier Chinois,
certaine plante a un vers à
aché à l'extrémité de sa ra-
a chose examinée, on ne
qu'une bulbe attachée à la

» matiere propre à les faire ger-
» mer.

Sur le Camphre de la Chine le P. D. releve l'erreur de quelques Botanistes qui pensent que cette gomme se tire de l'arbre par incision. Il enseigne la maniere de tirer & de preparer cette Gomme, & propose de transporter dans quelques-unes de nos Isles un plan de cet arbre, persuadé qu'il y pourra croître.

On trouve ensuite la description d'un remede dont on se sert à la Chine contre une maladie des yeux qui est assez extraordinaire. » Cette
» maladie est une affection vicieu-
» se des yeux qui fait qu'on voit
» bien le jour, qu'on voit bien
» moins le soir, & que la nuit on
» ne voit rien du tout.... Celui
» qui est affligé de ce mal a les
» yeux bien ouverts & ne voit
» rien, il va à tâton dans les lieux
» même où il est le plus accoûtu-
» mé à marcher. Il ne sent aux
» yeux ni chaleur ni picottement.

l soit placé durant le jour
un lieu ténébreux, il voit
bien à la plus petite lueur:
iit étant venuë, son accès le
d. Qu'on lui presente une
gie allumée, il n'apperçoit
la chambre aucun objet
ré, pas même la bougie, &
lieu d'une lumiere claire il
evoit comme un gros globe
u noirâtre.... Si l'œil s'ob-
cit peu à peu & par degrès à
ire que la nuit s'approche;
est pas de la même maniere
iccessivement qu'il s'éclair-

saupoudrant d'un peu de bon salpêtre, on l'enveloppe d'une feuille de Néniphar, on le fait cuire lentement en le remuant toûjours. Pendant qu'il cuit le malade se panche, tenant les yeux ouverts sur la fumée qui s'exhale, observant, pour la mieux recüeillir, d'avoir sur la tête un linge qui pende jusqu'à terre, & il se trouve gueri. Quelques-uns croïent que la couleur noire de la tête du mouton n'est qu'une circonstance ajoûtée gratuitement au remede pour qu'il en impose d'avantage aux petits esprits : & le P. D. est de cette opinion.

Toutes les Observations qui remplissent cette Lettre font connoître particulierement le caractere de l'esprit de l'Auteur, le loisir que peut lui laisser les occupations continuelles d'un Missionnaire n'est employé qu'à des recherches qui peuvent être utiles.

L'extrait d'une Lettre du Pere *Calmette*, Missionnaire dans le

me de *Carnate*, termine ce
ne Recüeil.
Extrait rappelle la décou-
ite depuis quelques années
P. *Calmette* de quatre prin-
Livres de la Religion des
, qui ſont appellés *Vedam*,
Myſterieux, que les *Bra-*
me n'entendent qu'à demi,
qu'ils ſont écrits dans une
très-ancienne. Le *Vedam*
leurs opinions qui varient,
nel, ou du moins anterieur
ation; propoſition démen-
t le Pere *Calmette*, par le

tions dans la disposition d'esprit des Peuples de ce Royaume. Une grande famine que ce même Païs vient d'éprouver n'y a pas retardé le progrès de la Foi.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE BRESCE.

M. Le Cardinal *Querini*, Evêque de Bresse & Bibliothécaire du Vatican, aussi distingué dans la République des Lettres par les Ouvrages dont il l'enrichit, & en particulier par la belle Edition de S. Ephrem dont nous lui sommes redevables, que dans l'Eglise par la Pourpre Romaine qui le décore, & par les biens spirituels & temporels qu'il ne cesse de procurer au peuple confié à ses soins, médite encore un Ouvrage dont la gloire rejaillira également sur lui & sur le Païs Bressan. En voici le projet tel que nous l'avons reçû : *Specimen variæ Litteraturæ, quæ in*

Journal des Sçavans ;

Brixiâ ejuſque ditione paulo
ypographiæ incunabula flore-
cilicet vergente ad finem ſæculo
que ad medietatem ſæculi XVI.
ræter Brixiani ingenii gloriam,
Annalium Typographicorum
, quam Hiſtoria Litteraria
is illius , quo bonarum Artium
ſunt ſtudia illuſtrantur. Pars
Poëtas Latinos aureæ & ar-
ætatis complectitur. Pars ſe-
Grammatica, Oratoria, Poë-
Philoſophica complectitur.
ertia Mathematica , Medica,
ca Hiſtorica complectitur

les Typographiques & à l'Histoire Litteraire du tems où le goût des bonnes Lettres & des beaux Arts a repris naissance. Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties : la premiere contiendra les Poëtes Latins de l'âge d'or & d'argent : la seconde comprendra les Ouvrages de Grammaire, de Rhétorique, de Poëtique & de Philosophie : la troisiéme, les Ouvrages de Mathématique, de Medecine, de Droit & d'Histoire ; & la quatriéme, la Théologie.

DE MILAN.

M. Fr. *Collius*, Docteur du Collége Ambrosien, a donné depuis quelque tems le premier Volume d'une nouvelle Edition de son Ouvrage *de Animabus Paganorum*, &c. *Mediolani*, *Typis Josephi - Richini Malatestæ Impress. Reg. Camer.* 1738. *in*-4°. Ce Volume contient 5 Livres, dans lesquels il s'agit de ce qu'il y a eu de plus distingué dans l'antiquité Payenne, soit parmi les hommes, soit parmi les

es. L'Auteur y traite avec
ue de leurs mœurs, de leurs
s, & de leurs vices, de leurs
npenses & de leurs supplices
els, *&c.* il appuye les senti-
qu'il avance principalement
autorité & sur les jugemens
ints Peres & des plus graves
irs. Il promit pour lors, qu'il
eroit incessamment le 2me vol.
*ovus Thesaurus Veterum Ins-
onum in præcipuis earumdem
tionibus hactenus prætermissa-
Collectore Ludovico - Antonio*

L'Auteur rapporte & éclaircit beaucoup de choses touchant la doctrine, les Ecrits, les sentimens, l'étude, la condition, le bien, les mœurs & les cérémonies des Chrétiens de la primitive Eglise ; il y a inferé diverses Observations Critiques, en particulier sur la premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens ; il y a ajoûté deux Dissertations qui conviennent à son sujet : l'une sur les habits des premiers Chrétiens, & l'autre sur les Manuscrits du Nouveau Testament, qui sont conservés dans les Bibliothéques de Florence. Cet Ouvrage est dédié à M. le Cardinal *Nerée-Corsini.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La nouvelle Traduction en vers Italiens du premier Chant de la *Henriade* de M. *de Voltaire*, qui paroît ici depuis peu sous le nom de *Paniasso Cabiriano Fiorentino*, est de M. *Nenci*, Membre de plusieurs Académies d'Italie, & en particu-

le l'Académie de Rome, &
ur de deux Sonnets Italiens
ſur la derniere paix qu'il a eu
neur de preſenter au Roi, à la
e, à Monſeigneur le Dau-
, à Meſdames de France, &
le Cardinal *de Fleury*, le 3me
in dernier.

ous ne pouvons mieux infor-
le Public du mérite de cette
elle traduction, qu'en donnant
pie d'une Lettre que M. *de*
ire en a écrite à un Envoyé
ie en France; & dans la-
e il en porte lui-même ſon

[redacted]

tier sera de 6 liv. qui seront payées en recevant le premier Chant, ceux qui voudront se le procurer, sont priés d'en faire donner avis à l'Auteur par *H. D. Chaubert* notre Libraire.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

Joannis Swammerdamii Amstelædamensis Biblia naturæ, sive Historia Insectorum in certas classes redacta, &c. *Leidæ apud Isaacum Severinum, Balduinum Vander-Aa, & Petrum Vander-Aa.* 1737. & 1738. *in-fol.* 2 vol. *C'est-à-dire*: La Bible de la Nature, par Jean *Swammerdam* d'Amsterdam, *ou* Histoire des Insectes distribuée en plusieurs classes, *&c.* L'Auteur éclaircit sa matiere par des exemples qu'il rapporte, & par l'examen Anatomique d'un grand nombre de divers petits animaux qu'il represente sur des planches gravées en cuivre, & il insere beaucoup d'Observations sur les plus curieuses & les plus rares

eilles de la nature. Cet Ou-
e, dont la premiere Edition
à Utrecht en Flamand dès
ée 1669. fut traduit depuis
ançois par l'Auteur même,
nprimé aussi à Utrecht en
. il paroît aujourd'hui en Hol-
ois, qui est la Langue natu-
de l'Auteur. Le sçavant M.
an Boerhaave a mis une Pré-
au commencement, dans la-
e il a donné la Vie de l'Au-
; & M. *Hier. David Gaubius*,
sseur en Medecine & en Chi-

[redacted]

Romains dans leur vie privée ; ſecondement, de leurs differentes eſpeces de gouvernemens, & de leurs Magiſtrats; troiſiémement, de leur Finance, des forces de l'Etat, de la guerre, & de tout ce qui y a rapport; quatriémement, de leur Religion, des differens Spectacles & des uſages qui en faiſoient partie.

Charles-Ant. *Jombert*, Libraire, ruë S. Jacq. débite preſentement : *La Science des Géométres*, ou *la Théorie & la Pratique de la Géométrie.* Par M. l'Abbé *Deidier*. 1739. *in*-4°. Cet Ouvrage eſt travaillé dans un goût nouveau, il eſt ſans calcul, & à l'uſage de ceux qui ne ſont point verſés dans l'Algébre. L'Auteur a enrichi ſon Ouvrage de 47 planches en taille-douce ; il l'a diviſé en 4 Parties : dans la premiere il traite des proprietez des lignes : dans la 2me, des proprietez des ſurfaces planes : dans la 3me, des proprietez des ſections coniques : & dans la 4me, il traite

des proprietez des corps & de leurs surfaces.

La Vie de S. Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des FF. PP. avec l'Histoire Abrégée de ses premiers Disciples. Par le R. Pere *Touron*, Religieux du même Ordre. Chez *Gissey*, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. *Bordelet*, à S. Ignace. *Savoye*, à l'Esperance. *Durand*, à S. Landry, ruë S. Jacq. *Henry*, ruë de la Harpe, au coin de la ruë de Sorbonne. 1739. *in*-4°. L'Auteur, déja connu par la belle Vie qu'il nous a donnée de S. Thomas d'Aquin, qui a été reçûë avec applaudissement du Public, déclare dans la Préface du Livre que nous annonçons, qu'*il suivra dans sa narration, les Auteurs, qui ont été témoins oculaires des actions de S. Dominique, ou qui ont vécu avec ses premiers Disciples; tels sont, dit l'Auteur, Thierry d'Apolde, Constantin Evêque d'Orviete, Barthelemi de Trente, le sçavant Nicolas Trivet, & le R. P.*

Humbert, *l'un des Successeurs de S. Dominique : nous nous sommes sur-tout servis*, *ajoûte-t-il*, *de la petite Chronique du Bienheureux Jourdain de Saxe. Il nous a laissé une Relation succinte des commencemens de l'Ordre des Freres Prêcheurs*, *&* *cet Ecrit*, *continue le R. P. Touron*, *selon l'expression de M. Fleury* (*Auteur de l'Histoire Ecclesiastique*) *est ce que nous avons de plus original touchant S. Dominique & ses premiers Disciples*. Le P. *Touron* ajoûte à la fin de cet Ouvrage une Dissertation Critique touchant l'origine de S. Dominique, *ou* Recüeil de Pieces qui constatent sa descendance de la Maison de Guzman, vérité de fait que l'Auteur compte d'avoir portée jusqu'à l'évidence de la démonstration.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Juil. 1739.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

AOUST.

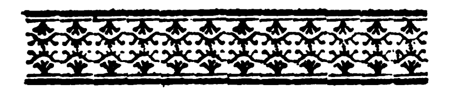


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS

AOUST. M. DCC. XXXIX.

RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France, contenant ce qui s'est passé dans les Gaules & ce que les François ont fait sous les Rois de la premiere Race. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre, Religieux Benedictin, de la Congregation de Saint Maur. Tome II. A Paris, aux dépens des Libraires associés. 1738. Et se vend chez Gabriel *Martin*, Jean-Baptiste *Coignard*, Pierre-

Jean *Mariette*, Hippolyte-Louis *Guerin*, & Jacques *Guerin. in-fol.* pp. 728. ſans la Préface & les Tables. *Avec approbation & privilége du Roi.*

VOICI le ſecond Volume du Livre dont nous avons annoncé le premier dans le Journal du mois de Juin de cette année. Les Volumes d'un pareil Ouvrage n'ont pas coûtume de ſe ſuivre de ſi près, mais la diligence d'un Auteur auſſi docte que laborieux, ſecondée par l'activivité d'une Compagnie de Libraires, plus jalouſe de l'honneur de ſa Patrie & de ſa propre reputation, qu'avide du gain, prévient même quelquefois l'attente du Public. Il eſt à ſouhaiter que tous ceux qui peuvent, en quelque maniere que ce ſoit, aider à l'avancement d'un Ouvrage auſſi utile aux Sçavans de toutes les Nations, ſoient tellement encouragés par les ſuccès,

que leurs ſoins nous exemptent d'attendre le troiſiéme Tome & les Tomes ſubſéquens plus long-tems que nous avons attendu le ſecond.

Nous ne ſçaurions commencer mieux l'Extrait du ſecond Volume de notre Recüeil, qu'en rapportant la Liſte des Monumens Litteraires qu'il contient. C'eſt la premiere choſe que voudront voir tous ceux qui ſouhaiteront de prendre connoiſſance de ce Livre. Voici donc cette Liſte telle qu'elle ſe trouve à la page 120 de ce Volume.

SYLLABUS MONUMENTORUM QUÆ in hoc Volumine continentur.

1. *Quatuor Notitiæ Galliarum.*
2. *Marii Chronicon, cum Appendice.*
3. *Excerpta ex Appendice ad Marcellini Chronicon.*
4. *Ex Chronico Johannis Biclarienſis.*
5. *Ex Jornandis Hiſtoria.*

6. *Ex Procopii Cæsariensis Historiis.*
7. *Ex Agathiæ Scolastici Historia.*
8. *Ex Menandri Protectoris Historia.*
9. *Ex Theophilacti Simocattæ Historiis.*
10. *Gregorii Turonensis Episcopi Historia Ecclesiastica, cum Theodorici Ruinart Præfatione & Gregorii Vitâ.*
11. *Gregorii Turon. Episcopi Historia Francorum Epitomata.*
12. *Fredegarii Scholastici Chronicon.*
13. *Chronici Fredegariani continuatio prima.*
14. *Chronici Fredegariani continuatio secunda.*
15. *Chronici Fredegariani continuatio tertia.*
16. *Fragmenta ex aliis Fredegarii Operibus.*
17. *Excerpta ex Gregorii Turon. Opusculis.*
18. *Fortunati Pataviensis Episcop. Carmina Historica.*

19. *Quædam Epitaphia Vetera.*
20. *Gesta Regum Francorum.*
21. *Appendix à Theoderico 4°. ad Pippinum Regem.*
22. *Appendix alia ex Ademari Chronico.*
23. *Gesta Dagoberti I. Francorum Regis. Item quidam Versus de Dagoberto.*
24. *Vita Sigiberti III. Regis Austrasiæ.*
25. *Vita Pippini Ducis Majoris-Domûs.*
26. *Vita S. Leodegarii Episcopi Augustodun.*
27. *Alia Vita S. Leodegarii.*
28. *Ex Paulo Diacono de Gestis Langobardorum.*
29. *Ex Annalibus Nazarianis.*
30. *Ex Annalibus Petavianis.*
31. *Ex Annalibus Tilianis.*
32. *Ex brevi Chronico S. Dionysii.*
33. *Annales Francorum.*
34. *Ex Chronico Moissiacensis Cænobii.*
35. *Ex Chronico Fontanellensi.*

Chronica Regum Francorum
eviter digeſta.
Hiſtorica quædam Excerpta.
Ex Adonis Archiepiſc. Vienn.
hronico.
Annales Francorum Fuldenſes.
Annales Francorum Metenſes.
Erchamberti Fragmentum.
Chronicon breviſſimum.
Chronicon aliud breviſſimum.
Fragmentum Hiſtoricum.
Genealogia Regum Francorum
imæ Stirpis.
Genealogia Regum Francorum à

[redacted]

54. *Ex Libro Pauli-Diaconi Emeritensis de Vitis Patrum Emeritensium.*
55. *Epistola Pauli Persidi Wambæ Principi Toletano.*
56. *Historia Wambæ Regis Toletani.*
57. *Judicium promulgatum in Tyrannorum perfidiam.*
58. *Divisio Terminorum Episcopatuum Provinciæ Narbonensis.*
59. *Ex Chronico Isidori Pacensis Episcopi.*
60. *De Abbatiâ S. Germani à Pratis D. Theodorici Ruinart Dissertatio.*
61. *Had. Valesii de Dagoberto II. Sigeberti III. Regis filio Epistola.*
62. *Index Geographicus.*
63. *Index Geographicus Gallico-Latinus.*
64. *Index Onomasticus.*
65. *Index Rerum.*
66. *Index Vocum Exoticarum,*

On voit suffisamment, en parcourant cette Liste, qu'on trou-

ve, dans ce Livre, plusieurs Ecrits qui ne se trouvent point facilement ailleurs.

La Préface de Dom Martin Bouquet & qu'il publie en Latin & en François, est divisée en deux Parties. Dans la premiere, il nous donne la noticé des Monumens Litteraires dont on vient de voir la Liste. Il traite dans l'autre Partie quelques questions concernantes la Nation des Francs, & dont la discussion est propre à éclaircir l'Histoire des premiers tems de notre Monarchie. Donnons ici une idée de cette premiere Partie.

Après des Observations courtes, mais judicieuses, sur Procope, sur Agathias & sur quelques autres Historiens, où l'on a ramassé des materiaux propres à entrer dans la composition de nos Annales, notre sçavant Bénédictin parle un peu plus au long de Gregoire de Tours qu'on appelle communément le pere de notre Histoire. L'idée que donne le nouvel Editeur de

l'*Histoire Ecclesiastique des Francs*, écrite par ce Prélat, ne sçauroit être plus précise. Il nous dit que l'Evêque de Tours qui remonte jusqu'à la création du monde, n'a voulu cependant commencer son Histoire des Francs, qu'à la conversion de Clovis baptisé aux Fêtes de Noel, l'année de l'Ere Chrétienne quatre cens quatre-vingt-seize, & qu'il faut regarder comme une simple introduction à cette Histoire, ce qu'il a écrit concernant les évenemens politiques arrivés dans les tems anterieurs. Les recits de ces évenemens dépourvûs presque toûjours de date, & toûjours dénués de détails, ne doivent être regadés que comme des tissus de titres de plusieurs Chapitres.

L'Editeur ajoûte une seconde Observation à la premiere. C'est que Gregoire de Tours n'ayant point fait mention de plusieurs évenemens également importans & certains, arrivés cependant depuis le Baptême de Clovis, on ne

uroit conteſter la vérité d'au-
fait particulier dont on a
lque lumiere tirée d'ailleurs, en
ondant ſur le ſilence de notre
torien. On ne doit point être
u à dire qu'un certain fait n'eſt
nt véritable , parce qu'il n'eſt
raconté dans l'Hiſtoire Eccle-
ique des Francs. De ſemblables
uctions ſont le flambeau de
ſtoire.

Dom Martin Bouquet s'eſt con-
né en nous donnant le Texte
Gregoire de Tours à l'Edition
Œuvres de cet Evêque, miſes au

ne lit pas ſans profit & de variantes tirées de trois Manuſcrits que Dom Thierri Ruinart n'avoit pas vûs. Un de ces Manuſcrits appartenoit au Cardinal du Bois. Le ſecond appartient à l'Abbaye de Clugni, & le troiſiéme au Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray. On donne une exacte notion de ce dernier, dont les premiers Livres ont été écrits en des tems voiſins de ceux où Gregoire de Tours a vêcu, & même on a fait graver des copies figurées de pluſieurs lignes de ce Monument précieux.

L'Editeur parle enſuite de l'abrégé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Francs, qui communément eſt attribué à Frédégaire le Scholaſtique, & il avertit que ſon Auteur n'a pas toûjours bien entendu le Texte du Livre dont il faiſoit l'Epitome. Il faut auſſi ſe défier des faits que notre Abbréviateur ajoûte aux recits qu'il tire de ſon Auteur original. La Chronique

attribue avec fondement à
édégaire, & qui commence à
ngt-troiſiéme année du regne
ontran, petit-fils de Clovis,
n des plus précieux Monu-
Litteraires qui nous reſtent
tems où a regné la premiere
. Perſonne n'ignore que nous
aurions point, ſans ce Livre,
i s'eſt paſſé dans notre Monar-
durant un grand nombre d'an-
Auſſi Dom Martin Bouquet
inſtruit-il avec ſoin à quel
commence la Chronique
par Frédégaire & à quel
elle finit. Il nous informe
l'Auteur n'avoit pouſſé ſon
age que juſques à l'année de

» point trouver place dans notre
» Collection, nous nous sommes
» contentés d'en extraire ce qu'il y
» avoit d'Historique. « Cet Extrait
ne tient que six pages dans le Tome dont nous rendons compte au Public, quoique les Opuscules de Gregoire de Tours joints ensemble, fassent un Volume presque aussi gros que l'Histoire Ecclesiastique des Francs. Fortunat Evêque de Poitiers, dans le sixiéme siécle, & l'un des meilleurs Poetes de son tems, s'est trouvé plus abondant en faits Historiques, & l'Extrait de celles de ses Poesies qui peuvent servir à l'éclaircissement de nos Annales, occupe plus de cinquante pages. On a joint à ces Extraits de Fortunat quelques Epitaphes dont ceux qui écrivent sur notre Histoire pourront tirer des lumieres.

Après l'Histoire de Gregoire de Tours & la Chronique de Frédégaire, le titre intitulé *Gesta Regum Francorum* ou les *Gestes des Rois*

, eſt malgré les Traditions
uſes que ſon Auteur y inſere
mment, un des plus curieux
nens Litteraires qui nous
de ceux qui ont été écrits
s Rois de la premiere Race.
vre a eu la même deſtinée
Chronique de Frédégaire. Il
mmencé dans le ſeptiéme
par un Auteur qui a vêcu
e Roi Thierri de Chelles,
l a été continué ſucceſſive-
par differentes mains, de
e qu'il contient aujourd'hui

ait farci ses narrations de choses tellement incroyables qu'il ne faut lui ajoûter foi qu'avec précaution, si ce n'est dans ce qu'il a emprunté de la Chronique de Frédégaire. Mais la disette où nous sommes d'Historiens plus sages & plus éclairés, est cause que ces Ecrits ne laissent pas de nous être précieux. Dans un tems de disette on ramasse avec soin & l'on conserve avec attention, des alimens grossiers & qu'on auroit dédaigné de recueillir dans un autre. Quant à la Vie de Sigebert troisiéme, mort en l'année six cens cinquante-six, on nous apprend qu'elle n'a été composée que par Sigebert de Gemblours qui a vêcu dans l'onziéme siécle.

L'Editeur nous donne des informations aussi précises sur la Vie de Pepin Maire du Palais d'Austrasie, sur les deux Vies de S. Léger Evêque d'Autun, & sur l'Histoire des Gestes des Lombards écrite par Paul-Diacre, Moine du

t-Caſſin, & mort la derniere
e du huitiéme ſiécle. On en a
e même à l'égard de pluſieurs
niques dont on trouvera dans
cond Volume, des fragmens
contiennent pluſieurs Evene-
s arrivés ſous les Rois Méro-
iens. L'Editeur parle de tous
Chroniqueurs avec autant de
ence que de ſincerité. Il traite
ême quelques arbres généa-
ues dont il fait uſage.
mme Iſidore Evêque de Séville
ort en l'année ſix cens trente-

Moiſſac. On ne peut ſçavoir bien l'Hiſtoire d'un Royaume ſans ſçavoir quelque choſe de l'Hiſtoire des Etats voiſins. Voilà pourquoi Dom Martin Bouquet fait ſuivre ces Monumens de l'Hiſtoire d'Eſpagne, par quelques Extraits tirés d'autres Auteurs qui ont écrit ſur ce Pays-là. Il finit la premiere partie de ſa Préface en diſant les raiſons qu'il a eues pour terminer le Volume de ſa Collection qu'il nous donne aujourd'hui, par une Diſſertation du P. Ruinart ſur l'Abbaye de S. Germain des Près, & par une Lettre de Monſieur Adrien de Valois ſur Dagobert II. du nom & fils de Sigebert III.

La ſeconde partie de la Préface de Dom Martin Bouquet contient huit Diſſertations ſur les points les plus curieux de l'Hiſtoire des premiers tems de la Monarchie. Dans la premiere, il traite de l'origine des Francs. Dans la ſeconde, du nom des Francs. Dans troiſiéme, de la France & de ſon étendue.

quatriéme, des mœurs des
Dans la cinquiéme, des
es Francs. Dans la ſixiéme,
s où les Francs ont eu une
re fixe dans les Gaules. Dans
éme, du gouvernement des
: & dans la derniere, de la
ion au Royaume des Francs.
rſonnes les plus verſées dans
Hiſtoire, ne laiſſeront point
ndre en liſant ces Diſſerta-
pluſieurs choſes qu'elles
ent encore.
réface eſt ſuivie d'une Table

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres, années 1735. *&* 1736. *traduites par M. de Bremond.* A Paris, chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques, 1738. *in*-4°. pp. 192. & 302. planch. détach. XII.

Table des Mémoires imprimés dans les Transactions Philosophiques de la Societé Royale de Londres; depuis 1665. *jusques en* 1735. *rangée par ordre chronologique, par ordre des matieres, & par noms d'Auteurs : par M. de Bremond.* A Paris, chez le même Libraire, 1739. *in*-4°. pp. 297-461-76.

VOICI donc enfin les deux premiers Volumes d'une Traduction Françoise, en entier, & non plus par extraits, des Transactions Philosophiques; Ouvrage inutilement souhaité en notre Langue depuis si long-tems, &

n'y avoit paru juſqu'ici que
es morceaux. C'eſt au Chef
Magiſtrature du Royaume,
rs attentif au progrès des
es & des beaux Arts, que le
eſt redevable d'une entre-
e cette importance pour les
. Monſeigneur le Chancelier
voulu la favoriſer d'une pro-
particuliere, non ſeule-
en faiſant tracer ſous ſes
e plan de cette verſion avec
es accompagnemens, mais
en procurant au Traduc-
ur les ſecours qui lui étoient

teraire des Transactions Philosophiques, & touchant l'ordre que s'est prescrit le Traducteur pour la publication de cet Ouvrage. C'est de quoi nous avons suffisamment informé les Lecteurs.

Des deux Volumes dont il s'agit presentement, le premier renferme deux années des Transactions, 1735. & 1736. Nous n'avons rien à dire ici des deux premiers Trimestres de 1736. on en trouvera l'Extrait dans le Journal que nous venons de citer. Il n'est plus question que de faire connoître sommairement les matieres traitées dans les deux derniers Trimestres de cette même année ; & c'est de quoi nous allons nous acquiter ; renvoyant à un autre Journal les Transactions de 1735. comme les moins nouvelles.

Les Mémoires contenus dans le troisiéme Trimestre de 1736. sont au nombre de onze.

Le premier est la *Description d'un Microscope Catoptrique* ; par M. Robert *Barker*.

Journal des Sçavans;
me roule sur *la valeur des conservées dans le Capitole e*, par M. Martin *Folkes.*
ne offre des *Observations re- bles faites à Wirtemberg, en* par M. Jean-Frederic *Weid-*

4me contient les *Observa- la latitude, de la variation uille aimantée, & des météo-* ites par le Capitaine Chri- *Middleton*, dans un Voya- Londres à la Baye de *Hud-* n 1735.
inquiéme est une *experien-*

land, *pour confirmer & éclairc.r* *nflammabilité de l'air*, *démontrée* *la S. R.* par M. le Chevalier Jaq. *owther*, dans les Transf. Philos. 429.

Le septiéme est une *Lettre* de M. enri *Forth* à feu M. Guillaume *Derham*, *sur l'Ouragan arrivé le* me *Janvier* 1735.

Le 8me est la *description des os d'animaux*, *que les alimens seuls ont fait devenir rouges*; par M. Jean *Belchier*.

Le 9me est l'*Observation d'une liqueur blanche*, *semblable à du lait*, *qui s'est séparée du sang au lieu de sérosité*, *quelque tems après la saignée*; par M. Alexandre *Stuart*.

Le me est une *Lettre* de feu M. *Madden* à M. Hans *Sloane*, *contenant des Observations faites à l'ouverture du cadavre d'une personne*, *qui avoit pris interieurement plusieurs onces de Mercure crud*, *& à laquelle on a trouvé un noyau de prune*, *placé dans les replis du rectum*.

dernier Mémoire (11me) eſt
ervation d'une Eclipſe de So-
aite à Rome, par M. Didace de
las & par M. André *Celſius.*
ur abréger, nous ſupprimons
utes les qualitez des Auteurs
s Mémoires ; & nous nous
nterons d'avertir, qu'ils ſont
ue tous Membres de la Socie-
yale de Londres. Nous en
ns de même pour la ſuite.
ne nous étendrons ici que
s Mémoires 1, 3, 6, 8, & 9,
ne étant plus à la portée de
ſorte de lecteurs

ſequent obſcurci par le Microſcope & nullement viſible s'il eſt opaque : 2°. les objets éclairés par la lumiere au travers du Microſcope, ne ſont véritablement viſibles que dans leur contour exterieur, éclipſant cette lumiere pour tout le reſte : 3°. on ne peut expoſer à un Microſcope que de petits objets : ce qui empêche de faire beaucoup d'experiences dans la diſſection des cadavres & des animaux vivans : 4°. le foyer des Microſcopes dioptriques, étant très-court, l'objet y doit être placé avec beaucoup de préciſion ; faute de quoi, la vûë devient trouble.

Pour remedier à ces inconvéniens, M. *Barker* a inventé un Microſcope ſur le modéle du Téleſcope de M. *Newton*, & dont il ne détaille point ici les effets, remarquant ſeulement que ce Microſcope groſſit de la diſtance de neuf pouces à 24. Il en donne ici la figure. Le Traducteur obſerve à la marge, que M. *Newton* a expoſé,

a long-tems, ses idées sur un
oscope à réfléxion, puisqu'il
t parlé dans les Transactions
sophiques de 1671. & 1672.
n verra ici la figure accompa-
d'une très-courte description.
Microscope de M. *Barker* n'est
celui de M. *Newton* perfec-
ié.

Parmi les Observations re-
quables faites à Wirtemberg
734. il est fait mention de plu-
s Aurores boréales. Dans la
niere vûë le 23me Janvier, de-
7 heures 6 minutes du soir

minutes vers le Nord-nord-ouest, qui lui apprit qu'il y a des Aurores boréales accompagnées d'une lumiere blanche sans embrasement. Une troisiéme qu'il observa le 29[me] Mars à 9 heures du soir, lui parut d'autant plus surprenante, que malgré le tems couvert & beaucoup de vent, elle se fit voir dans presque tout son éclat.

Ces observations & plusieurs autres du même Auteur font foi des nombreuses varietez ausquelles est sujette l'Aurore boréale. Le Traducteur n'oublie pas de marquer ici en marge, que dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* 1734. on trouvera un Journal d'Observations de ces phénoménes vûs à Paris ou aux environs, à Utrecht & à Petersbourg pendant le cours de l'année 1734. Dans ce Journal, qui est de M. *de Mairan*, aucune des observations qui y sont rapportées ne se rencontre les mêmes jours que celles de M. *Weidler*, dont nous

parlons, d'où résulte la necessité de recüeillir toutes ces differentes Observations d'un phénomene, qui devient, comme on voit, des plus fréquens.

6. L'experience communiquée, il y a quelque tems, à la Soc. R. par le Chevalier *Lowther*, touchant de l'air, qu'il avoit ramassé dans une mine de charbon; qu'il avoit apporté par mer à Londres dans des vessies exactement fermées; & qui, lorsqu'il en sortit par le petit orifice d'une pipe à tabac, prit feu à l'approche d'une lumiere, & brûla comme un esprit inflammable, jusqu'à ce qu'il fût entierement consumé: tout le détail de cette experience déduit dans les Tr. Ph. n° 429. se trouve ici confirmé avec des éclaircissemens par celle de M. *Maud*. Il a donc essayé de produire le même effet par des mélanges artificiels. Il en vint à bout, en mêlant ensemble 2 gros de vitriol, 8 gros d'eau commune & 2 gros de limaille de fer:

ce qui produifit auffi - tôt une grande chaleur, une violente ébullition & une prompte diffolution du fer, le tout accompagné de vapeurs abondantes, qui furent artiftement reçûës & renfermées dans plufieurs veffies vuides d'air. L'experience faite fur deux de ces veffies fit voir une flamme toute femblable à celle qu'avoit produite l'experience du Chevalier *Lowther*, à l'exception de la couleur de la flamme : & après la fortie d'une partie de l'air, M. *Maud* ayant retiré la main qui preffoit la veffie, la flamme y fut pompée, & enflammant tout à la fois le refte de l'air que cette veffie contenoit, cet air en partit comme un coup de piftolet, & fit une grande explofion.

Cette experience (ajoûte l'Auteur) expliquera d'une maniere très-facile & très-probable la caufe des tremblemens de terre, des volcans, & de toutes les éruptions enflammées qui fortent de la ter-

car il ne faut, pour produire
fets, qu'un assemblage du fer
un acide vitriolique & de
Le Traducteur rappelle ici
marge les experiences & les
cations de feu M. *Lemery* sur
me sujet publiées dans les *Mé-*
s de l'Acad. R. des Sciences de
. Les experiences sont les
es pour la théorie & aussi
le fonds, à quelques circon-
es près qui ont leur singulari-
A. *de Bremond* a repeté plu-
s fois avec succès cette expe-

[redacted]

gineuſes, n'ont changé de couleur ni de goût. On a nourri ces cochons avec du ſon boüilli dans un vaiſſeau de cuivre, où étoient des toiles de coton peintes, auſquelles on vouloit ôter la couleur rouge foncée que l'infuſion des racines de garance y donne. Ce ſon mêlé avec la nourriture ordinaire des cochons, fit changer la couleur de leurs os, dans les parties les plus ſolides & les plus intimes: en ſorte que les endroits les plus ſpongieux de ces os avoient pris une teinture plus foible. Ces os macerés dans l'eau pendant pluſieurs ſemaines, boüillis enſuite, puis trempés dans des liqueurs ſpiritueuſes, n'y ont communiqué aucune couleur. L'Obſervateur s'eſt convaincu par des experiences rapportées ci-après, que c'eſt la ſeule racine de garance qui donne aux os cette couleur.

Le Traducteur nous apprend ici à la marge que M. *du Hamel* de l'Académie des Sciences, en re-

ces experiences, a décou-
le plus, que la cuisse d'un
nourri avec la garance,
ompuë, le suc nourricier
autour de l'os, ne peut
ircir, ni souder les deux
de l'os fracturé. M. *de Bre-*
e son côté travaille à per-
ner & à rendre utile cette
erte.
. *Stuart* Medecin ayant fait
onces de sang à un homme
ns, malade d'une fievre in-
toire peu considerable, il

s'épaissit & s'aigrit, quand on le garde, sans contracter l'odeur des œufs couvis. Seroit-ce du chyle converti en pus, après une longue circulation, sans avoir pû devenir sang ? L'Auteur, sans décider la question qui lui paroît difficile, observe 1°. que le caillot de sang étoit couvert d'une pellicule gluante, épaisse d'un cheling, & la partie rouge, grumeleuse : 2°. que le malade saigné au bout de 8 jours, plus par curiosité que par besoin, donna cinq onces d'un sang couvert d'une pellicule gluante, épaisse d'un demi écu, dont la partie rouge étoit d'une consistence convenable, & la sérosité claire, sans chyle. Il est fait mention dans les Transactions Philosophiques de 1665. (remarque M. de B.) d'une observation presque semblable.

Le dernier Trimestre de 1736. est rempli par 29 Mémoires, dont voici les titres :

1°. *Description & usage d'une Machine pour mesurer les degrez de*

ournal des Sçavans,
ation des métaux par la cha-
r M. Jean *Ellicott.*
Iouveau Mémoire *sur les*
imaux teins en rouge par les
mens : par M. *Belchier*,
Catalogue des Eclipses des
s de Jupiter pendant l'année
lculées au méridien de l'Ob-
re Royal de Greenwich, par
Hodgson.
bles des immersions & émer-
Satellites de Jupiter , visi-
ndres en 1738. par le mê-

ragé; par M. *Mortimer*.

7°. Mémoire de M. Jean *Eames* concernant l'Extrait d'un Ouvrage intitulé *Méthode des fluxions & des séries infinies, avec son application à la Géométrie des courbes, par M. Isaac Newton*, &c. *traduite sur le Mss. de l'Auteur, qui n'avoit pas encore été publié, & accompagnée d'un Commentaire perpetuel*, par M. *Colson*.

8°. *Observation d'une descente inguinale & d'une épingle renfermée dans l'appendice du cæcum & incrustée de pierre, avec des remarques sur les pierres qui se forment dans les intestins*; par M. Claude *Amyand*.

9°. *Du Mercure*, par M. Herman *Boerhaave* : 2me partie.

10°. *Observation de l'Eclipse de Lune du 2me Octobre, 1735. nouveau stile, faite à Wittemberg en Saxe*, par M. *Weidler*.

11°. *Relation de la secousse d'un tremblement de terre arrivé le 25me Octobre, 1734. dans la Province de Sussex*, communiquée à la Soc.

R. par M. le Duc de *Richmond* & *Lenox*, & *description d'un autre tremblement de terre qui s'est fait sentir au mois d'Octobre* 1731. *dans la Comté de Northampton*; par M. *Wasse*.

12°. *Sur le Mercure*, par M. *Boerhaave*.

13°. Lettre de M. Martin *Triewald* à M. *Desaguliers* touchant *la maniere dont il a perfectionné la cloche des Plongeurs*.

14°. Lettre de M. Samuël *Dale* à Monsieur *Sloane*, contenant la *description du Dain de la nouvelle Angleterre*, & *celle d'une espece de Cerf de la Virginie*, *avec quelques remarques sur la description de l'Esqureüil volant de l'Amérique*, donnée par M. *Ray*.

15°. *Essai pour expliquer à la faveur d'une experience*, *pourquoi le diamétre de la Lune paroît plus grand lorsqu'elle est à l'horizon que quand elle est élevée de quelques degrez au dessus de l'horizon*, par M. *Desaguliers*.

[redacted]

16°. *Experience faite au mois de Mai* 1735. *en confirmation de celle qui devoit être donnée dans un Mémoire daté du* 30me *Janvier* 173 $\frac{5}{4}$. *touchant la differente grandeur du diamétre de la Lune à l'horizon & au dessus*, par le même.

17°. *Lettre* de M. Joseph *Atwel* au Docteur *Mortimer*, *contenant quelques Observations touchant un homme & nne femme mordus par des Viperes.*

18°. *Détail de plusieurs experiences sur l'électricité, dictées le* 14me *Fevrier* 1734. par M. Etienne *Gray* à M. *Mortimer*, pour être communiquées à la Soc. Royale.

19°. *Refléxions sur la grandeur du Soleil & de la Lune, dont le diametre paroît plus grand près de l'horizon que près du zénit*, tirées d'une Lettre de M. Jaq. *Logan* à M. *Sloane.*

Nous ne particulariserons ici que les Mémoires 5. 6. 9. 12. 13. 15. 16. 17. 18. & 19.

5. 6. 17. Il s'agit, dans ces trois

cles, d'un ſpécifique très-ſim-
contre la morſure des Viperes.
n'eſt que de l'huile d'olive de
ques, laquelle on mange com-
némeent en Angleterre avec la
de. On applique cette huile
la playe & aux environs, &
fait diſparoître peu à peu les
ptômes mortels qui ſuivent
e morſure. On en a fait quan-
d'experiences ſur un homme,
une femme, ſur des poulets,
des pigeons, ſur des chiens,
des vaches, ſur des chevaux:
lles ont réuſſi pour la plûpart

[redacted]

On rapporte les divers ſentimens de Mrs *Charas*, *Rédi*, & *Areskine* ſur la nature & ſur les effets du venin de la vipere, & il eſt ſurprenant de voir combien ces Naturaliſtes ſont peu d'accord entr'eux ſur ce point. Le tems & de nouvelles experiences occaſionnées par celles-ci, décideront vraiſemblablement la queſtion. Le Docteur *Mead*, dans ſon *Traité des Poiſons*, nous indique un remede que les Chaſſeurs de viperes regardent comme un ſpécifique contre la morſure de cet animal. C'eſt la graiſſe des viperes mêmes. On trouve à la ſuite de ce Mémoire une addition où ces deux plantes *Lichen cinereus terreſtris* & *Lychnis viſcoſa flore muſcoſo* ſont indiquées comme d'excellens remedes contre la morſure du chien enragé.

9. 12. Les Obſervations de M. *Boerhaave* ſur le Mercure ont été publiées en trois parties. La premiere adreſſée à la Soc. R. de Londres fut imprimée dans les *Tranſ.*

Journal des Sçavans,
ſoph. N°. 430. *ann.* 1733. M.
imer, Secretaire de la Societé
ıle, a fait imprimer ici la 2me
: de ces Obſervations, qui
paru dans les *Memoires de*
ıdémie R. des Sciences, *année*
. *pag.* 539 & dont nous avons
ı compte dans notre *Journal*
illet 1738. On en trouve ici
ifiéme partie, dans laquelle
ouvelles operations chimiques
vent encore mieux que les
dentes l'immutabilité du
ure, & qui font connoître
la nature des autres métaux.

» dans l'eſtomac tout ſe fait par
» un broyement puiſſant. On pou-
» voit alors ſe fier aux effets de la
» meule de *Langelot*. Mais croira-
» t-on maintenant, avec fonde-
» ment, que cette Machine ait
» tous les avantages que rapporte
» ſon Inventeur dans la Lettre
» qu'il a écrite aux *Curieux de la*
» *Nature* d'Allemagne ? Il n'eſt
» plus poſſible d'ajoûter foi à la
» diſſolution de l'or, ou à l'or po-
» table, & à la ſéparation de l'or
» des métaux, qui ſont annoncées
» dans ce petit Ouvrage.

13. La Cloche des Plongeurs perfectionnée en 1716. par le Docteur *Halley*, reçoit ici quelques légéres additions par M. *Triewald*, Directeur des Méchaniques & des Fortifications de Sa Maj. Suédoiſe. Il s'agit de diminuer les dépenſes inſéparables de cette Machine, ſans en perdre aucun des avantages; & c'eſt à quoi tendent toutes les recherches de l'Auteur, communiquées ici à la S. R. & repreſentées par des figures.

ı lit à la marge de ce Mé-
: une petite Differtation du
ucteur sur l'art des Plongeurs.
apprend qu'Aristote en a fait
ion dans ses Problêmes : Que
:urs modernes ont parlé de
oche des Plongeurs, tels que
ıancelier *Bacon*, Nicol. *Wit-*
ıourguemestre d'Amsterdam,
ıer, le P. *Schott*, &c : Que nul
ıérite plus d'être consulté en
ıre que *Sinclare* & *Sturmius*
son *Collegium experimentale*
riosum : Que celui - ci a ras-
lé tout ce qui se trouve épars

[redacted]

Machine pour aller ſous l'eau, beaucoup plus grande que celle de *Sturmius*, & avec laquelle on pêchoit les. piaſtres ſur les Côtes d'Eſpagne : Que cette Cloche avoit ſur celle de *Sturmius* tous les avantages de celle de M. *Halley*, où le Plongeur eſt placé entierement & à ſec, ayant une grande maſſe d'air, n'y étant point gêné, & la Cloche pouvant deſcendre à une grande profondeur. On verra dans les *Tranſ. Phil. de* 1717. *&* 1721. tout le détail de cette ingénieuſe invention.

15. 16. 19. L'augmentation apparente du diamétre de la Lune, lorſqu'elle eſt à l'horizon, eſt une illuſion que nous découvre le Téleſcope garni d'un Micrometre, & qui eſt l'effet d'un préjugé que nous avons ſucé dès l'enfance, lequel conſiſte à croire qu'un objet que nous jugeons à une plus grande diſtance eſt plus grand, que lorſque nous le croyons plus près. C'eſt ce que M *Deſaguliers* rend

le ici par deux experiences;
de deux bougies d'égale hau-
& d'égale grosseur, placées
à la distance de 6 ou 8 pieds
eil, l'autre à une distance
e: la 2me de deux boules d'i-
d'égale grosseur, posées l'une
t l'autre par rapport à l'œil,
xemple, l'une à 20 pieds de
ce, l'autre à 40; & d'une 3me
d'un diamétre la moitié plus
aquelle on substitue subtile-
& sans que le Spectateur s'en
çoive à la boule la plus éloi-
de l'œil, plaçant cette 3me

[redacted]

qu'on s'eſt faite de la diſtance de cette boule, on imagine celle de ſa groſſeur, quoique l'angle, ſous lequel on la voit, ne ſoit pas plus grand que celui qu'elle a, quand on connoît ſa diſtance réelle.

On lit à la marge de cet article un détail Hiſtorique des divers ſentimens des Philoſophes ſur l'explication de ce phénoméne. Ils ſe reduiſent à trois principaux : celui de *Gaſſendi*, celui de *Deſcartes*, & celui du P. *Malebranche*. *Wallis* en 1687. donna ſur cela dans les *Tranſ. Phil. n°*. 187. un Mémoire dont les principes ſont préciſément les mêmes que ceux du P. *Malebranche*. M. *Sloane* rapporte ici quelques réfléxions tirées d'une Lettre de M. *Logan*, qui vont à confirmer l'explication donnée ſur cet article par le Docteur *Wallis*. Nous y renvoyons ainſi qu'aux 3 Mémoires concernant ce ſujet intereſſant, & à leur curieuſe apoſtille, par M. *de Bremond*.

18. Les 3 experiences de feu M.

r l'*Electricité* s'éxécutent en
r lieu avec un petit globe
l'un pouce & demi de dia-
placé au milieu d'un pain
ne de 8 pouces de diamétre
vant excité en le frottant
nent ou le chauffant un peu
le feu, & sur le milieu du-
n suspend au bout d'un fil
tenu entre le doigt & le
un corps léger tel qu'un pe-
ceau de liége. Alors on voit
e commencer de lui-même
ner constamment autour du
le fer de l'Oüest à l'Est, &

[redacted]

une table nuë, sans pain de resine & sans anneau de verre. On peut en voir le résultat dans le Mémoire même.

M. *Gray* n'a point vû réussir ces experiences, quand le fil étoit soûtenu autrement que par la main d'un homme. Il croyoit cependant que ce fil, suspendu à une substance animale quelconque, auroit produit son effet. Il croyoit aussi avoir découvert l'explication de cette circonstance singuliere dans le phénoméne surprenant que voici, & qu'il avoit souvent observé. Si un homme, ayant les coudes appuyés sur les genoux, tient les mains à quelque petite distance l'une de l'autre; elles s'approcheront par degrez, sans que la volonté ou l'intention de l'homme ait part à leur mouvement; & ensuite, elles s'éloigneront d'elles-mêmes: la main sera également attirée par le corps. De même aussi, quand un homme sera debout devant une muraille, la muraille at-

on visage , & ensuite le re-
a. M. *Mortimer* , à qui nous
ces experiences de M. *Gray*,
epetées & variées , comme
; l'expose ici , avec ce qui
a resulté. Elles ont aussi été
es à Paris , par feu M. *du*

ous reste presentement à
du Volume des Tables; Ou-
qui a dû coûter infiniment à
ır , & qui sera d'autant plus
qu'en donnant comme un
- goût du corps entier des
Phil. il en fera la plus gran-

ver l'ordre le plus naturel, ne prenant pour guide que l'ordre des connoissances fournies par les Mémoires, en passant du plus général au particulier. Cet arrangement a exigé d'autant plus de soin, qu'on a été obligé non seulement de décomposer entierement l'ordre de la premiere Table, mais même de repeter plusieurs fois le même Mémoire dans differens Chapitres. L'Auteur ayant reconnu, & peut-être un peu tard, que les titres des Dissertations Angloises sont ordinairement trop généraux & trop peu détaillés, s'est vû dans la necessité de parcourir tous les Mémoires, d'y faire des titres plus amples, & assez souvent des titres nouveaux. Ces recherches lui ont procuré l'avantage de se redresser sur quelques fautes qui lui étoient échappées dans la premiere Table, & l'ont mis en état de faire connoître l'étenduë de l'Ouvrage dont il a entrepris la traduction.

'aide de la ſeconde Table ,
ı, ſuivant la ſcience à la-
il s'applique , verra d'un
l'œil ce qu'il doit trouver
e Recüeil Anglois , & pour-
me dès à preſent y recourir.
:onſulté , pour ces deux pre-
Tables , tous les Journaux
ıires , & on les a cités en
des Mémoires , dont ils
nné des extraits ou des ana-
marquant avec grande at-
ı ſi le Mémoire étoit en La-

IIme Table contient les noms

On avoit eu deſſein de placer ici la Préface Hiſtorique de l'Ouvrage. Mais ce Volume étant déja aſſez gros, on la reſerve pour ſervir de tête à la Traduction de l'Hiſtoire de la Soc. R. par M. *Sprat*.

ANNALES ORDINIS SANCTI Benedicti Occidentalium Monachorum Patriarchæ, in quibus non modò res Monaſticæ, ſed etiam Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ non minima pars continetur.

C'eſt-à-dire : *Annales de l'Ordre de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, où l'on trouve non ſeulement l'Hiſtoire de l'Etat Monaſtique, mais encore une partie conſiderable de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.* A Paris, chez Jacques *Rollin*, 1739. *Tom. VI.* pp. 797.

LE P. Mabillon, dont la mémoire ſera toûjours précieuſe à ceux qui aiment la ſcience & la vertu, avoit publié les quatre

omes de ces Annales.
oit à donner les deux
ui étoient presque en
nis sous la Presse , lors-
l'enleva.
erry Ruinart son Disci-
éle Compagnon de ses
chargé par ses Supe-
ontinuer le travail de
; mais il ne lui survé-
x ans. Dom Massuet ,
ja donné la belle Edi-
Irenée , fut plus heu-
ianuscrit de Dom Ma-

autres de ses Confreres, qui reprirent ce dessein, de l'exécuter. Mais enfin Dom Edmond Martenne, qu'on vient de perdre au grand regret de son Ordre & de tous les Sçavans, a eu, quoique dans un âge très-avancé, le courage de former le dessein de donner le 6me Volume, & la gloire d'y réussir. Lui-même nous apprend, que les abondantes Collections qu'il avoit faites en parcourant presque toutes les grandes Bibliothéques, les Archives des Eglises Cathédrales, des Abbayes & des Monasteres d'Hommes & de Filles de la France, l'ont mis en état d'appercevoir un grand nombre d'omissions dans l'Ouvrage de Dom Mabillon. L'heureuse découverte des Lettres de Wibalde Abbé de Stavelo & de Corbie, qu'il fit dans un voyage d'Allemagne, lui a encore donné le moyen d'y faire des augmentations considerables. Comme Wibalde avoit manié sous quatre Empereurs les principales affaires de

& de l'Etat, ses Lettres
ines de faits très-propres à
l'Histoire de ces tems-là.
t en effet servi au P. Mar-
remplir une infinité de la-
que Dom Mabillon avoit
dans ce Tome, & lui ont
dit-il, plus de 200 faits,
a augmenté son Ouvrage,
a inserés entre deux cro-
outre ceux qu'il y a mis,
re ajoûtés par forme d'Ap-
aux cinq premiers Volu-

sa grandeur avoit daigné descendre jusqu'à sa petitesse, *quod ad suam parvitatem ejus magnitudo descenderit*, & où elle le prie de lui envoyer une absolution pour Abailard, scellée de son sceau & en bonne forme, pour l'attacher à son Tombeau. Sa demande lui fut accordée : & cette absolution qui a quelque chose d'assez singulier, étoit conçûë en ces termes : *Moi Pierre, Abbé de Cluny, qui ai reçu Pierre Abailard Moine de ladite Abbaye .... par l'autorité de Dieu Tout-puissant & de tous les Saints, je l'absous de tous ses pechez.*

Au reste, Héloïse finit ses jours comme son maître, c'est-à-dire, dans une très-grande reputation de vertu & de Religion. Elle fut enterrée dans le même caveau que lui, & non dans le même Tombeau ; ce qui prouve, selon la remarque de Dom Mabillon, que c'est sans aucun fondement, que quelques-uns ont écrit sur la foi de la Chronique de Tours, qu'au-

ent qu'on descendit Héloïse
le Tombeau, le corps d'A-
rd qui étoit mort depuis long-
, s'étoit ranimé, & qu'il
ouvert ses bras pour la rece-

om Martenne renvoye ceux
voudront être instruits plus à
s de tout ce qui concerne
lard à la Préface qu'il a mise
tête du cinquiéme Tome de
necdotes. On trouvera cette
ce parmi les Pieces qui ser-
de preuves à ce Volume.

[redacted]

plus nettement ni plus exacte-ment expliquée. Boleslas Duc de Pologne, Prince aussi distingué par sa pieté que par sa valeur, ayant soûmis par la force de ses armes les peuples qui habitoient la Pomeranie, & qui étoient encore idolâtres, engagea ce Prélat à leur porter les lumieres de la Foi. Othon s'y prêta avec d'autant plus de zéle qu'il étoit plein de Religion, comme le prouvent, dit encore l'Auteur, quinze Monasteres, qu'il fonda en differens endroits. Il commença ses travaux apostoliques par la Ville de Pirissa, où il baptisa environ 7000 personnes. Il y fit construire à cet effet deux Baptistaires, l'un pour les hommes & l'autre pour les femmes. » Un rideau en cachoit la » *cuve* ou la fontaine Sacrée. Celui » qui devoit être baptisé passoit » derriere le rideau avec ses par-» rains. Ils gardoient son cierge & » ses habits pendant qu'il étoit » dans l'eau : sitôt qu'il y étoit

endu, ce que le Prêtre, ſe-
l'expreſſion d'Othon de
berg, voyoit moins qu'il ne
endoit, il ouvroit un peu
deau, & conferoit le Sacre-
t au Cathécumene, en lui
geant trois fois la tête dans
u, & après l'avoir oint de
ême ſur le ſommet de la tête
ui commandoit de ſortir de
. Ses parreins lui rendoient
habits & le reconduiſoient
lui.
n'eſt pas neceſſaire d'avertir

Régle, & même de conserver leur ancien habit. C'est ce qui est expressément ordonné par le 59[me] Decret des Constitutions de Cîteaux. On permettoit seulement à ceux qui le voudroient, de porter un manteau d'une étoffe commune, *de vili panno*, ou de peau de mouton, & un chapeau semblable ou du moins fort simple, avec défense cependant d'entrer dans les Cloîtres de l'Ordre, lorsqu'ils seroient revêtus de ces sortes d'habillemens. Cet usage n'étoit point particulier, dit Dom Mabillon, aux seuls Moines de Cîteaux. Il prétend au contraire avoir (*) prouvé ailleurs que même dans le premier établissement de l'Ordre de S. Benoît, l'Episcopat n'y avoit jamais dispensé les Religieux d'en observer la Régle.

Les simples Moines qui s'en écartoient étoient punis avec une extrême sévérité. Mathieu, qui

(*) Præfatione secunda ad Acta Sanctorum, sæc. 4. Benedict. C. VII.

Prieur de Saint Martin des
mps vers l'an 1117. quoique
ec un fonds de compassion
charité, qui ne lui permet-
pas, lorsqu'il étoit dans son
stere, de confier à d'autres
n des malades, des pauvres,
s hôtes, punissoit les fautes
s Moines avec une rigueur
ne peut excuser. Il en faisoit
ter les uns jusqu'au sang,
it les autres dans les fers,
nfermoit dans des prisons
reuses, & les y laissoit, pour
dire, périr de faim. Il lui ar-

[redacted]

il eſt ordonné que s'il arrivoit qu'on jugeât à propos de reconcilier à l'Ordre quelque Moine ou Frere Convers qui avoit été convaincu d'incontinence, il ne devoit point demeurer dans les grandes Maiſons, non plus que dans celles où il auroit commis le crime, à moins que ce ne fût pour y être renfermé dans une priſon perpétuelle. Mais, comme Dom Mabillon le remarque très-judicieuſement, ſi cet affreux châtiment avoit peut-être fait revenir quelques Moines à réſipiſcence, on ne pouvoit douter qu'il n'en eût reduit un plus grand nombre au deſeſpoir. Le Roi Jean, ſurnommé *le Bon*, en proſcrivit l'uſage dans toutes les Maiſons Religieuſes.

En général on verra dans ces Annales que ſi ce ſiécle fut fécond en grands vices, il ne le fut guéres moins en grandes vertus. Il offre une infinité d'exemples de Princes & de Seigneurs qui renon-

à tout pour embraſſer la vie
ſtique ; ceux même dont la
ite paroiſſoit le plus oppoſée
gles de la foi, en avoient du
aſſez, pour chercher à ra-
leurs fautes en ſe dépoüil-
e leurs biens en faveur de
e & des Ordres Religieux.
ce nombre ſurprenant d'Ab-
& de Monaſteres fondés
e douziéme ſiécle. Ce qui
dire à Pierre le Vénérable.
mbien de troupes innom-
s de Moines, qui par miſe-
e Divine, ſe ſont principa-

que ceux du Mont S. Michel, de S. Jacques en Gallice, & sur-tout celui de la Terre Sainte. Quelques-uns, & des Evêques même, entreprenoient ces pénibles voyages par pure dévotion, quoique S. Bernard qui en avoit remarqué les inconvéniens, sur-tout pour les personnes en place, eut sagement pensé qu'il valoit beaucoup mieux chercher la Jerusalem Céleste que la Jerusalem Terrestre.

Les bornes qui nous sont prescrites, nous obligent de terminer ici l'Extrait de ces Annales. Nous ajoûterons seulement, qu'elles nous ont paru écrites avec autant d'érudition que de pieté. On y voit par-tout qu'elles sont l'Ouvrage d'un Sçavant, mais d'un sçavant Religieux, qui ne perd jamais de vûë son état. Bien éloigné de vouloir amuser son Lecteur par une narration fleurie, il a cru que la netteté & la briéveté du stile, l'exactitude & la sincerité

es faits en étoient le vérita-
nement. S'il rapporte ce qui
gloire de ſon Ordre, la can-
vec laquelle il expoſe les abus
leſordres qui s'y ſont quel-
s gliſſés, montre aſſez qu'il
ion par un ſecret mouvement
ité, ni pour flatter l'amour
de ſes Confreres, mais
es animer à la vertu par les
exemples que ces Annales
ettent ſans ceſſe devant les
& pour les confirmer de
n plus dans l'amour de leur

ESSAI DE PHYSIQUE. Par M. Pierre Van-Musschenbroek, Professeur de Mathématiques à Utrecht; avec une description de nouvelles sortes de Machines Pneumatiques; & un Recüeil d'Experiences, par M. J. V. M. traduit du Hollandois par M. Pierre Massuet, Docteur en Medecine. A Leyden, chez Samuël Luchtmans, Imprimeur de l'Université, 1739. 2 Tomes *in*-4°. Et se trouve à Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science.

LE second Volume de M. Musschenbroek commence par une matiere intereſſante, c'eſt l'explication de la nature de la lumiere & de ſa propagation. Cette queſtion, quoique travaillée depuis peu d'années par un grand nombre de célébres Géométres n'eſt pas encore bien avancée.

Voici ce que penſe M. Muſ. La

lumiere eſt une matiere fort fluide composée de particules qui n'ont presque aucune adhérence les unes avec les autres, la lumiere ſort du corps lumineux comme de ſa ſource, & cela par un mouvement d'émiſſion que l'on veut établir par l'obſervation des Satellites de Jupiter. Mais comme pluſieurs Aſtronomes lui ont paru n'en pas convenir uniformément, il a recours, pour ſes preuves aux Phénoménes particuliers du feu; il examine ce qui arrive quand il nous éclaire & nous échauffe, il trouve que ſes parties ſont toûjours en mouvement, qu'il conſume, qu'il volatilize les corps ſolides, ce qui n'arriveroit ſi ces parties de feu ou de la lumiere n'étoient point dans un mouvement continuel. Comment, *dit-il*, pourroit-on réuſſir à détourner par un miroir ſphérique les rayons du Soleil, comment pourroit-on les rendre divergens, comment la lumiere pénétrera-t-elle les differens mi-

lieux dans lesquels elle accélere ou retarde son mouvement. Il conclut donc que c'est à tort que le subtil Descartes a établi que la lumiere étoit répanduë par tout l'Univers, qu'elle étoit seulement pressée par le corps lumineux poussant une des extrémitez du rayon, tandis que l'autre extrémité va frapper l'œil. Le même Auteur a mis dans tout son jour l'objection si connuë & tirée de la loi générale des liquides, c'est que la pression des fluides est égale au produit de leurs bazes multipliée par leurs hauteurs. S'il est vrai que l'observation des Satellites de Jupiter est contestée, comme l'avance M. Mus. & que sur l'explication des autres phénoménes les Philosophes soient partagés, pourquoi notre Auteur confesse-t-il être épouvanté des objections contraires à son sentiment. L'embarras n'auroit-il pas été moindre en choisissant de s'expliquer dans l'hypothése du plein. M. Mus. fait connoître dans tout son

ge & ſes lumieres & ſa mo-
rien n'eſt plus beau que de
n Auteur avoüer que ſon
ent n'eſt pas ſans difficulté.
eſſe de la lumiere, ſoit qu'el-
faſſe par preſſion, ou émiſ-
t prodigieuſe. Les calculs ne
ndent que l'Arithmétique
une. De-là on déduit quelle
force. On conclut la petiteſſe
obules de la lumiere par le
ction qu'elle fait ſur les corps
e touche. L'Auteur explique
e queſtion plus nouvelle, c'eſt

ſtion étoit tellement épineuſe qu'il a paſſé ſous ſilence pluſieurs choſes qu'il reconnoît en dépendre neceſſairement.

Il y a deux Phénoménes importans dans la lumiere, c'eſt la réfléxion & la réfraction. Nous appercevons un objet, parce que les rayons de lumiere partent de cet objet & entrent dans l'œil ; c'eſt ce qu'on nomme la réfléxion, ſi ces mêmes rayons, au lieu de ſe réfléchir, entrent dans differens milieux, le changement de détermination qui leur arrive eſt ce qu'on nomme réfraction. La cauſe de ce changement a été fort diſcutée & fort combattuë. Deſcartes a voulu l'expliquer, nôtre Auteur n'en admet pas le ſentiment, ce n'eſt point par une baſſe jalouſie, ce qui n'arrive que trop ſouvent, ni pour vouloir enlever l'honneur d'une découverte à un grand Homme que M. M. a avancé que c'étoit à Snellius & non à Deſcartes qu'on devoit l'invention du rapport con-

ſtant des ſinus des angles d'incidence & de réfraction. Nous ſommes perſuadés que ce même eſprit de juſtice & d'équité lui feront reconnoître dans l'examen que c'eſt à Deſcartes ſeul qu'on doit en attribuer toute la gloire. C'eſt par l'attraction que notre Auteur explique la cauſe de la réfraction, il y rapporte la plûpart des effets les plus compliqués.

Les Traitez ſuivans ne ſont point ſujets aux mêmes difficultez: on ſe rapproche de la Géometrie; ce ſont des propoſitions élémentaires de la dioptrique, où l'on détermine ſinthetiquement ce qui appartient aux vers convexes des deux côtez, ſemi-convexes, puis concaves. Les Algébriſtes ont des formules ſi aiſées pour tous ces differens cas qu'une dioptrique eſt renfermée dans l'expreſſion de cinq ou ſix lettres. M. Muſ. n'y ſuppoſe que les connoiſſances ſimples de la Géometrie.

La lumiere peut être conſiderée

sous differens aspects, & la réfrangibilité des rayons est une des plus grandes proprietez qu'on ait découverte à la fin du dernier siécle. C'est aux belles experiences de M. Newton qu'on est redevable de cette connoissance. On avoit cru avant ce Philosophe qu'un rayon de lumiere étoit homogéne, & la diversité des couleurs ne se déduisoit pas du sein même de la lumiere. Les experiences du célébre Géométre Anglois ont fait distinguer sept rayons primitifs dont un seul rayon lumineux est composé, & dans l'ordre que voici. Rouge, orangé, jaune, verd, bleu, pourpre, & violet. C'est par le moïen des prismes que l'on a trouvé que ce petit faisceau blanc de lumiere contenoit sept rayons differemment réfrangibles. Le rayon rouge, dit l'Auteur, se rompt le moins, sans doute, à cause de sa plus grande consistence. Le violet, comme plus foible, approche le plus près de la perpendiculaire. M.

[redacted] n'a fait ici qu'un extrait des
[redacted] pales experiences qui se
[redacted] nt dans l'optique de M.
[redacted] on. On doit faire seulement
[redacted] ion que lorsqu'on dit qu'un
[redacted] est rouge, un rayon est
[redacted] *&c.* on ne veut pas faire en-
[redacted] par - là qu'une semblable
[redacted] ur se trouve effectivement
[redacted] es rayons; mais seulement
[redacted] e petit faisceau de lumiere
[redacted] ntient sept autres, tels qu'ils
[redacted] nt mouvoir les nerfs de nos
[redacted] de maniere que ce mouve-
[redacted]

Parmi tous les ſujets qui peuvent exciter notre admiration, les merveilles de la viſion ſont des plus éclatantes. Les Anatomiſtes ont préferé cette partie aux autres, & les Phyſiciens l'ont trouvée très-propre à faire admirer la ſouveraine ſageſſe du Créateur. L'œil n'eſt pas dans l'homme un ſimple ornement, il eſt pourvû à l'exterieur contre tout ce qui pourroit l'incommoder. Quant à l'interieur il eſt compoſé de differentes humeurs neceſſaires pour une parfaite image de l'objet que nous deſirons voir.

Un Phyſicien Anatomiſte tel que notre Philoſophe développe aiſément tous ces myſteres. Un rayon de lumiere partant d'un point de quelque objet eſt ſuivi avec les régles de la réfraction au travers de la cornée, du criſtallin de l'humeur aqueuſe, & on le voit ſe terminer ſur la rétine. Voilà une connoiſſance certaine.

La Géométrie peut nous aider

ver quel eſpace ces raïons
nt ſur la rétine ou plûtôt ce-
objets qui y ſont peints. Il
roit qu'on devroit être ſa-
, il y a cependant quelque
le plus à deſirer, & s'il eſt
dmirable, il eſt auſſi plus
préhenſible. Comment ces
qui ſont materiels agiſſent-
'ame? comment une impreſ-
i eſt toute materielle eſt-elle
e de la viſion qui eſt une
oute ſpirituelle, il y a en-
'autres difficultez qui tien-

[redacted]

chez notre Auteur. Ils sont proposés avec clarté & rendus fort intelligibles.

L'optique qui est une science générale se divise en quatre parties, la vision, la Dioptrique, la catoptrique & la perspective. M. Mus. n'a point parlé de la derniere. Il a déja donné, comme nous avons dit, des Théorêmes généraux sur la dioptrique. Il en fait ici l'application aux Télescopes, aux Microscopes, aux miroirs concaves & convexes. Ces parties sont toutes Géométriques, & si l'on a quelque chose à souhaiter c'est plus de la part des Ouvriers que des Géométres. La Géométrie a fait son devoir.

Il faut que le Lecteur suive ces propositions ausquelles il faut joindre les figures.

Parmi les corps qui nous environnent un des moins sensibles & le plus necessaire à notre vie, c'est l'air, les anciens Philosophes, comme le vulgaire reduisoient pres-

proprieté à cet uſage. Ils en
ient pluſieurs autres qui
ûës à la recherche des nou-
Phyſiciens. L'air eſt ré-
autour de notre Globe ,
ı fluide ſubtil , & toute cet-
ſſe qui environne la terre
ces vapeurs & exhalaiſons
ju'on nomme Athmoſphére,
qu'on appelle proprement
t d'une nature particuliere ,
erente des vapeurs & exha-
. Lorſqu'on renferme l'air
juelque vaiſſeau , il y reſte

[redacted]

corps & de certaines grottes, c'est à quoi il faut attribuer la mort des animaux qu'on y expose. Il ne faut pas même chercher, selon notre Auteur, d'autres raisons de la mort subite de ces malheureux qui se condamnent volontairement à ouvrir les trésors qui se trouvent cachés dans notre terre : l'air qui s'insinue si facilement au travers des pores de plusieurs corps a fait reconnoître sa fluidité & l'on ne s'est jamais apperçu (quelque condensé qu'il ait été) qu'il ait pû se reduire en parties solides.

Dans le siécle dernier la pesanteur de l'air connuë d'un petit nombre de Géométres s'est trouvée confirmée par l'invention de la Machine Pneumatique : l'on n'ignore plus que c'est à cette pesanteur qu'on doit l'élevation du mercure dans les Barométres. C'est à elle, suivant l'Auteur, qu'on attribue la difficulté de séparer deux hémisphéres concaves dont on a pompé l'air, & qui sont unis

ne ouverture commune. Enfin
auroit pû s'imaginer que cet
uroit fait quelque difference
la peſanteur des corps, ſi
n'étoit parvenu à le peſer,
ce qui a été vérifié par l'expe-
e en une infinité de manieres,
rſqu'on compare la peſanteur
ir à celle de l'eau, on trouve
pied cube d'air & un pied
d'eau ſont entr'eux à peu-
comme 1 à 800 (rapport
moins variable) tout ceci
ntre ſeulement que l'air peſe,
r conſéquent que l'Athmoſ

objections qui se trouvent bien resoluës chez notre Auteur. L'Athmosphére est reduite tantôt à un plus grand, tantôt à un moindre diametre, en conséquence une plus grande & une plus petite force centrifuge. L'air est donc plus ou moins condensé, il est plus ou moins chargé de vapeurs, de nuées, brouillards, *&c.* Les vents qui d'une contrée passent dans une autre, dilatent d'un côté & condensent de l'autre. Voilà plusieurs moyens qu'on peut employer pour rendre raison des variations du Barométre. M. Musſ. rapporte plusieurs experiences, la plûpart connuës & qu'il a lui-même vérifiées, elles sont presque toutes faites avec la Machine du vuide, il rapporte fort au long les avantages & les désavantages des differens Barométres qui ont été jusqu'ici inventés. Il paroît n'être content d'aucun, & il préfere le commun aux autres lorsqu'on a apporté beaucoup de soin à sa construction.

t à la peſanteur de l'air qu'on
élevation des eaux dans nos
oirs par les pompes aſpiran-
I. Muſ. donne la deſcription
uſieurs pompes propres aux
lies, elles ſont de ſon inven-
il nous a paru qu'on pour-
n faire un excellent uſage.
ublic nous exemptera d'en
e détail. Parmi les proprietez
r, une des principales c'eſt
aſticité, & l'on voit dans la
t des Machines qu'on doit
effets prodigieux autant à

[redacted]

[redacted]

autres qu'on a tâché de déterminer la hauteur de notre Athmosphére. On a pû & il n'est guéres possible de donner autre chose que des conjectures : notre Auteur s'est extrêmement étendu sur toutes ces questions, il s'est plû comme habile dans les experiences, à traiter la matiere de l'air qui en est plus susceptible qu'aucune autre.

Nous choisirons dans les effets du son qui forment la question suivante, ce qui nous a paru de plus frappant. Il y a trois choses à distinguer dans le son, le corps sonore, sujet immédiat du son, l'air par lequel il se communique à notre organe, & la sensation qui en resulte sur notre ame.

Le son est causé par le mouvement rapide d'un corps solide à travers l'air. Qu'on agite avec force une branche de saule on entend un sifflement; si l'air est porté avec rapidité contre des corps solides, ou si deux corps solides se choquent, on les entend raisonner.

ꞌeul ne rend point de ſon ;
ꞌps ſolide, de quelque eſpe-
l ſoit, n'en rend point dans
le. Il faut donc que l'air &
ꞌps ſe trouvent réunis. Mais
eſt l'eſpece de mouvement
ıire pour faire une certaine
ſion ſur l'air, en ſorte qu'il
rendre un ſon. C'eſt un
ement de vibration ſembla-
celui qui eſt formé par une
de quelque Inſtrument. M.
ꞌeut que l'on raiſonne ſur les
des corps ſolides à l'imita-
e ce qui ſe paſſe ſur des cor-

[redacted]

trouvoient interceptées ou plûtôt communiquées à quelques corps mous dont les parties fussent difficiles à se mouvoir, il ne se rende plus de son. Il faut aussi que cette corde soit touchée avec promptitude; le son qu'elle rend étant frappée perpendiculairement, comparé à celui qu'elle rendra, touchée obliquement, ne sera pas le même, les vibrations ne se font point dans le même sens & n'agitent point l'air de la même maniere.

Les corps qui sont propres à rendre des sons sont nommés élastiques; les actions de l'élasticité qui forment la courbure de la corde suivent la même proportion que les poids qui les tendent, du moins quand les tensions ne sont pas extrêmement fortes. Car pour lors il faut suspendre plus de poids pour avoir des courbures égales; on peut donc comparer son élasticité à la pesanteur d'un corps qui se meut le long d'une Cicloyde dont les espaces sont isochrones.

rience nous a appris qu'une
le telle longueur qu'on vou-
dant un son, sa moitié pro-
ton qui est à l'octave &
e suite. C'est en suivant ce
e qu'on a trouvé l'ordre des
e la Musique. Quoique les
soient differentes en gros-
en longueur, on peut leur
endre le même ton. Il suffit
s soient tenduës dans un
rapport composé de l'un
autre, ce qui sert assez bien
iquer l'inégalité des cordes
nstrument.

beaucoup de rapidité trouvent de la résistance de la part des autres parties qu'elles rencontrent, les rendent plus condensées, elles sont un peu renvoyées, le ressort repousse les suivantes, & la plus forte pression se fait vers le milieu de chaque onde. Le son ne s'en répand pas moins autour du corps sonore quoiqu'il se fasse en ligne droite. Il ne s'étend que jusqu'à certaines bornes, parcourant environ 1170 pieds en une seconde, se répandant en haut, en bas & autour du corps sonore qui en est conçû le centre. Quoique les vents l'accelerent ou le retardent, il a toûjours une vitesse uniforme dans son trajet, si ces ondes sont réfléchies par certains corps, comme des murailles, des voutes, l'on entendra un écho plus ou moins distinct, selon leur figure & leur éloignement.

Notre Auteur a joint ici une description de l'oreille pour expliquer l'effet de l'impression sur

excitée par les deux
ufes. Quand on con-
ture de cet organe, de
iverfement arrangées,
ées pour augmenter,
r faciliter, quelques-
minuer, quelques-au-
mmuniquer cet ébran-
air. On ne peut trop
fouveraine fageffe &
e infinie de celui qui a
ne harmonie fi parfai-
e,

le météores tous les
e meuvent & nagent
thmofphére. Les fucs
leurs fels, leurs huiles
t dans l'air, & l'on

[redacted]

levés par la chaleur du Soleil qui contraint ces vapeurs & ces exhalaisons de quitter notre horizon. La nature a formé de notre Athmosphére une espece de laboratoire, l'art ne peut mieux imiter les fermentations, dissolutions & les effervescences. L'action d'un feu naturel produit plus d'évenemens que les Chimistes n'en peuvent faire avec tous les mélanges & l'artifice le mieux preparé. M. Mus. n'épargne rien pour faire connoître tous ces détails dont il faut convenir que la connoissance est dûë à la Chimie. Nous sommes redevables de ces progrès aux lumieres de plusieurs grands Observateurs. Il s'est trouvé presque dans tous les Pays où regne l'amour des Sciences des personnes qui ont examiné combien il s'évaporoit d'eau d'un reservoir. Notre Auteur évalue cette évaporation à 29 pouces année moyenne; si l'on joint à ce calcul celles des autres corps, on aura des moyens abondans, pour expliquer les phénoménes

rivent dans notre Athmoſphe-
et artifice admirable ne peut
voir d'autres ſources que les
ſouterrains & le Soleil qui
a force pénétre dans les plus
s parties des corps, les ra-
étend leur volume, en ſorte
es deviennent d'une moindre
eur que l'air. Ces particules
nt s'élever juſqu'à ce qu'el-
ient en équilibre. Les unes
eront plus haut, d'autres
s, ſuivant les couches de
noſphere qui different en pe-

[redacted]

[redacted]

Le broüillard eſt compoſé de vapeurs & d'exhalaiſons qui s'élevent peu à peu de la terre, & qui tombent lentement de la région de l'air. On remarque que l'air eſt aſſez calme & aſſez tranquille dans le tems du broüillard, un vent médiocre le diſſipe, il paroît plus volontiers le ſoir & le matin; le ſoir parce que la terre ſe trouve échauffée par les rayons du Soleil, l'air vient enſuite à ſe refroidir après ſon coucher; le matin quand le Soleil ſe leve il échauffe l'air plus promptement que les exhalaiſons qui ſont plus peſantes; cet air ſe trouve pour lors plus dilaté, elles tombent donc & ſont pouſſées vers la terre. Le broüillard eſt plus commun en hiver, parce que le froid de notre Athmoſphere condenſe ſur le champ les vapeurs qui veulent s'élever.

Les nuées ne ſont autre choſe que des broüillards, mais qui s'élevent plus haut, leur figure ni leur épaiſſeur n'eſt point fixe, elles

ent à la moindre agitation.
1'on monte ſur les cimes des
montagnes, il eſt aſſez ordi-
le ſe trouver au-deſſus des
elles ne ſont donc pas à
auteur conſiderable , leurs
ntes peſanteurs ſpecifi-
es ſuſpend les unes au-deſſus
tres. Le moindre vent les
, les chaſſe d'un endroit
n occuper un autre , & elles
t toûjours le plus ou le moins
ſité de l'air par lequel elles
oûtenuës. Si les nuées paroiſ-

fur l'horizon, & on apperçoit la troiſiéme en forme de goutte ſur les feuilles des arbres & des plantes. Le Soleil communiquant ſa chaleur à la ſurface de la terre, la pénétre à la profondeur de quelques pieds, il échauffe tout ce qu'il rencontre comme l'eau, les ſels, & les huiles des corps qui ſont ſur l'horizon. Ces mêmes parties ſe dilatent, ſe volatiliſent & s'élevent dans l'air. Mais lorſque le Soleil ſe couche l'air ſe refroidit; la terre plus denſe conſerve plus long-tems ſa chaleur, & continue de faire exhaler ces parties qui conſervant leur feu, & leur mouvement, ſont obligées de monter. C'eſt ainſi que notre Auteur veut qu'on conçoive cette eſpece de diſtillation de la roſée differente ſuivant les Pays & les expoſitions.

On a coûtume de croire que la roſée qu'on trouve ſur les feuilles tombe de l'air ſur ces plantes. M. Muſ. fait connoître qu'on eſt dans l'erreur, & voici comme il s'ex-

ſur cette matiere. Lorſque
il échauffe la terre pendant
r , il met en mouvement
dité qui s'y trouve , cette
ité s'éleve en haut , & s'in-
dans les racines des plantes ,
lesquelles elle eſt portée.
qu'elle s'eſt introduite dans
ne , elle monte , paſſe par la
& elle eſt conduite par les
ux excretoires ſur la ſurface
e ſe raſſemble en grande
ité. Cette humidité ſe deſſe-
ndant la chaleur du jour, &

les ſucs qui ſortent des vaiſſeaux excretoires prennent la forme de goutte qu'on apperçoit le matin, à moins qu'elles ne ſoient enlevées par la chaleur du Soleil levant. M. Muſ. n'en reſte pas aux raiſons phyſiques, il accompagne ſon ſentiment d'experiences ſcrupuleuſes. Il n'eſt pas douteux qu'il n'y ait une roſée qui tombe de l'air ſur la terre, c'eſt la même qui s'eſt auparavant élevée dans l'Athmoſphere. On n'auroit pas ſoupçonné que certains corps fuſſent privés de la roſée, néanmoins l'experience l'établit, & l'Auteur qui a trouvé le fait d'autant plus extraordinaire, s'eſt attaché à la confirmer, de maniere qu'on ne peut la revoquer en doute. Il eſt certain que la roſée ne tombe point ſur un plat d'or, ſur un plat d'argent doré, ſur le mercure, ſur l'argent blanchi, ſur le cuivre rouge poli, ni ſur l'étain poli, mais elle tombe ſur pluſieurs autres corps, & principalement ſur les étoffes de ſoye. M.

y qui joignoit à ses connoiſ-
le talent d'un excellent
vateur, a reconnu pluſieurs
ſur leſquels elle ne tombe
On ne peut trop loüer les
ions que M. Muſ. a apportées
aincre toutes les difficultez
i ſurvenoient du côté des
ences. Il a examiné dans
tems, dans quelle ſaiſon
roſée tombe davantage,
ſont les jours les plus favo-
, s'il en tombe tous les
, en quoi elle differe de l'eau

penduës ; lorſqu'elles ſe rapprochent elles ſe joignent & forment une goutte qui eſt obligée de tomber dès qu'elle eſt parvenuë à une certaine peſanteur. Dans ſa chûte elle rencontre encore d'autres particules auſquelles elle ſe réunit, elle augmente ainſi ſon volume de plus en plus. Parmi pluſieurs cauſes générales dont nous avons déja parlé, auſquelles on peut attribuer la pluye, on regarde comme une des principales les vents qui ſoufflant en enbas, rencontrent pluſieurs nuées, les compriment, les condenſent, & les pouſſent vers la terre en forçant leurs parties à ſe réunir les unes avec les autres. Les odeurs qui ſurviennent preſque dans toutes les pluyes, nous indiquent qu'elles ſe trouvent mêlées des differens corps étrangers qui ſe ſont exhalés dans toute l'étenduë de l'Athmoſphére.

Lorſqu'une nuée ſe change en pluye, & qu'elle vient à ſe geler en tombant à travers l'air où elle

ntre les particules qui font la
il se forme de petits glaçons
ques qu'on appelle la grêle.
orceaux sont plus ou moins
proportion de la quantité
qui se condense & se réunit
sa chûte. Le grand froid que
it l'esprit de nître avec d'au-
articules, peuvent bien sur le
congeler l'eau. M. Mus.
nt peu de choses à ces mê-
rincipes explique la forma-
e la neige.
des plus beaux spectacles

orangé-rouge. Celles de l'Arc exterieur sont rouge-orangé, *&c.* dans un ordre renversé au premier. L'on n'ignore plus que le premier Iris est formé par deux réfractions & une refléxion, & le second par deux réfractions & deux refléxions. Il y a dans cette operation un angle principal à connoître, c'est celui qui est composé du raïon lumineux prolongé entrant dans une goutte d'eau & du même raïon qui en se réfléchissant sort de cette goutte qu'on conçoit sphérique. Une des jambes de l'angle va se terminer à l'œil du Spectateur. Il est facile de sçavoir la valeur de cet angle qui se trouve par le calcul être de 42°. 2m. pour le raïon rouge, & 40°. 17m. pour le raïon violet. Cet angle connu, on se démontre clairement pourquoi on voit une plus grande ou plus petite portion de l'Iris, selon la situation du Spectateur & l'élevation du Soleil sur l'horizon. Voilà les principales choses qu'on remarque

es météores aqueux. Ren-
ompte de ceux que l'on ap-
étéores ignés.
lumiere ou l'aurore boréale
troit autrefois, comme il y
le le croire, nous n'avons
l'exactes obſervations qui
a déſignent avec les appa-
ſous leſquelles elle s'eſt fait
evoir depuis quelques an-
L'époque la plus reconnuë,
e depuis laquelle pluſieurs
tres ſe ſont mis à l'obſerver
née 1716. On a hazardé de-

du nord, s'étendant vers l'orient ou vers l'occident. Son élevation est souvent médiocre, quelquefois elle va jusqu'à 40 degrez & rarement excede-t-elle. L'on a encore apperçu cette nuée séparée de l'horizon, & entre l'un & l'autre un Ciel de couleur assez claire, elle en occupe en longueur une partie assez considerable. Le bord superieur est paralléle à l'horizon, & forme comme une longue traînée, plus ou moins élevée, elle paroît aussi recourbée en maniere d'arc. Ces lumieres septentrionales paroissent sous des formes si differentes (comme nous l'avons observé nous-mêmes) qu'il seroit trop long de satisfaire à tout ce que la curiosité pourroit desirer.

Le sentiment de M. Musf. est que ce phénoméne se forme dans notre Athmosphére, parce qu'il paroît le soir sous la forme d'un nuage qui ne differe pas des autres, étant pareillement suspendu, & ses differentes parties roulant les unes

autres. Il a obſervé que cet-
iere ſe tient pluſieurs heures
te à la même hauteur au-deſ-
l'horizon , & qu'ainſi elle
mouvoir avec l'Athmoſphé-
ſe trouve entraînée par le
ement circulaire de notre
. Il s'appuye beaucoup ſur
'il y en a pluſieurs qu'on ne
voir d'endroits peu éloignées,
i prouve qu'elles ne ſont pas
hauteur conſiderable. On
encore ſoupçonner , ſelon
eur , (par quelques exemples
) que ce n'eſt pas toûjours la

[redacted]

de reserve qu'elle est formée de ces matieres semblables à celles dont la Chymie nous fournit des exemples, lesquelles s'enflamment, brûlent par la fermentation & jettent de la lumiere, & qu'il est vraisemblable qu'elles prennent leur origine dans quelque région Septentrionale de la terre d'où s'élevant en forme d'exhalaisons elles se répandent dans l'air & produisent plusieurs nuées qui se mettent en feu lorsqu'elles rencontrent quelqu'autre matiere capable de les faire fermenter, de les échauffer & de les allumer.

Ce seroit ici le lieu de rapporter l'ingénieuse idée de M. de Mairan sur ce météore ; nous ne pourrions qu'ébaucher d'une façon peu satisfaisante pour ce célébre Auteur une théorie aussi sublime. Ceux à qui elle est connue conviendront de la sagacité qui se trouve dans la conduite de l'hypothése.

Les autres météores, comme la foudre, les éclairs, les feux folets,

nnerre & les vents nous ont
traités avec beaucoup d'ordre.
les Physiciens conviennent
des mêmes principes sur ces
oménes , c'est aux exhalai-
, aux parties de souphre , de
ne & autres matieres qui se
uisent dans l'air , qu'ils en at-
ent les causes.
uand on ignoreroit le détail
s de toutes ces choses , on se-
toûjours redevable à la Physi-
le nous délivrer de nos préju-
c'est être avancé , de sçavoir

chîne Pneumatique de l'invention de M. Muſ. avec quelques experiences qui y ont rapport, l'Auteur a mis une Table des matieres.

CATALOGUE DES LIVRES imprimés de la Bibliothéque du Roi. Théologie. Premiere Partie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1739. *in-fol.* pp. 414. ſans compter le Mémoire Hiſtorique de 100. pag. & la Table des noms d'Auteurs de 106. pages.

Catalogus Codicum Manuſcriptorum Bibliothecæ Regiæ. Tomus primus. Pariſiis, è Typographiâ Regiâ. C'eſt-à-dire : *Catalogue des Livres Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi. Tom. I.* De l'Imprimerie Royale. 1739. *in-fol.* pp. 458. ſans la Table des Auteurs de 44 pages.

L'IMPRESSION de cet immenſe Catalogue étoit ſouhaitée depuis ſi long-tems, & promettoit de ſi grands ſecours aux

ns de tout genre, qu'il n'eſt
outeux que les premices d'u-
reille entrepriſe & la certitu-
la voir promptement ache-
n'intereſſent infiniment toute
publique des Lettres. Ce Ca-
ue, en expoſant au grand
ous les tréſors de la plus ri-
ibliothéque de l'Univers, la
e déſormais à portée de four-
ondamment à tous les be-
Litteraires, & les Ecrivains
ute eſpece y trouveront des
rces, qui paſſeront de beau-
leurs eſperances

[redacted]

matiere les plus amples recherches, dont il avoit publié quelques légers Essais dans les premiers Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. On a regardé ces papiers dans la Bibliothéque comme un bien dont on étoit en droit de faire usage, & l'on en a tiré bon parti, pour le Mémoire Historique en question, dont nous allons donner un précis.

Supposé qu'avant le XIVme siécle plusieurs Rois de France aïent eu des Bibliothéques, il paroît certain qu'elles ne subsistoient que pendant la vie de ces Princes, qui en disposoient à leur gré; & que presque toûjours dissipées après leur mort, il n'en passoit guéres à leurs Successeurs que les Livres qui avoient été à l'usage de leur Chapelle. C'est ce que l'on vit arriver sous S. Loüis, sous Philippe le Bel & sous ses enfans. Ce n'est donc que sous les regnes suivans qu'on doit chercher l'époque du

er établiſſement d'une Biblio-
: Royale , fixe , permanente,
ee à l'uſage du public , en un
egardée comme inaliénable ,
nme une des plus précieuſes
ns des meubles de la Cou-
. Juſqu'ici nos Rois ont con-
à enrichir cette partie , ſui-
e plus ou le moins d'inclina-
u'ils ont eue pour les Lettres.
goût pour l'étude , qui s'é-
nouvellé quelque tems avant
iis , ſe fortifia inſenſiblement
: une nouvelle vigueur par

Guerres de la Terre Sainte; 6°. trois ou quatre autres Livres de dévotion. C'étoit là, ou peu s'en faut, toutes les richesses Litteraires du Roi Jean; lesquelles ayant passé à son Successeur, furent en quelque sorte le premier fonds de la Bibliothéque établie dans la suite par Charles V. & que l'on croit pouvoir regarder comme l'origine de la Bibliothéque Royale d'aujourd'hui.

Ce sage Prince mit à profit pour la culture des Lettres la paix qu'il rendit à ses Etats. Il étoit sçavant pour son tems, il aimoit passionnément la lecture & les Livres; il en faisoit copier continuellement, & ses Courtisans ne pouvoient lui faire de presens plus agréables. Les Sçavans de son Royaume, animés par les recompenses dont il payoit leurs travaux, les multiplioient à l'envi en ce genre. Les Versions Françoises des Livres Latins devinrent alors plus à la mode; & tous ces Ouvrages ajoûtés à ceux

Roi avoit acquis d'ailleurs,
nterent considerablement &
de tems sa Bibliothéque.
rendre utile à ses sujets ce
'avoit rassemblé d'abord que
a propre instruction ; il lo-
Bibliothéque à Paris, dans
es Tours du Louvre ; appel-
ur cette raison *la Tour de la*
rie, où les Livres occu-
trois étages, y étant ran-
vec autant de soin que de
eté. Gilles *Malet* alors Valet
ambre, puis Maître d'Hôtel

[redacted]

3me étage : ce qui fait en total environ 910 Volumes ; nombre remarquable dans un tems, où le progrès médiocre des Lettres en France y devoit rendre les Livres assez rares.

Nous apprenons par cet inventaire quels étoient les Livres qui remplissoient cette Librairie ; ce qui fait connoître le goût de ce siécle-là pour la Litterature. C'étoient des Bibles Latines ; leurs versions Françoises, des Missels, des Pseautiers, des Bréviaires, des Heures, des Offices particuliers : la Légende dorée, l'Histoire des Miracles, l'Histoire particuliere de S^{ts} & de S^{tes}. Parmi les Ouvrages des SS. PP. en très-petit nombre, le plus important étoit la Cité de Dieu de S. Augustin, en François. La plus grande partie des Livres Profanes consistoit en Traitez d'Astrologie, de Géomance & de Chiromance. Les Livres de Jurisprudence se reduisoient aux Décretales, au Code, au Digeste, aux

quelques Provinces;
Medecine , à un Avi-
quelques Ouvrages
& de divers Auteurs
uits en Latin ou en
:s Livres de Philoſo-
ıyſique y paroiſſoient
igés ; en recompenſe
ɾe étoient aſſez nom-
ec les Romans , ſoit
: en proſe , étoient la
ınte , & peut-être la
de la Bibliothéque du
n'y trouvoit le Texte
ıın des Auteurs La-

tour ; en sorte que l'an 1411. elle n'étoit pas plus nombreuse que près de 40 ans auparavant, comme il parut par le nouveau Catalogue qu'on en dressa pour lors, après la mort de Gilles Malet, arrivée en 1410. & auquel avoit succedé en sa Charge de Garde de la Librairie *Antoine des Essarts*, Garde des deniers de l'épargne, qui eut pour successeurs dans cette Bibliothéque *Jean Maulin*, Clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, & *Garnier de S. Yon*, Echevin de Paris. Mais par une suite des malheurs dont le Royaume fut accablé au commencement du regne de Charles VII. elle fut totalement dissipée ; du moins n'en parut-il de long-tems nul vestige. Mais nous apprenons des Registres de la Chambre des Comptes, que les Livres de la Tour du Louvre furent acheptés 1200 liv. par le Duc de Betfort, & que cette somme fut comptée à l'Entrepreneur du Mausolée du Roi Charles VI.

la Reine Isabeau sa femme.
ı grande apparence que ce
ne les acquit que pour les
ɔasser en Angleterre ; & c'est
oi l'on produit ici quelques
es , qui ne sont pas sans
oup de vraisemblance.
ruine de la Bibliothéque du
'e n'ayant point été reparée
:harles VII. occupé de soins
nportans ; Loüis XI. dont le
fut plus tranquille , donna
l'attention aux Lettres , que
ıtion de l'Imprimerie fit re-
plus que jamais. Ce Prince

Fouquet de Tours, dont l'habileté paroît ſur-tout dans les tableaux hiſtoriques du Mſ. des Antiquitez Judaïques de Joſephe, qui eſt dans la Bibliothéque de S. M.

Charles VIII. ſans être ſçavant, marcha ſur les traces de ſon pere, quant au goût pour les gens de Lettres & pour les Livres, ajoûtant à ceux que Louis XI. avoit raſſemblés une grande partie de ceux de la Bibliothéque de Naples qu'il fit apporter en France après cette conquête. On diſtingue encore aujourd'hui parmi les Livres de la Bibliothéque du Roi ceux des Rois de Naples & des Seigneurs Napolitains par les Armoiries, les ſouſcriptions & autres marques.

D'un autre côté, les deux Princes de la Maiſon d'Orléans, Charles & Jean Comte d'Angoulême ſon frere, de retour d'Angleterre, après plus de 25 ans de priſon, jetterent le premier à Blois, & le ſecond à Angoulême, les fonde-

deux Bibliothéques qui
bien-tôt Royales , &
oublier la perte qu'on
e en ce genre à la Tour
e. Louis X I I. fils de
Duc d'Orléans , étant
la Couronne , y réunit
héque de Blois , mais
oir qu'elle changeât de
fit transporter les Livres
x prédécesseurs , & y fit
ibliothéque établie à Pa-
es Viscomti & les Sforce
Milan , laquelle ne le ce-
s à celle des Rois de Na-

Profanes, outre quelques anciens Auteurs Grecs, se trouvoit dans cette Bibliothéque.

François I. se détermina en 1544. à l'incorporer à celle qu'il avoit commencée au Château de Fontainebleau plusieurs années auparavant. Il paroît par l'inventaire de la Bibliothéque de Blois, lequel existe encore aujourd'hui, qu'elle n'étoit que d'environ 1890 Volumes, parmi lesquels on ne compte que 38 ou 39 Mss Grecs, & 109 Volumes imprimés. Quelque passion qu'eût pour les Mss Grecs François I. qui n'épargnoit aucune dépense pour en amasser, il ne put cependant en rassembler au-delà de 400 Volumes, avec une quarantaine de Mss Orientaux. Cet empressement pour les Mss Grecs lui fit négliger les Latins & même les Ouvrages en Langues Vulgaires étrangeres. Quant aux Livres François qu'il fit mettre dans sa Bibliothéque, on en fait ici cinq classes qui n'al-

: qu'à 70 Volumes ; mais qui
t augmentés par ceux des
es de la Maison de Bourbon,
mblablement vers l'an 1527.
onséquence de la confiscation
iens meubles & immeubles
onnétable de Bourbon. A l'é-
des Livres imprimés de la Bi-
héque de Fontainebleau, il
n avoit pas plus de 200 Volu-
en y comprenant même ceux
venoient de la Librairie de
.
rès ce détail de l'origine &

tems, & qui dans ses provisions, s'appelle encore Maître de la Librairie du Roi.

Guillaume Budé fut pourvû le premier de cet emploi ; & l'on croit que ce fut vers l'an 1522. Pierre *du Chastel* ou *Chastelain* lui succeda, en 1540. Il étoit alors Evêque de Tulle, d'où il passa bien-tôt à l'Evêché de Mâcon, puis à celui d'Orléans & devint grand Aumônier de France. Ce fut sous sa maîtrise, que la Bibliothéque reçût, pour ces tems-là, ses accroissemens les plus considerables. Il paroît que ce Prélat se reposoit sur *Mellin de S. Gelais*, d'une partie des soins attachés à sa Charge de Bibliothécaire. On nous parle ici de la relieure des Livres de François I. fort simple & fort unie ; & de celle des Livres de Henri II. faite avec beaucoup plus de propreté. On en voit dans la Bibliothéque du Roi près de 800 Volumes de cette derniere relieure. On n'oublie pas ici de faire

mention de quelques Catalogues des Mſs. de cette Bibliothéque, dreſſés par du Chaſtel.

Il mourut en 1552. & l'on remplit ſa place de Maître de la Librairie par *Pierre de Montdoré*, Conſeiller au Grand Conſeil, homme très-ſçavant, ſur-tout dans les Mathématiques. Quatre ans après ou en 1556. Henri II. rendit une Ordonnance, qui enjoignoit aux Libraires de fournir aux Bibliothéques Royales un exemplaire en vélin & relié de tous les Livres qu'ils imprimeroient par privilége. La Bibliothéque de Fontainebleau ne reçut que de médiocres accroiſſemens ſous les regnes des 3 fils de Henri II. à cauſe des troubles du Royaume.

En 1567. Montdoré accuſé de donner dans les nouvelles opinions en matiere de Religion, s'enfuit de Paris, & fit place à *Jacques Amyot* qui fut pourvû de la Charge de Maître de la Librairie. Mais le tems de ſon admini-

ſtration ne fut rien moins que favorable aux Arts & aux Sciences ; & à l'exception de quelques Livres donnés à Henri III, la Bibliothéque Royale ne paroît pas avoir été augmentée d'autres Livres que de ceux de privilége. Amyot mourut en 1593. & la Librairie de Fontainebleau qui reſta dans ce Château à peine deux ans après lui, paſſa de ſes mains en celles du Préſident *Jacques - Auguſte de Thou*, ſi célébre par l'Hiſtoire de ſon tems qu'il a écrite.

Un pareil choix étoit digne de Henri IV. & ne pouvoit être plus honorable aux Lettres. Sa Bibliothéque s'étoit reſſentie des déſordres de la Ligue, & avoit ſouffert quelque perte de la part des factieux. Pour prévenir d'autres diſſipations qu'on avoit à craindre tandis que la Ligue ſubſiſtoit encore Henri IV. fit tranſporter dans la Capitale la Bibliothéque de Fontainebleau, dont auſſi-bien l'éloignement empêchoit le commun des

s de profiter. *Jean Gosselin*,
oit succedé à *Matthieu la*
étoit alors Garde de la
ie. A peine les Livres de
ebleau arrivés à Paris fu-
ls arrangés dans le Collége
mont, que les Jesuites ve-
d'abandonner, qu'on y
en 1595. le beau Mſ. de la
Bible de Charles le Chau-
onservé depuis le regne de
npereur dans l'Abbaye de
ys., & l'un des plus pré-
Monumens Litteraires du

terminée au commencement de l'année 1599. On examine ici d'où cette Princesse avoit acquis cette Bibliothéque, & l'on combat l'erreur de beaucoup de gens de Lettres, qui croyent que c'étoit un démembrement de celle des Médicis de Florence. Nous renvoyons les Lecteurs à cette discussion qui est curieuse, ainsi qu'au détail des trois Catalogues de cette rare Collection de Mss, & de la décoration qu'on y a donnée en divers tems par la relieure.

Quatre ans après l'acquisition de ces Mss, c'est-à-dire en 1604, le rappel des Jesuites à Paris fit passer la Bibliothéque Royale du Collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. *Jean Gosselin*, qui exerçoit la Charge de Garde de la Librairie depuis 1560, étant mort vers la fin de 1605, *Isaac Casaubon* lui succeda dans cette Charge, dont il ne joüit paisiblement que jusqu'à la mort de

IV. s'étant alors retiré en·
terre, où il conserva pen-
oute sa vie le titre de Garde
Bibliothéque du Roi avec ses
tements. Sa mort fut suivie
ns après de celle du Prési-
e Thou, qui laissa à son fils
rançois de Thou, pour lors
e neuf ans, la Charge
ître de la Librairie. Pendant
minorité, *Nicolas Rigault*,
par divers Ouvrages, eut
direction de la Bibliothéque
i, où il vint faire sa demeu-

plus en plus le nombre des Livres de la Bibliothéque, engagea Rigault à en dresser de nouveaux Catalogues, les anciens étant très-défectueux. On conserve encore aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi ces Catalogues de Rigault, écrits de sa main avec beaucoup d'élegance, & reliés en 2 Volumes *in-folio*, à la tête de chacun desquels on lit une Inscription en l'honneur de Louis XIII. imprimée ici, & de laquelle on croit pouvoir conclure que ce ne fut que sous ce regne que les Livres du Roi furent transferés du Cloître des Cordeliers dans une grande maison de la rue de la Harpe, au dessus de S. Côme, appartenante à ces Religieux.

Rigault, vers l'an 1635. quitta la Garde de la Librairie, pour aller se faire Conseiller au Parlement de Mets, où il mourut dans un âge très-avancé. Sur sa démission, sa place de Garde fut donnée aux doctes Freres *Pierre* & *Jacques*

, parens de M. de Thou,
ui ils demeuroient alors. Ils
rent loger à la Bibliothéque
x ans aprés, en 1645.
de Thou ayant été décapité
2. l'illuſtre *Jerôme Bignon*,
e nom ſeul fait l'éloge, lui
a dans la Charge de Maître
ibrairie : & perſuadé que la
héque du Roi ne pouvoit
de meilleures mains qu'en
de MM. Dupuy : il ne jugea
propos de les troubler dans
e d'indépandance où ils
: & ce fut ſans doute la

Historique) qu'après leur mort, il eut un peu sujet de se repentir de sa complaisance, toute l'inspection du Maître de la Librairie, sur la Bibliothéque du Roi, s'étant reduite enfin à y faire d'office deux visites par an. Mais du reste, personne ne méritoit la confiance de MM. Bignon a plus juste titre, que MM. Dupuy, d'une famille distinguée dans la Robe, & où l'amour des Livres étoit comme héréditaire, possedant en commun une Bibliothéque précieuse en Mss, & beaucoup plus nombreuse en Livres imprimés que celle du Roi.

En venant loger dans celle-ci, ils y firent transporter la leur. Jacques Dupuy qui survécut à son frere, fit un legs à la Bibliothéque Royale, consistant en plus de 9000 Volumes imprimés, sans compter plus de [illegible] Mss qu'ils avoient déja vendus [illegible]. Parmi ces Mss, dont plusieu[illegible] d'une grande antiquité, se distin[illegible]

fameux Exemplaire Grec &
es Epîtres de S. Paul , écri-
ettres majuſcules. Ce fut là
s premieres acquiſitions que
ibliothéque Royale ſous le
de Loüis XIV. Elle aura
rs à regretter de n'avoir pas
en même tems des Pieces
les concernant notre Hi-
& le Droit Public , ramaſſées
Dupuy dans 765 porte-
, conſervés aujourd'hui
ne Bibliothéque particulie-
ous bornons là cet Extrait ,
nt pour un autre le détail

HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. I. 1738. & Tom. II. 1739. A Paris, chez la veuve *Etienne*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. *in-12.* Tom. I. pag. 624. sans la Préface & la Table, Tom. II. pag. 606. sans un Avant-propos & la Table.

NOUS avons donné dans le précedent Journal l'Extrait du premier Volume de l'Histoire Romaine de M. Rollin, & nous y avons rendu compte de la Préface qu'il a mis à la tête. Le 2me Volume commence par un Avant-propos qui sert de Supplément à

Journal des Sçavans ,
Préface. *Quoique j'aye tâché*
'Auteur) *dans la Préface du*
r Volume de donner quelque
Gouvernement de la Républi-
maine ; il s'en faut bien que
épuiſé cette matiere , qui eſt
fort grande étenduë. Pour
faire connoître encore le génie
aractere de ce gouvernement ,
û devoir inſérer ici un morceau
ibe que j'ai déja donné ailleurs.
: dans ſon Traité des Etudes,
ige auſſi généralement eſtimé
onnu.) L'Auteur joint à ce

On distingue vulgairement trois sortes de Gouvernemens, le Monarchique, où c'est le Roi qui gouverne; l'Aristocratique, où les Grands ont l'autorité, & le Démocratique, où tout le pouvoir est entre les mains du Peuple. Chacun de ces Gouvernemens en a un voisin qui lui ressemble fort, & dans lequel souvent il dégénére. La Royauté se change quelquefois en pouvoir arbitraire & tirannique, l'Aristocratie en un Gouvernement injuste de quelques particuliers & le pouvoir du Peuple en une domination aveugle & sans régle. Licurgue, pour remedier aux inconvéniens de chacun de ces Gouvernemens en particulier, crut devoir les fondre en un seul pour en former celui de Sparte, en sorte que l'autorité Royale fut balancée par le pouvoir du Peuple, & qu'un 3me ordre composé des anciens & des plus sages de la République servit comme de contre-poids aux deux premiers, pour les

ıurs dans une eſpece
, & empêcher l'un de
trop au-deſſus de l'au-
e trompa point dans ſes
ɔtre Auteur d'après Po-
lle République n'a con-
ıg-tems ſes Loix, ſes
ſa liberté que celle de
établiſſemens de Licur-
nt pas à la vérité pro-
état qui auroit ſongé à
ɔnquêtes & à s'aggran-
(ajoûte notre Auteur)
oint en cela vraiſembla-
ıe ce ſage Légiſlateur

vûës, que nous croïons (dit M.R.) pouvoir attribuer à leur Législateur. Dans cette supposition les Loix de Licurgue auroient-elles été bien conformes à ses vûës. Toutes les Loix de Lacédémone (suivant M. Bossuet dans le magnifique paralléle qu'il fait de cette République avec celle d'Athénes) tendoient à en faire une Republique guerriere, la gloire des armes étoit le seul charme dont les esprits de ses Citoyens fussent possedés. Dès-là naturellement elle vouloit dominer, & plus elle étoit au-dessus de l'interêt, plus elle s'abandonnoit à l'ambition. Un Gouvernement trop rigide (dit encore ce grand Homme en parlant toûjours du gouvernement de Sparte) & une vie trop laborieuse y rendoit les esprits trop fiers, trop austeres & trop imperieux, joint qu'il falloit se resoudre à n'être jamais en paix sous l'Empire d'une Ville, qui étant formée pour la guerre, ne pouvoit se conserver qu'en la continuant

lâche. M. de Toureil en don- même idée dans sa Préface que. *L'on ne connoissoit*, dit- *aix ni tréve sous une Republi- uée à la profession des armes, stituée de maniere qu'elle ne se maintenir que par des continuelles.* L'esprit de ju- x de moderation pour ses peut-il long-tems subsister une pareille constitution. e que nous laissons à décider Lecteurs.

Gouvernement des Romains oit comme celui de Sparte

les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient ſoûmis. Ils introduiſoient les Ambaſſadeurs au Sénat, ils y propoſoient les affaires, ils formoient & faiſoient rediger par écrit les reſolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet en convoquoient les aſſemblées, lui preſentoient les Decrets du Sénat pour les examiner, & concluoient à la pluralité des ſuffrages. Ils étoient chargés de l'exécution des Decrets du Sénat & des Ordonnances du Peuple renduës ſur leur propoſition. Enfin ils préſidoient à la création des Magiſtrats de la Republique.

Pour ce qui regarde la guerre & les expeditions militaires, les Conſuls avoient un pouvoir preſque ſouverain. Ils étoient chargés du ſoin de lever les armées, de faire la repartition des troupes que chacun des Peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient ſervir

x. Losqu'ils étoient en cam-
, ils avoient droit de con-
r & de punir sans appel. Ils
ient des deniers publics à
é, le Questeur les accom-
it par-tout & leur fournis-
r ses fonds les sommes qu'ils
nandoient.
Sénat disposoit presque ab-
nt des Finances & du Tré-
plic. Le Questeur ne pouvoit
r aucune somme, excepté
onsuls, sans Decret du Sé-
nommoit des Commissaires
onnoître & juger de tous les

audience & donnoit réponse aux Députez & aux Ambassadeurs des Peuples & des Princes. C'étoit encore le Sénat qui envoyoit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des Peuples alliés, pour régler les limites & les frontieres, pour mettre le bon ordre dans les Provinces, enfin pour juger des querelles des Etats & des Rois.

A l'égard du Peuple, il étoit seul maître & arbitre des recompenses & des châtimens : ce qui fait, dit notre Auteur, la partie essentielle du gouvernement. Il avoit seul droit de condamner à mort les Citoyens Romains. C'étoit le Peuple qui par ses suffrages conferoit toutes les Charges & toutes les dignitez, qui établissoit & abrogeoit des Loix & (ce qui est encore plus considerable) qui déliberoit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traitez de paix, des conventions avec les Peuples & les Princes étrangers.

après avoir montré en
ſiſtoit en particulier les
pouvoirs des Conſuls,
& du Peuple, s'attache à
voir la dépendance mu-
es Conſuls, quoique
oſolus en tems de guer-
ndoient néanmoins ab-
en pluſieurs choſes du Sé-
Peuple. Ce n'étoit que ſur
Sénat qu'on délivroit les
neceſſaires pour les vi-
r les habits, pour la paie
s. Le refus ou le délai
ours trompoit ou retar-

& au retour de la campagne faisant rendre compte aux Généraux de leur conduite, les Consuls avoient grand interêt de le ménager.

Le Sénat, quoique sa puissance fût bien grande, la voyoit en plusieurs chefs assujettie à celle du Peuple dans les grandes affaires; & dans celles sur-tout où il s'agissoit de la vie des Citoyens, il falloit que l'autorité du Peuple intervint. Proposoit-on quelques Loix? le Peuple étoit maître de les recevoir ou non, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat, mais ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est que l'opposition d'un seul de ses Tribuns aux résolutions du Sénat, suffisoit pour les arrêter.

Enfin le Peuple de son côté avoit grand interêt de ménager les Sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les Receveurs des differens droits & revenus de l'Etat, les Entrepreneurs, soit pour les

, les reparations publiques ,
ntretien des grands chemins
ient de nombreuſes ſocietez,
utes étoient tirées du Peuple
ſoient ſubſiſter un grand
re de Citoyens , les uns étant
yés à faire les receptes , les
ſervant de caution aux Fer-
, d'autres prêtant leur ar-
pour faire les avances & le
nt ainſi à profit. Or c'étoit les
urs qui adjugeoient les fer-
& faiſoient les marchez des
entes entrepriſes , & c'étoit

beauté. De ce besoin reciproque resulte une espece d'harmonie entre les differens Membres, & un concours unanime qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'interêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable, & invincible à toute force étrangere. Nous passons aux réfléxions de M. R. sur les Harangues de Tite-Live.

Plusieurs personnes qui ne manquent (dit notre Auteur) ni de goût ni d'habileté sont choquées de la longueur de ces Harangues. M. R. qui les a inserées dans son Histoire en les abrégeant néanmoins, entreprend de justifier Tite-Live à cet égard. Il demande que pour en juger sainement on se transporte dans les siécles dont il s'agit, & qu'on se represente la maniere dont les affaires les plus importantes se traitoient à Rome; c'étoit devant le Peuple assemblé. Il falloit par conséquent discuter devant lui celles qui se presen-

t, lui en faire ſentir les avan-
& les inconvéniens, com-
e les avis oppoſés, répondre
bjections, en un mot empor-
es ſuffrages.
(dit notre Auteur) un Hi-
n qui décrit ce qui s'eſt paſſé
me dans les aſſemblées du
le ou du Sénat, peut-il ſe
nſer de donner quelque idée
Harangues qui s'y ſont faites
ii ont ſi fort influé dans les
mens, & ne ſont-ce pas ces
ngues qui nous font connoî-

dans la bouche de quelque illustre Romain, au lieu de les faire en son propre nom, ce qui diminueroit beaucoup de leur force & de leur crédit. A l'égard de la longueur de ces Harangues, il s'en faut bien (suivant notre Auteur) qu'elles n'aïent dans Tite-Live l'étendue qu'ont dû avoir celles qui ont été effectivement prononcées. M. R. en rapporte trois exemples. Le premier lorsque les Tribuns du Peuple s'opposant à ce que les troupes hivernassent au Siege de Veies, qui avoit été changé en blocus, Appius les refuta avec force & montra qu'il étoit de l'honneur du Peuple Romain de continuer ce Siege jusqu'à ce que la Ville fût prise. Le second, lorsque Rome ayant été brûlée par les Gaulois, & le Peuple voulant transporter la République à Veies, Camille le harangua & le détourna de ce dessein. Le 3me. enfin, lorsque le Tribun Canuleyus demanda qu'on cassât la Loi qui défendoit les mariages en-

tre les Familles Patriciennes & les Plébeiennes, montrant combien cette défense étoit injuste en elle-même, & injurieuse au Peuple. Les Harangues de Tite-Live dans ces trois occasions sont les plus longues de cet Auteur & tiennent cependant à peine un demi-quart d'heure de lecture, elles sont par conséquent bien éloignées (dit M. R.) de la longueur de celles qui ont été effectivement prononcées alors.

A l'occasion des Harangues de Tite-Live, M. R. examine une difficulté qui laisse toûjours (dit-il) de l'incertitude & de l'embarras dans l'esprit. La plûpart des Harangues se prononçoient ou dans la grande place ou dans le champ de Mars qui étoient les deux endroits où se tenoient ordinairement les assemblées du Peuple Romain, comment peut-on concevoir que dans des places d'une si grande étendue les Orateurs pussent se faire entendre distinctement

de tous les Citoyens & les mettre en état de donner leurs suffrages avec connoissance de cause. La force des poumons devoit l'emporter sur celle de l'éloquence. *Cum ego quidem* (dit Caton en parlant de la Harangue qu'il prononça pour faire passer la Loi Voconia) *Legem Voconiam voce magnâ & bonis lateribus suasissem.* Mais les meilleurs poumons ne devoient pas y suffire & quelques efforts que fit un Orateur, il étoit moralement impossible que parlant devant une multitude si nombreuse & dans une place publique si étenduë, il fût entendu des derniers de l'assemblée. M. Rollin répond à cette difficulté , 1°. que quand il s'agissoit de déliberer, les Citoyens se retiroient chacun dans leur Tribu ou leur Centurie, ceux qui mettoient l'affaire en diliberation repetoient sans doute en peu de mots les principales raisons qu'on avoit apportées de part & d'autre. Il répond, 2°. qu'indépen-

ent des discours des Ora-
, le Peuple avoit le tems &
oyens de s'instruire , parce
evoit toûjours se passer 27
entre la proposition d'une
les suffrages du Peuple sur
Loi.

réfléxions de M. R. sur les
gues de Tite-Live sont sui-
es principales époques de
ire Romaine depuis Romu-
qu'à Auguste. Ce qui forme
ice de 723 ans. M. R. le di-
cinq tems.

ment de la 1re Guerre Punique juſqu'a la fin de la 3me, & il dure 119 ans, ſçavoir depuis 488 juſqu'à 607.

Le 5me enfin eſt depuis la ruine de Carthage juſqu'au changement de la Republique Romaine en Monarchie ſous le jeune Céſar Octavien, ſurnommé depuis Auguſte, & dure 116 ans ſçavoir depuis 607 juſqu'en 723.

Après avoir rendu compte de l'Avant-propos, nous allons paſſer à l'Hiſtoire & indiquer tres-ſommairement ce qui eſt contenu dans le 4me, le 5me, le 6me, & le 7me Livres qui compoſent ce 2me Volume; nous nous arrêterons ſeulement à quelques endroits où l'Auteur, à l'occaſion de la création de differens Magiſtrats, donne une deſcription abrégée de leurs fonctions.

Le 4me Livre de l'Hiſtoire Romaine de M. R. qui eſt le 1er du 2^{m} Volume contient l'eſpace de 16 ans, depuis l'an de Rome 290 juſqu'à 306. Il eſt principalement remarquable par l'Hiſtoire des Decem-

l'établiſſement des Loix des
Tables qui le terminent.
5me Livre renferme l'eſpace
ans depuis l'an de Rome 306
1 351. & finit par le commen-
t du Siege de Veies. On y
une deſcription ſommaire
nctions des Cenſeurs & de
des Queſteurs dont nous al-
endre un compte abrégé.
Roi Servius-Tullius avoit
né qu'il ſe feroit tous les 5
dénombrement de tous les
ens Romains, avec une éva-

des guerres continuelles, n'ayant pas laissé le tems à plusieurs de s'acquitter de ce soin, il y eut un intervalle de 17 ans, pendant lequel il ne se fit point de dénombrement, & c'est ce qui donna lieu à la création de deux Censeurs, dont la principale fonction seroit de présider aux Cens ou dénombrement. Elle se fit l'an de Rome 312. sous le Consulat de Marcus-Giganius-Macerinus & de Titus-Quintius-Capitolinus. Depuis Servius-Tullius jusqu'à la création de ces deux nouveaux Magistrats il y avoit eu 10 dénombremens. M. R. en donne une Table abrégée, où l'on peut voir les differens accroissemens du Peuple Romain jusqu'à cette époque. Les Censeurs furent tirés du corps des Patriciens qui ne pouvoient même parvenir à cette dignité qu'après avoir été Consuls. Ils demeurerent seuls en possession de la Censure jusqu'à l'an de Rome 416. que le Dictateur Quintus-Publius-Philo fit passer une Loi qui

noit que des deux Cenſeurs
auroit un Plébéïen. En 621
ent tous deux pris dans cet
& depuis indifferemment
'un ou l'autre ordre de la
blique.
durée de cette Charge dans
nſtitution étoit de 5 ans, à la
quels ſe faiſoit le dénombre-
Mais l'an de Rome 321, c'eſt-
, 9 ans après la création de
Charge elle fut reduite à 18
par le Dictateur Mamercus-E-
. Lorſque l'un des 2 Cenſeurs
oit ſon Collégue étoit obligé

[redacted]

lorsque le même cas se presente-roit, le Collégue survivant seroit obligé d'abdiquer. Toute l'Histoire Romaine est pleine de pareilles superstitions, tant il est vrai que nous tenons toûjours par quelque endroit à la foiblesse humaine, & que les plus grands Hommes, à de certains égards, sont quelquefois à d'autres les plus petits.

Le dénombrement se faisoit en la grande place de Rome, tous les Citoyens capables de porter les armes, c'est-à-dire, âgés de 17 ans ou au-dessus, faisoient inscrire sur les Registres publics leur nom, leur âge, leurs revenus, leur demeure, avec les noms & l'âge de leur pere & mere, de leur femme, de leurs enfans, de leurs affranchis & de leurs esclaves. Ils juroient de dire vérité; & on pretend qu'aucun n'a jamais contrevenu à ce serment. Les absens faisoient leur déclaration par Procureur. Les Censeurs fixoient l'estimation des biens de chacun, &

ır cette eſtimation que ſe ré-
ı repartition des tributs.
commençoit le dénombre-
par les Sénateurs, auſquels
oûtoit les Patriciens qui ne
nt pas, on paſſoit enſuite
hevaliers, & on finiſſoit par
du dernier ordre. Celui des
urs à qui cette fonction étoit
par le ſort dreſſoit la Liſte
nateurs & en faiſoit la lectu-
aute voix. C'étoit un grand
ur que d'être nommé le pre-
celui qui l'obtenoit étoit ap-
Princeps Senatûs, & opinoit

s'établit d'avoir plus d'égard au mérite dans ce choix qu'a l'ancienneté.

Celui des Chevaliers qui étoit nommé le premier s'appelloit pareillement *Princeps Equitum*, mais cette distinction étoit peu considérable. A l'égard de ceux du dernier ordre ils étoient cités par leurs noms, chacun dans sa classe ou dans sa Tribu.

Les Censeurs en faisant le dénombrement avoient droit d'infliger des peines aux Citoyens dont les mœurs étoient répréhensibles.

Un Sénateur dont le nom étoit omis dans le Catalogue des Censeurs étoit déchû de cette dignité, ils punissoient les Chevaliers en leur ôtant le cheval que le Public leur entretenoit, & qui étoit la marque de leur dignité, de même que l'anneau qui ne le fut pas d'abord, mais qui le devint dans la suite.

A l'égard des autres il y avoit trois degrez de punition, desc

ırs ni les Chevaliers n'é-
même exempts dans les
.
le plus leger consistoit
sporté d'une Tribu plus
une autre moins consi-
c'est ce qu'on appelloit
rri.
d étoit d'être privé du
ffrage, & on l'appelloit
tabulas referri , parce
bitans de Ceré ayant
hoses saintes dans leur
de la prise de Rome par
avoient été gratifiés

Cornelius-Rufinus qui après avoir été deux fois Consul & une fois Dictateur fut retranché du nombre des Sénateurs par le Censeur Fabricius-Luscinus, parce qu'il avoit en vaisselle d'argent le poids de dix liv. c'est-à-dire 15 marcs, 5 onces de notre poids, persuadé, dit l'Auteur, qu'un tel exemple pouvoit être funeste à l'Etat en y introduisant le luxe.

Lorsqu'un Censeur avoit agi par passion, on pouvoit se faire réhabiliter par son Collégue, par les Censeurs suivans, ou enfin en se justifiant devant le Sénat ou le Peuple.

Cette necessité de comparoître dans un certain tems au Tribunal des Censeurs pour y rendre compte de sa conduite & dont ni la naissance, ni les services, ni les Charges ne dispensoient, étoit, dit notre Auteur, un puissant frein pour arrêter la licence & le desordre. Ces grands Hommes (ajoûte-t-il en parlant des Fabricius, des

s, &c.) totalement dévoüés
n public, & qui par une
révoyance portoient au loin
vûës dans les siécles à venir,
yoient obligés d'arrêter par
nitions exemplaires les abus
voyoient naître de leur tems
t ils envisageoient toutes les
es suites. Ils sçavoient que
us faciles à reprimer dans
aissance, mais devenus bien-
r la négligence des Magi-
& par une longue impunité
rts que toutes les Loix, en-
r toute une Nation avec

les revenus de l'Etat, ils avoient la garde des Registres publics, enfin ils avoient une autorité & une attention particuliere sur les mariages. Des Censeurs condamnerent à une grosse amande un Citoyen qui étoit demeuré dans le célibat jusqu'à la vieillesse, les Romains croyoient que c'étoit manquer à la societé que de ne pas contribuer à la perpétuer, & d'ailleurs une femme & des enfans sont de nouveaux liens qui attachent encore un Citoyen à sa patrie. D'autres Censeurs exclurent du Sénat un Sénateur qui avoit répudié sa femme sans avoir pris conseil de ses amis.

Nous venons presentement aux fonctions des Questeurs. On n'en créa d'abord que deux dont les fonctions étoient renfermées dans la Ville, le tems de cette création est incertain, on le place communément sous le regne de Tullus-Hostilius, ou sous le Consulat de Valerius-Publicola, la premiere

: après l'expulsion des Rois.
eux Questeurs étoient renou-
tous les ans & on les tiroit
orps des Patriciens. Depuis,
e Rome 334. on en créa deux
eaux pour le service des ar-
, & le Peuple obtint que dans
te les anciens & ceux-ci se-
t indifferemment tirés du
des Patriciens ou de celui
lébéiens.

Questeurs de la Ville étoient
gés du soin & de la garde du
: public appellé *Œrarium* qui
dans le Temple de Saturne.

cessaire & de leur donner à leur départ les presens ordonnés par le Sénat.

Les Questeurs du dehors étoient chargés de la caisse militaire & accompagnoient les Consuls & les Généraux à l'armée pour tenir compte des dépoüilles des ennemis, pour vendre le butin, & surtout pour prendre soin des vivres & de la subsistance de l'armée. Il n'y en eut que deux d'abord ainsi que des premiers, mais le nombre en augmenta à proportion des conquêtes du Peuple Romain. On en envoyoit un dans chaque Province, excepté la Sicile, qui étant divisée en deux parties, avoit deux Questeurs, dont l'un demeuroit à Lilibée & l'autre à Siracuse. Outre la caisse militaire dont ils étoient chargés, c'étoit entre leurs mains que les Fermiers remettoient les revenus des Provinces, & ils les faisoient transporter à Rome dans le trésor public. On tiroit au sort les differens départemens des

eurs, ſoit pour la Ville, l'I-
u les Provinces.
Queſture n'étoit point une
randes Charges de l'Etat,
e premier degré pour y par-
On n'y entroit ordinaire-
qu'après dix années de ſervi-
eſt-à-dire, à l'âge de 27 ans
peu-près. M. R. finit ſa di-
on ſur la Queſture par un
e de Ciceron, où ce grand
ur, qui ſe payoit volontiers
me les loüanges qu'il méri-
end compte des diſpoſitions
voit apportées dans la Que-

puis on m'a envoyé gerer la Questure dans la Sicile, je me suis imaginé que tous les yeux étant tournés sur moi, ma personne & ma Questure alloient être exposées sur un grand Théatre à la vûë de tous les Peuples à qui j'étois donné en spectacle, & dans cette pensée je me suis interdit non seulement les plaisirs criminels qu'entraînent les grandes passions, mais ceux-mêmes qui sont les plus légitimes & qui paroissent le plus à souhaiter.

Revenons à l'Histoire.

Le 6me Livre contient l'espace de 13 ans, depuis l'année de la fondation de Rome 352. jusqu'à 365. un des principaux évenemens qu'on y trouve est la prise de Veies par une mîne après dix années de Siége. Une cruë subite des eaux du Lac d'Albe ayant fait recourir à l'Oracle de Delphes il répondit conformément à la prédiction d'un vieux citoyen de Veies que la prise de la Ville étoit attachée à l'écoulement des eaux du Lac, procuré

certaine façon marquée.
ainsi que la prise de la Ville
roye, dont le Siége avoit
uré dix ans, dépendoit de
vement du Palladium, ou
voilà comme les hommes
anquent presque jamais de
du merveilleux aux évene-
remarquables. Ce fut au Sie-
Veies qu'on commença d'af-
une certaine paye à la Ca-
e. Peu de tems auparavant il
oit été assigné une à l'Infan-
Jusques là les Soldats avoient
'Etat à leurs frais.

point à acheter. Les Dames Romaines, d'un commun consentement, porterent au trésor public tout leur or & tous leurs bijoux. Rare exemple de pieté, & dont il n'y a peut-être que les Dames qui puissent sentir tout le mérite. Le Sénat, pour recompenser les Dames Romaines de leur générosité, leur accorda plusieurs priviléges. Elles eurent le droit d'aller aux Sacrifices & aux Jeux sur des chars couverts & suspendus appellés *Pilenta*, d'aller les jours de Fête & les jours-ouvriers dans les ruës sur des chars découverts appellés *Carpenta*, & de pouvoir être loüées publiquement après leur mort, honneur dont jusques-là leur sexe les avoit excluses. Les principaux évenemens du 6me. Livre, après la prise de Veies, sont l'exil de Camille, la prise de Rome par les Gaulois, le rappel de ce grand Homme & la noble façon dont il se vengea de l'ingratitude de ses concitoyens en les sauvant des

mains de leurs ennemis.

Le 7me Livre, & c'eſt le dernier du ſecond Volume, contient l'eſpace de 27 ans, depuis 366. qui eſt l'année de la priſe de Rome par les Gaulois juſqu'à 393. Les faits remarquables de ce Livre ſont les actions célébres de Camille, le ſupplice de Manlius précipité du haut de ce même Capitole qu'il avoit voulu aſſervir après l'avoir ſi bien défendu, le Conſulat accordé aux Plébéïens, l'établiſſement des Jeux Scéniques, enfin differentes victoires remportées ſur les Gaulois.

On y trouve de la part de l'Auteur des *Obſer*[illegible] *ſur les noms* [illegible] quoi elles ſe [illegible] nom, [illegible] or- [illegible] fois [illegible]

que l'on mettoit devant le nom général, & revient à notre nom propre. *Caïus*, par exemple, mis devant *Julius-Cæsar* est le prénom, c'est le nom propre d'un Romain de la Maison des Jules & de la branche des Césars. Le nom (*nomen*) étoit ce qui convenoit à toute une Famille ou Maison & à toutes ses branches. Ainsi tous ceux de la Maison qui se disoit descenduë de Jules fils d'Œnée s'appelloient les Jules (*Julii*) & ainsi des autres.

Le surnom (*cognomen*) qui dans l'origine avoit été souvent une espece de sobriquet ou au contraire un titre honorable distinguoit les differentes branches d'une même Maison. Ainsi quand on dit que les *Cæsars* étoient de la Maison des *Jules*. *Jules* est le nom général de la Maison, & *Cæsar* celui d'une branche particuliere.

Le 4me nom (*agnomen*) étoit un surnom donné à quelqu'un personnellement & en conséquence de

te action distinguée qu'il
faite. Ainsi Manlius avoit le
n de *Capitolinus*, parce qu'il
sauvé le Capitole des Gau-
les deux Scipions s'appel-
l'un *Africanus*, l'autre
us, à cause des victoires
es qu'ils avoient remportées
es deux parties du monde.
uteur termine son second
e par une *Description som-*
des fonctions des Préteurs &
naniere de rendre la justice à
& c'est par où nous allons

trouvoit même un grand nombre d'étrangers, on y créa un nouveau Préteur 121 ans après la création du premier. De ces deux Magistrats, l'un jugeoit les differens qui naissoient entre les citoyens, & étoit appellé *Prætor urbanus*, l'autre jugeoit ceux qui s'élevoient entre les citoyens & les étrangers & il s'appelloit *Prætor peregrinus*. Peu de tems après l'établissement de ce nouveau Préteur, le peuple trouvant que ces deux Magistrats ne pouvoient suffire à vuider toutes les causes, il obtint, à la R.te de deux de ses Tribuns nommés Ebutius, un nouveau Tribunal de Juges. On en tira 5 de chacune des Tribus, dont le nombre montoit alors à 35. Ils furent appellés *Centumvirs*. Les Préteurs ne leur renvoyoient d'abord que les affaires communes, mais dans la suite, long-tems après néanmoins & principalement sous les Empereurs, les Centumvirs décidoient les causes les plus importantes.

ıma aussi des Préteurs
: la justice dans les Pro-
ils réunissoient en eux
›rité du Gouvernement.
: en augmenta à mesure
les conquêtes que fai-
ıple Romain. La Sicile
gne étant tombées sous
: , on créa l'an de Ro-
ıux nouveaux Préteurs
ouverner. On en créa
:s pour les deux Espa-
nd on en eut fait la con-
Lucius-Cornelius-Sylla
ıcore. C'est (dit notre

turies. Le ſort régloit leur départe-ment. Ils avoient la robe bordée de pourpre, la Chaiſe curule, les Licteurs & les faiſceaux, deux dans la Ville & ſix dans les Provinces. Leur Magiſtrature duroit une année comme celle des Conſuls. Sur quoi il faut néanmoins diſtinguer. Il y avoit (comme nous l'avons obſervé) ſix Préteurs, deux qui reſtoient dans la Ville, mais dont l'un préſidoit aux jugemens qui ſe rendoient entre citoyens, & l'autre à ceux qui ſe rendoient entre citoyens & étrangers, & 4 qui étoient deſtinés au gouvernement des Provinces. Dans les premiers tems ces 4 derniers partoient d'abord pour leur département, où ils demeuroient une année, mais depuis la connoiſſance des crimes d'Etat leur ayant été attribuée, ils exerçoient à cet égard leur juriſdiction à Rome pendant une année & alloient enſuite pendant une autre gouverner les Provinces qui leur étoient échûës ſous le

preteurs.

pale fonction des Pré-
l'administration de la
endant ils ne jugeoient
mêmes, du moins pour
mais présidoient aux
: à tout ce qui regar-
ure.

ssoit tous les ans un
nbre de citoyens pour
vec eux les fonctions.
l'abord tirés du corps
ais Caïus-Sempronius-
'an de Rome 630. sous

nateurs, tantôt ils en furent exclus. Pompée y joignit un troisiéme ordre : c'étoient les Tribuns ou Gardes du trésor *Tribuni ærarii.* Enfin César y associa des Centurions, & Antoine porta les choses jusqu'à cet excès, d'y faire entrer de simples Soldats.

Le Préteur tiroit les Juges chaque année de la compagnie & dans le nombre marqué par la Loi ou la coûtume qui étoient actuellement en vigueur. Le rôle où étoit écrit le nom des Juges qui devoient juger pendant le cours d'une année s'appelloit *Decuria.* Le Préteur les distribuoit ensuite selon les differentes matières & les differentes especes de jugemens qui étoient aussi marquées par la Loi. C'étoit le sort qui régloit ce partage. Il y avoit deux sortes de jugemens, les uns regardoient les affaires particulieres, & dans les commencemens c'étoient les seules dont les Préteurs prissent connoissance, à l'égard de celles qui con-

nt l'Etat, le peuple ſe les
it, mais il arriva dans la
changement à cet égard &
eurs connurent des crimes
ainſi que nous l'avons déja
ué.
que le Préteur entroit en
il déclaroit, par un Edit pu-
ui étoit appellé *Edictum per-*
, ſur quels principes de
es differentes matieres de-
être jugées pendant l'année
réture. Ce qui fut ainſi réglé
Rome 686. pour obvier à

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de ſuivre l'Auteur plus avant. Nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront être plus inſtruits de la matiere ; ils y trouveront des remarques curieuſes ſur les ſupplices en uſage chez les Romains, ſur les lieux où ſe rendoit la juſtice, enfin ſur la coûtume peut-être bizarre d'employer pluſieurs Avocats dans une même plaidoyerie dont l'un étoit chargé de l'exorde, un autre du recit du fait, un 3me des preuves, un 4me enfin de la peroraiſon. Il ſemble que la vraye éloquence eſt celle qui paroît ſans art, & pouvoit-il ſe montrer plus à découvert ?

Nous finirons cet Extrait en avertiſſant nos lecteurs qu'ils trouveront à la fin de ce 2me Volume une *Nomenclature Alphabetique de l'Italie proprement dite, par laquelle les noms anciens des Païs, Peuples, Villes, Rivieres, &c. qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Romaine de*

Journal des Sçavans,
. sont rendus en noms vulgaires
dernes par le Sieur d'Anville,
aphe ordinaire du Roi.
us donnerons inceſſamment
ait du troiſiéme Volume qui
: depuis peu.

VELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

Patris noſtri Paulini Patriar-
·ha Aquileienſis Opera. Ex
ineditiſque primum collegit

blic par les restitutions des Pieces, par les Préfaces, les remarques, & les autres sçavantes recherches de l'Editeur. Cette Collection contient 1°. deux Vies de S. Paulin : 2°. Le *Sacrosyllabus*, ou ce Traité que S.Paulin composa contre l'Hérésie de Félix & d'Elipand, qui renouvelloient en partie l'Hérésie Nestorienne, & qui fut lû & approuvé au Concile de Francfort tenu en 794. 3°. la Lettre à Heistulf: 4°. l'Exhortation à Henry Duc de Frioul, ou le Livre des Enseignemens salutaires, qui a été attribué par quelques Auteurs à S. Augustin, & que M. Madrisius restitue à S. Paulin : 5°. les 14 Canons avec le Préambule du Concile d'Aquilée, tenu en 796. au sujet de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe : 6°. les 3 Livres contre Félix, Evêque d'Urgelle : 7°. les Œuvres Poetiques qui consistent en Hymnes & autres Poesies Sacrées : 8°. le Recüeil des Lettres de S.Paulin. L'Editeur termine cette Collection par

un grand nombre de Pieces tant de S. Paulin que d'autres Auteurs contemporains, leſquelles ont un rapport plus ou moins immédiat aux divers ſujets que S. Paulin a traités. L'Ouvrage eſt dédié à M. Daniel *Delphini*, Patriarche d'Aquilée.

Jean-Baptiſte *Albrizzi*, Libraire à Veniſe, avoit entrepris, il y a déja quelque tems, une Edition complette des Œuvres de M. Boſſuet, Evêque de Maux. Dès le tems de la mort de ce grand Evêque (*a*), & depuis tous ceux qui s'intereſſent au bien de l'Egliſe ont toûjours fait des vœux pour voir réunis en un ſeul corps des Ouvrages ſi chers à l'Egliſe & ſi dignes de l'immortalité. Le Libraire de Veniſe ne peut donc rien faire qui ſoit plus agréable au public, ni qui lui faſſe plus d'honneur que de continuer ſes ſoins pour venir à bout de ſon entrepriſe. Il en a donné juſqu'à pre-

(*a*) Voyez Journ. de Trevoux, 1704. *Novembre*.

sent 3 Vol. *in*-4°. en très-beau papier & en très-beaux caracteres; il a mis au commencement du premier Vol. un Catalogue détaillé des Pieces qu'il compte de faire entrer dans sa Collection ; nous ne pouvons que rapporter le sommaire des classes dans lesquelles l'Editeur les a distribuées : 1°. les Ouvrages contre les Protestans ? 2°. sur l'Ecriture Sainte : 3°. contre les faux Mystiques ; 4 Œuvres Théologiques, Morales & Politiques : 4°. ses Discours & ses Oraisons Funébres. Il marque d'une * ou astérique les Pieces qu'il n'a pû recouvrer jusqu'à present. Le premier Vol. qu'il a donné, qui est de 1736. & qui est dédié à S. M. l'Imperatrice regnante, contient l'Eloge de M. Bossuet par le P. de la Ruë de la Compagnie de Jesus; l'exposition de la doctrine de l'Eglise ; la conference avec M. Claude Ministre de Charenton ; Réfléxions sur un Ecrit du même Ministre ; Refutations des erreurs con-

s dans le Catéchisme du S^{r}
Ferry Ministre de Metz ; Let-
astorale aux nouveaux Ca-
ques de son Diocése sur la Pâ-
Lettre sur l'adoration de la
. Le 2me Vol. qui est de 1738.
à S. M. Imperiale Amélie,
ent la Préface de l'Ouvrage
riations, & les dix premiers
s de cette Histoire. Le 3me
qui est aussi de 1738. dédié à
la Reine de Pologne, con-
les 5 derniers Livres de l'Hi-
des Variations, avec quel-

M. *le Blond*, a mis au commencement de *son Livre un Avertissement*, *dans lequel il rend compte du dessein qu'il s'est proposé* : *l'objet dit-il, que l'on a eu dans cet Ouvrage, a été de donner une idée précise de la Fortification, à ceux qui n'en ont encore aucune notion, & de la dégager de tout ce qui pourroit l'embarrasser .... on n'a point cherché à dire des choses nouvelles, mais à se rendre clair & intelligible ..... Cet Ouvrage, ajoute notre Auteur, doit être regardé comme une introduction à un Traité complet sur la matiere des Fortifications. Les jeunes Militaires y trouveront cependant ce qu'il leur est le plus utile de sçavoir sur cette partie de la guerre, & ils l'apprendront sans une grande contention d'esprit & sans y employer beaucoup de temps*. On doit sçavoir gré à M. *le Blond* de consacrer ainsi ses talens à l'Instruction de la jeunesse, qui se destine au service Militaire, & en particulier des Pages du Roi, dont la conduite lui est confiée en cette partie.

Nous avons annoncé dans nos Nouvelles du mois de Janv. dernier la premiere partie du Livre intitulé : *Traité, ou Dissertation sur plusieurs matieres féodales*, tant pour le Pays Coûtumier, que pour le Pays de Droit écrit, par M. Germ. Ant. *Guyot*, Avocat en Parlement. A Paris, chez *Saugrain* au Palais, 1738. *in*-4°. Le même Libraire vient de mettre en vente la deuxiéme Partie de cet Ouvrage par le même Auteur. Cette Partie contient premierement les Observations sur la prescription du Seigneur sur le vassal, & *Vice-versa*; la prescription de Seigneur contre Seigneur, & la prescription du cens dans les Coutumes Allodiales, & le Droit écrit. Secondement les Observations sur le Droit de reliéf dans tout le Pays Coûtumier; avec l'explication de toutes les Coutumes chacune en particulier, & les Droits usités dans le Pays de Droit-écrit, & dans les Coutumes qui suivent en partie le Droit-écrit.

lesquels se levent sur les rotures & symbolisent avec le Droit féodal, en tout deux *in*-4°.

Les Vies des Hommes Illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent. Par M. *d'Auvigny*. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez le *Gras*, grande Salle du Palais. A l'L couronnée. M. *d'Auvigny*, a divisé l'Ouvrage, que nous annonçons, en 4 Parties : *Les Ministres composent la premiere (dont il donne actuellement six volumes, qui seront encore suivis de quelques autres)*; *les Capitaines formeront la seconde*; *la troisiéme & la quatriémé contiendront les Hommes Illustres dans l'Etat Ecclesiastique, la Magistrature, les Sciences & les beaux Arts*, *& il se* flatte que par le moyen de de cette division, on pourra, sans confondre les faits, leur donner une juste étendue, en observant néanmoins de ne se servir de l'Histoire Générale que pour la liaison & l'intelligence des faits particuliers.

sieur Matthieu *Fabregou* ;
de donner le quatriéme tome
Livre *de la Description des*
es, qui naissent ou se renouvel-
ux environs de Paris, *avec*
usages dans la Médecine &
les Arts, *le commencement &*
rés de cette Science avec l'His-
des Auteurs dont il est parlé
l'Ouvrage. 1°. L'Auteur pré-
faire voir dans ce volume,
e paroît ni moins curieux,
ins utile que les trois préce-
, que les Auteurs Botanistes,
particulier M. *l'Emery* pere

vertus médicinales. 2°. Il ſoûtient qu'il n'y a que 4 eſpeces d'Hélianthème, contre l'opinion de ceux qui en admettent juſqu'à 20 eſpeces, & même davantage. 3°. Il ſe plaint que les Auteurs Botaniſtes ſe contentent de ſe copier, ſans examiner les Auteurs qui les ont précedés, & que c'eſt principalement par cette raiſon que M. *de la Ville*, Auteur du Livre intitulé: l'*Hiſtoire des Plantes*, eſt tombé dans un ſi grand nombre d'erreurs touchant la Botanique & ſes vertus médicinales. Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion du fond de ces conteſtations. Il nous ſuffit d'avertir que ce quatriéme Vol. eſt travaillé dans le même goût, & ſur même plan que les précédens, dont nous avons rendu compte dans les Nouvelles Litteraires du Journal du mois de Juin dernier. Le 5me & le 6me Volumes paroîtront inceſſamment.

ABLE

ICLES CONTENUS
ournal d'Août 1739.

[redacted]

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XXXIX.

SEPTEMBRE.

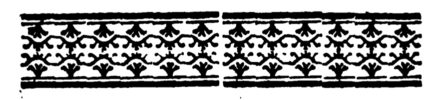


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

SEPT. M. DCC. XXXIX.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres. Année M. DCC. XXXV. traduites par M. de Brémond. A Paris, chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques. 1738. *in*-4°. pp. 192.

NOus devions, suivant l'ordre le plus naturel, commencer à rendre compte de ce grand & important Ouvrage, par

çois, & dont nous entret
Public dans notre Journa
cembre : nous avons cr
l'instruire dans notre Jo
Juillet dernier, de ce q
restoit à lui apprendre sur
cle, avant que de passer à
précédente, dont nous a
donner l'Extrait.

Les quatre Trimestres
partagent contiennent en
Mémoires, qui pourroi
rangés sous les 8 differents
de *Physique générale*, d'*A*
de *Chimie*, de *Botanique*,
métrie, d'*Astronomie* de
nique, & d'*Antiquitez*.

[redacted]

2°. & 3°. Lettres de M. *Gra* à M. *Mortimer*, contenant des Experiences & des Observations sur *la lumiere produite par la communication de l'Electricité aux animaux & aux corps inanimés*, & sur *quelques effets surprenans de cette lumiere.*

4°. Sur *la cause des vents alisés*, par M. *Hadley.*

5°. Sur *divers tremblemens de terre arrivés dans la nouvelle Angleterre, depuis que les Anglois s'y sont établis, & principalement sur celui qui s'est fait sentir le 29me Octobre, 1727.* par M. *Dudley.*

6°. Lettre du Doct. *Cookson* à M. *Dod* sur l'*effet extraordinaire d'un tonnerre, qui a communiqué le magnétisme à divers Ouvrages de fer.*

7°. Sur *les effets surprenans du même Tonnerre*, par le même.

8°. Sur *un Halon observé à Rome le premier Août* 1732. par M. de *Revillas.*

9°. *Dénombrement des habitans, des naissances & des morts de* Stoke

Damerel *dans la Comté de* Devon , par M. *Barlow*.

10°. Sur *la pierre du Méxique, qui filtre l'eau , comparée avec les autres pierres , & qu'on démontre ne pouvoir être presque d aucun usage* , par M. *Vater*

11°. Suite de l'Extrait de l'*Essai sur l'Histoire Naturelle de la Caroline & des Isles Bahama* de Marc *Catesby* , de la S. R. *VII*me *partie* , par le Doct. *Mortimer*.

Il n'y a que trois articles d'Anatomie ; le premier sur l'*operation de la fistule lacrimale* , par M. *Hunauld* ; le 2me sur *le trou ovale du cœur ouvert dans un adulte* , par M. *Amyand* ; le 3me sur *une Catalepsie* , par M. *Reynell*.

La Chimie n'offre ici qu'un Mémoire , non plus que la Botanique: l'un est l'Extrait d'une Lettre de M. *Geoffroy* à M. *Sloane* . sur le sel polychreste de la Rochelle de *Seignette* & sur d'autres sels composés ; l'autre est un *Catalogue de* 50 *plantes du Jardin de Chelsea*, presentées

à la S. R. en 1733. par la Compagnie des Apoticaires ; fait par M. *Ra :d.*

L'Arithmétique n'en a pas davantage, se reduisant à *la description & à l'usage d'une Machine de ce genre*, par M. *Gersten.* Vient ensuite la Géométrie en deux articles ; le premier sur une *Méthode générale pour décrire des lignes courbes par l'intersection des lignes droites qui font des revolutions autour de certains points dans un plan donné* ; par M. *Braikenridge :* le 2me sur *la description des lignes courbes*, communiquée à la S. R. le 21me Décembre, 1732. dans une Lettre de M. *Mac-Laurln*, écrite à M. *Machin.*

Les Mémoires de Méchanique, au nombre de trois, sont 1°. la description d'*une Machine, pour changer en peu de tems l'air de la chambre d'un malade, en faisant sortir de ce lieu le mauvais air, ou y introduisant de l'air nouveau, ou bien en faisant l'un & l'autre succes-*

sivement, *sans ouvrir pour cela les portes ni les fenêtres*; par le D. *Desaguliers*. 2°. Le *calcul de la vitesse de l'air*, *mû par le soufflet centrifuge de nouvelle invention de 7 pieds de diamétre & d'un pied d'épaisseur*, *qu'un homme peut tourner très-facilement*, *à raison de deux révolutions par seconde*; par le même. 3°. L'*usage de la Machine précédente*; par le même.

Il y a trois articles concernant l'Astronomie, sçavoir 1°. les *Tables des Eclipses des Satellites de Jupiter en 1736. calculées au Méridien de l'Observatoire Royal de Greenwich*, par M. *Hodgson*: 2°. les *Tables des immersions & émersions des mêmes Satellites*, *visibles à Londres en 1736.* par le même: 3°. *Comparaison d'un grand nombre d'Observations d'éclipses du premier Satellite de Jupiter avec les Tables*, par le même.

Enfin les Antiquitez nous presentent ici 4 Mémoires qui roulent 1°. sur *une ancienne date trouvée à Wid-*

gelhall, *dans la Comté de Hertford*, communiquée par M. *Cope* au D. *Stuart* : 2°. sur *une ancienne datte trouvée sur une planche de chêne à Widgel-hall*, *& conservée dans le Cabinet de la S. R.* par Jean *Ward* : 3°. sur *une ancienne datte placée sur une ancienne porte*, *auprès de la Cathédrale de Worcester* ; par le même : 4°. sur l'*antiquité & l'usage des chiffres Indiens*, *ou caractères numériques* ; par M. *Cope*.

Comme il ne nous seroit pas possible de nous étendre ici sur tous ces articles, quoique très-dignes, chacun en particulier, de la curiosité & de l'attention des Sçavans ; nous nous bornerons à choisir dans chaque classe, ceux qui nous paroîtront les plus interessans pour le gros des lecteurs.

1. I. Nous commencerons par les experiences & les Observations de M. *Gray* sur la lumiere produite par la communication de l'électricité aux animaux & aux corps inanimés, & sur quelques effets très-

ſurprenans de cette lumiere. Tels ſont ceux qui ſuivent.

Si une perſonne approche ſa main d'une autre perſonne horizontalement ſuſpenduë & électriſée, il ſe fait un petillement accompagné d'une piqueure & d'une douleur aſſez vive ſentie par toutes les deux. Un jeune garçon étant ſuſpendu ſur des cordons de ſoye & électriſé, ſi quelqu'un approche la main de celle du garçon ou de ſon viſage, il arrive un ſemblable petillement, & le garçon ſent une piqueure ou brûlure. Un morceau de métal étant électriſé, ſi l'on approche la main d'une des extrémitez, on entend du bruit & l'on ſent une piqueure. L'experience faite ſur un coq, puis ſur une piece de bœuf produit à peu-près le même effet que ſur le petit garçon.

Toutes celles que M. Gray a exécutées ſur une verge de fer en les tournant de differentes façons, & qui ſont ici détaillées, montrent

un Obſervateur très-ingénieux & qui n'omet pas les plus petites circonſtances. Il nous inſtruit du ſuccès qu'ont eu ces mêmes experiences faites ſur des baguettes de differens bois, ſur la laine & ſur l'eau.

Il réſulte de tout cela (ſelon l'Auteur) que la flamme actuelle du feu, de même que l'ébullition de l'eau, peuvent être produites par la communication de l'électricité : & quoique ces effets ne ſoient à preſent ſenſibles que juſqu'à un certain point, il eſt probable (dit-il) qu'il viendra un tems, qu'on trouvera moyen de rendre plus conſiderable, & par conſéquent d'augmenter le feu électrique, lequel par diverſes experiences (ſi l'on peut conclure du petit au grand) paroît être de la même nature que celui du tonnerre & des éclairs.

Le Traducteur rapporte ici à la marge la plûpart des experiences de feu M. *du Fay*, confirmatives

de celles de M. *Gray*, & qui sont imprimées dans les *Mémoires de l'Académie R. des Sciences*.

2. Aux experiences sur l'électricité nous ferons succeder les Observations sur les tremblemens de terre arrivés dans la nouvelle Angleterre, lesquelles Observations appartiennent encore à la Physique générale. Ce Pays est fort sujet à ces phénoménes, & depuis le premier établissement de cette Colonie, c'est-à-dire depuis environ 100 ans, les habitans y en ont souvent ressenti les mauvais effets. Le premier & le plus considerable est celui de 1638. & depuis celui-là jusqu'au dernier on en compte six ou sept. Celui dont il est question arriva le 29me Octobre 1727.

L'Auteur fait préceder la description qu'il en donne par un détail de toutes les Observations météorologiques capables de nous indiquer ce qui a pû disposer & preparer cette terre à la furieuse secousse dont elle a été agitée. Il y

eut une longue secheresse (dit-il) & une extrême chaleur : la terre devint très-poreuse, & se chargea d'exhalaisons & de vapeurs enflammées : ces vapeurs y furent retenues par les pluyes abondantes & par les gelées successives : leur passage ordinaire par les pores & les ouvertures de la terre se trouva fermé, & elles agirent les unes sur les autres avec une force terrible.

M. *Dudley* recherche curieusement de quelle espece étoit ce tremblement de terre, dont il a ressenti les secousses. Des 4 especes de tremblement de terre que reconnoissent Aristote & Pline; il rapporte celui-ci à la premiere, c'est-à-dire à celle que ces Auteurs regardent comme une secousse ou un trémoussement, & qu'ils comparent au mouvement d'un accès de fievre. Le mouvement que nous sentions (dit l'Auteur) n'étoit point un mouvement de pulsation ou un choc intermittent ; mais

c'étoit une ſecouſſe ou un tremblement continu. La terre n'a pas changé de poſition. Il n'eſt arrivé aucun changement dans ſes parties, les unes par rapport aux autres : tout eſt reſté dans la même ſituation qu'auparavant.

Le bruit ou le ſon qui accompagnoit ou qui précédoit immédiatement ce tremblement reſſembloit à celui du tonnerre, ou à celui que font les carroſſes & les charrettes en roulant ſur le pavé ou ſur la terre gelée. Mais, à vrai dire, ce bruit eſt d'une eſpece particuliere, dont il n'eſt pas poſſible de donner une juſte idée. Ce bruit terrible étoit dans l'inſtant ſuivi d'une ſecouſſe, dont la violence étoit proportionnée à la force du bruit. On ne peut apprétier cette violence que par ſes effets : & quoique l'Auteur ſache bien qu'ils n'ont pas été fort conſiderables; cependant il eſt perſuadé que dans l'Hiſtoire il n'eſt parlé d'aucun tremblement de terre plus violent

& plus terrible que celui dont il fait la deſcription ; & que s'il avoit duré une minute de plus, ou ſi les ſecouſſes avoient toûjours perſeveré de la même violence, la plûpart des maiſons auroient été renverſées.

On fixe le commencement de ce phénoméne à 10 heures 40 minutes du ſoir. Il ne dura que juſqu'au 13me Novembre, mais à différentes repriſes & en divers endroits, avec des effets peu marqués. La premiere ſecouſſe qui fut la plus violente, ne dura pas plus d'une minute. On eſt certain que ce tremblement a occupé plus de 150 lieuës de Pays, en prenant *Baſton* pour le centre : ce qui fait croire à l'Auteur que l'Hiſtoire ne fournit point d'exemple de tremblement de terre, qui ait occupé une plus grande étendue de Pays.

3. Ce phénoméne nous conduit tout naturellement à celui du Tonnerre, qui tomba vers la fin de Juillet 1731. à *Wakefields*, dans

le Comté d'Yorck. Il briſa les vitres & les chaſſis de fer des fenêtres de la premiere chambre par où il entra ; il abbatit en même tems quelques quartiers de pierres dans l'angle d'un bûcher, & il paſſa enſuite dans une chambre, où étoit une grande boëte de ſapin remplie de couteaux & de fourchettes de fer, de differentes grandeurs & de differens Ouvriers. Il y entra par l'angle méridional préciſément occupé par la boëte, la briſa & diſperſa par toute la chambre pluſieurs douzaines de couteaux & de fourchettes, dont les uns étoient fondus, les autres rompus, quelques-uns avoient leurs manches brûlés ainſi que leurs guaines en tout ou en partie; & pluſieurs n'étoient point endommagés.

Ce qu'il y eut de ſingulier fut, qu'après qu'on eut ramaſſé & mis ſur un Comptoir ces couteaux & ces fourchettes parmi de gros clouds, des anneaux de fer, des

aiguilles à emballer & autres instrumens de même métal & d'un poids considerable ; lorsqu'on venoit à soulever un couteau ou une fourchette, on voyoit un cloud, un anneau, *&c.* qui y demeuroit suspendu ; & le même effet se fit remarquer en tous. Ces couteaux & ces fourchettes presentés sous une assiete d'étain sur laquelle on avoit posé quelques-uns de ces instrumens de fer, les mettoient en mouvement. On fit rougir au feu plusieurs de ces couteaux & de ces fourchettes, qui conserverent tout leur magnétisme après qu'ils furent refroidis.

Comme la situation de la chambre, la position de la boete où étoient les couteaux & la direction du tonnerre peuvent répandre un très-grand jour sur ce phénoméne ; l'Auteur a joint à sa Relation le plan horizontal du lieu où est entré le tonnerre ; & termine sa Lettre par trois questions qu'il soûmet au jugement de la S. R. & que voici.

1°. Seroit-ce la direction des couteaux & des fourchettes paralléle à la ligne magnétique, ou ne formant avec elle qu'un angle aigu, qui auroit contribué à leur communiquer ce magnétisme, puisqu'une barre de fer tournée vers le pôle pendant quelque tems, devient pour un tems aimantée, & reste telle pour toûjours, lorsqu'elle a conservé long-tems la même situation?

2°. Les fourchettes & les couteaux tournés vers le pôle & échauffés violemment par le tonnerre, ne pourroient-ils pas, en refroidissant, s'imbiber fortement de la vertu magnétique, puisqu'une barre de fer échauffée, puis dirigée vers les pôles dans un lieu où elle refroidit, reçoit plus promptement le magnétisme que quand elle reste avec la même direction dans un lieu chaud?

3°. Il y a plusieurs exemples dans les *Transactions Philosophiques*, du dérangement des pôles

de la boussole causé par le tonnerre, qui lui a fait perdre sa vertu magnétique. Comment est-il possible que le tonnerre dans un cas donne le magnétisme, & dans un autre le détruise ?

Nous ne serons pas plus hardis que l'Auteur sur la solution de ces trois questions, dont nous laissons volontiers la décision à la S. R. de Londres.

4. Nous passons à l'examen d'une curiosité dont les Indes occidentales ont enrichi notre siécle, & qui mérite une attention particuliere. C'est la *pierre filtre* du Méxique, que M. *Vater* compare avec les autres pierres, & dont il examine l'usage. Cette pierre a reçu le nom de *filtre*, parce qu'elle est assez poreuse pour laisser passer facilement les liqueurs. On en creuse les plus gros morceaux pour en faire des mortiers & des vases, qui servent à filtrer principalement l'eau destinée à la boisson. On s'imagine que les eaux qui ont tra-

versé cette pierre se sont dépoüillées de toutes leurs impuretez, & qu'elles sont plus claires, plus pures & plus saines que les eaux ordinaires.

Cette pierre est si estimée au Japon, qu'elle s'y vend au poids de l'or. Les Japonnois, qui ne sont attaqués ni de la pierre, ni d'aucune maladie des reins, & qui préferent leur santé à tous les biens imaginables, croyent que cette pierre, qu'ils prennent pour un champignon pétrifié, a la vertu de prolonger la vie & de communiquer la même proprieté aux eaux qui s'y sont filtrées.

L'origine de cette pierre est fort douteuse. On ne sçait même si on la tire de la terre ou du fond de la mer. Les *Ephémérides* d'Allemagne font mention de pierres-filtres de deux especes; les unes grisâtres & plus cheres, qui viennent du Canada; les autres de couleur de tuf, à meilleur marché, & qu'on apporte d'Italie. M. le Clerc,

dans sa Physique, assure qu'il y a des pierres-filtres extrêmement communes en Hollande, & que l'on tire du territoire de Liege. Notre Auteur a trouvé dans les bains de Carlsbad un morceau de tuf très-dur formé par le sédiment de ces eaux minérales, lequel il a fait creuser en mortier, & qui filtroit l'eau comme la pierre-filtre du Méxique. Il a de plus observé que l'eau se filtre de même au travers de la pierre ordinaire à bâtir.

Quant aux vertus attribuées à la pierre-filtre du Méxique, de purifier l'eau en la dépoüillant de toutes ses parties hétérogênes, de la preserver plus long-tems de corruption & de la rendre plus fraîche; M. Vater croit devoir rabattre beaucoup de cette opinion avantageuse. Il ne connoît point de filtre capable de dépoüiller totalement l'eau impregnée de particules hétérogênes, telles que sont celles de plusieurs mineraux: les filtres pierreux les plus durs, &

les plus serrés n'y suffisent pas ; comme le prouvent ces voutes souterraines & ces carrieres profondes d'où l'eau distille sans cesse, & traversant les rochers les plus durs se convertit en pierre & forme la *stalactite*. Tout l'avantage que l'on peut donc tirer de la pierre-filtre du Méxique & de toutes les pierres semblables, est de clarifier les eaux troubles & limoneuses, mais sans en changer le poids en les rendant plus légeres. M. Vater regarde l'eau de pluye distillée comme la plus pure & la plus saine de toutes les eaux.

5. C'est ici le vrai lieu d'abréger l'Extrait que nous donne M. *Mortimer* de l'Essai sur l'Histoire Naturelle de la Caroline & des Isles Bahama, de Marc *Catesby*, de la S. R. C'est la VIIme partie de ce curieux Ouvrage, qui a commencé à paroître à Londres en 1731. en Anglois & en François, & dont nous avons parlé dans notre Journal de Décembre 1737. à l'oc-

casion des *Transactions Philosophiques*. On y passe en revûë les plantes & les animaux de ces Pays-là.

Ces plantes n'offrent ici rien de plus singulier que cette observation qui nous apprend que les plantes marines appellées *Keratophytes* sont recouvertes d'une écorce pierreuse, dont l'interieur est transparent comme de la corne; & que quand on met ces plantes dans le feu, la fumée a la même odeur que celle de la corne des quadrupedes quand elle est brûlée. Cette observation (remarque le Traducteur) acheve de confirmer une découverte faite autrefois en Chimie par MM. *Matte* & *Geoffroy*, qui avoient vû avec surprise que les *Lithophytes* & l'éponge marine fournissoient autant de sel volatil qu'on en tire de la soye, la plus abondante de toutes les matieres animales en ce genre; & cela contre ce qu'avoient prouvé jusqu'alors toutes les experiences chimiques, par lesquelles on

avoit trouvé beaucoup moins de ce sel volatil dans les matieres végétales.

Parmi les poissons que parcourt ici M. Catesby se distinguent particulierement le *Chat-poisson*, ainsi nommé pour la figure de sa tête, & dont la chair est aussi bonne à manger que celle de l'Anguille : 2°. le *Mouton-poisson*, l'un des plus délicats des Isles Bahama : 3°. le *Remora*, poisson si fameux, qui s'attache aux flancs des Vaisseaux, & qui a donné lieu à tant de fables : 4°. le *Perroquet-poisson*, ainsi appellé à cause de la forme de sa tête, & des belles couleurs verte, jaune, & bleue, répandues sur son corps : 5°. le *Crabe mineur*, qui chaque année sort du trou qu'il a creusé dans la montagne, & vient pendant la saison convenable déposer ses œufs au bord de la mer, sans se détourner jamais du droit chemin : en sorte que quand il rencontre quelque bâtiment, il passe par-dessus.

[redacted]

6°. Le *Cancellus* ou *Bernard-l'Hermite*, dont les bras & la partie anterieure du corps ſont *cruſtacées*, au lieu que la partie poſterieure n'eſt recouverte que d'une peau très-mince, qui l'oblige à ſe loger dans les coquilles vuides du *Buccin*, où il fait entrer toute ſa partie poſterieure, armée d'un petit bras, à l'aide duquel il s'affermit dans ſa coquille, ou la quitte ſuivant le beſoin. Il y paſſe ſa vie comme un Hermite dans ſa cellule, ce qui lui a valu ſon nom; ou comme un *Soldat* en ſentinelle dans ſa loge, ce qui lui a fait donner cette ſeconde dénomination : 7°. le *Crabe des rochers*, qui n'y peut point monter perpendiculairement, mais qui peut marcher ſur leur face inférieure, ſaillante horizontalement, & cela en marchant le ventre en haut & le dos en bas, comme font les mouches ſur les plafonds.

8°. Pluſieurs eſpeces de Tortuës de mer, toutes très-timides &

nullement à craindre, si ce n'est vers le tems de l'accouplement où elles deviennent furieuses. Après cet accouplement, qui dure 14 jours entiers, elles déposent leurs œufs sur le bord de la mer, où elles en pondent cent en une nuit dans des trous de deux pieds de profondeur qu'elles creusent dans le sable, dont elles recouvrent ces œufs, & où le Soleil les fait éclorre en trois semaines. L'enveloppe osseuse de la Tortuë est une véritable corne : il n'y a que les écailles qui recouvrent cette corne, ausquelles on puisse donner le nom d'écailles de Tortuë, pris dans le sens ordinaire, & c'est de quoi l'on fait tant de beaux ouvrages.

6. II. Pour passer maintenant de la Physique générale à l'Anatomie, nous dirons quelque chose des réfléxions de M. *Hunauld* sur l'operation de la fistule lacrimale. Il propose ici sur cela une théorie & une pratique fort differentes de celles de MM. *Lamorier* & *Petit* expo-

[redacted]

ſées dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* (*en* 1729. *pag.* 421. & *en* 1734. *pag.* 135.).

Le ſçavant Anatomiſte, ſans entrer dans l'Hiſtoire de la fiſtule lacrimale & de ſes differentes eſpeces non plus que dans le détail des diverſes Méthodes Chirurgicales pour le traitement de cette maladie ; remarque ſeulement que quand elle demande que dans l'operation l'on détruiſe l'os *unguis* & le ſac lacrimal par où les larmes ont dans le nez leur cours naturel: on ſe propoſe d'ouvrir aux larmes un nouveau chemin par le trou artificiel ; & pour cela on introduit dans ce nouveau canal une tente faite d'éponge preparée, *&c.* pour empêcher qu'il ne ſe ferme, & l'on a ſoin même de l'y laiſſer un mois ou deux, pour en endurcir les bords. Mais on eſt ſouvent bien ſurpris quand la cicatrice eſt formée à l'interieur, de voir que le larmoyement ſubſiſte comme auparavant, les larmes paſſant par-

dessus la paupiere inférieure, au lieu de suivre la route qu'on a tâché avec tant de soin & de tems de leur procurer du côté du nez.

M. Hunauld s'applique à prouver que ce sont les moyens employés après l'operation, pour faire couler les larmes dans le nez, qui causent le larmoyement & rendent l'operation inutile. Il faut voir ses preuves en détail; d'où il suit que le meilleur moyen de prévenir une partie des accidens dont il vient de parler, & de tenir bien ouvert le nouveau conduit de l'œil dans le nez; c'est de ne rien faire du tout. L'experience (dit-il) l'a confirmé dans cette idée, & la théorie de l'entrée des larmes dans les points lacrimaux, bien entenduë & bien développée, suffit pour mettre cette pratique dans tout son jour: ce qui montre combien il peut être avantageux de supprimer totalement la Chirurgie dans certains cas qui paroîtroient tout-à-fait de son ressort.

7. A propos du trou ovale du cœur, trouvé ouvert par M. *Amyand* dans un adulte mort après une longue maladie, qui avoit fort embarrassé les Medecins ; M. de Brémond observe à la marge, que dans un cadavre dissequé il y a cinq ans aux Ecoles de Medecine, & âgé d'environ 35 ans, il trouva le trou ovale bien ouvert, toutes les parties renfermées dans la poitrine bien saines, & le cœur fort gros. C'étoit (continue-t-il) le cadavre d'un homme qui avoit été pendu, & qu'on avoit eu beaucoup de peine à étrangler. Une pareille conformation seroit fort avantageuse aux plongeurs.

8. III. Venons presentement à la Chimie. Elle n'offre ici qu'un seul article, qui a été d'autant plus utile à son inventeur, que pendant toute sa vie il a eu le plaisir d'en faire un secret, d'en avoir grand débit, & de voir tous les Chimistes, même les plus habiles, tenter inutilement de le découvrir,

aprês l'avoir retourné de toutes façons & mis à toutes sortes d'épreuves ; de maniere que le secret a passé aux enfans de l'inventeur, qui l'ont conservé avec le même soin. C'est le sel polychreste de *Seignette* Medecin de la Rochelle : que MM. *Geoffroy* & *Boulduc* sont enfin parvenus à décomposer en même tems, par les mêmes procedez & sans s'être rien communiqué. Ce sel polychreste n'est donc rien autre chose qu'un tartre soluble composé de la crême ou des crystaux de tartre & du sel fixe de la soude d'Alicante bien dépurée. Le sel de Seignette purge bien depuis une once jusqu'à deux. On le donne dissous dans une chopine d'eau. Il est parlé dans ce même article de quelques autres sels, tels que celui de *Glauber*, le sel *sédatif* de M. *Homberg*, &c. & le Traducteur y renvoye aux *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*.

9. IV. Nous ne pourrons qu'in-

diquer très-sommairement ce que contiennent les 4 pieces concernant les *Antiquitez* ou *Belles-Lettres*. Dans la premiere M. *Cope* envoye le dessein d'un ancien chambranle de cheminée trouvé en abbatant une partie de *Widgethall* dans la Comté de *Hertford*, sur lequel est gravée une date en caracteres Romains & en chiffres Indiens ou Arabes, laquelle donne M16. D'où l'Auteur conclut que ce Monument est plus ancien que celui de *Heldom*, produit par *Wallis* pour l'année M133. & que celui de *Colchester*, qui marque l'année 1090. & que par conséquent l'usage des chiffres Indiens en Angleterre est anterieur à l'année 1090.

M. *Ward*, dans ses remarques sur ces dates, est d'avis different, & il ne croit pas qu'aucune puisse prouver l'usage de ces chiffres que pour un tems posterieur au moins de cent ans à la plus recente de ces dates. Mais avant que d'exposer

ses raisons, il examine en peu de mots l'origine & l'antiquité de ces chiffres. *Vossius* le pere, *Greaves*, *Wallis* & d'autres ont cru qu'ils avoient d'abord passé des Perses ou des Indiens aux Arabes, de ceux-ci aux Maures d'Afrique, & des Maures aux Espagnols, qui les ont répandus dans toute l'Europe. *Vossius* le fils croit que les anciens Grecs & les Romains ont emploïé ces chiffres; que les Arabes les ont eus des Grecs, & les Indiens des Arabes. M. *Huet* s'imaginoit que les chiffres Arabes n'étoient que les lettres de l'Alphabet Grec corrompuës & alterées par des Imprimeurs ou des Copistes ignorans.

Il paroît probable à M. *Ward* que les chiffres Arabes peuvent venir des Grecs, peres de toutes les Sciences; que de chez eux ils ont passé aux Nations orientales, & qu'ils sont ensuite revenus en occident; & l'autorité de Boëce semble favoriser ce sentiment, le-

quel peut s'accorder avec le témoignage des Auteurs Arabes, qui disent avoir reçu des Indiens leurs chiffres, & que les Indiens ne les ont pas reçus d'eux; parce qu'il se peut faire que les Indiens les ayent pris des Grecs, sans que les Ecrivains Arabes, qui ne sont pas fort anciens, en ayent eu connoissance; outre que nous n'avons point de monumens Indiens assez anciens pour pouvoir combattre cette opinion. Mais, quoiqu'il en soit, Joseph *Scaliger* croit que les Arabes n'ont pas donné ces chiffres aux Européens.

Vossius le pere pense qu'ils n'ont été en usage qu'en 1250. Dom *Mabillon* nous apprend qu'on s'en est rarement servi avant le 14me siécle, excepté dans quelques Ouvrages de Géométrie & d'Arithmétique; & qu'il n'a trouvé que très-peu ou point d'exemple de chiffres Arabes employés dans des actes avant l'an 1300. Cependant *Wallis* prouve que le Moine *Ger-*

bert, devenu Pape sous le nom de *Sylvestre II.* avoit enseigné avant l'an 1000. l'Arithmétique avec les 9 chiffres d'aujourd'hui : mais il pense en même tems que ces caracteres n'ont été connus pendant long-tems que des seuls Géométres, sur-tout pour les calculs Astronomiques.

De toutes ces Observations sur le premier usage des chiffres Arabes dans ces Pays-ci, il paroît très-difficile à notre Auteur d'en pouvoir inferer l'ancienneté attribuée aux trois dates dont il est question. Il est donc persuadé, après le plus sérieux examen de ces caracteres, que la premiere date ou celle de *Heldom* n'est point aussi ancienne qu'on la suppose, qu'au lieu d'1133 il faut lire 1233, & qu'on y a pris le 2 pour un 1; 2°. que dans la date de *Colchester*, qui porte 1090, il y a une faute du Copiste, qui a pris un 4 pour un zéro; 3°. & que dans la date de *Widgel-hall*, qui fait l'objet du

Mémoire, il n'y a de chiffre que la lettre Romaine (M) qui est dans l'écusson à droite, & que les caracteres de l'autre écusson ne sont point des chiffres, mais sont seulement les lettres initiales de deux noms I. G. comme le sont W. R. dans la premiere des trois dates. Il suit de toute cette discussion de M. *Ward*, que les Inscriptions ou les Manuscrits dont les dates seront en chiffres Arabes avant le 13.me siécle, doivent par cela seul passer pour suspectes.

M. *Cope*, dans la Piece suivante, produit une date trouvée à *Worcester* en chiffres mêlés, à ce qu'il prétend, & qui font 97v : ce qui sembleroit détruire ce que M. *Ward* a voulu établir dans le Mémoire précédent, & M. *Cope* fait quelques nouvelles remarques sur la matiere dont il s'agit. Mais M. *Ward* revient à la charge dans une quatriéme Dissertation ; s'inscrit en faux contre les prétendus chiffres Arabes de la date de *Worce-*

ster, & soûtient que ces chiffres ne sont que des caracteres numériques Romains estropiés & défigurés, qui donnent une date toute differente de celle que suppose M. *Cope* : sur quoi nous renvoyons pour abréger, au Mémoire même plein d'érudition en ce genre, sur laquelle on a soin de répandre tout le jour necessaire par quelques planches gravées, qui mettent le tout sous les yeux du lecteur.



HISTOIRE DES DUCS DE Bretagne, & des differentes Révolutions arrivées dans cette Province. A Paris, chez *Nion* fils, Libraire, Quai des Augustins, 1739. *in*-12. 6 Vol.

L'OBJET de notre Historien, comme il en avertit dans l'Epître Dédicatoire, qui est adressée aux Etats de Bretagne, n'a point été de composer une Histoire générale du Duché de Bretagne, mais une Histoire particuliere de ses Ducs, qui renfermât seulement les faits politiques & militaires, avec ce qui s'est passé de plus mémorable sous chacun de ses Princes.

La plûpart des Histoires des Provinces ne sont, dit-il, que de sçavans Mémoires plus propres à être consultés dans le besoin qu'à être lûs de suite, & celles qui ont paru jusqu'ici de la Province de Bretagne sont de ce genre, sans en

excepter la derniere, c'est-à-dire, celle du P. Lobineau, qui, selon lui, est la meilleure, & dont il avoüe qu'il a beaucoup profité. Pour lui, il espere, & le succès a justifié ses esperances, d'avoir fait un Livre qui pourra être lû, & qui au moins par sa longueur ne rebutera personne.

Cependant cette Histoire, quoique beaucoup plus abrégée que celle du Pere Lobineau, remonte plus haut & descend plus bas. Elle commence à la fin du 4me siécle & finit en 1578. au lieu que l'Histoire du Bénédictin ne s'étend que depuis le milieu du 6me siécle jusqu'à l'année 1532.

Pour rendre son Ouvrage plus complet, l'Auteur l'a divisé en six Volumes. Le premier & le second contiennent l'Histoire des Ducs de Bretagne. Il y a joint une Histoire particuliere de la Ligue en Bretagne qui forme le 2me & 4me Volume, & on trouvera dans le 5me & 6me une Dissertation sur l'origine

[redacted]

dès Bretons & sur leurs premiers Rois. Nous nous contenterons aujourd'hui de rendre compte des deux premiers Volumes, nous parlerons des autres dans les Journaux suivans.

L'Auteur commence par l'établissement des Romains dans l'Armorique, il raconte les principaux évenemens qui s'y sont passés pendant qu'elle fut sous leur domination. Ceux de Vannes qui ont été, à ce qu'on prétend, les plus anciens & les plus habiles Navigateurs du monde, sans excepter même les Phéniciens, & qui étoient les plus fiers & les plus belliqueux des Armoricains, se revolterent souvent contre les Romains. Leur autorité y subsista cependant jusques vers le milieu du 5me siécle, & depuis même que les habitans de la Grande-Bretagne chassés par les *Saxons* & par d'autres Peuples de Germanie, vinrent se refugier dans l'Armorique. Ces Colonies s'étant multi-

pliées, donnerent leur nom de Bretagne à l'Armorique, & lui firent perdre insensiblement ce dernier. Les differens Princes des Cantons où elles s'établirent porterent le nom de Rois, comme presque tous les Chefs des Nations Barbares.

Le premier de ces Rois Bretons-Armoricains fut Conan, surnommé *Mériadec*. L'Historien en prouve l'existence contre le Pere Lobineau, qui traite de fables tout ce qu'en disent les anciens Auteurs, parce que ce sont pour la plûpart d'ignorans Légendaires. On convient de leur ignorance, mais en même tems on soûtient avec Usserius & Bollandus, qu'on ne doit pas rejetter tout ce qui est dans ces Légendaires. » La fausseté de plusieurs faits controuvés ou alterés » par un Auteur ne prouve pas la » fausseté de tout ce qu'il a pû écrire, sur-tout lorsque certains faits » qu'il avance, sont conformes au » témoignage de tous les Histo-

» riens. C'eſt une réfléxion (ajoûte » notre Hiſtorien) que les Critiques » modernes auroient dû faire.

Cependant comme ſous le regne de ces premiers Rois, il s'agit de tems nébuleux, de faits conteſtés, & de choſes en général peu intereſſantes, ſoit pour les Bretons-mêmes, ſoit pour les autres Nations, l'Auteur gliſſe rapidement ſur l'Hiſtoire de ces anciens Rois: il a cru que le lecteur ſeroit aſſez équitable pour excuſer la ſechereſſe du commencement de cette Hiſtoire, & pour en approuver la briéveté, un tems obſcur ne fut, dit-il, jamais un tems agréable.

Conan, ſes Succeſſeurs, & les Bretons-Armoricains ſes Sujets furent d'abord ſoûmis aux Loix de l'Empire, mais en 410. ſur la fin de l'uſurpation du Tyran Conſtantin, ils ſecoüerent le joug. Leur dépendance fut alors, ſelon Zoſime, le fruit de leur courage, & ils ne ſuivirent plus que leurs Loix.

Sous les fils de Clovis, c'est-à-dire, depuis le regne d'Hoël I. le Royaume Breton ayant été partagé entre differens Princes, ils ne porterent plus que le nom de Comtes, c'est-à-dire de Magistrats de leur Nation. Ceux qui étoient les plus voisins de la France, comme les Comtes de Vannes & de Rennes furent subjugués par nos Rois & rendus tributaires. Telle est, selon notre Auteur, l'origine de la mouvance de la Bretagne qui a toûjours été reconnuë par les Bretons. Rennes étant la Capitale de la Cornoüaille, & le Comte de Rennes ayant toûjours été regardé comme le plus considerable des Souverains de la Bretagne, l'hommage (c'est l'expression de l'Auteur) que les Comtes ont rendu tant de fois à nos Rois de la premiete Race, a été un titre pour la mouvance de la Bretagne entiere, lorsque dans la suite ces mêmes Comtes, après en avoir réuni les differentes Souverainetez

particulieres prirent le nom de Ducs de Bretagne. Il faut voir dans l'Ouvrage même de quelle maniere la nature de cette mouvance y eſt expliquée, & les raiſons par leſquelles on y combat l'Abbé de Vertot & les autres Auteurs qui ne penſent pas comme lui ſur cet article.

Vers l'an 593. Hoël III. connu auſſi ſous le nom de Juthaël, Prince ſage & courageux, ayant réuni en ſa perſonne les differentes Souverainetez de la Bretagne & s'étant mis en état de ne rien craindre de la France, reprit le titre de Roi, & le laiſſa à ſon fils Salomon qui fut ſon Succeſſeur: mais ſes Etats ayant de nouveau été partagés entre les Princes qui vinrent après lui, ils ne ſe donnerent plus que la qualité de Comtes. Nos Rois profiterent de leur foibleſſe, prirent les Villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & les garderent juſqu'au regne de Nominoé, un des plus grands Princes qui ayent gouverné

la Bretagne. Loüis le Débonnaire, à qui il fut toûjours fidéle, le nomma Gouverneur ou Duc de cette Province.

Mais cet Empereur étant mort, avec le seul ſcrupule, comme le remarque l'Auteur, après tant d'injuſtices & de foibleſſes, de n'avoir pû jeûner le Carême pendant ſa derniere maladie, Nominoé ſe crut dégagé de ſes ſermens, & ſe donnant le titre de Roi, il voulut le recevoir des Evêques de ſa Province, conformément, dit l'Hiſtorien, au dangereux préjugé qui regnoit alors, qu'un Souverain ne pouvoit l'être légitimement ſans le concours de la puiſſance Eccleſiaſtique ; mais comme ils n'y voulurent point conſentir, parce qu'ils étoient pour la plûpart dans les interêts de la France, il les fit dépoſer pour crime de Simonie, en nomma d'autres à leur place, & fit ériger Dol en Métropole, afin de ſouſtraire la Bretagne à l'autorité de l'Archevêque de Tours dont

elle avoit jusqu'alors dépendu.

Des Evêques de sa création ne firent aucune difficulté de lui donner les marques de la Royauté, & il les transmit à Erispoé son fils & son Successeur : ce Prince continua de les porter malgré l'autorité de Charles le Chauve avec qui il fut toûjours en guerre, & sur lequel il remporta une grande victoire. Ceux qui lui succederent, paroissent tantôt avec le titre de Rois, tantôt avec celui de Ducs, selon qu'ils se croyoient plus ou moins puissans : mais depuis Geoffroy, environ l'an 992. qui se contenta du titre de Duc de Bretagne ; tous ceux qui, comme lui, ont été Comtes de Rennes, ont toûjours porté le titre de Ducs de Bretagne. Ce Prince périt d'une façon bien singuliere. » Les gens » de qualité se distinguoient alors » du Peuple par des oiseaux de » proye qu'ils portoient toûjours » sur *leurs poings*, en quelque lieu » qu'ils allassent, celui de Geoffroy

» ayant étranglé une poule, une
» femme à qui cette poule appar-
» tenoit, dans le premier mouve-
» ment de sa colere, jetta une pier-
» re à la tête du Duc, qui en mou-
» rut quelques jours après.

Loin que nous puissions suivre la vie de chaque Duc, il ne nous est pas possible d'en indiquer même les principaux évenemens. Il nous suffira seulement pour donner une idée du travail de notre Auteur, d'observer qu'à mesure que son Histoire approche de nos tems, elle devient plus variée & plus suivie; le rang considérable que le Duché de Bretagne a tenu dans l'Europe depuis Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, les guerres intestines & étrangeres qui l'ont agité fournissent une foule d'évenemens d'autant plus curieux que les interêts de cet Etat ont presque toûjours été mêlés avec ceux de la France & de l'Angleterre. Ce Duc, le Prince le plus habile de son siécle, mais d'un esprit

inquiet & turbulent ſe propoſa de regner ſur la Bretagne avec une autorité abſolue & d'abattre également la puiſſance du Clergé & de la Nobleſſe. Il fut toûjours en guerre avec la France, auſſi bien que Jean le Roux ſon fils qui lui ſucceda, il ne laiſſa pas cependant, à l'exemple de ſon pere, de faire hommage de ſon Duché au Roi.

Ce droit a été ſi peu conteſté que Jean de Montfort, pour ſe ſoûtenir contre Charles de Blois ſon compétiteur au Duché de Bretagne, s'étant allié avec Edoüard III. qui diſputoit la Couronne à Philippe de Valois, lui fit hommage de la Bretagne, comme *étant Seigneur Lige & droiturel Roi de France*; ainſi que porte l'acte qui en fut dreſſé, & qui ſe lit dans le Recüeil de Rimer. Ce qui montre que le Pere Lobineau s'eſt doublement trompé, 1°. en doutant de ce fait, 2°. en fondant ſon doute ſur ce qu'il pretendoit que cet acte ne ſe trouvoit point dans les Archives de la Tour de Londres.

Mais par le Traité de Bretigny Edoüard renonça solemnellement à toute souveraineté sur la France, & Jean de Montfort étant devenu par la mort de Charles de Blois, paisible possesseur de la Bretagne, ce Prince se rendit à Paris, & fit hommage au Roi avec les cérémonies ordinaires en pareille occasion.

Il est à remarquer, dit notre Historien, que les Chanceliers de France ont toûjours pretendu que l'hommage des Ducs de Bretagne étoit *Lige*, mais tous les Ducs depuis Jean de Montfort, n'en ont jamais voulu convenir, & nos Rois se sont contentés de recevoir leur hommage sous cette formule, *tel qu'il avoit été rendu par nos prédecesseurs*, sans décider s'il étoit *Lige* ou s'il ne l'étoit pas.

Il ajoûte dans une note, que cette formule équivoque satisfaisoit également nos Rois, & les Ducs de Bretagne. Les uns & les autres pouvoient l'interpreter à leur avantage. Les Ducs de Bretagne

par

» par *leurs prédeceſſeurs* entendoient
» ceux qui avoient précedé Artur,
» & qui avoient rendu à la Couron-
» ne un hommage libre & conforme
» à ſon origine. Nos Rois au con-
» traire entendoient les Succeſſeurs
» d'Artur & de Pierre Mauclerc, qui
» s'étoient reconnus hommes *Liges*,
» & faiſoient abſtraction des autres,
» ainſi que du droit originaire. « Il
faut voir dans l'Auteur ce qui re-
garde cette fameuſe queſtion; il
s'eſt attaché avec un ſoin particu-
lier à rapporter ſous chaque regne
tout ce qui lui a paru de plus pro-
pre à la mettre dans un beau jour.

Il a eu la même attention pour
nous faire connoître les principaux
établiſſemens qui s'y ſont faits, les
uſages ſinguliers qui y regnoient,
& en général tout ce qui peut ſer-
vir à nous peindre les mœurs & le
caractere du ſiécle dont il écrit
l'Hiſtoire. On y verra, quoique
ſans affectation, le moral preſque
toûjours joint à l'hiſtorique.

Il remarque, par exemple, que

le dernier des furnon
terres qu'on possedoit
ques sobriquets. Jusq
avoit ignoré cet usage
& par-tout ailleurs.
guer des personnes de
on se contentoit de m
de leur pere, comm
de Judicaël, suivant
des Grecs, des Héb
presque toutes les Nat
Un autre usage o
abus qui regnoit enco
Province, est que le
étoient mariés. On
des Actes authentique
souhaiter que l'Auteur

des enfans, devenus enſuite Evêques & mariés comme leurs peres. Pluſieurs Prêtres ſe marioient auſſi, & leurs femmes prenoient publiquement la qualité de Prêtreſſes.

La bravoure & le courage dans les armes étoit preſque la ſeule vertu qu'on pût loüer dans la plûpart des Princes & des Nobles de ce tems-là. On en verra des exemples dans le fameux combat des trente, & dans pluſieurs autres de cette nature. Les plus grands Princes ſe battoient corps à corps comme de ſimples Soldats, auſſi arrivoit-il ſouvent qu'ils étoient tués les armes à la main, ou qu'ils étoient faits priſonniers. Celles dont les gens de guerre ſe ſervoient alors répondoient à la force ou plûtôt à la férocité de leur courage. Au combat des trente que nous venons d'indiquer, du côté des Anglois, deux des tenans combattoient l'un avec un maillet de fer peſant 25, & l'autre avec un *Fauchard* crochu & tranchant

des deux côtez. A la bataille d'Avray où Charles de Blois perdit la vie, le fameux du Guesclin, armé d'un lourd marteau d'acier, frappoit avec furie en criant *Nôtre-Dame*, & assommoit tout ce qui s'opposoit à lui.

Mais cette bravoure n'étoit presque toûjours qu'un courage aveugle, qui dégéneroit souvent en cruauté, & qui ne connoissoit ni les Loix de la Justice, ni celles de l'humanité. Loin cependant que l'Histoire fasse de pareils reproches à la mémoire du Connétable du Guesclin, il mourut avec la reputation d'être le plus habile Capitaine & le plus honnête homme de son siécle. Il fut remplacé dans la dignité de Connétable par Olivier de Clisson, Breton comme lui, & grand Homme de guerre, mais qui ne lui ressembloit que par ces deux seuls endroits. Pour venger la mort d'un de ses gens, que les Anglois avoient tué indignement à la prise d'un certain Château, il fit

serment que de l'année il ne prendroit aucun Anglois *à merci*. Quelque tems après la Garnison d'une petite Ville s'étant renduë à discretion, Clisson demanda qu'il lui fût permis de disposer à sa volonté de quinze Gentilshommes Anglois qui se trouvoient parmi les prisonniers : comme on ignoroit le serment qu'il avoit fait, sa demande lui fut accordée, & dès qu'il les eut en sa puissance, il les massacra impitoyablement à coups de hache. Cette action barbare & plusieurs autres de cette espece, lui firent donner le nom de Boucher.

Le vrai courage est toûjours accompagné de sentimens d'honneur & de probité, & jamais on n'en vit moins que parmi les braves de ce tems-là: l'Histoire de Bretagne n'est pleine que de trahisons, d'assassinats; de pupilles, de neveux, de freres tués ou empoisonnés par leurs tuteurs, leurs oncles, leurs freres, & d'une infidélité continuelle dans l'observation des Traitez.

Rien ne montre mieux la mauvaise foi qui regnoit alors, que les précautions qui étoient en usage pour assurer les Traitez. On les faisoit jurer tantôt sur la vraye Croix, tantôt sur les Reliques des Saints, sur les Evangiles, souvent même sur le Corps de Notre-Seigneur, & quelquefois sur toutes ces choses-là, à la fois, & cependant toutes ces précautions ne servoient pour l'ordinaire qu'à montrer la corruption des hommes & non à la reprimer. En sorte qu'il y a peu de Princes & d'Hommes illustres à qui on puisse appliquer l'éloge que notre Auteur donne à Loüis XII. Quoiqu'habile politique, dit-il, il fut toûjours ennemi de la fourberie, & eut horreur des exemples de mauvaise foi & de supercherie que lui donnerent souvent l'Empereur Maximilien & Ferdinand Roi d'Arragon, sur-tout ce dernier, qui sacrifioit à ses interêts toutes les régles de l'honneur & de la probité.

Tout ce que nous venons de dire tombe principalement ſûr le tems qui s'eſt écoulé depuis le xme ſiécle juſqu'à la fin du xvme, & pourra ſervir à déſabuſer le commun des hommes, qui ſéduits apparemment par l'air de candeur & de franchiſe qui caractériſe le ſtile & les diſcours de nos ayeux, s'imaginent, contre la vérité de l'Hiſtoire, que ces mêmes vertus regnoient dans leurs mœurs, & les préferent injuſtement aux nôtres.

C'en eſt aſſez pour faire connoître cette nouvelle Hiſtoire. Nous y ajoûterons que ce qui concerne la réunion de la Bretagne à la Couronne de France, y eſt traité avec étendue. A l'égard de l'Hiſtoire des guerres & des troubles arrivés pendant la Ligue dans la Bretagne, l'Auteur s'eſt contenté de rapporter ſommairement les principaux faits, & de nous donner pour ainſi dire l'Extrait du 3me & 4me Vol.

LETTRE DE M. BOULLIER à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

APRE'S la manière favorable dont vos Journaux ont parlé de mon Traité *de la Certitude Morale*, il me paroît tout naturel de vous adresser quelques éclaircissemens qui le concernent. L'amour propre, Messieurs, ne me séduit pas assez pour m'empêcher de sentir combien je suis au-dessous de certains éloges; mais ce sentiment, tout véritable qu'il est, ne diminue rien de la confiance raisonnable que votre approbation m'inspire, ni du desir que j'ai de la justifier.

Un nouveau Censeur s'est élevé contre moi dans la *Bibliothéque Raisonnée.* Je ne dirai rien de ses manieres; cela importe peu au Public qui d'ailleurs juge d'autant

plus équitable qu'il est plus indifferent, fait de lui-même assez bonne justice sur ces sortes de choses. Je ne me serois même jamais avisé de répondre à ce Journaliste, si sa Critique ne me donnoit lieu de vous proposer, Messieurs, de nouvelles Observations, qui appartiennent au sujet de mon Livre.

Il débute par supposer une chose très-connuë de tous ceux qui raisonnent, qu'il y a des démonstrations d'un ordre different de celles que donne la Géométrie. Que les faits, par exemple, peuvent être démontrés. Tout le dessein du Livre même consiste à approfondir cette idée, en recherchant quels sont les principes de cette derniere sorte de démonstrations. Le Censeur débute aussi par m'attaquer sur l'usage que je fais des termes de *démontrer* & de *démonstration*, traitant cela de déclamation toute pure. Mais la chose elle-même justifie le mot. C'étoit

donc le Livre qu'il falloit refuter ; puisqu'il établit par-tout qu'il y a de vrayes démonstrations morales, & ne tend d'un bout à l'autre qu'à développer cette idée. Jusques-là mon Censeur a tort de supposer contre moi ce qui est en question, sçavoir que sans évidence il n'y a point de certitude parfaite, & que le terme de démonstration est trop fort pour l'appliquer aux preuves morales. Il ne l'a pourtant point paru à l'Auteur de l'excellent petit Ecrit qu'on voit à la fin des pensées de Pascal sous ce titre : *qu'il y a des* démonstrations *d'une autre espece & aussi certaine que celles de la Géometrie, & qu'on en peut donner de telles pour la Religion Chrétienne.* M. Nicole, dans *l'Art de penser* (IVme Part. Ch. XI. pag. 521. de mon Edit.) Wilkins, dans ses *Principes de la Religion Naturelle*, Ch. III. pag. 25. Ditton lui-même (*a*), *Moral Evidence*, Propositions V. VIII. & IX. sont du même

(*a*) On me reproche de n'avoir point

avis. On se connoîtroit mal en déclamation si l'on en taxoit de tels Ecrivains. Je suis surpris que le Journaliste de la Bibliothéque raisonnée ignore ces autoritez dont il me seroit aisé de grossir la Liste. Je n'ai garde de dire qu'il ait feint de les ignorer, pour en tirer contre moi le pretexte d'une censure aussi mal fondée.

Après cette premiere Critique, & peut-être pour l'appuyer, le Journaliste attaque une grande régle de certitude. C'est qu'un principe simple qui rend raison d'un concours de phénoménes divers, doit être regardé comme

cité Ditton, & d'avoir fait semblant de ne le point connoître. C'est pourtant à son Livre que je renvoye, pag. 299. du Tome II. de l'Ame des Bestes. Mais enfin je ne le cite point dans le Traité de la certitude, dans ce même Traité où je prends une route differente de celle de ce fameux Ecrivain; comme mon Censeur le reconnoît expressément, & m'en blâme. Comment l'entend-il ? il me semble que ce dernier reproche fait mon apologie contre l'autre.

3 X v j

leur vraye cause. Il croit renverser cette régle par l'exemple d'une Horloge que des poids ou des ressorts feroient aller également. Je ne sçai, Messieurs, s'il a bien compris ce dont il étoit question, je vous prie d'en être les juges. Comme un mouvement simple peut être l'effet de diverses forces mouvantes, la seule vûë d'un tel mouvement ne me fait point deviner la cause qui le produit. Mon incertitude demeure précisément la même, lorsqu'appercevant une suite de mouvemens liés les uns aux autres, & dont la dépendance mutuelle m'est connuë, parce que je connois déja la Machine qui en forme l'enchaînure, il ne me reste plus qu'à découvrir ce qui lui donne le premier branle. Si je dis, par exemple, que c'est un poids qui fait aller votre Pendule, quoique dans la vérité ce soit un ressort, je tiens bien un principe de mouvement, & même si l'on veut, un principe simple, mais je ne tiens

point la raiſon ſuffiſante des phénoménes de la Pendule, c'eſt-à-dire celle du mouvement des aiguilles, de la ſonnerie, de la répétition, du réveil, *&c.* Cette raiſon ſuffiſante dépend de la ſtructure interieure de l'Horloge. Ce ſont les diverſes rouës qui s'engrainent l'une dans l'autre, modifient d'une certaine maniere l'impreſſion du moteur quelconque. Ce n'eſt donc point du moteur ſeul que ſon jeu reſulte, mais d'un amas de principes combinés, dont on peut fort bien ne pas deviner non plus la combinaiſon préciſe ; differentes combinaiſons pouvant produire le même jeu, comme dans chacune differens moteurs ont pû donner le même branle. On peut par conſéquent s'être mépris à la cauſe mouvante de l'Horloge ſans préjudicier à une régle, puiſque cette cauſe ſimple ſur laquelle on ſe ſera mépris, n'eſt point raiſon ſuffiſante du jeu de l'Horloge ; on peut encore ſe mé-

prendre sur cette raison suffisante, parce que celle du jeu de l'Horloge n'est point une cause simple, mais un concours de causes ; & que de ce qu'on aura prouvé qu'une combinaison supposée doit produire necessairement un tel jeu, il ne s'ensuit pas que ce soit la seule capable de le produire. Voyez ce que j'ai dit, *Traité de la Certitude*, Chap. III. Art. II. pag. 101. sur l'incertitude des Systêmes dans la Physique.

J'ai dit (*ibid. pag.* 245.) que si, pour éviter l'erreur, par-tout où l'évidence nous manque, il falloit toûjours suspendre notre jugement, il s'ensuivroit que personne n'est jamais responsable de nos erreurs. Or je montre dans un endroit que le Journaliste lui-même approuve, (*Bibliothèque Raisonnée*, Tome XIX. pag. 20.) que cette derniere Thése est insoûtenable. Il me semble que dès lors la fausseté du principe dont elle resulte, saute aux yeux, & qu'on ne peut

s'empêcher d'en admettre un tout opposé ; sçavoir que, outre le cas d'évidence, il y en a d'autres où nous ne devons point suspendre notre jugement, où la raison même nous ordonne de croire, où par conséquent si nous nous trompons, d'autres que nous seront responsables de cette erreur. Tel est celui, par exemple, dans lequel nous rapportons certains effets qui frappent nos yeux, aux causes qui leur sont proportionnées. L'évidence ne nous y force point, cependant la raison nous y engage, & si nous nous trompons alors, c'est à l'être quel qu'il soit, qui nous a mis sous les yeux ces effets trompeurs, que nous aurons droit de nous en prendre. Mon Censeur se moque de cela, & soûtient que, *hors du cas d'évidence, il faut suspendre son jugement.* Mais que répond-il à la conséquence qui en resulte ; que sur ce pied-là nul autre que nous n'est jamais resposable de nos er-

reurs. Il répond, *que j'ai si bien senti le ridicule de cette conséquence, que je lui épargne la peine de la refuter en la détruisant moi-même.* Je lui demande pardon si je ne puis comprendre ici sa pensée. Je croyois qu'avoir fait sentir le ridicule de cette Thése, *nul autre que nous n'est jamais responsable de nos erreurs*; c'étoit avoir montré l'absurdité du principe dont elle est la conséquence légitime; de ce même principe dont mon Critique prend la défense. Ce qui redouble mon embarras, c'est qu'après l'avoir prise, il approuve ces paroles de mon Livre; *il y a des choses que nous devons croire, sur lesquelles par conséquent, nous ne devons point suspendre notre jugement, quoique nous ne soyons point entraînés par l'évidence.* Qu'il s'explique mieux, s'il lui plaît, & qu'il choisisse entre ces deux contradictoires qu'il semble adopter tour à tour. S'il dit qu'il faut toûjours hors du cas d'évidence suspendre notre jugement,

qu'il avoüe que nous ſommes ſeuls reſponſables de nos erreurs ; & s'il ſoûtient au contraire qu'il ne faut point toûjours le ſuſpendre, qu'il reconnoiſſe que lorſque nous nous trompons dans ces derniers cas, ce n'eſt point du tout notre faute, mais celle de celui qui nous y a placés.

La joye eſt grande, Meſſieurs, pour un Critique qui revêt ce caractere de deſſein formé, lorſqu'il peut ſurprendre en évidente contradiction l'Ecrivain auquel il s'attache. Mais plus ce triomphe a d'éclat, plus celui qui s'en ſera fauſſement vanté doit appréhender le contre-coup d'une ſi fâcheuſe mépriſe. Notre Journaliſte m'en fournit l'exemple ; & ce n'eſt pas ſans quelque peine que je lui vais faire appercevoir pour la troiſiéme fois, que tout habile homme qu'il eſt, il n'a pas aſſez entendu ce qu'il critiquoit.

En comparant ce que je dis (*Traité de la Cert. Mor.* pag. 64.)

de l'incroyable facilité avec laquelle l'imposture gagne les esprits, & du progrès rapide des faussetez historiques, (pag. 74.) avec les régles posées (*ibid. p.* 56. 59. 63.) pour le discernement des vrayes Traditions ; mon Censeur trouve que d'un trait de plume j'ai renversé tout mon Systême. Il n'auroit eu pourtant qu'à prendre mes principes dans leur enchaînure naturelle, & les prétenduës contradictions disparoissoient. De quelle espece de faits s'agit-il dans ces differens endroits de mon Traité ? de ceux qui appartiennent le plus essentiellement à l'Histoire. De ces faits publics, que leur notorieté établit chez les contemporains pour les transmettre ensuite à la posterité par le canal de la Tradition. Dans ce point de vûë je cherche des régles pour discerner la vraye Tradition d'avec la fausse, en posant pour principe indubitable, que celle-ci ne s'établit généralement que sur les ruines de

celle-là. A cet ordre de fausses Traditions se rapportent les origines fabuleuses des peuples, les Vies Romanesques, en un mot toute Histoire supposée d'évenemens surnaturels ou non, qu'auroit pû démentir la vérité connuë d'autres faits publics & contemporains. Qu'on se donne la peine de lire les Articles XIV. XV. XXI. XXII. on verra qu'il y est uniquement question de ce que je dis. C'est encore à quoi se rapporte la comparaison des deux cônes (pag. 76.) dont vous approuvez la justesse. Et qu'il est heureux pour moi, Messieurs, d'avoir ici votre jugement à défendre ! Maintenant je demande où est *ce trait de plume qui renverse tout mon Systême* ? J'ai dit que le faux historique gagne les esprits avec une incroyable facilité ; mais quand est-ce qu'il a cet avantage ? C'est lorsqu'il ne trouve point l'obstacle d'un vrai distinctement gravé dans la mémoire des hommes. Or ce vrai ne

s'en efface qu'à la longue. J'ai donc pû dire de la fausse Tradition qui s'éleve sur les ruines de la véritable, qu'elle ne s'établit *qu'au bout d'une suite de générations*, & ajoûter en même tems, *que l'imposture gagne les esprits avec une facilité incroyable*, sans qu'il y ait la moindre repugnance entre ces deux choses.

Mais s'il est vrai que la fausse Tradition s'étende par un progrès si rapide; si simple filet dans sa source, elle devient bien-tôt un torrent qui inonde tout, si n'occupant d'abord qu'un très-petit cercle, elle remplit enfin une base énorme, comment sçaurai-je si je suis dans le cône qui va s'élargissant, ou dans celui qui diminue, dans la sphére de la vraye Tradition, ou dans celle de la fausse? Je réponds au Critique que l'époque même assignée à ces faits m'en éclaircit suffisament. Si ce fait dont parle la Tradition, & qu'on doit toûjours supposer de

telle nature que les contemporains n'ont pû s'y tromper, si ce fait se trouve n'avoir qu'une ancienneté médiocre, comme d'un siécle, par exemple, je me tiens assûré dès-lors que ce que la Tradition générale en raconte est une vérité qui n'a point encore fait assez de chemin dans l'enfoncement des tems, pour que son impression ait pû s'amortir; je suis sûr d'être à cet égard dans la sphere de la vraye Tradition. Mais si l'époque du fait est de mille ou de cinq cens ans, je ne puis sçavoir si ce n'est point un mensonge qui dans un aussi long intervalle aura eu tout le tems necessaire pour s'introduire, & si je ne me trouve point dans la sphére d'une fausse Tradition par rapport à ces tems anciens. Il n'y a que les monumens qui soient capables d'éclaircir ce doute & d'éclairer une antiquité si reculée. La simple Tradition orale, malgré son étendue & son unanimité, ne me rendroit là-dessus

qu'un témoignage équivoque. La comparaison des deux cônes ne manque donc point de justesse. On y peut seulement ajoûter, que celui de la vraye Tradition ne se retrecit qu'insensiblement, au lieu que celui de la fausse s'élargit bien vite, parce que le mensonge, dès qu'il a le champ libre, se répand avec bien plus de rapidité que la vérité ne s'oublie, & que les hommes reçoivent l'impression du faux avec plus de promptitude qu'ils ne perdent celle du vrai.

Pour le discernement des vrayes Traditions tout consiste à réunir ces trois caracteres : la nature des faits mêmes, qui doivent être tels que les contemporains ont sçû necessairement ce qui en étoit ; & l'ancienneté de leur date, comparée avec l'étenduë de la Tradition qui nous les apporte. Au reste, Messieurs, on comprend assez que ces proportions entre l'étenduë d'une Tradition & l'antiquité des faits qu'elle raconte, ne se

prennent point avec le compas, mais se réglent sur une certaine connoissance de l'état du monde & du train des choses humaines. La nature du sujet ne comporte point cette précision Géométrique, qui par une borne indivisible sépare le vrai du faux. (voyez *Certitude Moral.* pag. 18. note 7) Mon Censeur qui ne veut pas que les faits se puissent démontrer, auroit plus de tort qu'un autre d'exiger ici cette espece de précision. Il suffira de s'assurer par ces régles, que telle Histoire est vraïe, que telle autre est fausse, & que tout l'entre-deux qui sépare ces cas extrêmes, n'a qu'une probabilité plus ou moins grande.

Je prie qu'on observe en second lieu, que j'ai d'abord consideré la seule Tradition orale, indépendamment des appuis subsidiaires que les Monumens lui prêtent. Comme depuis l'âge des premiers hommes, ces Monumens ont fait partie de la Tradition, on sent

bien que l'objet devenu plus composé, demande une application differente des mêmes régles. De la façon que les hommes sont faits, une Histoire transmise simplement de bouche en bouche n'iroit pas loin sans s'alterer. L'Histoire écrite y supplée ; & si d'un côté les Monumens authentiques étendent & perpétuent la connoissance du vrai, les faux Monumens & les Ecrits supposés sont un instrument très-efficace pour la propagation du mensonge. Après tout on m'avoüera que l'oubli du vrai est, en fait d'Histoire & de Tradition, la grande source des erreurs, & que la voye la plus générale par où les fausses Traditions s'introduisent, c'est celle de la substitution du faux au vrai. Plus une certaine Histoire est connuë, plus elle abonde en faits bien circonstanciés, soit parce que la mémoire en est recente, soit par l'abondance des documens qui nous en restent, moins il sera facile à l'im-

poſture d'y mettre du ſien & d'y trouver des vuides où elle puiſſe ſourdement gliſſer ſes menſonges, ſans heurter des véritez indubitables. Pour peu que les faits faux qu'elle y voudroit introduire ſoïent de conſéquence; elle ne ſçaura où les placer. Et voilà comment la Critique, en reſuſcitant les Monumens de l'Antiquité, a fait tomber tant de fables accréditées depuis pluſieurs ſiécles, & a repouſſé le faux par le vrai. Que celle, par exemple, de la prétenduë donation de Conſtantin ait été reçûë ſans contradiction durant les ténébres de l'XIme & XII$^{m.}$ ſiécle, cela ſe conçoit aiſément; mais ces tenébres une fois diſſipées, on a dû ſe déſabuſer comme on a fait de cette fable. Pourquoi? parce que le prétendu fait étoit de telle importance, & tenoit neceſſairement à tant d'autres, que non ſeulement la fauſſeté de celui-là paroît par le ſilence des Auteurs contempo-

rains, mais par mille choſes qu'ils rapportent, & qui ſont incompatibles avec lui.

Faudra-t-il donc recevoir ſans exception toutes les Traditions qui ſe trouveront fort répanduës peu après l'époque des faits? Mais combien de fables auſquelles ſur ce pied-là on ne pourra refuſer de donner créance? C'eſt auſſi ce que mon Cenſeur m'objecte, en me demandant ce que je penſe de pluſieurs Miracles anciens & modernes. Queſtions très-inutiles, puiſqu'elles s'écartent du ſujet. Il s'agiſſoit du faux hiſtorique qui prend la place des véritez oubliées, & l'on me parle ici d'un ordre de menſonges qui s'ajoûtent de ſurcroît [illegible] notoires que la vraïe Trad[illegible]ent, & s'y mêlent imp[illegible] ſans [illegible] tredi[illegible] ſtance[illegible] rables [illegible] de [illegible] peuvent [illegible] les [illegible] [illegible] ce que [illegible] [illegible] acqu[illegible]

pour les démentir. Ce sont, pour ainsi dire, des mensonges izolés, qui n'interessent point l'Histoire générale & ne dérangent rien à la suite des grands évenemens. Ainsi de prétendus Miracles, après s'être montrés dans quelque coin à des yeux peu aguerris contre l'imposture, s'accréditeront chez tout un peuple. Les contemporains une fois séduits, voilà d'abord le commencement d'une Tradition qui se répandra au long & au large, & se chargera dans son cours de cent mensonges nouveaux. Mais observez que la propagation de ces sortes de mensonges, & leur multiplication en même tems, n'est si aisée, que parce que se plaçant dans l'esprit des hommes à côté des faits publics de l'Histoire de leur siécle sans en heurter la vérité, ils n'ont eu besoin, pour s'y introduire, que de cette crédulité naturelle à l'homme, dont l'effet, selon les circonstances, peut aller plus ou moins loin.

Qu'une demie-douzaine d'imposteurs attefte un fait qui n'a d'autre garand que leur bonne foi, cent perfonnes le vont croire fur leur parole, & ces cent en perfuaderont cent mille. Tant l'homme a une facilité merveilleufe à recevoir les chofes fans preuve, à moins que quelqu'interêt ne le tienne fur fes gardes.

Mais avec toute fa crédulité il rejetteroit fans balancer des recits contradictoires aux faits qu'il fçauroit déja & qu'une mémoire recente auroit profondement gravée dans fon efprit. Qu'on fe donne la peine de lire d'un bout à l'autre l'Article XXI du 2me Ch. de mon Traité, on verra que par ces fables obfcures dans leur origine & triomphantes dans leur progrès, [illegible] n'ai nullement entendu les [illegible] qu'on [illegible] fon fiécle; [illegible] qui [illegible] comme [illegible] tous

ces faux titres dont les Sçavans versés dans la Diplomatique connoissent assez d'exemples : comme sont encore tant d'Annales apocriphes, tant de Légendes que l'ignorance des siécles obscurs a mises en crédit. On me dira peut-être que ces Légendes sont remplies de faux Miracles : mais il y a grande difference entre la fourbe des Ecrivains de ces Légendes, & celle des faiseurs de faux Miracles. Le Légendaire qui enrichit de prodiges de son invention les Annales des siècles passés, ne peut esperer d'être cru qu'à la faveur d'un profond oubli de l'ancienne Histoire & des Monumens qui la contiennent. Qu'il adresse les Fables à des gens instruits, le seul silence de cette Histoire, sans le secours d'une contradiction formelle, les leur fera reconnoître pour ce qu'elles sont. Mais la fourbe d'un faiseur de faux Miracles (*b*) a le champ plus libre. Elle

(*b*) C'est de cette derniere dont par-

n'a que faire d'attendre que le tems & l'oubli du vrai lui lévent certains obstacles dans l'esprit des hommes, elle n'a besoin que de leur crédulité seule pour y introduire son mensonge. Elle les trouve d'abord, par rapport au Miracle qui vient de naître, au même état, ou ne les amene qu'à la longue, par rapport aux fausses Chroniques, l'oubli de l'ancienne Histoire, c'est-à-dire à l'état d'une vraye table rase où l'on grave ce qu'on veut. Un esprit crédule, je parle du degré de crédulité ordinaire, étant enclin à croire le merveilleux qu'on lui raconte, & ne trouvant en soi aucune créance précédente qui s'y oppose, admet ce merveilleux qu'il ne manqueroit pourtant pas de rejetter s'il contredisoit des faits connus.

Voilà donc deux ordres de faus-

le Montagn[illegible] à l'endroit cité, pag. 75. du Traité de la [illegible], & j'avoue que [illegible] où elle est, a pû [illegible]

ſes Traditions. Celles du premier ordre, leſquelles portent ſur des faits publics, ſuppoſant l'oubli de la vérité, ne commencent qu'avec cet oubli, & par conſéquent fort auſſous de l'époque des faits : mais celles du ſecond ordre étant fondées ſur le témoignage particulier de quelques perſonnes & n'ayant point beſoin, pour imprimer leur objet dans notre eſprit, qu'un autre objet s'en efface, datent de cette époque même, & deviennent quelquefois un torrent fort près de leur ſource.

Quant aux prétenduës merveilles qui ont fait tant de bruit depuis peu en France & en Angleterre : mon Critique n'a pû dire, ſans une inſigne exageration, que tout le monde en a paru perſuadé ſans que perſonne les conteſtât. Mais il me ſuffira de répondre à l'objection qu'il en tire, que la notorieté n'a jamais lieu par rapport à de pures fictions. Si les faits dont il parle ſont revêtus de cette

notorieté, je lui demande pourquoi il refuſe de les croire, & s'ils ne le ſont pas, pourquoi il me les objecte. Si les cures de *Ward* ſont des faits que toute l'Angleterre a reçus ſans contradiction, il m'obligera fort de m'apprendre par quelles voyes il en a découvert l'impoſture, & de quels moyens il ſe ſert pour la prouver. Mais combattre ce que j'ai dit, Article xx. ſur la certitude des Evenemens contemporains, ſans rien ſubſtituer en la place, c'eſt ſe déclarer trop ouvertement l'Avocat du Pirrhoniſme.

Je n'ajoûte plus qu'un mot au ſujet des Miracles. C'eſt que comme ces faits ſurnaturels trouvent dans l'eſprit humain des inclinations oppoſées qui les favoriſent ou qui leur reſiſtent, comme on court riſque d'y prendre quelquefois l'[illegible] pour le réel, comme i[illegible] plus [illegible] preuves q[illegible] l'une [illegible]ne, [illegible]

peuvent engager à les feindre, & que des interêts tout aussi puissans les peuvent faire rejetter ; on ne doit pas s'attendre qu'ils ayent jamais, ainsi que les autres grands évenemens de l'Histoire, cette unanimité de témoignages où les hommes se réunissent. Dans l'état present du genre humain le monde se partagera toûjours là-dessus ; & tout ce qu'on peut demander à la Tradition qui nous transmet un tel partage, c'est de nous conserver fidélement les preuves de ces sortes de faits, en circonstanciant les témoignages qui les certifient, afin que par-là nous soyons mis à portée de juger de leur vérité. Heureusement sur les Miracles de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres, nous avons ces preuves entre les mains, preuves qui nous mettent en état d'en *démontrer* la certitude, & par elle la divinité de l'Evangile, comme l'ont fait voir tant d'habiles Ecrivains de notre siécle. Si jamais, Messieurs, j'ai le loisir

& le courage d'entreprendre le travail où vous me faites l'honneur de m'exhorter, je tâcherai de démêler ces régles de certitude par rapport aux Miracles, & d'approfondir un sujet qui interesse de si près ceux qui aiment véritablement la Religion. Le témoignage que vous me rendez, Messieurs, à ce dernier égard, est, de toutes vos loüanges celle qui me plaît le plus & que je mérite le mieux, souffrez que je vous en fasse ici mes très-humbles remercimens, en vous assurant que je suis, avec autant de reconnoissance que de respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, BOULLIER.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoise, avec une défense de la Poësie par feu M. l'Abbé Massieu de l'Académie Françoise. A Paris, chez *Prault* le fils, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité: Vol. *in*-12. pag. 399. sans une Préface de l'Editeur. *Avec approbation & privilége*, 1739.

DÉFENSE DE LA POESIE.

NOUS suivrons dans cet Extrait l'ordre des matieres qui forment cet Ouvrage. M. l'Abbé Massieu, avant de donner des éclaircissemens sur la naissance & sur les progrès de la Poësie, entreprend de défendre cet Art contre ceux qui le condamnent: apologie d'autant plus heureuse qu'elle renferme necessairement un éloge de l'Art même. Ce digne Académicien remarque d'abord qu'entre tous les Arts, la Poësie est un

de ceux qui s'est ressenti davantage de la disposition qu'ont les hommes au dégoût & au changement. » On a vû (*dit-il*) la Poësie triom» phante dans de certains siécles & » dans d'autres humiliée & abba» tuë...... Plus rigides, & peut» être moins vertueux que nos pe» res, nous traitons d'amusement » pernicieux ce qu'ils regardoient » comme un Art honnête & utile. Il cite quelques Ecrivains du dernier siécle qui ont donné de telles qualifications à la Poësie, & leur opinion lui paroît injuste, quoique fondée sur celle de Platon. Résumant ce qui a été écrit contre la Poësie, il trouve que les reproches qu'on lui fait se reduisent à deux principaux. On prétend qu'elle est propre à gâter l'esprit & à corrompre le cœur.

Par rapport à l'esprit, on attribue à la Poësie trois effets pernicieux : le premier, elle l'accoûtume au faux, ne lui offrant que des fables & des chimeres : le second

[redacted]

elle l'énerve & l'efféminе : le troisiéme, elle le rend incapable des grandes connoissances.

M. l'Abbé Massieu combat ces trois objections l'une après l'autre. Il avoüe, quand à la premiere, que la Poësie se sert du mensonge, ou plûtôt de l'apparence du mensonge, car, ajoûte-t-il, les fictions qu'elle employe sont autant d'allégories. Tout le monde sçait » qu'il y a deux manieres d'ensei- » gner la vérité aux hommes, l'u- » ne couverte & misterieuse, l'autre » dévoilée & toute simple : « la premiere, usitée chez les anciens, a pour elle également les Ecrivains Profanes & les Auteurs Sacrés. Autorité qui justifie entierement la Poësie sur l'usage qu'elle fait de l'allégorie.

Remontant ensuite aux sources de l'allégorie & de la fiction, notre Académicien trouve que les hommes en général ont toûjours craint la vérité qui s'offre à les instruire, & aimé le mensonge qui

les amuse. D'un autre côté, il voit que les premiers Poëtes qui furent en même tems les premiers Philosophes, sentant la necessité de s'acommoder à la foiblesse des autres hommes, » chercherent le » remede dans le mal même. « Ils leur presenterent, en apparence, le faux qui leur plaît, & dans le fond le vrai qu'ils ont tant d'interêt de connoître.

Entre les avantages attachés à l'art des fictions, cet art, remarque M. L. M. attire plus naturellement notre attention. Revêtue d'un air de mistere, l'allégorie reveille notre curiosité; elle flatte l'amour propre des lecteurs, en leur donnant lieu de penser qu'ils sont quelque usage de leur pénétration; la vérité gagne à tout cela, elle se montre, & avec utilité, parce qu'elle a commencé par plaire. C'est par cette raison, ajoûte-t-il, » qu'Homére, celui de tous les » premiers Poëtes, qui a mieux » connu le cœur humain, a rem-

[redacted]

» pli ses Ouvrages d'un si grand » nombre d'allégories. « Notre Auteur rapporte ici quelques-unes de ces allégories, en développant les véritez qu'elles renferment.

A l'égard de ce qu'on prétend, en second lieu, que la Poësie ôte à l'esprit son activité & sa force : l'assujetissement de la mesure & de la rime n'est, selon notre Auteur, qu'un foible obstacle a l'essort du génie ; l'anthousiasme, dit-il, maîtrise ce même obstacle : » la » rime & la mesure viennent se » ranger comme d'elles-mêmes, » sous le joug de la raison, & au » lieu de la gêner & de l'affoiblir, » elles l'aident & la fortifient.

Le droit que la Poësie a sur toute sorte de matieres : son élevation où la prose ne peut atteindre : la Poësie regardée par les plus habiles maîtres dans l'art de penser, comme la meilleure école où cet art se peut apprendre ; toutes ces prérogatives de la Poësie sont mises ici dans leur plus beau jour, &

cela sur la foi d'Aristote, de Ciceron, de Quintilien, de Longin.

Parmi les Poëtes anciens, Homére, Virgile, Sophocle, Euripide, Pindare, Horace; entre les Poëtes modernes, Malherbe, Racan, Corneille, Racine sont cités comme des preuves que la Poësie, au lieu d'abaisser l'esprit, l'éleve. Les Cantiques de Moïse, ses Pseaumes sont reclamés aussi comme des garans plus incontestables de la sublimité & de l'utilité de cet art.

» La Poësie est un obstacle au » sçavoir; ses charmes ôtent le » goût des autres études qui sont » moins agréables & plus solides. C'est le troisiéme reproche fait à la Poësie, & le plus injuste, ainsi que l'établit M. L. M. Il demande & il trouve dans les Poëtes les mêmes connoissances que dans les Orateurs, & parmi ces connoissances dont il fait l'énumération d'après Quintillien, il en remarque de principales employées souvent

dans la Poësie, & presque jamais dans la prose : il cite pour autorité les Ouvrages d'Homére, ceux de Virgile : & fortifiant son opinion par d'autres preuves, il nomme plusieurs Ecrivains modernes distingués par une profonde érudition, & qui ont été Poëtes. Nos Académies lui fournissent d'autres exemples d'autant plus frappans qu'ils sont sous nos yeux. Il y voit l'homme célébre qui destiné à se distinguer dans tous les genres, joint au talent de la Poësie les connoissances sublimes avec l'art de les rapprocher du commun des hommes. (*a*)

» Si la Poësie (continue notre » Auteur) est bien éloignée de gâ» ter l'esprit, elle l'est beaucoup » plus encore de corrompre le » cœur : « il ne s'agit que d'examiner la fin qu'elle se propose, & les moyens dont elle se sert. Elle fut inventée d'abord pour apprendre aux hommes les véritez les

(*a*) M. de Fontenelle.

plus importantes de la Religion & de la Morale. Appliquée à la Religion, si elle a honoré des Divinitez remplies de défauts, étant moins ancienne que le culte qu'elle célébroit, elle n'a fait que se soumettre à des opinions établies & respectées. La vérité s'est-elle fait connoître? la Poësie s'en est rapprochée. Les Ouvrages de nos Poetes Chrétiens en font foi, l'Eglise elle-même l'a reçûe dans ses Prieres.

Les Poëtes ne furent pas seulement les premiers Théologiens, ils furent encore les premiers politiques. Combien de loix consacrées par la Poësie? *Solon* même reconnut, en se servant d'elle, ce charme qui la rend plus propre que la prose à frapper l'esprit & à fixer la mémoire.

Il n'est pas moins sensible qu'une des principales vûës de la Poësie fut de former les mœurs. » Il » ne faut que considerer la fin » particuliere de chaque espece de

» Poëme & la pratique la plus » générale des Poetes les plus illu» stres. « M. L. M. entre ici dans l'objet moral de chacun de ces Poëmes, objet qu'il presente sous les yeux du lecteur en analisant quelques Ouvrages des Poetes de l'Antiquité, & quelques-uns de nos Poetes modernes. Si on lui objecte que de la lecture de certains Poetes tels que Catule, Ovide, Martial, il resulte des impressions bien contraires à la morale, il oppose à cette exception l'effet que doit produire la morale pure qui se trouve répandue dans les vers de Théognis de Phocylide, de Pytagore, dans l'Imitation mise en vers par le grand Corneille, & dans quelques autres Ouvrages qui seront, dit-il, » l'éter» nelle justification de la Poesie » contre les vains Sophismes de » ceux qui l'attaquent. « Condamner la Poesie, parce que des Poetes ont fait un usage vicieux de leurs talens, c'est confondre l'art

avec l'abus de l'art. A quel point n'abuse-t-on pas de la prose ? est-ce une raison pour la rejetter ?

» Il me reste (dit notre Acadé» micien) à faire voir que les » moyens dont la Poësie se sert » sont légitimes. « Dans cette vûë il répond aux objections de Platon. Il soupçonne que ce grand Homme a confondu la fin & le moyen, quand il a dit que le but de la Poësie est de plaire à l'imagination. Son but véritable, répond M. L. M. » est d'instruire » l'esprit & d'éclairer l'intelligen» ce...Mais par une suite necessaire » de l'union étroite qui se trouve » entre le corps & l'ame, un des » plus sûrs moyens pour aller à » l'esprit est de passer par l'imagi» nation. Il s'agit de sçavoir si ce » moyen n'a rien de mauvais en » soi.... Quel meilleur usage peut» on faire de l'imagination, que » de s'en servir pour introduire la » vérité dans l'esprit & dans le » cœur. « Appuyant ce raisonne-

ment ſur l'exemple des Ecrivains le plus juſtement eſtimés par le genre de leurs Ouvrages : » aucun » d'eux (dit-il) n'a cru qu'il fût » obligé, en conſcience, d'écrire » d'une maniere ſéche & déſagréa- » ble. « Platon lui-même, ajoûte-t-il, a eu recours plus fréquemment qu'aucun autre à ces mêmes graces qu'il décrie ; on pourroit ſur ce principe appliquer à l'imagination de Platon, ce que M. de Fontenelle a dit de celle du Pere Malebranche. « Elle travailloit pour » un ingrat malgré lui-même.

La Poëſie remue les paſſions, ſecond crime dont Platon l'accuſe ; le mal n'eſt pas de les remuer, répond M. L. M. » c'eſt même un » bien que de les remuer vers » leurs véritables objets. « La Philoſophie, ajoûte-t-il, ſemble s'être propoſé de les anéantir ; ſuccès chimerique : la Poëſie plus ſage à cet égard, ſonge à régler ce qu'il n'eſt pas poſſible de détruire ; ne pouvant étouffer le ſentiment,

elle le tient dans l'ordre, en montrant les vertus toûjours recompensées, & le vice toûjours puni.

Enfin Platon réprouve la Poésie, parce qu'elle est une imitation. Cette raison sur laquelle ce grand Philosophe insiste comme la plus forte paroît à notre Académicien la moins intelligible. Toute imitation est-elle vicieuse? Peut-elle l'être quand elle se rapporte à une bonne fin, & produit de bon effets? M. L. M. entre dans le détail des inconvéniens qui naîtroient de ce principe, il énonce les arts, les connoissances agréables ou necessaires qu'il faudroit proscrire. Il puise de nouvelles raisons dans le Systême de Platon même. Enfin il applique à ce grand Homme ce qu'il disoit lui-même d'Homére, qu'il admiroit sans approuver ses Ouvrages. M. L. M. sent toute toute l'excellence du génie de Platon, & ne sçauroit être de son avis ce qui concerne la Poésie, qu'après tout, dit-il, » quelq

» peƈt qu'on lui doive, on en doit
» encore plus à la vérité.

Nous ne ferons pas ici l'éloge du ſtile de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte. La maniere d'écrire de feu M. L. M. eſt trop connuë, mais pourrions-nous ne pas loüer le zéle, & nous oſons dire le courage, avec lequel ce digne Académicien prend la défenſe d'un art qui n'a contribué en rien à ſa reputation. Juſtement eſtimé par des Ouvrages en proſe (*b*), il met la Poeſie au rang ſuperieur, parce qu'elle lui paroît mériter cet avantage. Il eſt rare qu'on s'attache à faire valoir un mérite qui n'ajoûte rien au nôtre; relever le mérite qui nous efface, c'eſt une eſpece d'héroïſme.

HISTOIRE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Nous paſſons à l'Hiſtoire de la Poeſie Françoiſe. *M. l'Abbé Maſ-*

(*b* On ne connoît de Poëſies de M. L. M. qu'un petit Poëme en Vers Latins.

Journal des Sçavans,
ans un Chapitre préliminai-
nonce que cette Hiſtoire ſe-
fermée dans l'eſpace de ſix
inquante ans, c'eſt-à-dire,
l'an mil cinquante, où il
te l'origine de la Poëſie
iſe juſques en 1700. Il di-
ce tems en quatre parties.
miere doit repreſenter l'état
ſt trouvé notre Poëſie depuis
premier juſques à *Philippe de*
. La ſeconde depuis *Philippe*
lois juſqu'à *François premier*.
ie ce Volume ne contient
es deux premieres parties.

[redacted]

composoient ces Ouvrages, les *Druides* les chantoient. Notre Académicien, en rapportant plusieurs particularitez à ce sujet, cite pour autorité Diodore de Sicile, les Commentaires de César & quelques autres Historiens.

De quelle espece étoit cette Poësie? C'est sur quoi M. L. M. ne croit pas qu'il soit facile de prononcer. Les recherches laborieuses de plusieurs de nos Ecrivains sur cette matiere ne lui paroissent rien moins que satisfaisantes; s'il admire le zéle de ceux qui vont chercher notre rime plus de sept cens ans avant la prise de Troye, il est, avec justice, plus émerveillé encore de l'étonnante découverte de l'un de ces Historiens. Celui-ci soûtient que dès *Samothes*, petit-fils de *Noé* & premier Roi des *Gaules*, il y eut des vers rimés: on croiroit qu'il peut se fixer à cette époque, ce seroit faire trop peu pour la Poësie, il la voit avant le Déluge employée par les Patriarches,

Création entonnent les
ges du Créateur.

nt des opinions chiméri-
celles qui marquent avec
nblance l'origine de la rime,
Académicien trouve qu'elle
voir mille ans, mais il ob-
que les Auteurs qui s'accor-
en ce point varient sur les
stances, il remarque jusqu'à
inions toutes opposées.

re ces differens sentimens,
de M. *Huet* lui paroît méri-
e plus d'attention. » De tems
mémorial la rime étoit en usa-
chez les *Arabes*, avant l'ir-
... des *Maures* en Espagne,

tiplia dans le même vers qu'elle avoit d'abord terminé ; enfin elle tourna en abus au point d'en être insuportable : destinée assez ordinaire de toutes les choses dont la mode s'empare.

M. L. M. rappelle ensuite les premiers efforts de notre Poësie en *Provence*. Il peint les *Trouveres* ou *Troubadours* ; ces premiers Poëtes qui donnerent à la Poësie le titre de *Science guaïe*. On les voit dans les Cours extrêmement accueillis des Princes, & plus agréablement encore quelquefois des Princesses.

Notre Auteur observe ici que le langage de la Poësie étoit alors extrêmement brut, il cite pour exemple les Poësies du *Moine Otfrid*, écrites en Langue Franç. Il propose ensuite comme un autre monument du langage de ces tems à peu-près, le serment de *Charles le Chauve* (*c*). » C'étoit (dit-il)

(*c*) On dit ici CHARLES LE SIMPLE, au lieu de CHARLES LE CHAUVE ; erreur dont un Ecrivain tel que M. L. M.

nal des Sçavans ;
out pur *(d)*, & tel
porté dans les Gaules
Fondateurs de notre
e.
s la ſuite de notre Hi-
fut que deux cens ans
nous venons de mar-
a foi de notre Auteur,
ue commença à ſe po-
e bien éloignée encore
lle eſt aujourd'hui; elle
ins des articles, elle
u plus douce, un peu
e. C'eſt donc ici, ſelon

Gros. Leur zéle, loin d'être ralenti par celui des Croisades qui vint à se répandre, s'anima davantage ; plusieurs d'entre eux, joignant à leur talent la profession des armes, allerent à la Terre Sainte.

Dès le regne de *Philippe I* nos Chansons étoient en réputation. On en vit un fort grand nombre sur un jeune homme appellé *Flore*, du nom d'une femme, parce qu'il menoit une vie lâche & efféminée. Dans leur origine, nos Chansons eurent donc pour objet de censurer les vices, & il est naturel que celui qu'on reprochoit à *Flore* ait fait naître la premiere Chanson. Ce n'étoit pas cependant une raison pour tolerer un genre de satyre qui prête autant à la malignité. On ne peint bien de certains vices à moins qu'on ne désigne les vicieux. Effectivement, bien-tôt la licence alla si loin, que pour en arrêter le cours, *Yves*, Evêque de Chartres, reclama l'autorité du

Journal des Sçavans,

C'eſt d'une Lettre de ce
a Pape *Urbain II.* qu'on a
te particularité : voilà,
M. L. M. une ancienneté
able pour notre Vaudevil-
n des maiſons ſe contente-
'une ſemblable.

e faut pas oublier (dit-il
:) que dès ce tems auſſi.....
rmandie *, qui depuis a
les *Malherbes*, *les Sara-*
s Segrais, *les Fontenelles*,
rneilles & tant d'autres
; illuſtres, montroit dès

Fondateur du Royaume d'Angleterre, chimere construite avec aussi peu d'art qu'elle est écrite. Les vers qui suivent donnent une idée de l'état où le langage étoit alors.

Qui veut oüir, qui veut savoir
De Roi en Roi & d'hoir en hoir,
Qui c'ils furent, & d'où c'ils vinrent,
Qui Angleterre primes tinrent, &c.

On n'avoit fait jusqu'alors que des vers de huit syllabes, on en composa de douze, qui furent appellés *Alexandrins*, soit d'*Alexandre* le Héros du Poëme où ces vers furent employés, soit d'*Alexandre* de Paris, l'un des quatre Auteurs qui composerent cet Ouvrage.

Ce fut dans ce même tems que parut *Abélard*. Cet homme célébre dans son siécle par toutes les connoissances & l'étendue de son esprit ne le fut pas moins par ses Poësies pleines de passion & de ga-

Journal des Sçavans,
e. Heureux ſi comme bien
s Poëtes il n'avoit eu pour
u'une *Iris* & des ſuccès ima-
s: ſes malheurs auroient été
réels. Il ne nous reſte rien
Poëſies, ajoûte notre Au-
qui releve en même tems
: de quelques Ecrivains qui
ent à Abélard le Roman de
e.

ppe-Auguſte vint au Trône,
uſſi-tôt paroître des Régle-
évéres contre ceux qui abu-
le leur eſprit & de leur loi-

ferens Ouvrages. Cauſtique, lorſqu'il croyoit n'être que juge équitable, il attaqua les défauts des hommes avec cette aigreur qui marque plus de plaiſir à les reprendre que d'envie de les rendre meilleurs, pluſieurs autres Poëtes dont M. L. M. fait l'énumération eurent auſſi des ſuccès. Parmi eux *Chrétien* plaiſoit par des vers qu'on trouvoit faciles. En voici dans leſquels il reclame cet amour ſincere qu'on voit regretter de ſiécle en ſiécle, ſans qu'on établiſſe jamais le tems où il a regné.

Or eſt amour tourné en fable
Pour ce que cils qui rien ne ſentent,
Diſent qu'ils aiment & ils mentent.

Blondel joüit auſſi d'une grande réputation, & ce ne fut pas uniquement l'Ouvrage de ſes talens; une de ſes Chanſons ſervit utilement à un deſſein qui fit connoître les qualitez de ſon cœur. Blondel avoit été aimé de Richard I. Roi

: ce Prince, dont on
ſort depuis qu'il avoit
re Sainte, languiſſoit
ſon où le Duc d'Au-
etenoit ſecrettement.
tta tout pour aller
hard ; arrivé enfin au
our où il ſoupçonnoit
ce étoit renfermé, il
oitié d'une Chanſon
it faite enſemble. Le
endit, le reconnut &
anſon : ainſi ce fut la
e Blondel qui donna

furent point reprochés. Il se peut, ainsi que le pense M. L. M. que l'imagination moins déréglée alors qu'elle ne l'a été dans les siécles suivans, ne connut qu'un petit nombre de mots & de manieres de s'exprimer dont la bienséance dût être blessée. On peut appuyer cette opinion sur ce que ce même Ouvrage étoit adressé à un Evêque.

Le regne de *S. Loüis* produisit seul plus de Poëtes que tous les regnes précédens. Les personnes du premier rang se firent honneur de cultiver la Poësie. *Charles d'Anjou*, depuis *Roi de Naples*; *Henri Duc de Braban*, Pierre *Mauclerc Comte de Bretagne*, *Raoul Comte de Soissons*, *Thibaut Comte de Champagne* & Roi de Navarre. Tous ces grands personnages se plûrent extrémement à rimer. Entre eux le *Comte de Champagne* fut célébre par ses compositions (*e*)

(*e*) Les Ecrivains d'Italie lui don[illegible] grands éloges, Dante le propose [illegible] excellent modéle.

oût pour les Poëtes, ıs ſon Palais des aſſem- euvent être regardées igine des Académies. mier qui ait mêlé les ılines avec les fémini- i ait ſenti un certain ché aux rimes redou- ſe peut remarquer dans Chanſons ſur le dan-

ıt bien éprendre & allumer:
er & accointement rire.
ir ſi doucement parler

» doux regard de la Reine & sa » belle contenance. Lors entroit » dans son cœur la douceur amou- » reuse, mais quand il se souve- » noit qu'elle étoit de si bonne re- » nommée & de sa bonne vie, sy » se müoit sa douce pensée amou- » reuse en grand tristesse.... Il » fit les plus belles Chansons, & » mélodieuses, qui oncques furent » oüies «, & Blanche en étoit toûjours le sujet.

Notre Historien parle ici de plusieurs Poëtes qui réussirent aussi par leurs Chansons. Il en rapporte une de Jean Moniot, qui est écrite avec une extrême naïveté.

Qui aime sans tricherie,
Ne pense n'à trois n'à deux ;
D'une seule est desireux :
Cil que loyal amour lie,
Ne voudroit d'autre avoir mie.

On trouve ensuite les noms de plusieurs Poëtes qui se distinguerent dans differens genres, & sur

urnal des Sçavans,
une eſpece de diſpute
lit alors appellée *Jeux-
Tenſons*. Il s'agiſſoit de
une queſtion qui rouloit
nent ſur la galanterie.
ndoit, par exemple,
nt qu'ordinairement de
étourdis ſont plus du
s femmes que les hom-
cieux & diſcrets« ; abus
voir été ſagement atta-
es ſiécles paſſés, n'a pas
ſe gliſſer dans le nôtre.
ınaux s'éleverent pour

mencé par *Guillaume de Lorris*, fut achevé par *Jean de Meun.* Nous nous étendrons davantage sur ce même Poëme lorsqu'il s'agira de Jean de *Meun.*

Sous le regne de *S. Loüis* toutes les differentes sortes de Pieces qui avoient été connuës jusqu'alors furent cultivées, on en inventa même quelques nouvelles, & la versification se perfectionna. La Langue Françoise qui ne put que gagner au progrès de la Poësie, se répandit dans l'Europe avec les Ouvrages des Poëtes : succès qui eût fait bien plus d'honneur aux Muses, si, comme le remarque M. L. M. ces mêmes Poësies n'avoient pas été licentieuses.

Le regne de *Philippe le Hardy* fut encore plus favorable à la Poësie. La Reine, fille de ce Duc de Brabant, qui aimoit tant les Poëtes, & qui l'étoit lui-même, avoit hérité du goût & des talens de son pere. Le plaisir de cultiver la Poësie, étoit pour elle un secret sûr de pas-

le ſa Cour, qui avoit natu-
ent le même goût pour les
), cette Reine ſe plaiſoit à
les Ouvrages des Poëtes,
talent s'étoit fait connoî-
lles tracerent enſemble le
Roman de Cléomades qu'*A-*
le Roy mit en vers. On vit
regne la plûpart des Poëtes
oient vécu ſous S. Loüis.
ns fécond en Poëtes le regne
lippe le Bel n'en fournit que
, qui, ſelon M. L. M. ayent
la réputation : l'un d'eux
é *Pierre de Gentien* compoſa
rte de Roman de Chevalerie
oire de cinquante Dames de

qu'il contient d'historique au sujet de plusieurs Familles de Paris. *Jean de Meun*, surnommé *Clopinel*, est le quatriéme de ces Poëtes, & le plus célébre. Il acheva, comme on le sçait, le Roman de la Rose. M. L. M. fait ici des réfléxions très-judicieuses sur le dessein, l'exécution & le succès du Roman de la Rose. Il remarque particulierement dans cet Ouvrage, par rapport à la versification, l'art avec lequel un endroit de Lucresse qui contient plusieurs vers, est rendu en deux vers seulement; c'est le portrait des funestes effets de l'amour.

Maints y perdent bien dire loz,
Sens, tems, chatel, corps, ame, loz.

M. L. M. expose ensuite l'idée générale de ce Poëme d'une maniere précise & agréable. Nous croyons devoir l'employer ici.

» *Guillaume de Lorris* feint qu'à » la fleur de son âge il s'endormit

jour de printems, & qu'il eut
plus agréable de tous les son-
.... il lui sembla qu'il se pro-
noit dans l'un des plus beaux
rgers du monde, près duquel
it un Jardin délicieux, où il
perçut une Rose d'une beauté
prenante, il conçut aussi-tôt
lessein de s'en approcher & de
cueillir, mais il trouva de
nds obstacles dans l'exécu-
n. Les principaux habitans de
lieux enchantés sont ou des
vinitez bienfaisantes. Comme

» qu'on lui donne, vient à bout de
» ce qu'il desire.

Ainsy eus la Rose vermeille,
A tant fut jour & je m'éveille.

» C'est par-là que finit le Roman.

A l'égard du compte que rend notre Historien de tout ce qui fut écrit de singulier, de bizarre, d'outré sur ce Poëme, nous renvoyons les Lecteurs à l'Histoire-même. Nous dirons seulement qu'on vit à cette occasion un exemple bien marqué des excès où l'imagination échauffée peut porter les gens même qui ont commencé par avoir raison.

Le goût ou plûtôt la passion qu'on avoit euë en France pour la Poësie se ralentit beaucoup sous les regnes de *Loüis le Hutin*, *de Philippe le Long*, *de Charles le Bel*, & plus encore sous le regne de Philippe de Valois, soit que ce changement vînt de l'inconstance de la Nation, soit qu'il fût causé par les

guerres qui regnerent alors, ou que des gens qui, ſans talent & ſans génie, s'étoient mêlé de rimer, euſſent avili un art auparavant honorable; les Ecrivains quitterent les vers pour la proſe : » c'étoit » plûtôt fait (dit M. L. M.) & la » pareſſe y trouvoit mieux ſon » compte.

Même indifference pour la Poëſie ſous le Roi Jean; les quatorze années de ſon regne ne fournirent qu'un ſeul Poëte, c'étoit un Carme du Couvent de Paris, appellé *Jean Venette*, il mit en aſſez mauvais vers François l'*Hiſtoire des trois Maries*; Traité qui avoit paru en Latin. Mais ſi pendant cinq regnes conſécutifs les Muſes furent très-négligées parmi nous; l'inſtitution des Jeux Floraux de Toulouſe put être regardée comme un préſage du rétabliſſement de la Poëſie: ajoûtez encore que ce fut dans ce même intervalle de tems que le *Dante* & enſuite *Pétrarque* vinrent en France étudier, dit M. L. M.

l'art par lequel ils se sont immortalisés.

Le présage fut rempli, Charles Cinq, à peine sur le Trône, la Poësie commença à renaître. Ne doit-on pas mettre au rang des grandes qualitez qui firent donner à ce Roi le titre de Sage, son goût marqué pour les belles connoissances. Jusqu'alors on ne connoissoit guéres que les *Romans*, *les Jeux-partis*, *les Fabels ou Fabliaux*, &c. On vit naître *le Chant Royal*, *la Ballade*, *le Lay*, *le Virelay*, *le Triolet*, *le Rondeau*, & toutes les autres Pieces dont le principal agrément consiste dans le refrain; on ne sçait pas bien, dit M. L. M. les premiers Auteurs de leur origine. *Froissard* du moins contribua le plus à les mettre en vogue.

Il y avoit encore alors deux Poëtes de grande consideration : *Pierre d'Ailly*, Evêque de Cambray & Cardinal, & *Raoul de Presles*, qui de M^tre^ des Requêtes ayant passé dans l'état Ecclesiasti-

ournal des Sçavans ;
it choisi pour diriger la
ce de Charles V. » Aussi
ses differens titres il pre-
eux de *Confesseur & de*
du Roi. « Ce fut alors que
premier Art Poëtique qui
it en France. Un Prieur
enevieve de Paris le com-
e Traité avoit pour titre,
dictier Ballades & Ron-

ilation qu'avoit excitée
V. se soûtint sous *Charles*
in-Chartier, *Nicolas Fla-*
quelques autres Poëtes
; ce dernier fut à la fois
Chimiste, & le plus riche
de son tems ; il attribua

connoître, & les Spectacles grossiers jusqu'alors, reçurent quelques ornemens. Les Elégies parurent & furent goûtées ainsi que les Epitaphes. *Alain-Chartier* & *Villon*, dont les Ouvrages ont passés à la posterité, contribuerent le plus à ce progrès.

Personne n'ignore la marque singuliere d'estime qu'*Alain-Chartier* reçut de *Marie d'Ecosse*: nous ne rappellerons le baiser dont cette Princesse honora ce Poëte, le plus laid homme de son siécle, que parce qu'il prouve manifestement combien les talens de l'esprit étoient alors en honneur en France.

L'espece de Tragédie qui parut alors étoit des deux freres *Grébans*, dont Marot a fait l'éloge. Cette Piece, quoique très-informe, fut extrêmement applaudie; c'est assez le sort des nouveautez que de commencer par plaire. Ce n'est que la durée du succès qui caracterise les bons Ouvrages. *Martin-Franc* fut aussi un des Poetes dont on

d'avantage : il entreprit d'é-
contre le Roman de la Rose,
du mal qu'on y dit des fem-
Il composa donc un Poëme
lé le *Champion des Dames*, &
montrer une grande équité
les moyens qu'il employoit
les justifier, il amenoit un
nnage nommé *Malebouche*,
es décrioit à outrance. Le
apion d'un autre côté les dé-
ɔit avec assez de mal-adresse,
en recompense il étoit fort
e à dire du mal des hommes;
aniere que dans cet Ouvrage

[redacted]

Cy vous conteray d'un novice
Qui oncques femmes veu n'avoit,
Innocent étoit & sans vice,
Et rien du monde ne sçavoit,
Tant que celuy qui le suivoit
Luy fit accroire par les voyes,
Des belles Dames qu'il voyoit
Que c'étoient des oisons & oyes.

On ne peut nature tromper,
En après, tant luy en souvint,
Qu'il ne put disner ny souper,
Tant amoureux il en devint,
Et quand des Moines plus de vingt
Demanderent pourquoi musoit.
Il répondit comme il convint,
Que voir les oyes luy plaisoit.

» Villon (continue M. L. M.) » effaça tous ses concurrens.... en » effet, il est le premier qui soit » bien entré dans le génie de notre » Langue...... Il fut l'Inventeur » de ce badinage qui tient le milieu » entre l'agréable & le bouffon. »

l des Sçavans ;
le fut la bizarre desti-
ete, les vices de son
it perdre tout le fruit
: son esprit, toûjours
ne put être heureux.
egne de *Loüis XI.* Vil-
eut long-tems encore,
ncurrent *René d'Anjou*
ples, Philippe de Vitray
Meaux, Guillaume Co-
& plusieurs autres, mais
ça tous.
esie éprouva une nouvel-
ition sous *Charles VIII.* &
uis XII. les Poetes ne s'oc-
... multiplier contre

ployé cette sorte de versification. M. le Duc de Nevers a sçu l'ennoblir, comme on le voit par ces vers:

L'Univers
Mis aux fers,
Nulle peine
N'eut senty
Dans la chaîne
De Conty.

La Poësie fut donc avilie à quelques égards ; mais elle ne fut pas décriée. Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-bas, cultiva elle-même cet art. On sçait dans quelle occasion elle fit son Epitaphe en vers & le ton de plaisanterie qu'elle y donna.

Ce que M. L. M. rapporte des autres Poëtes de ce tems-là passeroit les bornes d'un Extrait. Nous nous arrêterons d'autant moins à ces détails qu'ils concernent principalement les Tragédies de la Passion, la Comédie du Pathelin, les Poësies des deux Marot & au-

des rimes, ...
n point employer de fauſ-
nque d'harmonie qui naît
mblage de certaines ſylla-
it point conſulté. Les fau-
oint pas moins conſidera-
ns la maniere de traiter les
Vices, vertus, uſages,
nces, on mettoit tout en
nages; fauſſes inventions
lles ordinairement les Au-
n'ont recours que faute d'i-
ation.

Traité de M. L. M. finit au
de François I. L'Editeur (*g*)
ue dans un avertiſſement
vant entre ſes mains des ma-
... M. avoit prépa-

te, au moyen des recherches qu'il joindra à ces matériaux, remplir le projet de l'Auteur.

Nous terminerons cet Extrait par une courte Observation. Plus le Traité de M. L. M. plaît par le choix avec lequel il employe ce que plusieurs Historiens ont écrit sur notre Poësie, ainsi que par le beau jour où il met tout ce qu'il expose, plus on a lieu de desirer qu'il se fût étendu d'avantage sur quelques circonstances. On peut trouver que ce qu'il annonce des progrès de la Poësie & du Langage n'est pas assez développé. Il laisse trop à faire aux Lecteurs pour démêler les differens degrez de ce même progrès. Un Lecteur, il est vrai, est bien aise que ce qu'il lit exerce son imagination en frappant son intelligence, mais il veut que les réfléxions se presentent comme d'elles-mêmes. Ce doit être l'Ouvrage de l'Auteur que de lui preparer ce plaisir de maniere qu'il ne lui coûte aucun effort.

OGUE DES LIVRES
's de la Bibliothéque du
héologie Premiere Partie.
, de l'Imprimerie Roya-
9. *in-fol.* pp. 414. ſans
r le Mémoire Hiſtorique
. pag. & la Table des
'Auteurs de 106. pages.
; Codicum Manuſcripto-
bliothecæ Regiæ. Tomus
. Pariſiis, è Typographiâ
C'eſt-à-dire : *Catalogue*
res Manuſcrits de la Bi-
ue du Roi. Tom. I. De
merie Royale. 1739.
pp. 458. ſans la Table des
s de 44 pages.

En 1656. M. Colbert, qui méditoit déja les grands projets, qu'il a exécutés depuis pour l'avancement des Lettres, fit donner à son frere Nicolas Colbert la place vacante de Garde de la Librairie. Presqu'en même tems, Hippolyte Comte de *Béthune* fit present au Roi d'une Collection de Manuscrits modernes, qui portera toûjours cet illustre nom dans la Bibliothéque Royale, & qui est comprise en 1923 Volumes, dont près de la moitié est remplie de Pieces originales sur l'Histoire de France. Toute la Bibliothéque du Roi, dans la ruë de la Harpe, ne consistoit donc alors qu'environ en 16746 Volumes, tant Manuscrits au nombre de 6088 qu'imprimés au nombre 10658. En 1661. M. Colbert, comme Surintendant des bâtimens, ayant mis sous sa dépendance l'entiere direction de la Bibliothéque Royale; sa passion extraordinaire pour la sienne ne l'empêcha pas de veiller aux inte-

e celle qu'on lui avoit confiée;
ne on en jugera par le détail
rincipales acquisitions, dont
st vrayement redevable à ce
l Ministre. La premiere qui
esente est celle des *Manuscrits*
ienne, qui appartenoient au
ong-tems auparavant, & qui
ent un Recüeil de Pieces ori-
es concernant les affaires de
:, rangées en un corps de 340
mes, qui seroient encore
tout autre valeur, si l'on
rouvoit pas ailleurs les origi-

des Sciences, qui tint fort long-tems ses assemblées à la Bibliothéque du Roi. Trois ans auparavant, *Pierre* de *Carcavi*, qui de Conseiller au grand Conseil, étoit devenu le plus habile homme de Paris en fait de Librairie, charma tellement par son intelligence & par son application le Ministre, que celui-ci le commit à la garde de la Bibliothéque. Ce fut sur les remontrances de ce nouveau Commis, qu'après la mort de l'Abbé *Bruneau*, Garde des Méd. assassiné dans le Louvre; M. Colbert, qui ne croyoit plus ces Médailles en sureté où elles étoient, obtint du Roi la permission de les faire transporter à la Bibliothéque, où entrerent aussi en même tems les Médailles de Gaston d'Orléans, avec ses Livres & ses Manuscrits. On y joignit le grand Recueil des Estampes de l'Abbé *de Marolles*, que le Roi venoit d'acheter, & qui reliés en 224 grands Volumes couverts de maroquin rouge,

encore aujourd'hui l'une des
rillantes parties de la Biblio-
e du Roi. On y joignit, de
e précieux Tombeau de Chil-
, découvert à Tournai en
& donné en 1665. par l'E-
ır de Mayence au Roi, qui
t placé d'abord dans le Ca-
du Louvre.
s Livres doubles se multi-
: à la Bibliothéque du Roi,
: manqua pas de s'en débar-
par des échanges, & ce fut
ipalement par ce moyen que
68 on fit l'acquisition de tous

par M. Carcavi cette même année (1669.) pour l'achat de la Bibliothéque de Mrs de Thou n'ayant pas réussi, il en résulte seulement que la Bibliothéque Royale étoit alors de 30000 Volumes, & qu'en moins de 8 ans elle avoit été augmentée de près du double.

L'année suivante (1670.) on fit l'achat d'une autre Bibliothéque à vendre, & qui bien qu'inférieure à celle de Mrs de Thou, procura au Roi près de 10000 Volumes de toute espece, avec une quarantaine de Manuscrits, dont six étoient Grecs. C'étoit la Bibliothéque de Jacques *Mentel*, l'un des plus accrédités Medecins de la Faculté de Paris, mort cette année-là. D'un autre côté M. Colbert, pour mettre à profit les richesses Litteraires que pouvoit fournir l'interieur du Royaume, faisoit tirer des copies authentiques des titres & des autres Monumens Historiques conservés dans les Archives des Provinces; ce qu'il faisoit exécuter

depuis plusieurs années. En sorte que depuis 1667. jusqu'au commencement de 1670. qu'on cessa de travailler, on envoya de Bearn & de Languedoc de quoi former plus de 300 Volumes de Pieces de ce genre, qui font actuellement un Recueil des plus importans de Manuscrits modernes dans la Bibliothéque du Roi.

Ce fut cette même année (1670) qu'on commença à y graver, pour Sa Majesté, avec une dépense vraiement royale, ces belles planches qui servent encore aujourd'hui aux presens d'estampes que le Roi fait à ceux qu'il lui plaît d'en gratifier. On continuoit toujours dans le Levant, sous les ordres du Ministre, la recherche des Manuscrits Orientaux, dont il fut fourni 630 Volumes à la Bibliothéque Royale depuis 1671. jusqu'en 1675 sans compter les confessions de foi des Eglises Gréques, si avantageuses à la Religion, & dont les Actes, avec leur traduc-

tion, furent déposés dans la Bibliothéque en 1697. après qu'on en eut fait l'usage auquel ils étoient destinés. Nicolas Colbert Evêque d'Auxerre étant mort en 1 6 sa Charge de Garde de la Bibliothéque Royale & du Cabinet des Médailles fut remplie par *Loüis Colbert*, connu depuis sous le nom de Comte de Linieres, fils du Ministre ; & vers le même tems, le célébre M. *Cassini* remit gratuitement à la Bibliothéque Royale plus de 700 Volumes presque tous imprimés, concernant sur-tout l'Astronomie & les Mathématiques. On n'oublie pas de parler ici de la visite dont Louis XIV. daigna honorer sa Bibliothéque en 1681. ayant de plus assisté à une des assemblées qu'y tenoit alors l'Académie Royale des Sciences.

La mort de M. Colbert arrivée en 1683. apporta d'assez grands changemens à la Bibliothéque du Roi, M. *de Louvois*, qui en eut la

direction immédiate en qualité de Surintendant des bâtimens, acheta de M. Bignon, Conseiller d'Etat, sa Charge de *Maître de la Librairie*, & traita pour celle de Garde que Mrs Colbert lui avoient offerte. Ces deux Charges ainsi réunies, les provisions en furent expédiées l'an 1684. en faveur de *Camille le Tellier*, âgé de 8 à 9 ans, appellé l'Abbé de Louvois, nom respectable, qui ne s'oubliera jamais dans la Bibliothéque du Roi. On donna pour Commis au jeune Bibliothécaire *Melchisedec Thevenot* pour la garde des Livres, & *Nicolas Clément*, de Toul en Lorraine, qui a si bien mérité de la Bibliothéque du Roi, qui y demeuroit depuis plusieurs années, attaché à M. Carcavi, & qui étoit déja depuis 1670. commis à la garde des estampes & des planches gravées. Sa probité & la grande connoissance qu'il avoit de tout le détail de la Bibliothéque lui avoient acquis la confiance, non seule-

ment du jeune Bibliothécaire, mais encore de M. de Louvois & de l'Archevêque de Reims, frere de ce Ministre.

Les précautions que prenoit celui-ci pour faire entrer dans la Bibliothéque du Roi des Livres d'impression de France & d'impression étrangere, ne lui firent pas négliger les Manuscrits. Mais son empressement à cet égard n'eut pas le même succès : & l'article des Manuscrits acquis sous son ministere, n'arrête pas long-tems nos Historiens. Ils nous parlent du Catalogue détaillé que l'on dressa de tous les Manuscrits de la Bibliothéque, jusqu'alors trop peu particularisés; & ce nouveau Catalogue achevé en 3 ou 4 ans, remplit 8 Volumes *in-folio*. M. Clément, de son côté, peu content du Catalogue des Livres imprimés qu'il avoit dressé par ordre des matieres, le recommença en 1688. & voulut le faire double, par ordre des matieres & par ordre alphabétique des noms

eurs : Ouvrage immenſe,
n, & en quelque ſorte ef-
nt, dont il eſt cependant ve-
bout. Le premier de ces deux
ogues remplit 13 grands Vo-
s *in-folio*, & le ſecond en
lit 19. Lorſque l'infatigable
-Bibliothécaire fit cette entre-
, la Bibliothéque Royale
de 43000 Volumes imprimés.
mort de M. de Louvois ar-
en 1691. fit changer de for-
a la Bibliothéque Royale, du
is quant à l'adminiſtration.

Thévenot ayant cessé alors d'y faire les fonctions de Sous-Bibliothécaire, M. Clément fut mis en sa place; & celle de *Commis en second* à la garde de la Bibliothéque se trouvant par-là vacante, elle fut donnée à M. *Jean Boivin*, attaché au jeune Abbé de Louvois, & qui signala son entrée dans ce poste par l'heureuse découverte qu'il fit cette même année 1692. d'un ancien Manuscrit qu'on possedoit depuis long-tems dans la Biblioth. du Roi sans le connoître. C'étoit une partie de la Bible écrite dès les premiers siécles de l'Eglise en *lettres onciales* à demi effacées & sur laquelle paroissoit distinctement un Texte Grec de S. Ephrem écrit vers le commencement du XIVme siécle.

En 1697. on plaça dans la Bibliothéque 49 Volumes Chinois envoyés à Louis XIV. par l'Empereur de la Chine, & qui, comme on le verra plus bas, y ont prodigieusement fructifié. L'acqui-

ble par le ... que ...
chéque du Roi M. l'Ar-
de Reims de 500 Manus-
de sa riche Bibliothéque,
. les Manuscrits de M.
ent achetés au nombre de
450 Volumes pour la Bi-
ue du Roi. Cette même
riva dans cette Bibliothé-
ol de Mss qui fit alors tant
& qui causa tant de cha-
M. Clément, que sa santé
alterée pour le reste de ses
On en lira toutes les parti-
z dans le Mémoire Histori-
nt nous rendons compte,
y renvoyons les Lecteurs.
... 1708 &

Tartares au nombre de 114 Volumes & renfermés dans une caisse, que personne depuis 15 ans n'avoit reclamée à la Doüanne : 2°. le porte-feuilles d'André & de François *du Chesne*, & ceux de Jean *Haudiquer de Blancourt*, gendre de ce dernier, remplis de titres, de Généalogies, de Lettres, & d'autres Pieces fugitives : 3°. la Topographie de l'Irlande, composée de plus de 300 Cartes manuscrites tracées par Mylord *Petti*, Comte de *Sherburn*, de la Societé Royale de Londres, & donnée au Roi par feu M. de *Valincourt*. L'année 1712. termina les travaux de M. Clément, qui laissa à la Bibliothéque Royale un Recueil d'environ 18000 portraits gravés, distribués en un bel ordre dans plus de 100 porte-feuilles. A ce legs se joignit l'acquisition de 290 Manuscrits de la Bibliothéque de Melchisedec Thévenot, de 850 Volumes imprimés de celle de Charles *Bulteau*; de 29 planches gr

Journal des Sçavans ;
la *description des Invalides*
de *Boulancourt*.
premiers fruits que la Bi-
que Royale recueillit de la
ibliée en 1713. furent une
e de Livres imprimés que le
tein, fameux Imprimeur &
e d'Amsterdam, y envoia en
; & l'inventaire des titres,
, Actes & enseignemens
ichez de Lorraine & de Bar,
par M. *Caille du Fourny*,
ur des Comptes. A peine
bé *de Targny* fut-il nommé

ce qui lui reſtoit du fruit de ſes veilles & de ſes recherches, qui conſiſtoit en Manuſcrits orientaux, en papiers, en porte-feuilles.

Mais une acquiſition bien plus importante fut celle du riche Cabinet de François Roger *de Gaignieres*, où il avoit raſſemblé & mis en ordre une infinité de Pieces differentes, Imprimez, Manuſcrits, portraits, eſtampes, deſſeins, Tableaux, Cartes Géographiques, *&c.* & dont il fit une donation au Roi. Ce fut la derniere acquiſition faite ſous le regne de Louis XIV, à l'avenement duquel ſa Bibliothéque étoit au plus de 6000 Volumes, au lieu qu'à ſa mort il s'y en trouva plus de 70000, ſans compter le fonds des planches gravées & des eſtampes: accroiſſement immenſe & qui étonneroit, ſi depuis on n'avoit vû la Bibliothéque recevoir à proportion des augmentations encore plus conſiderables.

Sous un Prince auſſi ami des

l'étoit le Duc d'Or-
nt du Royaume (re-
es Historiens), la mi-
uvoit qu'être un tems
la Bibliothéque de Sa
façon dont M. de Gai-
t été recompensé du
Cabinet, engagea
Tozier, Généalogiste de
ı Roi, à disposer du
ès de la même manie-
ı son genre le plus cu-
t en Europe. Les Ar-
s Nobiliaires, & les

les étoient reſtées à Verſailles, d'où le Régent les fit tranſporter à la Bibliothéque au nombre de 2403 feuilles repréſentant des fleurs, des oiſeaux, des animaux & des papillons. L'illuſtre Bibliothécaire ne ſurvécut pas long-tems à cette acquiſition, étant mort en 1718.

Si quelque choſe a pû conſoler la Bibliothéque du Roi d'une telle perte (diſent nos Hiſtoriens), c'eſt le choix que le Régent fit de M. l'Abbé *Bignon* pour ſucceder à M. l'Abbé de Louvois. Les Sciences & les Lettres ne virent pas, ſans applaudiſſement, l'un de leurs plus éclairés protecteurs élevé au poſte le plus brillant de la Litterature, & occuper une place, qui étoit pour lui en quelque ſorte héréditaire, ſon pere & ſon ayeul l'ayant remplie ſucceſſivement, comme nous l'avons vû. M. l'Abbé Bignon, preſqu'auſſi-tôt qu'il fut nommé Bibliothécaire, pour ne plus ſonger qu'à la Bibliothéque du Roi, ſe défit de la ſienne propre, ne s'en reſervant qu'une

tion assez ample de Livres
ois, Tartares & Indiens qu'il
pour être joints aux Livres
ême genre que le Roi avoit
ans sa Bibliothéque. Elle re-
ncore une autre augmenta-
importante par l'achat des
scrits de M. *de la Mare*,
eiller au Parlement de Bour-
, au nombre de plus de 600.
719. la Bibliothéque Royale
nrichie d'une des plus abon-
s récoltes de Manuscrits de
espece qu'on eût faite depuis
long-tems : & c'étoient ceux

casion d'un nouveau partage des richesses qu'on venoit de reconnoître ; & l'on en fit 4 portions, sçavoir, les Manuscrits confiés à la garde de M. *Boivin* ; les Imprimez, mis entre les mains de l'Abbé de *Targny*, les titres & Généalogies, dont on chargea M. *Guiblet* ; les estampes & les planches gravées, commises aux soins du S^r *le Hay*. Le Duc d'Orléans trouva bon que dans le même tems M. l'Abbé Bignon attachât encore beaucoup d'autres personnes à la Bibliothéque, comme pouvant y rendre quelques services, les uns pour la recherche des Livres de differentes Facultez, les autres cómme Interpretes des Langues Orientales & de presque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Presque en même tems M. l'Abbé Bignon, pour réunir sous la direction d'un seul chef tous les trésors Litteraires que peut posseder Sa Majesté dans ses differentes Maisons Royales ; traita du Brevet de Garde des Li-

u Cabinet du Louvre avec
ıcier, qui en étoit pourvû,
celui de Bibliothécaire de
nebleau avec les héritiers de
Sainte-Marthe, dernier Ti-
: après quoi, à l'exemple
ı ayeul, pour perpétuer la
e dans sa famille, il en ob-
ı Régent la survivance, en
de son neveu M. *Bignon*,
: des Requêtes, aujourd'hui
lant de Soissons.
1720. & les deux années sui-
le nombre des Livres Chi-
Tartares & Indiens accru

incorpora dans la Bibliothéque les Livres du Cabinet du Louvre & ceux que M. *Dacier* y légua en mourant.

Tant de Volumes accumulés & entassés les uns sur les autres dans toutes les chambres des deux maisons de la ruë Vivienne, ne pouvant plus y rester avec sureté & avec décence; la Bibliothéque du Roi en 1721. fut placée à l'Hôtel de Nevers, ruë de Richelieu, où avoit été la *Banque* : & en 1722. on y mit les deux magnifiques Globes de *Coronelli*, presentés à Louis XIV par le Cardinal Destrées en 1683. & en 1724. cet Hôtel, par Lettres-patentes du Roi, fut affecté à perpétuité au logement de sa Bibliothéque. On y incorpora aussi cette même année 30 Volumes *in-folio* de copies des Manuscrits du Concile de Basle; & cet article, auquel nous renvoyons, important par lui-même aussi-bien que par l'interêt qu'y a pris M. le Chancelier, est ici expliqué avec éten-

nal des Sçavans,
cquisition d'une autre
ina pour la Bibliothé-
l'année 1724. & ce fut
planches gravées d'a-
erens tableaux de Van-
, concernant l'Histoire
Louis XIV.
la Musique, jusqu'alors
e dans la Bibliothéque,
richie par l'ample Ca-
genre que le Sieur *de*
hanoine de Meaux, &
Maître de Musique de
tation, donna au Roi.
nnée mourut M. *Boi-*

premieres marques publiques de cette affection singuliere qu'elle n'a cessé de témoigner envers la Bibliothéque de S. M. On place ici au commencement de 1728. l'acquisition d'un Recueil d'environ 600 Volumes de Pieces fugitives au nombre (dit-on) de 60000, donné à la Bibliothéque par M. *Morel de Thoisy*, Lieutenant Général à Troyes. L'année 1728. enrichit la Bibliothéque de plus de 1000 Volumes achetés aux ventes de plusieurs Bibliothéques, surtout de celle de M. Colbert.

Mais de telles augmentations n'ont pas l'éclat de celles que le Ministre se proposoit alors d'y ajoûter en faisant faire au Levant de nouvelles recherches. Ce fut le sujet du voyage de Constantinople & de la Gréce, entrepris avec l'Ambassadeur de France par Mrs les Abbez *Sevin* & *Fourmont*, de l'Académie des Inscriptions, dont le premier revint en
d'une riche moisson d

ecs , ſoit Orientaux , dont
ra un détail plus particulier
ès *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions* , *Tom. VII.*
nous renvoyons. Dès l'an-
28. M. l'Abbé Bignon avoit
yé la voye de la Compagnie
des pour tirer de ces Pays
ès une connoiſſance plus
liere de leurs Sciences : &
ſpece de négociation a valu
blioth. un grand nombre de
Langue de ces Païs-là, avec
otices Françoiſes, qui ont été
and ſecours pour en faire le

mission infiniment glorieuse : c'étoit de former à Versailles un Cabinet particulier de Livres pour Sa Majesté, à la garde duquel Cabinet fut commis M. *Hardion*, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions. Ce Cabinet est d'environ 4000 Volumes. Au legs fait au Roi en 1730. par M. *Rouillé du Coudray*, Conseiller d'Etat ordinaire, d'un des plus précieux Manuscrits concernant la Monarchie, intitulé *Registre de Philippe-Auguste*, succeda l'acquisition des Manusc. de S. Martial de Limoges, au nombre de 204, presque tous de Théologie, & d'une antiquité vénérable. Ceux qui avoient été au Président de Mesmes, & qui entrerent dans la Bibliothéque Roïale en 1731. quoique moins anciens, étoient en meilleur état & beaucoup plus nombreux, faisant en tout plus de 600 Volumes rangés sous trois classes, dont la premiere fut portée au dépôt des affaires étrangeres au Louvre. Le magni-

Journal des Sçavans,
Cabinet d'estampes du Mar-
le Beringhen, consistant en
'olumes reliés, en 5 grands
feuilles & en 99 paquets,
mant le tout ensemble beau-
plus de 80000 estampes de
grandeur, de toute espece &
it Païs, fut encore une acqui-
de cette même année 1731.
it de richesses rassemblées en
de tems preparoient à voir
moins de surprise l'acquisi-
ue le Roi fit l'année suivante
2.) du fameux Recueil des

La seconde classe est de Manuscrits modernes, au nombre de 1607 Volumes *in-folio*, dont 462 appellés du Ministere du Cardinal Mazarin ont été portés au Louvre dans le dépôt des affaires étrangeres. La troisiéme classe comprend des Diplomes de nos Rois en très-grand nombre depuis Philippe-Auguste jusqu'à François I. & une grande quantité d'autres Chartres originales, tirées des Provinces, & principalement de Flandre. On n'insiste point ici sur les pieces de ces deux dernieres classes; mais celle des Manuscrits anciens concernant les Sciences attire toute l'attention de nos Historiens, qui en recherchent les differentes origines, d'où il paroît que M. Colbert, en travaillant à enrichir la Bibliothéque du Roi, n'avoit nullement négligé la sienne. Le Roi, par une si belle acquisition (disent-ils), a mérité à jamais les applaudissemens, ainsi que la reconnoissance de tous les Sçavans; & la

France en particulier lui devra les plus grands éloges, tant que les Lettres y seront en quelque honneur. Aussi l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres n'a-t-elle pas manqué de célébrer cet évenement dans la Médaille frappée en 1732. pour en éterniser la mémoire : le buste du Roi y est d'un côté avec la légende ordinaire ; & le revers porte cette Inscription dans une Couronne de laurier & d'olivier : QUOD BONO REIPUBLICÆ LITER. CONSULUIT BIBLIOTHECA REGIA X. MILLIB. CODD. MSS. AUCTA. M. DCC. XXXII.

Nos Historiens nous informent après cela de plusieurs autres acquisitions de moindre importance faites pour la Bibliothéque Royale, telles que celle du Cabinet de M. *de Cangé*, composée de plus de 7000 Volumes, celle du Cabinet de M. *Lancelot*, composée de 200 Manuscrits, presque tous modernes, & de 100 porte-feuilles rem-

plus d'une prodigieuse quantité de Pieces détachées concernant la France ; celle de 400 Chartres acquises par M. l'Abbé *Sallier* ; celle d'une Bible, traduite en Langue Malaye, imprimée à Amsterdam & envoyée au Roi par les Magistrats de cette même Ville, *&c.* Nos Historiens nous informent encore des fruits que M. l'Abbé Bignon a recueillis pour la Bibliothéque, de ses correspondances établies avec les Ambassadeurs & les Envoyés de France dans les Cours étrangeres, parmi lesquels celui qui s'est le plus distingué sur cet article est, sans contre-dit, M. le Comte *de Plelo*, notre Ambassadeur en Dannemarc. L'Abbé *de Targny* étant mort en 1737. M. l'Abbé *Sévin*, qui, à son retour de Constantinople, lui avoit été donné pour adjoint, lui succeda dans cet emploi.

Il ne reste plus à nos Historiens qu'à nous rendre compte de l'ordre qu'ils se sont prescrit dans l'ar-

de ce nombre prodi-
ivres , tant imprimés
:rits , pour en faciliter
a communication aux
iux curieux, à l'exem-
qu'a fait *Lambécius*
›liothéque de l'Empe-
plusieurs Universitez
: , d'Allemagne & de
›ur les leurs. Il y a eu
nens sur la maniere de
Catalogue. Il sembloit
e alphabétique mé-
ference. Mais com-
· à voir dans un même

ſont la Théologie, la Juriſprudence, l'Hiſtoire, la Philoſophie & les Belles-Lettres. Dans l'arrangement des Livres imprimés on n'a point eu d'égard à la diverſité des Langues dans leſquelles ils ſont compoſés. Il n'en eſt pas de même dans l'arrangement des Manuſcrits. Un uſage contraire ordonne que la varieté des Langues régle les diviſions, ſauf à placer les matieres ſuivant les 5 grandes claſſes, lorſque les Volumes d'une même Langue ſont en aſſez grand nombre.

Quant à la queſtion, ſi dans le Catalogue imprimé on conſerveroit la diſtinction des differentes formes : tout bien conſideré, on a cru devoir s'en tenir au ſentiment qui concluoit à les mêler & à les confondre. En effet, pour la commodité de ceux qui travaillent, il eſt à propos de leur mettre ſous les yeux tous les Ouvrages de ceux qui ont traité les mêmes matieres, quelle que ſoit la

Volume. Mais l'arrange-
Manuſcrits n'ayant point
lement ſuſceptible de ce
; on s'en eſt tenu à la di-
ordinaire des diverſes
s. On a mis à tous les Vo-
s chiffres relatifs au *nu-*
portent les Ouvrages ſur
ogues ; & ces *numéros*,
bordonnés aux diviſions
es, on les a indiquées
ſuite des Manuſcrits par
en abrégé, comme *Heb.*
breu, *Ar.* pour *Arabe.*
s la ſuite des Imprimez.

Volumes. De plus, ce Catalogue pourra ſervir comme d'un inventaire pour la vérification des Livres; pour voir ce qui doit être ajoûté en chaque genre, & s'il n'y a rien d'égaré ou de déplacé.

Pour connoître l'arrangement particulier ſuivi dans ces deux premiers Volumes; on peut conſulter la Table miſe à la tête de chacun, à la fin deſquels on trouvera une Table alphabétique de tous les Auteurs qui y ſont compris. On verra à la fin de l'impreſſion s'il ne ſeroit pas avantageux d'avoir un Volume composé de toutes ces Tables particulieres d'Auteurs fonduës dans une Table générale. Des deux Volumes qu'on donne aujourd'hui, l'un contient tous les Manuſcrits Orientaux, Indiens & les Livres Chinois. L'autre comprend les Textes & verſions imprimées de l'Ecriture Sainte, les Interprétes & Commentateurs, les Liturgies, les Conciles, les Peres. On s'eſt attaché à donner des noti-

rnal des Sçavans,
enduës des differens Vo-
iuſcrits, à cauſe de la
ui s'y trouve ſouvent de
aſſorties. On aſſure, en
Mémoire Hiſtorique,
lumes ſe ſuccederont le
ptement qu'il ſera poſſi-
que l'Ouvrage ne ſera
rompu. Il y a deux ou
mes actuellement ſous



DELLE RIFLESSIONI SOPRA il buon gusto nelle Scienze & nell' Arti di Lamindo Pritanio Parte prima & seconda in Venezia 1736. Presso Nicolò Pezzana.

C'est à-dire : *Partie premiere & seconde des Refléxions sur le bon goût dans les Sciences & dans les Arts de* L'AMINDO PRITANIO. *A Venise* 1736. *chez Nicolas Pezzana*, 2. *vol.* in-12. *Le premier* 312. *pages*, *& le deuxiéme* 335. *sans compter les Tables des matieres.*

CET Ouvrage est de M. Muratori si connu dans la République des Lettres ; en l'année 1703. il donna au public une espece de projet d'une nouvelle Académie sous ce titre : *i primi disegni d'ella Republica Letteraria d'Italia, sposti al Publico da l'Amindo Pritanio.* On l'a réimprimé à la tête de ces Refléxions, p[illegible]'il en

occasion , & qu'elles n'en
la suite. Ce n'étoit point
on que M. Muratori avoit
ropos de se cacher sous un
posé ; car il commence ce
par donner une idée peu
euse de toutes les Acadé-
de toutes les Universités
ntaines , & par déplorer
sont les bonnes Lettres en
our trouver quelque reme-
mal , il propose l'établisse-
une nouvelle Académie.
es principaux articles de
. Cette Académie réuni-
les personnes distinguées

s pour de vrais Sçavans. Il ne
ut point que l'on tienne aucun
mpte des Ouvrages frivoles tels
e sont de petits ouvrages de dé-
tion, des Historietes, des Ro-
ans, des Traités de Philosophie
de Théologie Scholastique, des
cueils de petits vers, ou des Dis-
urs sur des lieux communs, ou
nblables productions, mais pour
e admis au grade d'Archonte,
faudra être Auteur de quelque
n Ouvrage ou d'une litterature
quise, ou d'une érudition pro-
nde & solide, soit dans le sa-
, soit dans le prophane, ou en-
avoir écrit utilement sur quel-
es-unes des parties de la Philo-
phie ou des Mathématiques. De-
ander une place d'Archonte, se-
une raison d'exclusion. Le nom-
e ne sera point déterminé, mais
cadémie invitera d'elle-même
s les vrais Sçavans à accepter
e place dans son Corps. Les Offi-
rs de cette Académie seront le
mier Archonte, cinq Conseil-

ux Censeurs, un Secretai-
eur emploi durera pendant
: le premier Archonte sera
le l'Académie, tout se fera
om, & l'on s'adressera à lui
ites les affaires importan-

nq Conseillers seront pro-
les Assistans du premier
e, & l'aideront de leurs
t pour corriger les abus,
r procurer l'avancement
ences, les fonctions des
enseurs seront d'examiner
rages de ceux qu'on pro-
our être élûs Archontes, ils
ont sans passion & avec une

près du premier Archonte, pour dresser les Actes, pour écrire les Lettres, & pour les contre-signer. On divisera toute l'Italie en cinq Provinces litteraires, l'Académie ne sera propre à aucune de ces Provinces, & ne sera fixée en aucun lieu particulier : aucune Province n'aura aucun avantage sur l'autre, si ce n'est d'être recommandable à mesure qu'elle fournira des sujets d'un plus grand mérite. Il faudra les deux tiers des voix pour être le premier Archonte, mais le protecteur aura droit de proposer quatre Sujets, & si les voix étoient partagées également il nommera l'un des Elûs. Chaque Province élira son Conseiller, & celui-là sera élû, qui réunira le plus grand nombre de suffrages. On envoïera ses suffrage aux Conseillers qui sont de charges, & il les fera remettre au premier Archonte: si les Académiciens d'une Province ne pouvoient s'accorder sur le choix d
premier Archonte en

nation. Ce sera lui aussi qui proposera six Académiciens aux cinq anciens Conseillers, qui en choisiront deux pour être Censeurs. Monsieur Muratori doute s'il faudroit rejetter entierement ceux qui sans avoir des talens supérieurs, ne laissent pas que de faire voir de bonnes intentions ou même une certaine capacité, bornée à la vérité, mais qui n'est cependant pas méprisable; il demande s'il ne seroit pas à propos d'en faire un ordre à part, & subordonné aux Archontes. Il seroit d'avis encore que l'on formât un autre ordre de jeunes gens qui, par leur esprit & leur application, font esperer qu'ils deviendront d'excellens sujets : il voudroit qu'on les attachât à l'Académie, qu'il se formassent au vrai sçavoir sous la direction d'un Archonte de leur Province. M. Muratori ne desespere pas que le Pape, la République de Venise, le Grand Duc, le Duc de Modéne & celui de Parme, ne veuillent bien se charger,

tour à tour, du titre & de l'emploi de protecteur de l'Académie. Il traite enfin des differens objets dont l'Académie en Corps, où les differens membres en particulier doivent s'occuper ; il suggere plusieurs moyens dont on pourra se servir pour remédier aux abus qui s'introduisent dans la Litterature, & pour faire concourir au bien général des Sciences, les autres Académies & Universitez d'Italie, & même les Ordres Monastiques, dont il voudroit qu'on mît le loisir à profit.

Telles sont les principales loix de cette Societé litteraire, nous n'avons pu que les indiquer en général, il faut voir dans le Livre même avec quelle sagesse & quelle prévoyance le Législateur a banni de cette République toute occupation frivole, & toute espece d'intrigue & de charlatanerie. Il seroit à souhaiter que ce projet fût aussi facile à mettre à exécution qu'il paroît être utile dans la Theorie.

oique cette idée n'eut pas été
: avec une égale approbation
ıut le monde, M. Muratori
. pas abandonnée : en 1708 il
roître la premiere partie de ses
xions, qui ne sont que la suite
iscours dont nous venons de
:e compte, il avoit dit que
:t de son Académie devoit ê-
: rétablissement, la conserva-
x l'accroissement du bon goût
tous les genres de litterature,
s'est proposé dans ses Reflé-
, que de faire bien compren-
:e que c'étoit que le goût &

notre ame, il en compte trois principales, qui sont l'intellect, la mémoire & la volonté, Il disserte sur ces trois puissances de l'ame, observant à l'égard de chacune toutes les erreurs, & les méprises dans lesquelles elles nous donnent lieu de tomber, & il donne d'excellentes regles pour les empêcher de s'écarter jamais du vrai & du bon, qui est l'unique objet que doit embrasser le bon goût. Il remarque d'abord à l'égard de la volonté, que les passions & les préjugés sont les plus grands obstacles que nous ayons à surmonter dans l'étude des Sciences, que rien ne peut nous conduire plus sûrement à la vérité qu'un amour vif, & persévérant de cette même vérité; il croit les Mathématiques & une bonne Logique très-propres à diriger l'intellect, il s'attache à faire sentir tout le prix de l'ordre & de la critique, comme aussi de l'Eloquence, de la connoissance des Langues, des Bibliotheques, du Com-

[redacted] e de plusieurs défauts ordi-
[redacted] à ceux en qui elle domine,
[redacted] nme chez lui l'imagination
[redacted] ere point de la mémoire, il
[redacted] ne tous les écarts dans lesf-
[redacted] une imagination dereglée
[redacted] uvent donner les gens de

[redacted] uis 1708. M. Muratori ayant
[redacted] de faire une infinité de nou-
[redacted] Reflexions sur le même su-
[redacted] a jugé à propos de les ra-
[redacted] & d'en composer la seconde
[redacted] e son Ouvrage, qu'il a pu-
[redacted] n dernier lieu, en faisant
[redacted] mer en même temps ce

vrir les abus, & de faire voir comme il faut les traiter pour les traiter avec goût : un des grands preceptes qu'il nous donne, est de ne jamais perdre de vûe l'objet & la fin principale de la Science à laquelle nous nous appliquons. Il nous est impossible de suivre M. Muratori dans le détail immense dans lequel il entre, il nous suffira de dire qu'on ne peut montrer plus de zéle qu'il en fait paroître pour l'avancement des Sciences, qu'il n'oublie rien de tout ce qu'il croit pouvoir engager ses Compatriotes à les cultiver avec ardeur, & que si la plûpart de ses Refléxions & de ses maximes ne sont pas nouvelles, elles n'en sont pas d'une moindre utilité pour ceux qui voudront les étudier & en profiter.

LETTRE DE M. LE BARON de la Bastie à M. de Boze.

JE suis forcé, Monsieur, très-malgré moi de me plaindre hautement de l'Imprimeur, à qui M.

nal des Sçavans ;
confié le premier tome
rage intitulé : *Thesau-*
terum Inscriptionum.
Livre qui a paru à Mi-
uelque temps, & dont
ires commencent à se
ns Paris, on a imprimé
om plusieurs Disserta-
s & Françoises sur di-
nens antiques. Elles
ement de moi, & je
voyées à M. Muratori,
joignît à son Ouvra-
les a tellement défi-
cette édition, que

mes, des improprietés, des contresens, souvent des mots changés, supprimés, ou hors de leur place, & quelquefois des phrases omises en entier; enfin ce n'est plus mon ouvrage; & le soin que tout honnête homme doit prendre de sa réputation, m'oblige à déclarer au public que je le désavoue totalement, en même temps que la charité m'engage à le supplier de ne point perdre son temps à le lire, malgé l'*errata*, que j'ai envoyé à Milan des principales fautes que j'ai remarquées en parcourant ce volume.

Le désaveu, que je vous prie, Monsieur, de rendre public, désarmera sans doute les Critiques, qui pourroient à si juste titre s'élever contre ces Dissertations; du moins est-il juste qu'ils m'exemptent du soin de leur répondre, puisque le Censeur le plus difficile & le plus amer auroit bien de la peine à en dire autant de mal que j'en pense. Je suis, &c.

[redacted] envoyé à un Membre de
[redacted] adémie Royale des Scien-
[redacted] ;avantes Théses soutenues
[redacted] ollege Romain, & qu'on
[redacted] r été composées par le
[redacted] scovix, jeune Jesuite de
[redacted] de génie & de sçavoir
[redacted] Mathématiques.
[redacted] niere contient une réduc-
[redacted] courte, & cependant fort
[redacted] toute la Trigonometrie
[redacted] en 6. propositions, &

Dissertatio habita in Seminario Romano ab Augustino Fanucci Academico redivivo, F. Jo. Bapt. Amalfitano Equite Hier. ac rediv. Candidato, Roberto Curli, Seminarii Romani convictoribus. Datur omnibus opponendi locus. Die.... Augusti A. D. 1738. *fol. p.* 12 *cum figg. an.* C'est le phénomene du 16e. Décembre 1737. qui parut avec tant déclat dans toute l'Italie, qui a donné lieu à cet Ouvrage. On y considere l'Aurore Boreale principalement par rapport à sa hauteur de 100. 200. lieues, ou davantage au-dessus de la surface de la terre, circonstance confirmée par les parallaxes qu'on avoit prises de quelques points de celle du 16. Décembre 1737. Et l'on s'y détermine entierement pour la cause Physique que M. de Mairan a donnée de ce phénomene dans son traité sur ce sujet. *Ergo producta est*, dit-on, *causa Physica Auroræ Borealis.* Q. E. D. formule qui montre le tour Géometrique que l'on a donné à cet examen.

ne eſt encore en for-
ertation : *Diſſertatio de*
à habita in Seminario
etatis Jeſu à Joſepho
co Malfatti, *Dominico*
Academicis redivivis
mani convictoribus. Die
nno 1739. *Datur om-*
ndi locus. Romæ typis
ubeis 1739. *fol. pp.* 23.
On voit par cet Ou-
avoit été précedé d'un
on avoit expoſé les at-
anciens pour la ſphé-

terrestre mesuré à differentes latitudes. Après quoi l'on conclut que rien jusqu'ici ne sçauroit absolument nous convaincre, que la terre, qui est sensiblement sphérique, soit allongée, ou applatie réellement par ses pôles; d'où il suit encore, ajoute-t-on, que de la figure de la terre quelle qu'elle soit, où ne sçauroit tirer aucun argument valable pour son mouvement diurne. Il y a beaucoup d'ordre & de sçavoir dans tous ces Ouvrages.

DE BOULOGNE.

M. Zanotti Secretaire de l'Académie de l'Institut, & successeur du fameux M. Manfredi, à la place de Président de l'Observatoire de cette ville, a envoyé au même Académicien ses observations de la Cométe, qui a paru cette année en Italie depuis le 28. Mai, jusqu'au 17. Août, & qui a passé par [illegible] Constellations du Chevrier, du [illegible] & d'Arion, où elle a ces-

chemin, & les apparences joi
jour, & tout cela avec beau
d'exactitude & d'Intelligence

DE PESARO.

Marmora Pisaurentia notis
trata Pisauri typ. Nic. Ga
1738. C'est-à-dire : les Marbr
Pesaro avec des remarques. A
saro, chez Nicolas Gavelli 1
in-fol. Ce Recueil d'Inscript
antiques, échappé aux injure
temps, aux incursions des Ba
res, & aux guerres civiles,
ce pays a été si long-temps affl
a été sauvé depuis peu d'an

& qui a pris ſoin de les tranſmettre à la poſterité par cette édition qu'il en a donnée au public, & qu'il a accompagnée de ſçavantes & de curieuſes remarques. Cet Editeur a mis une Préface au commencement dans laquelle il rend compte du plan & de l'exécution de ſon Ouvrage, & dans laquelle il promet qu'il donnera dans la ſuite un Livre touchant les Grands hommes de Peſaro.

DE VERONE.

Del Palazzo de Ceſari, Opera poſtuma di Monſignor Franceſco Bianchini Veroneſe : c'eſt-à-dire, Oeuvres poſthumes des Palais des Céſars, par M. François Bianchini Veronois, en Italien. *A Verone*, 1738. *in-fol.* avec figures. Cet Ouvrage de M. Bianchini, attendu depuis long-temps par les Sçavans vient enfin de paroître par les ſoins de M. Joſeph Bianchini, Prêtre de l'Oratoire de Rome, & neveu de

L'Editeur le donne avec
prétation Latine qui ac-
: par-tout le texte Italien,
ıme il en avertit lui-mê-
cet Ouvrage fasse plus de
n grand nombre d'Etran-
jue par cette augmenta-
tesse du volume soit plus
nnée aux volumes du
es Antiquités Grecques &
s, qui roulent à peu près
ne genre litteraire, qu'on
e à *Venise*. Il dédie cet
à Louis XV. Roi de Fran-

Apostolicæ sedis Bibliothecarii. Brixiæ typ. Jo. Mar. Rizzardi 1737. *in-fol.* C'est-à-dire : les Oeuvres des anciens Evêques de Bresse : S. Philastre, & S. Gaudence ; & les Opuscules du B. Rampert, & du Ven. Adelman, recueillis & réunis pour la premiere fois en un seul corps, revûs sur les anciens Mss. augmentés de diverses additions avec des remarques, par les ordres de S. E. M. le Cardinal Querini Evêque de Bresse & Bibliothecaire du Vatican. Cette édition qui paroît sous les auspices de M. le Cardinal Querini, & que ce Cardinal addresse lui-même au Pape Clement XII. par une belle Epitre Dédicatoire, est dûe aux veilles de M. Paul Galeard Chanoine de Bresse, qui a apporté tous ses soins non-seulement pour rendre cette collection aussi complette qu'il étoit possible en rassemblant de toute part les piéces qu'il y a fait entrer, mais encore pour l'enrichir de sçavantes Remarques Critiques

rnal des Sçavans,
elles Préfaces qu'il a mi-
e des Ouvrages de cha-
res de l'Eglise de Bresse.
ge de ce genre ne peut
nneur à la Religion & à
'Auteur, & accroître en-
tation qu'il a déja ac-
Republique des Lettres.
e J. M. Rizzardi vient
mprimer un Ouvrage
goût, mais qui ne fait
l'honneur aux connois-
i zéle litteraire de M. le
uerini, qui au milieu
des occupations a en-

[redacted]

Septembre, 1739. 1707 J. M. Rizzardi a imprimé à la suite de cet Ouvrage une Critique de divers endroits de plusieurs Sçavans, dont M. le Cardinal Querini, s'étoit servi dans l'examen de l'origine de Corfou, dans lesquels l'Auteur de cette Critique a donné des preuves de son goût & de ses talens pour l'érudition Grecque.

DANNEMARCK.

DE COPENHAGUE.

M. Horrebow Astronome de Copenhague connu par plusieurs Ouvrages & disciple du fameux Roemer son *compatriote*, *a fait imprimer une Dissertation intitulée* : *Petri Horrebowii Telluris theoria ad observationes Astronomorum Regiæ Academiæ Scientiarum Parisiensis exacta. Haunicæ*, 1739. *ex typographiâ Regia*, *&c. in-4°. pp.* 44. *cum fig. æn.* Où il parcourt les diverses hypotheses qu'il y a eu sur ce sujet, & où il se détermine en

faveur de celle qui résulte des dernieres observations faites à Torne.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A compleat collection of the Historical, political, and miscellaneous Works of Johan Milton, &c. C'est-à-dire : Recueil complet des Oeuvres Historiques politiques & mêlées de Jean Milton, imprimées correctement sur les éditions publiées par l'Auteur lui-même ; avec un récit Historique & Critique de la vie & des écrits de M. J. Milton, contenant plusieurs piéces originales qui n'avoient jamais paru. *Londres*, 1738. *in-fol.* 2. vol. M. Thomas Birch est l'Editeur de cette collection & l'Auteur du récit Historique.

On a encore publié ici depuis peu un autre Recueil intitulé : *The Miscellaneous Works in prose and verse of Mrs* Elizabeth Rowe ;

the greater part now first publis hed by her order, from her original manuscripts by M. Theophilus Rowe, &c. C'est-à-dire : Oeuvres mêlées de Madame Elizabeth Rowe en prose & en vers dont on public présentement la plus grande partie pour la premiere fois suivant ses Ordres & sur ses propres manuscrits. Par Theophile Rovve. On y a ajouté des Poëmes composés par Monsieur Thomas Rovve. L'Editeur a mis à la tête de cette collection un récit historique de la vie & des écrits des deux Auteurs. *Londres*, chez *R. Hett.* 1739. *in*-8°. 2. vol. Les Ouvrages les plus connus de Me. Rovve qui entrent dans cette Collection sont ses Poësies, c'est-à-dire, l'Histoire de Joseph le Patriarche ; l'amitié après la mort ; son Eglogue Sacrée contenant une paraphrase du Cantique des Cantiques, & de divers autres endroits de l'Ecriture Sainte : Trois Dialogues, & un Recueil *considérable* de lettres.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les *variæ Observationes* du Sçavant Henry de Valois paroissent depuis quelque temps. M. Pierre Burman le jeune a eu soin de l'Edition de cet Ouvrage posthume.

On imprime la nouvelle édition du Lexique Grec d'Hesychius & on est parvenu à la 70. feuille qui finit à la 560. colomne. C'est M. Jean Alberti Ecclesiaste de Harlem, qui a entrepris cet Ouvrage, & il ne pouvoit tomber en meilleures mains.

M. Abraham Gronovius vient de publier un *in*-8°. contenant divers traités, qui ont rapport à la Géographie : une Dissertation du sçavant Jean Frederic Gronovius son ayeul sur la vraye Patrie des Goths, & sur leurs irruptions dans l'Empire ; le petit Catalogue des Provinces de l'empire Romain, & des

Villes des Gaules avec les remarques d'André Schott, & de Laurent Theodore Gronovius ; les notes de ce dernier ſur Vibius Sequeſter, & une Diſſertation de J. C. Hagenbuch ſur les *Oſtiones* anciens peuples, que l'Auteur prétend être les mêmes que les Oſiſmii connus parmi les nations Gauloiſes.

M. Matthieu Rover conuu par ſon édition du petit Poëme Grec de Muſée, vient de faire imprimer un fragment d'un ancien Juriſconſulte, ſur les differentes eſpeces de droit, & ſur les manumiſſions, ou affranchiſſement des Eſclaves. Ce fragment qui n'avoit jamais été publié, nous a été conſervé dans les Recueils de Doſithée : L'Editeur y a ajouté de ſçavantes notes, & un eſſai de ſes corrections ſur les Gloſes Nomiques, dont il eſpere de donner dans peu une nouvelle édition. l'Ouvrage eſt *in*-8°.

On a auſſi imprimé *in*-40. une nouvelle édition du traité d'Ammonius ſur la difference de la ſigni-

des mêmes mots accentués
nment , avec les notes de
uis Gaſpard Valkenaër. Cet
x y a joint trois Livres d'Ob-
ons diverſes; quelques Opuſ-
oncernant la Grammaire qui
ent jamais paru; tels que ceux
nius-Philon , de Leſbonax ,
n trouve à la fin du Livre un
illon de Scholies inédites ſur
re tirées d'un Mſ. qui a ap-
u à M. Iſaac Voſſius. Porphy-
Auteur de la plûpart de ces
es.

de divers monumens
ont rapport à la Reli-
anciens peuples, avec
a derniere édition des
S. Jerôme (faite à
s soins de M. *Maffei*,
larsi) & un *Traité sur*
diciaire, Ouvrage en-
res en Taille-douce,
nd Pere Dom * * *,
la Congrégation de
Paris, chez *Lam-*
nd, rue S. Jacques,

ibraire & Imprimeur
eur le Dauphin, &
raire rue S. Jacques,
les *Institutions de Mé-*
Herman Boerhaave,
M. *de la Mettrie*,
Médecine. Les mêmes
ent aussi les Ouvra-
mêmes Auteurs:
la connoissance
aladies, *in*-8°.

ur servir.

à la composition des remédes indiqués dans les Aphorismes, on a joint à ce Traité les Opérations Chimiques du même Auteur, *in*-12. 1739.

Nouveau Traité de la petite Verole, avec la Théorie Chimique de M. *Boerhaave*. Ce Traité est présentement sous la presse.

On trouve encore chez *Briasson*, *Les proprietés de la Médecine, par rapport à la vie civile*, par M. *de Santeuil*, *in*-12. 1739.

Poësies de Madame & de Mademoiselle des Houlieres, nouvelle édition augmentée d'une infinité de piéces qui ont été recouvré[es]. Paris, chez le Breton, Quai [des] Augustins, à la Fortune, 1[739]. *in*-8º. 2. vol.

[redacted]

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Sept. 1739.

Fin de la Table.

